L' HISTOIRE DE L'EGLISE NAISSANTE COMPRISE DANS L'EXPLICATION...

Bernardin : de Montereul

Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZIONALE
10
4 G
23
VITTORIO EMANUELE

L'HIST

D

L'EGLISE NA

Comprise dans l'I

ACTES DES

ar le P. BERNARDIN DE MO. TEREVL,
de la Compagnie de IESVS.

SECONDE EDITION.

BIBLIOTECA NA
ROMA
VITTORIO EMANUE

10-4-G-23

A PARIS,
Chez la Veuue IEAN CAMVSAT, rue
Sainct Iacques, à la Toison d'Or.

M. DC. XL.

EC PRIVILEGE ET APPROBATION.

Digitized by Google

Digitized by Google

A

MONSEIGNEVR

L'ILLVSTRISSIME

MRE DOMINIQVE

SEGVIER, EVESQVE

de Meaux, & premier

Aumoſnier de ſa

Majeſté.

MONSEIGNEVR,

La plainte que les anciens Pere ont fait, de ce que dés leur temps le precieux Sang de Noſtre IESVS

Digitized by Google

ne boüilloit plus dans les cœurs des Chreſtiens, peut bien eſtre renouuellée dans le noſtre, où nous le voyons rendu ſi froid, qu'il ſemble s'eſtre glacé durant ce long eſpace de ſiecles écoulez depuis qu'il a eſté répandu pour nous par toutes les veines de ce diuin Amour Incarné, ou que ſon humeur & ſa chaleur vitale ſe retire en ces derniers temps de ſon corps myſtique.

Ce n'eſt pas qu'il n'ait encore toute ſa vigueur & toutes ſes ardeurs en ſoy ; mais il eſt [illegible] dans des vaiſſeaux ſi contraires ſes operations, dans des ames morfonduës, & ſi tranſies de mauuais froid qui gele le Chriſtianiſme de noſtre ſiecle, que l'Egliſe, qui ne trouue plus que ce qu'elle trouua autrefois au retour de Babylone, de l'eau craſſe

Digitized by Google

où le Sainct Esprit son Espoux auoit mis du feu, cherche quelqu'vn de ses Princes, qui comme vn autre Nehemie fasse descendre celuy du Ciel, afin que les pierres mesmes les plus froides s'allument.

Ie l'ay aperceuë dans cette poursuite, & si je l'ose dire, en cette peine, MONSEIGNEVR, en trauaillant ce petit ouurage, où sur le Texte Sacré ie mets en veüe l'estat de l'Eglise naissante: & lors que par la comparaison de ses ferueurs passées, j'ay recognu ses langueurs presentes, & le subjet qu'elle a de cette plainte & de cette recherche, j'ay pris part à sa douleur, par le juste ressentiment qu'vn fils doit auoir pour sa mere, & ay bien osé vous l'adresser, comme à celuy de ses Prelats duquel principalement elle

peut atendre le retour de ſes plus viues forces, & de ſon enbompoint.

Si le Clergé de France, auſſi noble dans l'Egliſe, que le Royaume Tres-Chreſtien entre les Monarchies, contribüe maintenant à cette glorieuſe entrepriſe, il adüoüe que vos ſoins & vos actions luy ſont de fortes armes pour abatre l'erreur & le vice, qui cherchent encore parmy nous l'approbation & le ſupport qui n'eſt deü qu'aux veritez & aux vertus. A ſa voix ſe joint, non ſeulement celle du peuple, mais celle du Prince, qui ayant le diſcernement d'autant meilleur pour les choſes bonnes, qu'il a d'amour pour elles, & ſçachant combien vn bon modele eſt à eſtimer dans l'art de bien viure, propoſe voſtre pieté pour exemple à tous nos Eccleſiaſtiques.

Digitized by Google

…ouſiours
bien ſco… parce
qu'elle a bi… ; mais
pour eſtre comm… voſtres,
elle ne vous en eſt pas moins pro-
pre. Les plus hautes dignitez ſont
venües chez vous comme à la fou-
le, mais jamais qu'apres les meri-
tes; & dans l'exercice, qui eſt
l'épreuue des hommes, les Se-
guiers ont touſiours rendu plus
d'honneur à leurs charges, qu'ils
n'en ont receu d'elles. Si voſtre
Prelature a eſté tant ſouhaitée à
voſtre vertu, ce qu'on luy deſire
maintenant dauantage, depuis
qu'elle a paru encore plus belle
dans les fonctions Epiſcopales,
pour peu qu'il tarde, ne viendra
qu'apres auoir eſté deû long-tẽps.
Tout cela, MONSEIGNEVR,

qu'elle
urer ce
té, ou
premier

Ce Dioceſe qui vous a eu le premier pour Eueſque, attendoit beaucoup de vous; mais il a veu ſes eſperances heureuſement ſurmontées par de plus riches ſuccez, en iouiſſant du fruict de vos vertus. Celuy qui vous poſſede maintenant, a deſia des preuues ſi effectiues de voſtre affection, & de ce grand don de gouuernement que Dieu vous a departi, qu'il n'y a rien qu'il n'eſpere de vous. C'eſt trop peu d'adjouſter que la France ne s'en promet pas moins, puis que toute l'Egliſe implore voſtre ſecours, afin qu'elle puiſſe eſtre chez nous autant Apoſtolique

en pureté de cœurs, qu'en la
ſainctеté de ſa doctrine & de ſes
maximes.

Par le rang que
& par celuy que l'on vo
tine, vous ne
l'Egliſe que les
deuoir à l'Eſtat depuis qu'ils en
tiennent les premieres charges.
Ils en rempliſſent les deuoirs &
les actions ſi auantageuſement,
qu'ils ſemblent vouloir pluſtoſt
laiſſer à la poſterité, vne douce
odeur de leurs vertus, qu'vne
memoire ſuperbe de leurs gran-
deurs. En voſtre perſonne,
MONSEIGNEVR, ce
qui gagne l'eſprit & le cœur des
mieux ſenſez & des plus gens de
bien, n'eſt pas ce qui peut d'abord
ſur les hommes, ou voſtre dignité,
ou voſtre exterieur; ce qui paroiſt
en vous, eſt la moindre partie de

Digitized by Google

vous meſme : ils [illegible]cent incontinent [illegible]te regle de vos actions [illegible]e & ſi cognuë, [illegible]ble à ceux qui ayant [illegible]yeux ont l'honneur de [illegible] de vous voir meſme [illegible], & la conſiderent comme vne production de l'égalité d'eſprit qu'entretient la ſeule prudence Chreſtienne, qui n'a ny eclipſes, ny taches, ny bluettes mourantes, ny fauſſes lueurs, comme la prudence du ſiecle.

Voila, MONSEIGNEVR, ce qui les rauit & ce qui les fait tant eſperer de cette vertu ; & comme elle ne vous eſt pas moins particuliere, qu'elle eſt rare, eſtant ointe à voſtre pieté, échaufée de ſon Zele, qu'vn ſainct Pere appelle de ſi bonne grace, la chaleur vitale de la deuotion, & la ſeure garde de la foy, elle agira fortement dans

Digitized by Google

cette grande affaire de Dieu & de son Egliſe, qui veut eſtre, ou maintenuë, ou rem[illegible] ſon lein Royaume de S[illegible] eſt pour cela, MONS[illegible] que la petite Cõpagnie de IE[illegible] qui aime l'honneur de ſon cher maiſtre, vous honore particulierement, & c'eſt pour cela qu'il vous plaiſt l'aymer. Nous apprenons de jour en jour, qu'elle a des Apoſtres aux lieux, où Dieu fait de nouuelles Egliſes fort approchantes de ſa primitiue en candeur & pureté de conſcience: mais ce ſont Apoſtres qui font profeſſion de reuerer les Eueſques. Que ſi elle a encore icy ſes ſoldats qui combatent pour conſeruer ce que ſes premiers Capitaines ont reconquis à l'Egliſe, leurs armes ſont les prieres, qu'ils offrent de cœur pour les Prelats, ces ſainctes Colonnes de

VI

l'Eſtat Eccleſiaſtique ; & c'eſt je
m'aſſeure, MONSEIGNEVR,
ce q[illegible] attendez de meilleur
dan[illegible] eſtime de celuy qui
[illegible] comme

Voſtre tres-humble & tres-obeïſſant
ſeruiteur en N. S.

BERNARDIN DE MONTERVL
de la Compagnie de IESVS.

L'HIST.

Digitized by Google

10-4-G-23

L'HISTOIRE DE L'EGLISE NAISSANTE

Compriſe dans l'explication des ACTES DES APOSTRES.

CHAPITRE PREMIER.

L'Aſcenſion de IESVS, & l'election de ſainct Mathias.

LE premier diſcours que vous auez eû de moy, Theophile, a eſté le recit des merueilles que j'ay marquées & cheries particulierement entre toutes celles de noſtre IESVS, qui ont

1. Primum quidem ſermonem feci de omnibus ô Theophile, quæ cœpit Iesvs facere, & docere.

Digitized by Google

l'Eſtat Eccleſiaſtique ; & c'eſt je
m'aſſeure, MONSEIGNEVR,
ce qu[illegible] attendez de meilleur
dan[illegible]eſtime de celuy qui
[illegible] comme

Voſtre tres-humble & tres-obeïſſant
ſeruiteur en N. S.

BERNARDIN DE MONTEREVL
de la Compagnie de IESVS.

L'HIST.

Digitized by Google

10-4-G-23

L'HISTOIRE DE L'EGLISE NAISSANTE

Compriſe dans l'explication des ACTES DES APOSTRES.

CHAPITRE PREMIER.

L'Aſcenſion de IESVS, & l'election de ſainct Mathias.

LE premier diſcours que vous auez eû de moy, Theophile, a eſté le recit des merueilles que j'ay marquées & cheries particulierement entre toutes celles de noſtre IESVS, qui ont

1. Primum quidem ſermonem feci de omnibus ô Theophile, quæ cœpit IESVS facere, & docere.

parû auec éclat dans ſes predications, mais encore plus dans l'action & dans l'exemple, qu'il a touſiours fait marcher deuant la parole. I'en ay conduit le narré depuis les aproches de ſa venuë en terre iuſques à la glorieuſe iournée de ſon retour dans le Ciel d'où il eſtoit venu, en laquelle il donna ſes derniers mandemens à ceux qu'il auoit choiſi pour ſes Apoſtres, par vne élection, où nous ne pouuons douter que le ſainct Eſprit ne preſidaſt pleinement, puis qu'il eſt ſi inſeparablement vni à celuy qui la faiſoit. Auec ces inſtructions il les laiſſa ſes Lieutenans icy bas, & quitant cette demeure des hommes & des beſtes, qui ne meritoit pas de le retenir, leua ſon corps par ſa vertu diuine, & le porta dans ſon plus bel & plus haut apartement, où il ſe fait voir en ſa gloire aux Bienheureux.

II. Vſque in diem qua præcipiens Apoſtolis per Spiritũ ſanctũ quos elegit aſſũptus eſt 3.

III. Quibus & præbuit ſeipſum viuum poſt paſſionem ſuã in multis argumẽtis 4 per dies quadragin-

Iamais officiers ny negocia-

teurs ne furent mieux instruits. Il y auoit quarante jours que ce souuerain Maistre leur tenoit des discours du Royaume de Dieu en diuerses rencontres, ausquelles il leur paroissoit, & se faisoit connoistre par quantité de miracles viuant & tout-puissant apres sa mort ; entrecoupant toutefois ses visites de plus longues absences, afin de les sevrer petit à petit de sa presence corporelle. Là il leur enseignoit l'exercice des charges qu'il leur destinoit dans ce diuin Estat de son Eglise, où ils deuoient administrer ses Sacremens, & gouuerner son peuple; & leur faisoit des leçons qui n'instruisoient pas seulement les oreilles ou la memoire comme les nostres, mais l'esprit & le cœur. Cependant il leur en reseruoit encore d'autres, dont les intelligences deuoient estre plus lumineuses, & dont il leur auoit desia fait quelques ouuertures

ta apparens eis, & loquens de regno Dei.

Digitized by Google

auant ſa mort ; mais ils attendoient là deſſus ſes derniers ordres, qu'il leur voulut donner en cette derniere veüe, où il fit auec eux vn repas d'honneur & de charité, prenant par excez d'amour, & non par beſoin, les viandes qu'ils luy ſeruirent, leſquelles ſe reſoudoient incontinent dans ſon corps glorieux, qui ne viuoit que de celles du Paradis.

IV. Et conuescẽs præcepit eis ab Ieroſolymis ne diſcederent, ſed expectarent promiſſionẽ Patris quam audiſtis, inquit, per os meũ.

Le mets le plus delicieux de ce repas fut l'entretien de IESVS, qui entre autres commandemens leur donna celuy-cy, de ne point partir de la ville de Ieruſalem, où ils eſtoient lors, qu'ils n'en euſſent receu nouueau mandement ; qu'ils n'y perdroient pas leur attente; qu'ils y verroient & ſentiroient bientoſt l'effet de cette noble promeſſe que Dieu ſon Pere, qui les vouloit auſſi pour enfans, leur auoit fait par ſa bouche ; que le bapteſme qu'ils auoient receu

Digitized by Google

de ce ſaint homme Iean, n'auoit qu'vne vertu de preparation, telle qu'a l'eau pure qui diſpoſe les playes à leur appareil: mais que dans peu de jours ils ſeroiét baptiſez par l'infuſion du Saint Eſprit, qui ſanctifieroit leurs ames en les purifiant, & donneroit pour ſecours & pour apuy à toutes leurs vertus vne foy confirmée.

V. Quia Ioánes quidem baptizauit aqua, vos autẽ baptizabimini Spiritu ſancto non poſt multos hos dies 6.

Il eſt à croire que cette chere troupe de IESVS, qui en auoit baptiſé tant d'autres en ſon nom, auoit auſſi deſia receu ſon bapteſme reel, où l'eau naturelle lauant viſiblement le corps des baptiſez, ſert de ſigne aux hommes, & d'inſtrument à la Diuinité, qui la fait paſſer iuſques à l'ame, pour la nettoyer & guerir inuiſiblemẽt. Mais aprés ce bapteſme, qui fait noſtre premier ſacrement, & dont celuy de ſainct Iean eſtoit la figure & l'abord, il leur en ordonnoit vn troiſiéme, duquel il leur

portoit la parole pour lors. C'eſtoit celuy de ſon Eſprit diuin, qui deſcendant du Ciel dans l'eau myſtique d'vne pluie de feu, deuoit brûler leurs ames agreablement, & par vn myſtere raportant à noſtre ſacrement de Confirmation, donner le courage inuincible du Chriſtianiſme à ces premiers Chreſtiens.

VI. Igitur qui conuenerant, interrogabant eum, dicentes: Domine ſi in tempore hoc reſtitues regnum Iſraël?

De verité, ils n'entendoient pas encore la grandeur de ces effets futurs; mais ils auoient dans cette ouuerture qu'il leur en donnoit, & en ce mot de Royaume dont il ſe ſeruoit, vn certain preſentiment de quelque choſe de grand, qui leur faiſoit comme toucher le but de leurs eſperances ſans le bien connoiſtre; & parce que les plus hauts deſſeins du monde n'aboutiſſent qu'à l'Empire de la terre, la propoſition que luy fit leur aſſemblée là deſſus, fut d'vn Royaume terreſtre, qu'ils

Digitized by Google

luy demanderent pour leur nation, en ces termes: Sera-ce donc à ce coup, Seigneur, & en ce temps, que vous rendrez aux Israëlites le Royaume qu'ils ont malheureusement perdu, & qui a iustement changé de main, depuis qu'ils ont méchamment changé de vie ? Pourrez-vous bien apres vostre triomphe laisser encore vostre peuple soubs des maistres estrangers ?

La response de IESVS à cette interrogation fut vn aduis de douceur prudente, qui pardonnoit à ceux qui n'auoient pas encore receu son Saint Esprit, cette pensée rempante, & ce desir trop bas pour vne ame bien Chrestienne. Il leua leurs esprits de terre sans les forcer, & leur enseigna là dessus, auec autant de resolution que d'agréement, les deux points qu'il leur estoit necessaire de sçauoir.

VII. Dixit autem eis: Non est vestrum nosse tempora, vel momenta quæ Pater posuit in sua potestate.

L'vn, que le Royaume d'Israël, qu'il entendoit establir, & ai

deuoit estre le terme de leurs souhaits, de leurs esperances, & de leurs emplois, n'estoit nullement celuy des Iuifs sur les autres peuples, mais celuy de Dieu sur eux, & sur tous les hommes, qu'il appelloit à son Eglise; cet Estat spirituel, à l'establissement duquel on le verroit changer heureusement ses promesses de grace en des effets presens, & regner plus absolument & plus vniuersellement que iamais, tant sur les esprits par la foy, que sur les cœurs par amour, iusques à ce qu'à la fin des temps, le peuple Iuif & le Chrestien se verroient reünis soubs vn mesme Royaume de ce grand Dieu pleinement obeï.

L'autre, que ces coups d'estat du Royaume de la grace, auoiét leurs temps, leurs saisons, & leurs momens d'occasion, encore plus secrets que ceux des Royaumes de la terre, ou que le point des productions de la na-

ture ; qu'il ne leur apartenoit pas de les ſçauoir, ny dans leur origine, qui en deuoit faire le commencement, ny dans leur fin, qui en deuoit vn iour faire l'acompliſſement, ſur le declin du monde ; que ſon Pere celeſte en auoit ſerré la clef à toutes ſes pures creatures, & s'en eſtoit reſerué l'intelligence auſſi bien que le pouuoir & l'adreſſe d'en manier les reſſorts ; que s'il les prenoit pour ſes miniſtres d'eſtat, ce n'eſtoit pas en qualité de conſeillers ou de conducteurs de ſes deſſeins, mais de ſeruiteurs ſeulement, & d'executeurs plus humbles que ſçauans de ſes ſaintes volontez ; qu'il leur deuoit ſuffire pour le preſent, qu'ils ſeruoient vn Prince, qui n'ayant pas moins de bonté que de grãdeur, ne manqueroit pas de leur donner dans leurs charges les moyens & les forces de les porter & gerer dignement ; & que comme il ſçauoit que la nature

n'auoit pas le fonds de vertu neceſſaire pour cela, il leur preparoit celle du Sainct Eſprit, qu'il feroit venir du Ciel ſur eux; qu'à ſa deſcente il armeroit leurs ames de ſa valeur, & ouuriroit leurs entendemens & leurs volontez, pour receuoir ſes plus viues influences. Ce ſera lors, diſoit-il, que vous ſentirez ſucceder à vos apprehenſions vne ſainte liberté, & que rompans courageuſement voſtre ſilence craintif, vous me précherez dans Ieruſalem, au milieu de mes plus puiſſans ennemis, dans tout le païs des Iuifs qui m'a eſté ſi contraire, & dans l'infidele Samarie; que ſi cela vous ſemble beaucoup, ſçachez que ce coin de terre ne bornera pas voſtre zele; vous irez plus loing auec le temps, & comme les plus fideles teſmoins de mes actions & de mes myſteres, vous porterez mon nom juſques au bout du monde, où ſi vous laiſ-

VIII. Sed accipietis virtutem ſu peruenientis Spiritus ſancti in vos: & eritis mihi teſtes in Ieruſalē, & in omni Iudæa & Samaria, & vſque ad vltimum terræ.

Digitized by Google

ſez quelques païs habitez ſans y planter mon Euangile, vos ſucceſſeurs ne manqueront pas de les cultiuer.

Ce furét les dernieres paroles de cette vie qu'il paſſa ſur la terre, apres leſquelles il leur fut enleué par vne nuée qui luy ſeruoit de voile, & de marchepied mobile & ſuiuant. Ils le voyoiét monter dans ce corps d'air, aſſez tranſparent pour ne leur point oſter la veüe du ſien, & toutefois aſſez groſſier pour adoucir & moderer à la foibleſſe de leurs yeux l'éclat de la lumiere dont il paroiſſoit reueſtu, juſques à ce que dans l'éloignement elle l'eclipſa par ſon interpoſition, & leur couurit la beauté glorieuſe de leur IESVS, qui juſques à ce point auoit voulu donner à leurs ſens meſmes ce contentement d'eſtre heureux ſpectateurs de ſon Aſcenſion; car il s'éloignoit d'eux tout à loiſir, & faiſoit à deſſein ce chemin

IX. Et cùm hæc dixiſſet, videntibus illis eleuatus eſt: & nubes ſuſcepit eum ab oculis eorum.

du Ciel auſſi doucement qu'vn homme qui va ſon pas, afin de leur repaiſtre la veüe du corps & de l'ame du plus rauiſſant objet qu'elle puiſſe auoir entre les choſes creées.

X. Cũque intuerentur in cælũ euntem illum, ecce duo viri aſtiterunt iuxta illos in veſtibus albis.

En cette abſence il ne laiſſa pas de demeurer preſent à leur eſprit, parce qu'il emportoit leur cœur auec ſoy; les yeux ſe portoient encore où eſtoit l'affection, & ne le pouuans plus contempler luy-meſme, ſuiuoient de veüe la nuée dans laquelle il montoit comme dans ſon char de triomphe. Ils fuſſent demeurez plus long temps dans ce doux tranſport, ſi deux Anges n'euſſent promptement paru parmi eux en forme d'hommes, pour les tirer de là. Ils eſtoient reueſtus de robes blanches; & comme ils venoient pour adoucir leurs regrets auſſi bien par leurs paroles que par leur preſence, ils leur donnerent cet aduis de conſolation celeſte:

Digitized by Google

Pauures Galileans, pourquoy arreſtez-vous icy tout épardus, les yeux fichez au Ciel ? Il eſt vray que IESVS, voſtre cher maiſtre & voſtre tout, qui vous a fait l'honneur de viure auec vous, en eſt parti pour ce haut lieu de gloire où il s'eſt maintenant tranſporté : mais il ne vous a quité que pour vous reuoir, & chacun de vous en particulier au temps d'vne heureuſe mort, & tous enſemble en ce dernier iour du monde auquel il deſcendra du Ciel en ce meſme corps glorieux, auec vne pompe ſemblable à celle de ſon Aſcenſion que vous venez de voir, où s'il employe la rigueur de ſa Majeſté contre les méchans, il n'aura que de la douceur pour les ſiens.

XI. Qui & dixerũt: Viri Galilæi, quid ſtatis aſpicientes in cælum? Hic IESVS qui aſſumptus eſt à vobis in cælum, ſic veniet ita quemadmodũ vidiſtis eum eũtem in cælum.

Cet aduis ſe donnoit au lieu meſme du triomphe de IESVS, ſur la croupe de la montagne des Oliues, éloignée de Ieruſalem enuiron mille pas, qui eſtoit le chemin que les Iuifs croyoient

XII. Tunc reuerſi ſunt Ieroſolymam à monte qui vocatur Oliueti, qui eſt iuxta Ieruſalé, Sabi-

bati habens iter 14.

pouuoit faire en vn iour de Sabat, ſans troubler le ſaint repos de cette feſte, parce qu'ils ſe tenoient à la tradition ſcrupuleuſe inuentée par leurs Rabins, qui auoit borné leur promenade en ces iours de deuotion à cette diſtance, ſoubs pretexte que la loy leur defendoit pour lors les tracas d'affaires, qui ſont autant de diuerſions de la pieté. Le Sauueur n'auoit pas voulu mener ſes Diſciples plus loing, deſorte que leur retour à la ville en fut plus prompt, & leur retraite plus aiſée au lieu qu'auoient pris pour leur demeure en cette ville, depuis ſa Reſurrection, les premiers de leur troupe : Sainct Pierre, S. Iean, & S. Iaques ſon frere, S. André, S. Philippes, S. Thomas, S. Barthelemi, ſaint Mathieu, l'autre S. Iaques fils d'Alphée, Sainct Simon, qui pouuoit auſſi par merite porter le ſurnom de zelé, que ſa naiſſance en la ville de Cana, qui ſi-

XIII. Et cũ introiſſent in cœnaculum 15.

XIV. Aſcẽderunt vbi manebant Petrus & Ioannes, Iacobus & Andreas, Iacobus Alphæi & Simon Zelotes, & Iudas, Philippus & Thomas, Bartholomæus, & Matthæus, Iacobi : hi erant perſeuerantes vnanimiter in oratione cum mulieribus & Maria matre IESV, & fratribus eius.

gnifie zele, luy auoit donné, & S. Iude frere du S. hõme Iaques que nous auõs nõmé le dernier. C'eſtoit vn logis ſanctifié par les prieres feruentes & continuelles qu'ils y faiſoient tous d'vn meſme eſprit de ſainčteté en la compagnie de Marie Mere de leur cher Maiſtre, ſuiuies de ſes autres parens qu'ils appelloient ſes freres en langue du temps & du païs, qui s'eſtoient en fin heureuſement rendus à ſes ſainctes veritez, & au pouuoir de ſa vertu, & des autres Dames qui ſuiuoient cette Royne du ciel & de la terre en ſes deuotions.

Le lieu le plus ſaint de cette maiſon eſtoit la ſalle, qui fut la premiere Egliſe des Chreſtiens. Ils y monterent à leur retour, parce qu'ils y tenoient leurs aſſemblées, entre leſquelles vne des plus remarquables fut celle, où en ces meſmes iours de retraite, & dans ce nouueau Conſeil de l'Egliſe naiſſante, animé

par auance du Saint Esprit, qu'il n'auoit pas encore receu visiblement, il fut traité de remplir la place du malheureux Iudas, vacante en leur sacré college. Saint Pierre se leua au milieu des Disciples qui se trouuerent là, pour leur en faire la proposition. Ils estoient prés de six vingts, & s'appelloient desia freres, parce qu'ils se sentoient fraternellement vnis par les liens les plus estroits, les plus saincts, & les plus inuiolables d'intelligence & d'affection.

XV. In diebus illis exurgés Petrus in medio fratrũ 16, dixit, (erat autem turba 17 hominũ 18 simul, ferè centum viginti.)

Mes freres, leur dit ce Chef de la troupe, voicy le temps auquel doit estre effectué, selon sa necessité infaillible, cet oracle de l'Escriture que le S. Esprit a prononcé prophetiquement par la bouche de Dauid, lors qu'il parle du traitre Iudas qui a trahy son ame en trahissant IESVS, son maistre & le nostre, & a serui de guide à ceux qui ont saisi ce Saint des Saints comme crimi-

XVI. Viri fratres, oportet impleri scripturam 19, quam prædixit Spiritus sanctus per os Dauid de Iuda, qui fuit dux eorum qui cõprehenderunt IESVM.

XVII. Qui 20 connu-

nel. Vous sçauez qu'il estoit de nostre corps, heureusement appellé à l'Apostolat comme nous, qu'il a neantmoins malheureusement fini, qu'il a esté sacrilege dans cette sainte charge, qu'il a filé luy mesme son cordeau, qu'il s'est pendu de desespoir, & que tombant par terre il a creué par le milieu du corps, rendu tous ses intestins, & vomi son ame damnée, quitant par cette mort funeste le morceau de terre qu'on luy destinoit pour recompense de son crime, lors qu'il eut rendu l'argent qu'il auoit touché pour cela. Et la chose a esté si vniuersellement connuë dans Ierusalem, que cette terre en porte aujourd'huy le nom infame d'Haceldema, c'est à dire, champ de meurtre & de sang. En effet, c'est ce champ que l'Escriture au liure des Pseaumes appelle la demeure & l'heritage reserué aux meschans, & empesté de leur haleine; ce champ

meratus erat in nobis, & sortitus est sortem ministerij 21 huius.

XVIII. Et hic quidem possedit agrũ de mercede iniquitatis, & suspensus 22 crepuit medius, & diffusa sunt omnia viscera eius.

XIX. Et notum factum est omnibus habitãtibus Ierusalem, ita vt appellaretur ager ille lingua eorum, Haceldema

XX. Hoc est ager sãguinis: Scriptũ est enim

in libro Psalmorũ, Fiat commoratio eorum deserta, & non sit qui habitet in ea. Et episcopatum eius accipiat alter.

desert & maudit en sorte qu'il ne puisse trouuer ny maistre ny habitant, que personne ne le vueille ny cultiuer ny bastir, & que celuy qui en deuoit estre possesseur, excommunié de Dieu & des hommes, perde son Episcopat : aussi a-t-il laissé sa charge vacante, à laquelle il faut promptement pouruoir d'vn autre aussi saint qu'il a esté detestable, puis que Dieu veut remplir le premier nombre de ses premiers Apostres, & establir douze premiers Princes en son Eglise, comme dans les douze tribus d'Israël qui en ont esté la figure.

XXI. Oportet ergò ex his viris qui nobiscũ sũt congregati, in omni tẽpore quo intrauit & exiuit inter nos Dominus IESVS,

Pour executer ce dessein de Dieu, qui doit aussi estre le nostre, il est besoin de proceder maintenant à l'élection d'vne personne qui puisse par vn tesmoignage saintement fidele prescher irreprochablemẽt auec nous la resurrection de IESVS qui demeure mort dans l'esprit des mécreans, & qui ait esté de

Digitized by Google

ſa compagnie & de ſa ſuite, comme nous, tout le temps que nous auons heureuſement ioüi de ſa preſence ſenſible, & que nous auons veu ce Soleil de la terre aller & venir parmy nous, depuis ce triõphe de ſon humilité, où il ſe mit au deſſoubs de sõ ſeruiteur S. Iean, & voulut eſtre baptiſé de luy, juſques à celuy de ſa gloire au iour de ſon Aſcenſion.

XXII. Incipiens à baptiſmate Ioannis vſque in diem qua aſſumptus eſt à nobis, teſtem reſurrectionis eius nobiſcum fieri vnum ex illis.

Ce ne fut pas ſans priere qu'ils õpinerent ſur cette propoſition, & que les voix recueillies ils s'arreſterent à deux perſonnes de merite qu'ils mirent en place, dont l'vn & l'autre fut également iugé capable de cette charge, à ce ſainct homme Ioſeph, ſurnommé Barſabas, qu'ils appelloient le Iuſte par eſtime de ſa vertu, & à S. Mathias. Mais comme il n'en falloit qu'vn, lors qu'il fut queſtion de reconnoiſtre celuy des deux que Dieu vouloit, ils redoublerent la ferueur de leur oraiſon : Seigneur,

XXIII. Et ſtatuerunt duos, Ioſeph, qui vocabatur Barſabas, qui cognominatus eſt iuſtus, & Matthiam;

XXIV. Et orantes dixerunt: Tu domine, qui corda 25 nosti omniū ostende quē elegeris 26 ex his duobus vnum.

disoient-ils, à qui tous les cœurs sont ouuerts, vous qui connoissez parfaitement le fonds & l'estat, le fort & le foible des ames, qui nous est caché, monstrez nous lequel des deux il vous plaist choisir selon le dessein immuable que vous auez de toute eternité, pour succeder à la place du miserable Iudas, qui est allé prendre celle qui luy est deüe parmy les damnez, & entrer dans l'employ de l'Apostolat que deuoit auoir ce déloyal, qu'il a perdu en vendant l'innocence de son Maistre, & se monstrant preuaricateur en la meilleure cause qui fut iamais. La priere fut agreable à Dieu, & le sort qu'ils pratiquerent en suite, saintement consulté, comme l'interprete & le signe de la volonté diuine. Ils presenterent à l'vn & l'autre la boüete où ils auoient ieté les marques qui deuoient decider l'afaire; & lors que S. Mathias tira, Dieu

XXV. Accipere locum ministerij huius & Apostolatus de quo preuaricatus 27 est Iudas vt abiret in locū suum.

XXVI. Et dederūt 28 sortes eis, & cecidit sors super Mathiam, &

voulut que le ſort tomba ſur luy, & qu'il fiſt le douzieſme de cette ſaincte compagnie des Apoſtres. annumeratus 29 eſt cũ vndecim Apoſtolis.

1 *Adjectiuè, Gr. & Syr.* 2 *Dixi aliqua de omnibus. S. Chryſoſt. hom. 1. in Acta, & alii.* 3 *Quo ſublatus eſt poſtquam mandata dediſſet Apoſtolis illis, quos elegit per Spiritum ſanctum. Syr.* 4 *Signis quamplurimis. Syr.* 5 *Syr. ad illam.* 6 *Iam enim baptiſatos Chriſti baptiſmo ſentiunt S. Aug. tr. 15. in Ioan. & epiſt. 108. S. Greg. l. 9. epiſt. 31. & alii.* 7 *Temporale. S. Chryſoſtom. hic. hom. 2. in Acta.* 8 *In datiuo. Gr. & Syr.* 9 *Tempus, vel tempora illa. Syr.* 10 *Sed cùm venerit ſuper vos Spiritus ille ſanctitatis, recipietis virtutem, &c. Syr.* 11 *Syr. operuit.* 12 *Cum corpore, cum nube. S. Chryſ. hic.* 13 *Poſteæ. Syr.* 14 *Domus oliuarum, quæ eſt iuxta crepidinem Ieruſalem, & diſtat ab ea circiter ſeptem ſtadiis. Syr. Octo verò ſtadia milliare faciunt, id eſt, 1000. paſſus, quos renocat S. Hieron. ad 2000. pedes, epiſt. ad Algaſiam 151. q. 10. Quia iuſſum eſt, inquit, vt diebus ſabbathorum ſedeat vnuſquiſque in domo ſua, & non egrediatur, neque ambulet, &c. Magiſtri tradiderunt nobis vt bis mille pedes ambulemus in ſabbatho, &c. quam vocat poſtea doctrinam hominum.* 15 *Illud in quo degebant.* 16 *Diſcipulorum. Gr. & Syr.* 17 *illic ad. Syr.* 18 *nominum. Gr.* 19 *illam add. Gr & Syr.* 20 *in miniſterio. Syr.* 22 *Et pronus factus. Gr. & cecidit ſuper faciem ſuam ſuper terram, & diuiſus eſt à medietate ſui, & effuſa, &c. Syr.* 23 *miniſterium. Syr.* 24 *qui circuiuit. Syr.* 25 *quod eſt in cordibus. Syr.* 26 *elegit. Syr.* 27 *à quo ſe ſeparauit. Syr.* 28 *coniecerunt. Syr.* 29 *calculis comprobatus. Gr.*

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

CHAPITRE II.

La descente du Sainct Esprit, & ses premiers effets.

L'Eglise toutefois n'estoit encore que dans son berceau, & ne parut en public qu'au bout de ces cinquante iours celebres parmy les Iuifs, dont le premier estoit le lendemain de leur Pasque, & le cinquantiesme la feste de la Pentecoste. Ce fut au terme de l'accompliſſement de cette cinquantaine, & au iour meſme de cette feſte, que le Saint Esprit qui vouloit faire ſes largeſſes apres celles du Fils, vint en terre ſans quiter le Ciel, & deſcendit ſur les hommes par vne riche & amoureuſe profuſion de ſes graces & de ſoy-meſme.

I. Et cùm complerentur dies Pentecoſtes 2, erãt omnes pariter in eodem loco.

Ils eſtoient tous en cette demeure qu'ils auoient choiſie,

mais plus vnis de cœur que de logement, & s'eſtoient rendus en cette ſalle ſanctifiée par leurs aſſemblées & deuotions, lors qu'ils y furent ſurpris d'vn ſouffle qui s'éleua tout à coup dedans l'air, mais qui deſcendoit de plus haut. Ils l'oüirent, & le ſentirent venir comme vn vent impetueux qui remplit tout ce lieu ſainct. Mais en ſuite ils virent exterieurement, & gouſterent dans l'interieur d'autres bien plus hautes merueilles.

II. Et factus eſt repentè de cælo ſonus tãquam aduenientis ſpiritus vehemẽtis, & repleuit domũ vbi erãt ſedentes.

De cette nuée venteuſe ils apperceurent ſortir vne ondée de feu, dont les ondes flambantes filans ſeparément comme autant de rayons, venoient ſe poſer ſur leurs teſtes en forme de langues, en ſorte neantmoins qu'elles demeurerent ſuſpenduës ſur chacun d'eux.

III. Et apparuerũt illis diſpertitæ linguæ tãquã ignis, ſeditque ſupra ſinguloſ eorum.

C'eſtoient les marques & les ſymboles myſterieux de la communication interieure du Saint Eſprit, qui ſe donna luy-meſme

IV. Et repleti ſunt omnes Spiritu ſancto

runt loqui varijs linguis pro vt Spiritus ſanctus dabat eloqui illis.

à eux tous en meſme temps, & remplit leur ame pleinement. Par cette diuine infuſion leur cœur parla auſſi toſt ſon langage d'amour feruent, & leur langue toute ſorte de langues, ſelon que les leur ſuggeroit cet Eſprit de Dieu, qui les gouuernoit abſolument par ce doux empire d'amour.

V. Erant autem in Ieruſalem habitantes Iudæi, viri religioſi ex omni natione quæ ſub cælo eſt.

Car il les fit dés l'heure meſme grands Predicateurs, & leur donnant le courage de ſortir & de parler en public, voulut qu'ils déployaſſent dans cette grande ville à toute ſorte de perſonnes de diuerſes nations qu'ils rencontroient par les rües & les places publiques, ce don des langues qu'ils venoient de receuoir. Ils furent oüis de tous ces Iuifs pelerins, que la deuotion de la Pentecoſte auoit amené dans Ieruſalem de tous les quartiers du monde où ils ſe ſtoiét diſperſez, pour y paſſer ces iours de feſte. Tantoſt ils les préchoient

choient en toutes leurs langues, parce qu'il n'y auoit plus de langue viuante qui leur fuſt eſtrangere, & tantoſt par vn ſurcroiſt de miracle, quoy qu'ils ne parlaſſent qu'vne langue ſeulement, ils eſtoient entendus de pluſieurs nations comme s'ils euſſent parlé la langue de chacune en particulier.

VI. Facta autem hac voce 6 conuenit multitudo, & mente confuſa eſt quoniam audiebat vnuſquiſque lingua ſua illos loquentes 7.

Il eſt à croire que ce vent que le S. Eſprit feit bruire à ſon arriuée, fut oüi, & la lueur de ſon feu aperceüe, meſme de dehors, d'où quelques perſonnes acoururent: mais ce fut particulierement à la ſortie des Apoſtres, qui fut fort prompte, que ces voix qui ſortoient d'vne ſeule bouche, & formoient neantmoins tant de paroles interieures toutes diuerſes dans l'eſprit des auditeurs, & cette varieté de langues qu'ils parloient auec tant de facilité, aſſembla le peuple autour d'eux & le rauit; tous ces eſtrangers admiroient dans

VII. Stupebant autem omnes & mirabãtur, dicentes: Nõne, ecce, omnes qui loquuntur Galilæi sũt?

VIII. Et quomodo nos audiuimus vnusquisque linguam nostram in qua nati sumus?

IX. Parthi, & Medi, & Elamitæ 8, & qui habitant Mesopotamiam, Iudæam, & Cappadociam, Pontum & Asiam,

Phrygiam & Pamphyliam.

X. Egyptũ & partes Libyæ quæ est circa Cyrenem, & aduenæ Romani. 9.

XI. Iudæi quoque &

leur étonnement comme leur langue couloit si sçauante de la bouche de ces pauures ignorans, tous Iuifs de naissance & de demeure. Comment, disoiét-ils, ne sont-ils pas tous Galileans? D'où vient donc que chacun de nous les entend parler sa langue maternelle? Nous voicy de verité tous Iuifs d'origine ou de creance, mais de tant de pays diuers, les vns de celuy des Parthes, les autres de Medie, les autres de la Perse, que nous appellons le quartier des Elamites; les autres de Mesopotamie, de la Iudée, de la Capadoce, du Pont, de l'Asie mineure, Phrygie, Pamphylie, Egypte, & de la Lybie Cyrenaïque qui luy est frontiere. Il y en a mesmes parmy nous qui sont venus de Rome, il y a des insulaires de Crete & des Arabes; & tous tant que nous sommes, soit de Iuifs naturels qui auons de pere en fils la vraye Religion de nos peres,

soit de Gētils entrez dans le Iudaïsme, & proselytes seulement, nous les auons oüi chacun en nostre langue faisans merueilles dans les discours qu'ils nous tiennent des grands coups de Dieu, qui jusques icy nous estoient inconnus. L'admiration estoit si forte, qu'elle mettoit presque leur esprit en interdiction; ils ne sçauoient où ils en estoiēt, & ne faisoient que se regarder les vns les autres pour s'entredire, que signifie tout cecy? D'autres au contraire qui n'auoient que l'esprit du monde, ou de la rage contre IESVS & les siens, se gaussoient d'eux, & disoient qu'ils estoient pleins de vin.

Proselyti, Cretes & Arabes: audiuimus eos loquentes, nostris linguis, magnalia 10 Dei.

XII. Stupebant autem omnes & mirabantur adinuicem dicentes, quidnam vult hoc esse?

XIII. Alij 11. autem irridētes dicebāt, quia musto 12 pleni sunt isti.

Contre cette calomnie Saint Pierre tint ferme pour la bonne cause auec ses onze compagnons en l'Apostolat, & parlant à cette assemblée d'vne voix haute, fortifiée par son zele, demandoit audience pour l'inno-

XIV. Stans autem Petrus cū vndecim, leuauit vocē suam, & locutus est eis: Viri Iudæi, & qui habitatis

Digitized by Google

VII. Stupebant autem omnes & mirabãtur, dicentes: Nõne, ecce omnes qui loquuntur Galilæi sũt?

leur étonnement comme leur langue couloit si ſçauante de la bouche de ces pauures ignorans, tous Iuifs de naiſſance & de demeure. Comment, diſoiét-ils, ne ſont-ils pas tous Galileans? D'où vient donc que chacun de nous les entend parler ſa

VIII. Et quomodo nos audiuimus vnuſquiſque linguam noſtram inqua nati ſumus?

langue maternelle? Nous voicy de verité tous Iuifs d'origine ou de creance, mais de tant de pays

IX. Parthi, & Medi, & Elamitæ &, & qui habitant Meſopotamiam, Iudæam, & Cappadociam, Pontum & Aſiam, Phrygiam & Pamphyliam.

diuers, les vns de celuy des Parthes, les autres de Medie, les autres de la Perſe, que nous appellons le quartier des Elamites; les autres de Meſopotamie, de la Iudée, de la Capadoce, du Pont, de l'Aſie mineure, Phrygie, Pamphylie, Egypte, & de

X. Egyptũ & partes Libyæ quæ eſt circa Cyrenem, & aduenæ Romani.

la Lybie Cyrenaïque qui luy eſt frontiere. Il y en a meſmes parmy nous qui ſont venus de Rome, il y a des inſulaires de Crete & des Arabes; & tous tant que nous ſommes, ſoit de Iuifs naturels qui auons de pere en fils

XI. Iudæi quoque &

la vraye Religion de nos peres,

soit de Gētils entrez dans le Iudaïsme, & proselytes seulement, nous les auons oüi chacun en nostre langue faisans merueilles dans les discours qu'ils nous tiennent des grands coups de Dieu, qui jusques icy nous estoient inconnus. L'admiration estoit si forte, qu'elle mettoit presque leur esprit en interdiction; ils ne sçauoient où ils en estoiēt, & ne faisoient que se regarder les vns les autres pour s'entredire, que signifie tout cecy? D'autres au contraire qui n'auoient que l'esprit du monde, ou de la rage contre IESVS & les siens, se gaussoient d'eux, & disoient qu'ils estoient pleins de vin.

Proselyti, Cretes & Arabes: audiuimus eos loquentes, nostris linguis, magnalia 10 Dei. XII. Stupebant autem omnes & mirabantur adinuicem dicentes, quidnam vult hoc esse? XIII. Alij 11. autem irridētes dicebāt, quia musto 12 pleni sunt isti.

Contre cette calomnie Saint Pierre tint ferme pour la bonne cause auec ses onze compagnons en l'Apostolat, & parlant à cette assemblée d'vne voix haute, fortifiée par son zele, demandoit audience pour l'inno-

XIV. Stans autem Petrus cū vndecim, leuauit vocē suam, & locutus est eis: Viri Iudæi, & qui habitatis

Digitized by Google

Ierusalem vniuersi, hoc vobis notum sit, & auribus percipite verba mea.

cence & pour la verité. Ie vous la demande, disoit-il, à vous particulierement qui tenez à honneur d'estre Iuifs de race, & à tous vous autres aussi qui l'estes de Religion, & qui vous trouuez maintenant dans Ierusalem, afin que vous soyez instruits sur ces merueilles que vous voyez & entendez, qui tiennent vos esprits en haleine & dans l'étonnement.

XV. Non enim, sicut vos æstimatis, hi ebrij sunt, cùm sit hora diei tertia 13.

Ce n'est nullement ce que vous pensez : Non ce n'est point l'yureſſe qui fait parler ceux que vous venez d'oüir. Vous sçauez que l'heure du repas, qu'il ne nous est pas permis de preuenir aux iours de feſte, n'est pas encore venuë : Nous ne le prenons que six heures aprés le Soleil leué, & n'y en a maintenant que trois encore d'écoulées. Sçachez donc que c'est l'effet de la prophetie de Ioël qui porte ces mots :

XVI. Sed hoc est quod dictũ est per Prophetã Ioël.

XVII. Et erit in no-

Le temps de grace viendra, dit

le Seigneur, auquel j'épancheray mon esprit, & le verseray sur tous les hommes, où vos enfans mesmes, garsons & filles, prophetiseront tantost par des paroles, tantost par des actions, soit mysterieuses, soit significatiues de l'auenir, dont les secrets ressorts seront conduits de la main de Dieu; où les visions de vos jeunes gẽs dans leurs veilles mesmes seront autant d'irradiations du Ciel, par le moyen desquelles leur sens interieur détaché des exterieurs verra dans vn saint transport de belles & certaines images du futur, ou des autres choses que les hommes ignorent; où en fin les songes de vos vieillards, aussi heureux & certains que consolatifs, seront quelquefois des occupatiõs d'esprit adorables, pendant lesquelles l'ame, sans estre atachée à aucune image, escoutera purement dans vn repos diuin la voix de son Dieu qui luy parle, & ap-

uiſſimis diebus 14. (dicit Dominus) effundam de ſpiritu meo ſuper omnem carnẽ & prophetabunt filij veſtri & filiæ veſtræ, & iuuenes veſtri viſiones videbunt, & ſeniores veſtri ſomnia ſomniabunt 15.

prendra de luy ſes deſſeins ou ſes myſteres.

XVIII. Et quidem ſuper ſeruos meos, & ſuper ancillas, in dieb. illis effundam de ſpiritu meo, & prophetabunt.

Voila les diuers dons de prophetie, & les degrez, inégaux de verité, mais tous ſublimes, dont je feray mes preſens à mes ſeruiteurs & ſeruantes en ces jours de mes largeſſes, auſquels ie répandray ſur eux l'abondance de mon eſprit, non pas pour peu de temps, mais juſques à ce grãd jour plein de terreur & de majeſté, qui terminant le monde éclairera les pechez des méchans & les merites des bons, & ſera

XIX. Et dabo 17 prodigia in cælo ſurſũ, & ſigna in terra deorſũ, ſanguinem 18, & ignem, & vaporem fumi.

precedé de prodiges & de ſignes afreux dans le Ciel & ſur la terre, de plüie de ſang, de feux courans par l'air & de vapeurs fumantes, marques auant-courieres & de la venuë du S. Eſprit aux iours de faueur, & de la colere de Dieu en ſes iours de rigueur, dont les autres teſmoins encore plus horribles ſeront ces tenebres malignes, auſquelles ſe changera la lumiere du Soleil,

XX. Sol cõuertetur in tenebras, & luna in ſanguiné, antequam ve-

comme celle de la Lune en couleur de sang. Mais il sera facile à tous les hommes d'en eschaper s'ils veulent, il n'y aura qu'à reconnoistre de cœur son Dieu, & à inuoquer son nom pour se sauuer.

niat dies Domini magnus & manifestus 19. XXI. Et erit, omnis quicunque inuocauerit nomẽ Domini, saluus erit.

C'est cét esprit diuin que IESVS a promis aux siens, qui fait trouuer à nostre ignorance dans les escrits de ses Prophetes, ces preuues indubitables de nostre predication, & ces paroles d'amour & de crainte pour vous & pour nous; & puis que cette loy de grace est celle apres laquelle il n'en faut plus attẽdre d'autre, ne laissés point passer sans attention de cœur ce que le mesme Esprit de saincteté me fait aujourd'huy dire, sans acceptiõ de personnes, à vous tous que j'honore comme Israëlites, ou de naissãce, ou de foy. Vous auiez icy parmy vous ce grand IESVS, cet homme plus qu'homme, & plus qu'Ange, à qui Dieu mesme a

XXII. Viri Israëlite, verba hæc, Iesum Nazarenum, virum approbatum à

Deo, in vobis, virtutibus & prodigiis & signis, quæ fecit Deus per illum in medio vestri, sicut vos scitis.

donné son approbation euidente deuant vos yeux par mille miracles diuers, par des prodiges qui ont espouuanté toute la nature, & par autant de marques infaillibles qui vous monstroiét clairement ce qu'il estoit. Dieu a voulu faire tout cela au milieu de vous, afin de vous le faire connoistre, vous le sçauez assez.

XXIII. Hûc definito consilio & præscientia traditũ 20, per manus iniquorũ affligentes 21, interemistis.

Et cependant vous l'auez tué par les cruelles mains de ces méchans, à l'injustice desquels vous l'auez abandonné, ou liuré plustost; & parce qu'il vous estoit venu donner la vie, vous l'auez fait mourir en croix.

Ie sçay que le conseil en estoit pris dans le Ciel auant que le complot en fût fait entre les hõmes: mais ce dessein de Dieu, dont les pures volontez sont les conseils, sans aucun besoin de deliberation, arrestant la mort de IESVS sur la prescience qu'il en a, n'a ny arresté, ny voulu vostre peché, il a veu seulemẽt que

Digitized by Google

la malice de voſtre volonté, abuſant de ſa liberté, commettroit ce crime, dont elle eſt la mere & la cauſe vnique; & s'il l'a laiſſé faire, c'eſt pour tirer de ce mal, qui vient de vous ſeuls, vn plus grand bien, & de voſtre peché voſtre conuerſion plus ſainte & plus inſigne, ſi vous le voulez.

Vous n'auriez pas ſubjet d'eſperer ce changemẽt & cette grace, ſi ce Sauueur que vous auez tué eſtoit encore mort, & n'auoit plus ny vie, ny pouuoir, ny bonté pour vous. Mais Dieu l'a reſuſcité, il vit pour iamais malgré la mort, & ne peut plus ſentir les douleurs d'vne vie mortelle. Comme il a eſté ſeul impeccable, ny la mort qui eſt le tribut du peché ne pouuoit entreprendre ſur ſon corps, auquel eſtoit deüe la gloire & l'immortalité; ny le tombeau le retenir, ny aucun de ces lieux ſoubſterrains, que nous appellons du

XXIV. Quẽ Deus ſuſcitauit ſolutis doloribus inferni 22, iuxta quod impoſſibile erat teneri illum ab eo

nom d'enfer, eſtre le ſejour de ſa ſainte humanité. Il eſt mort parce qu'il l'a voulu, mais en mourant il a ſurmonté la mort, il a rompu ſes liens & ſes ſuites facheuſes qui conduiſoient les autres ames les plus ſaintes dans les lymbes, au ſein de la terre, & a vuidé ces cachots de ces belles ames priſonnieres, qui triõphent maintenant auec luy dans vne eternité de vie & de bonheur.

XXV. Dauid enim dicit in eũ, Prouidebã 23 Dominũ in cõſpectu meo ſemper: quoniã à dextris eſt mihi ne cõmouear.

C'eſt ce que Dauid a propheti-ſé lors que jetant la veüe ſur luy, il le fait parler en ces termes: I'ay touſiours veu le Seigneur deuãt mes yeux, & comme mon eſprit ne le quite iamais de veüe, auſſi me fait-il l'honneur d'eſtre touſiours à ma droite cõme mon arme de defenſe, afin que ie ne branle point. C'eſt là toute la joye de mon cœur, & la ſource de celle que mes paroles font éclater, & qui acompagnera touſiours ma gloire. Mais il faut

XXVI. Propter hoc lætatũ eſt cor meum, & exultauit lingua 24, mea, inuper & caro

que mon corps aussi s'en ressente, & que puis qu'il doit mourir, la mort ne luy soit que le repos d'vn sommeil fort leger, qui attend aussi tost son réueil & sa vie. mea requiescet in spe.

Ie l'espere d'autant plus certainement, que ie sçay que vous auez arresté de ne point laisser mõ ame en cette demeure soubsterraine où les autres sont detenües, & ne permettre point que son corps épreuue la corruptiõ, puisqu'elle a tousiours esté toute sainte & sans peché, & qu'elle a composé auec luy cet homme qui est tout vostre, & le Saint des Saints; aussi luy auez vous monstré ce chemin de vie & de contentement, qui n'est autre que sa resurrection, qui luy donne entrée en vostre Paradis, où vostre veüe doit sans mélange de douleur mettre le comble à mes plaisirs, & à ceux des miens, lors qu'ils verront auec moy vostre essence, qui est le visage rauis- XXVII. Quoniam non derelinques animam in inferno, nec dabis sanctum tuum videre corruptionem.

XXVIII. Notas mihi fecisti vias vitæ: replebis me iucũditate cũ facie tua 25.

sant que vous leur monstrez, & qu'ils regardent tousiours sans iamais s'en lasser; plus ils voyent cet objet, plus ils le desirẽt voir, parce qu'il rassasie sãs dégouſt, & se fait desirer sans empressemẽt.

XXXIX. Viri fratres, liceat audenter dicere ad vos de Patriarcha 26 Dauid, quoniam defunctus est, & sepulchrum eius est apud nos vsque in hodiernũ diẽ.

Aprés vous auoir fait parler ce grand Prince & Patriarche Dauid, chef de la plus noble maiſon qui ſoit en noſtre natiõ, permettez moy, mes freres, de vous parler librement cõme de moy-meſme, & de vous expliquer ſes ſentimens. Vous ſçauez que pour luy il eſt mort, qu'il a eſté mis dans ce ſepulcre celebre qu'on luy a baſti, que nous auõs encore aujourd'huy parmy nous.

XXX. Propheta igitur cùm esset, & sciret quia iure iurando iurasset illi Deus, De fructu lumbi eius sedere super sedem eius.

Mais comme il eſtoit Prophete, & ſçauoit que Dieu traitant en hõme auec luy, auoit bien voulu jurer ce que ſa parole diuine n'aſſeuroit que trop ſuffisãment, que de ſa race naiſtroit celuy qui releueroit ſon Royaume, & poſeroit ſur ſon ſiege Royal deſia ruiné vne puiſſance plus Royale

que la ſienne, ou pluſtoſt toute diuine, il diſoit cela du Meſſie le plus grand de ſes deſcendans, qu'il voyoit de plus de dix ſiecles loing dans le rayon de cette lumiere prophetique, & parloit en ce texte de ſa Reſurrection, qui a verifié ſon dire lors qu'il eſt arriué que ny l'ame de ce Roy des Roys n'a croupy dans le Lymbe, ny ſon corps dans la pourriture.

XXXI. Prouidens locutus eſt de reſurrectione Chriſti, quia neque derelictus eſt in inferno, neque caro ejus vidit corruptionem.

Ce Meſſie n'eſt autre que noſtre IESVS, que Dieu a reſſuſcité, comme nous en ſommes témoins oculaires nous tous qui vous le préchons icy. C'eſt luy que cette main droite de la toute-puiſſance a leué juſques dans le Ciel, d'où par vne prodigieuſe liberalité il a maintenant fait couler ſur nous abondamment ſon S. Eſprit, duquel vous venez d'oüir les paroles par nos bouches, & de voir les effets de la promeſſe qu'il en auoit faite aux hommes ſuiuant l'aſſeurãce

XXXII. Hũc Ieſum reſuſcitauit Deus, cuius omnes nos teſtes ſumus.

XXXIII. Dextera igitur Dei exaltatus, & promiſſione Spiritus ſãcti accepta à Patre effudit hunc quem vos videtis & auditis.

qu'il en auoit eüe de ſon Pere.

XXXIV. Non enim Dauid aſcẽdit in cælũ, dicit autem ipſe, Dixit Dominus Domino meo, ſede à dextris meis.

Ce n'eſt point Dauid qui eſt monté aux Cieux, & neantmoins vous ſçauez comme il parle: Le Seigneur des Seigneurs a dit à mon Maiſtre & Seigneur qu'il priſt ſeance à ſa droite, & qu'il mettroit en fin ſes ennemis ſi bas qu'ils luy ſeruiroiẽt de marche-pied. Ne doutons donc plus tous tant que nous ſommes de Iuifs, qui auons l'honneur de faire autant de teſtes de cette ſainte maiſon d'Iſraël, ne doutons plus que ce maiſtre de Dauid n'eſt pas Dauid meſme, que c'eſt ce ſaint homme IESVS que vous auez crucifié, & que c'eſt luy que Dieu a fait le Seigneur des hommes, & leur Meſſie.

XXXV. Donec ponam inimicos tuos ſcabellũ pedum tuorũ.

XXXVI. Certiſſimè ſciat ergo omnis domus Iſraël quia & Dominum & Chriſtũ fecit Deus hunc Ieſum quem vos crucifixiſtis

Ces paroles furent ſi bien aſſenées qu'elles fraperent plus juſtement & plus viuement leur cœur que leurs oreilles, de ſorte que l'on veit ces ames iuſques là inflexibles, ſe rendre auſſi toſt, & faire paroiſtre le regret de

XXXVII His ergo auditis, cõpuncti ſunt corde, & dixerunt ad Petrum & reliquos Apoſtolos,

leur crime, & le desir de leur cõuersion par ces paroles de penitens qu'ils disoient de cœur à S. Pierre & aux autres Apostres: Qu'est il donc question de faire, mes chers freres? A quoy Saint Pierre prenant la parole pour tous comme il l'auoit desia portée: Pleurez, disoit-il, vos fautes par vne sincere & serieuse retractation, & puis que vous vous reconnoissez pecheurs, resoluez-vous à vne vie des vrays penitens. Dans cette disposition prenez tous le bapteſme de IESVS-CHRIST en son nom, & par son ordonnance, comme le bain salutaire & souuerain de vos ames criminelles qu'il a diuinement institué, & qui tient de luy sa vertu. Par ce Sacrement vos pechez vous seront remis, vos ames maintenant mortes ressuſciteront, & viuans comme saintement ressuſcitées, receuront en suite le don du S. Esprit, duquel vous admirez les

Quid faciemus, viri fratres?

XXXVIII. Petrus vero ad illos, Pœnitentiã, inquit, agite 27, & baptizetur vnusquisq; vestrum in nomine Iesu Christi 28, in remissionem peccatorũ vestrorum, & accipietis donum Spiritus sancti.

XXXIX. Vobis enim est repromissio, &

filijsvestris, & omnibus qui longè sunt, quoscunque aduocauerit Dominus Deus noster.

effets en nous autres : car c'eſt à vous premierement & à vos enfans que ſont faites ces promeſſes de toute ſorte de graces, mais à condition, que lors que vous les aurez receües, vous ne les enuierez pas aux eſtrangers, puis que Dieu fait eſtat d'en faire largeſſe de nation en nation, & de les preſenter à tous les hommes, juſques aux plus éloignez de nous, qu'il appellera de temps en temps à ſon Egliſe.

XL. Aliis etiam verbis plurimis teſtificatus eſt, & exhortabatur eos, dicens, Saluamini à generatione iſta prauâ.

Il adjouſta pluſieurs autres preuues de ces ſaintes veritez qu'il leur préchoit, & les conjurant auec toute l'ardeur de ſon zele leur diſoit, comme s'il leur euſt demandé par faueur le bien de leur ame, qu'il leur vouloit par pure charité. Sauuez-vous, & vous tirez de ce monde miſerable, dont les maximes ne ſont que des ignorances, les actions que fourberies, & la vie qu'vn bourbier d'impureté.

Digitized by Google

Iamais Predicateur ne fut mieux oüi, il trouua des auditeurs que Dieu luy preparoit tandis qu'il parloit, qui receurent auec pieté sa parole comme vne semence du Ciel, y donnerent leur esprit par la foy, & leur cœur par amour, jusques à desirer & receuoir le bapteſme Chrestien, que prirent ce premier jour apres son sermon enuiron trois mille ames, cheres premices du Christianisme, lesquelles furét baptisées en troupe par les Apostres, qui prononçans les paroles sacramétales jetoient de l'eau sur eux, par vne espece d'asperſion, approuuée & pratiquée dans l'Egliſe en ces cas de neceſſité, où l'abondance des catecumenes rend impoſſible aux hommes les autres pratiques baptiſmales, qui ſont de verſer l'eau ſur chacun des baptiſez, ou de les plonger dedans.

XLI. Qui ergo receperunt ſermonẽ eius, baptiſati ſunt 29, & appoſitæ in die illa animæ circiter tria millia.

Ce ne fut pas vn feu de paille, ny vne deuotion paſſagere; leur

XLII. Erant autem perſeuerantes

in doctrina Apostolorũ & communicatione fractionis panis 30,& orationib.

perſeuerance ne fut pas moins ferme que les premieres volontez auoient eſté promptes au bien. Ce n'eſtoit qu'aſſemblées de deuotion, qu'inſtructions des Apoſtres, que repas de charité, où les pauures eſtoient conuiez par les riches comme freres, où l'honneſteté regnoit ſans eſpargne, & la liberalité ſans luxe. Mais ce qui entretenoit principalemẽt leur ſainte alliance tant auec Dieu qu'entr'eux-meſmes, eſtoit la frequence des communions, où ils prenoient enſemble ce pain de vie que nous conſacrons à l'Autel, qui depuis qu'il nous fut donné eſt & ſera touſiours le nœud de cette vnion diuine.

XLIII. Fiebat autem omni animæ timor: multa quoque prodigia & ſigna per Apoſtolos in Ieruſalem fie-

Ce pendant ceux qui n'auoiẽt pas aſſez de courage pour ſuiure leur exemple, & pour embraſſer la foy dans le danger de la perſecution, ne laiſſoient pas d'auoir de l'eſtime de ces vertus Chreſtiennes qu'ils n'oſoient

imiter, & de monſtrer vne crainte reſpectueuſe, quoy que forcée, à la veüe d'vne pieté ſi éclatante, mais principalement lors que les miracles qui ſortoient comme à la foule des mains des Apoſtres dans Ieruſalem en confirmation de noſtre foy, leur frapoient les yeux.

bãt, & metus erat in vniuerſis 32

Pour les fideles, c'eſtoit leur conſolation & leur aſſeurance que de mener vne vie qui faiſoit trembler les autres. Comme ils eſtoient vnis par les liens de la grace également forts & ſaints, ils eſtoiẽt preſque touſiours enſemble, & viuoient en communauté de biens comme de ſentimens. Ceux qui auoient quelques heritages en faiſoient de l'argent, qu'ils mettoient en commun, pour partager leur deſpoüille volõtaire entre leurs freres, & en acommoder chacun ſelon ſon beſoin. Pour leurs deuotions, ils ſe trouuoient ſouuent & demeuroiẽt long-temps

XLIV. Omnes etiam qui credebant, erant pariter 32, & habebãt omnia cõmunia.

XLV. Poſſeſſiones & ſubſtantias vendebant, & diuidebant illa omnibus, pro vt cuique opus erat.

XLVI. quotidie quoque perdurantes vnanimiter in templo, & frangentes circa domos panem sumebant cum exultatione & simplicitate cordis.

tous ensemble dans le temple chaque iour, portez d'vn mesme esprit à la gloire de Dieu; & pour comble de leur charité, ils se traittoient les vns les autres dans leurs maisons auec vne joye toute sainte, & vne simplicité de cœur d'autant plus agreable à la Cour celeste qu'elle estoit épurée de toute cette lie d'interest humain.

XLVII. Collaudantes Deũ, & habentes gratiam ad omnẽ plebem. Dominus autem augebat qui salui fierent quotidie in idipsum.

Par ces moyens ils honoroient Dieu d'vne part dans leurs prieres, & offroient mille loüanges à sa gloire, & de l'autre se rendoient agreables au peuple par l'odeur de leur saintеté; & Dieu qui ne se laisse jamais vaincre, benissoit tellement leur zele & leur bon exemple, qu'il n'y auoit iour où il ne se joignit à eux de nouueau quelque bonne ame qu'il appelloit à son salut en la faisant Chrestienne.

1 *Compleretur Gr.* 2 *qui computabantur ab altero die sabbathi*, id est, *festi*, *Paschæ videlicet*, *Leuit.* 23. 15. *& alibi.* 3 *sederunt. Syr.* 4

non iam per gratiam visitationis & operationis, sed per ipsam præsentiam maiestatis. S. August. ser. 185. de temp. & alii. 5 non perpetuò, sed celebrandi festi causa, S. Greg. Naz. orat. 44. de Pent. & Nicetas eius interpres. 6 sono. Syr. locutione. Caiet. & alii. 7 vt modò variis loquerentur linguis, modò vnica lingua loquentes à diuersarum linguarum hominibus intelligerentur. S. Thom. 2. 2. q. 176. art. 1. ad 2. & alii. 8 Persæ ab Elam filio Sem, sic dicti. Ioſ. 1. Orig. c. 7. 9 qui venerant ex vrbe Roma. Syr. 10 mirandæ, stupendæ. Syr. 11 Phariſæi D. Basil. ser. 1. de inst. Mon. 12 mero. Syr. 13 Non licebat quippè Hebræis ante horam sextam prandere diebus festis. Ioſ. in vita sua. 14 sequentib. ex Heb. Ioel. 3. 1. Aliquando tamen nouissimi dies significant tempus nouæ Testamenti, vt hic. S. Hieron. in 2. Isaiæ, & alii. 15 De his diuersis prophetiæ gradibus S. Tho. 2. 2. qu. 174. præsertim art. 3. & alii. 17 in fine mundi. Rib. ibi post Orig. & alii. 18 Et secundus Angelus effudit phialam suam in mare, & factus est sanguis tanquam mortui. Apoc. 16. 3. 19 terribilis Hebr. 20 expositum. Syr. 21 affigentes. Gr. & Syr. 22 mortis. Gr. vtpote iam non moriturus, nec vllum amplius dolorem mortis aut mortalis conditionis experturus S. Chryſoſt. hic. Syr. autem conformiter Vulg. & alii, ſoluitque funes inferorum, ne iis ipſis teneretur, nempe lymbis, aliorum ſanctorum mortuorum more, & liberaret ipſos ab illis, S. Ambr. ad Euodiam epi. 99. & alii. Inferus autem, inquit S. Hieronym. ad 13. Oſeæ, eſt locus in quo includuntur animæ, siue in refrigerio, siue in pœnis, &c. & sic explicat v. 27. inf. 23 Pſalm. 15. 8. & ſeqq. 24 gloria. Hebr. 25 ſatietas lætitiarum cum facie tua. Hebr. 26 Cognationis principe, vt 1. Paral. 8. 28. Hi Patriarcha, & cognationum principes. 27 Non ab infidelitate tantùm, ſed & ab aliis peccatis. S. Aug. l. de fide & oper. c. 8. quod probat ex v. 40.

hic. Saluamini, &c. 28 *Ex DD. aliqui tenent baptismi formam nomine Christi tantum expresso validam esse, alii negant, sed in nomine Trinitatis conferri, vtramque formam eandem esse contendunt alii, vt Caiet hic, & in 3. p. q. 66. a. 6.* 29 *& homines ex eis promptè, seu libenter ex Gr. exceperunt sermonem eius, & crediderunt. Syr. baptisati sunt autem per aspersionem, de quo v. 3. p. q. 66. a. 7. in c. & ibi DD.* 30 *Syr. distinguit communicationem & fractionem quam vocat, Eucharistiæ, quod habetur manifestè 1. Cor. 11. 16. panis quem frangimus nonne participatio corporis Domini est.* 31 *hæc postrema desunt in Gr. & Syr.* 31 *Communicatione animorum & conuersationis. Caiet. & alii.*

CHAPITRE III.

La guarison miraculeuse d'vn impotent par S. Pierre acompagné de S Iean, & le sermon de saint Pierre en suite de ce miracle.

VNE des merueilles qui parut en ces premiers iours tout boüillans de ferueur, fut celle qui arriua lors que S. Pierre & S. Iean mon-

I. Petrus autē & Ioānes ascēdebant

toient au Temple pour se trouuer à l'heure ordinaire de la

priere commune qu'ils faiſoient ſelon la regle ancienne, au temps des offrandes & des ſacrifices du ſoir, à neuf heures apres le leuer du Soleil.

I in Templum ad horam orationis nonam.

Vn impotent qui auoit apporté du ventre de ſa mere des jambes ſi debiles & contrefaites, qu'elles ne pouuoient ny ſouſtenir ſon corps, ny ſe ſouſtenir elles-meſmes, veit ces ſeruiteurs de Dieu. Il eſtoit à cette entrée du Temple qu'ils appelloient la belle porte, parce qu'elle auoit ſa façade plus ornée & plus éleuée que les autres: Et comme on le portoit là, afin qu'il peuſt viure de l'aumoſne qu'il tireroit de ceux qui entroient, il ne manqua pas de la leur demander auſſi à leur arriuée.

II. Et quidã vir qui erat claudus ex vtero matris ſuæ, bajulabatur: quem ponebant quotidie ad portam Templi, quæ dicitur ſpeciosa, vt peteret eleemosynam ab introëuntibus in Templum.

Il s'adreſſoit à ceux qui eſtoiẽt auſſi pauures que luy, mais plus noblement, & qui n'eſtoient pas pour luy donner l'aumoſne qu'il demandoit, mais bien

III. Is cùm vidiſſet Petrũ & Ioannem incipientes introire in Templum rogabat vt eleemoſynam acciperet.

pour luy faire vne charité toute autre, qu'il n'eſperoit pas. Saint Pierre qui en eut l'inſpiration, luy en fit l'ouuerture, jetant les yeux ſur luy auec ſon compagnon, & luy diſant qu'il tournaſt les ſiens vers eux. Le bon homme le fit, mais c'eſtoit ſeulement dans l'attente de quelque piece d'argent, lors que ce Chef des Apoſtres luy repartit: Mon amy, je n'ay ny or ny argent, mais je vous veux donner ce qu'il a pleu à Dieu laiſſer en mon pouuoir. Au nom de IESVS-CHRIST de Nazareth leuez-vous, & marchez.

IV. Intuens autem in eũ Petrus cum Ioanne, dixit, Reſpice in nos.
V. At ille intendebat in eos, ſperans ſe aliquid accepturum ab eis.
VI. Petrus autẽ dixit: Argentum & aurum non eſt mihi: quod autem habeo, hoc tibi do. In nomine Ieſu Chriſti Nazareni ſurge & ambula:
VII. Et apprehenſa manu eius dextera aleuauit eũ, & protinus conſolidatæ ſunt baſes ; eius & plantæ.

En diſãt cette parole il le prẽd par la main droite, le leue, & à cét inſtant voila ſes jambes qui reçoiuent vne telle force & fermeté, qu'elles portent le corps ſans peine, s'apuyent hardiment ſur les plantes des pieds, leurs baſes naturelles, & conduiſent le pied par vn mouuement auſſi facile que celuy des hommes

mes les plus diſpoſts.

On veit auſſi-toſt ce pauure impotent manier ſon corps en toutes façons, ſortir de ſon grabat en ſautant, ſe tenir debout auſſi droit & auſſi ferme que les corps les plus robuſtes & les mieux dénoüez, marcher alaigrement, entrer dans le Temple auec ſes Medecins miraculeux, comme triomphant auec eux de ſa maladie & de toute la nature, s'y promener, bondir de joye, & donner mille loüanges à Dieu.

VIII. Et exiliens ſtetit, & ambulabat: & intrauit cũ illis in Templum ambulans, & exiliens, & laudans Deum.

Le peuple qui voyoit tout cela, & qui le connoiſſoit certainement pour ce pauure perclus qui ne bougeoit de cette porte du Temple à leur demander l'aumoſne, par ce qu'il ne pouuoit remuer ny trainer ſõ corps; fut tellement ſurpris à la veüe de ce miracle, qu'il n'y auoit dans leur eſprit que de l'admiration, & dans leurs ſentimens qu'vn étonnement vniuerſel

IX. Et vidit omnis populus eum ambulantem, & laudantẽ Deũ. X. Cognoſcebant autem illum quòd ipſe erat qui ad eleemoſynam ſedebat ad ſpecioſam portam Templi & impleti ſunt ſtupo

pour luy faire vne charité toute autre, qu'il n'eſperoit pas. Saint Pierre qui en eut l'inſpiration, luy en fit l'ouuerture, jetant les yeux ſur luy auec ſon compagnon, & luy diſant qu'il tournaſt les ſiens vers eux. Le bon homme le fit, mais c'eſtoit ſeulement dans l'attente de quelque piece d'argent, lors que ce Chef des Apoſtres luy repartit: Mon amy, je n'ay ny or ny argent, mais je vous veux donner ce qu'il a pleu à Dieu laiſſer en mon pouuoir. Au nom de IESVS-CHRIST de Nazareth leuez-vous, & marchez.

IV. Intuens autem in eũ Petrus cum Ioanne, dixit, Reſpice in nos.
V. At ille intendebat in eos, ſperans ſe aliquid acceperum ab eis.
VI. Petrus autẽ dixit: Argentum & aurum non eſt mihi: quod autem habeo, hoc tibi do. In nomine Ieſu Chriſti Nazareni ſurge & ambula:
VII. Et apprehenſa manu eius dextera aleuauit eũ, & protinus conſolidatæ ſunt baſes ; eius & plantæ.

En diſãt cette parole il le prẽd par la main droite, le leue, & à cét inſtant voila ſes jambes qui reçoiuent vne telle force & fermeté, qu'elles portent le corps ſans peine, s'apuyent hardiment ſur les plantes des pieds, leurs baſes naturelles, & conduiſent le pied par vn mouuement auſſi facile que celuy des hommes

nes les plus diſpoſts.

On veit auſſi-toſt ce pauure impotent manier ſon corps en toutes façons, ſortir de ſon grabat en ſautant, ſe tenir debout auſſi droit & auſſi ferme que les corps les plus robuſtes & les mieux dénoüez, marcher alaigrement, entrer dans le Temple auec ſes Medecins miraculeux, comme triomphant auec eux de ſa maladie & de toute la nature, s'y promener, bondir de joye, & donner mille loüanges à Dieu.

VIII. Et exiliens ſtetit, & ambulabat: & intrauit cũ illis in Templum ambulans, & exiliens, & laudans Deum.

Le peuple qui voyoit tout cela, & qui le connoiſſoit certainement pour ce pauure perclus qui ne bougeoit de cette porte du Temple à leur demander l'aumoſne, par ce qu'il ne pouuoit remuer ny trainer ſõ corps; fut tellement ſurpris à la veüe de ce miracle, qu'il n'y auoit dans leur eſprit que de l'admiration, & dans leurs ſentimens qu'vn étonnement vniuerſel

IX. Et vidit omnis populus eum ambulantem, & laudantẽ Deũ. X. Cognoſcebant autem illum quòd ipſe erat qui ad eleemoſynam ſedebat ad ſpecioſam portam Templi & impleti ſunt ſtupo

re & extasi in eo quod contigerat illi.

qui les rauiſſoit & les emportoit au delà d'eux-meſmes.

XI. Cùm teneret autem Petrum & Ioannem, cucurrit omnis populus ad eos ad porticum quæ appellatur Salomonis 4, ſtupentes.

Le bon homme cependant ne quitoit point les deux Apoſtres ſes biẽ-faicteurs, & tout ce peuple couroit apres eux comme apres des hommes nouueaux qui auoient quelque choſe de plus qu'humain, tant qu'il s'aſſembla autour d'eux ſoubs cette galerie qu'ils appelloient le Portique de Salomon, où Saint Pierre voyant l'ébahiſſement de leur cœur peint ſur leur viſage, leur parla de la ſorte:

XII Videns autem Petrus respondit ad populum: Viri Israëlitæ, quid miramini in hoc? aut nos quid intuemini, quasi nostra virtute, aut potestate fecerimus hunc ambulare?

Qu'y a-il qui vous étonne tant en cecy, chers Iſralites? & pourquoy nous regardez-vous comme auteurs de cette merueille dont nous ne ſommes que les chetifs inſtrumens? comme ſi nous auions fait marcher cet hõme par noſtre vertu & de noſtre autorité? C'eſt vn tout-autre pouuoir & vne autre main qui a fait ce coup, mais parce que vous ne l'auez pas reconnüe

Digitized by Google

ors qu'elle agiſſoit elle-meſme
army vous, ſçachez que c'eſt
elle de IESVS, & que le Dieu
le vos premiers Patriarches A-
oraham, Iſaac & Iacob, qu'ils
ont adoré d'vne pieté ſi celebre,
nais maintenant toute éfacée
lans vos cœurs impies, l'a mis en
loire & en honneur pour ja-
nais.

Oüy, c'eſt IESVS qui produit
es effets, IESVS que vous auez
raitreuſement liuré à la mort, &
enié deuant Pilate qui le iuſti-
oit, le jugeoit innocent, & le
ouloit renuoyer abſous: IESVS
e Saint des Saints, cet homme
ns tache, qve vous auez rebu-
é pour ſauuer vn pendard: IESVS
uteur de la vie, à qui vous l'a-
ez outrageuſement fait perdre,
our la dõner eu meurtrier pour
ui vous l'auez demandée. C'eſt
uy qui a triomphé de la mort
ar ſa reſurrection, chef-d'œu-
re qui luy eſt vniquement pro-
re, duquel nous ſommes les teſ-

XIII. Deus Abraham, & Deus Iſaac, & Deus Iacob, Deus patrum noſtrorum glorificauit filium ſuum IESVM, quẽ vos quidem tradidiſtis, & negaſtis ante faciem Pilati, iudicante illo dimitti.

XIV. Vos autem ſanctum & iuſtum negaſtis, & petiſtis virum homicidam donari vobis.

XV. Auctorem verò vitæ interfeciſtis, quẽ Deus ſuſcitauit à mortuis, cuius nos teſtes ſumus.

moins irreprochables : luy meſme veut encore maintenant triompher de voſtre malice, non pas en vous perdant, mais en vous ſauuant ſi vous le voulez, & en vous faiſant toute ſorte de biens pour tous les maux qu'il a receus de vous.

XVI. Et in fide nominis eius, hũc quem vos videtis & noſtis, confirmauit nomen eius: & fides quæ per eum eſt, dedit integram ſanitatem iſtam in conſpectu omniũ veſtrum.

Vous venez de voir par cette merueille qui frape ſi fort voſtre eſprit, quelque ſigne de ſa bonne volonté pour vous. L'inuocation de ſon Nom a donné des jambes & de la force à ce pauure impotét que vous voyez & connoiſſez ; il a voulu recompenſer de ce miracle la confiance que luy & nous en auons en ſon ſaint Nom, & ce qui a mis ce malade en vne ſanté ſi entiere à la veüe de toute cette aſſemblée, eſt cette foy qui vient de noſtre IESVS, qui opere par luy, & qui par ſon merite obtient de luy ce qu'il donne auec pouuoir de ſouuerain.

XVII. Et nũc fratres

Il eſt vray que vous l'auez of-

enſé, mais ie vous puis aſſeurer mes freres) que vos offenſes 'ont pas tari la ſource de ſa onté pour vous : D'ailleurs, je ;ay que vous ne l'auez pas fait ins quelque eſpece d'ignoran- e, non plus que les premiers 'entre vous qui vous y ont ouſſé ; & quoy qu'elle ne vous ende pas bien excuſables, Dieu ſt aſſez bon pour pardonner ét aueuglement à des aueugles ieſme volontaires.

scio quia per ignorantiam & fecistis, sicut & principes vestri.

Conſiderez ſa mort comme n effet de ſa bonté auſſi bien ue de voſtre malice, & comme acompliſſement des predi- tions que Dieu a publiées il y a long temps par la bouche de ous ſes Prophetes, leſquelles ortẽt qu'il falloit que le Meſſie u'il nous enuoyoit ſouffriſt, & erdiſt la vie pour nous la dõner.

XVIII. Deus autem qui prænuntiauit per os omniũ Prophetarum pati Christum suum sic impleuit

Conuertiſſez-vous donc ſe- euſement par vne penitence e cœur, & vn changement de ie, afin que cette main miſeri-

XIX. Pœnitemini igitur, & conuertimini, vt deleã-

tur peccata vestra. cordieuſe de Dieu éface vos pechez, & les aneantiſſe en vous faiſant grace ; & que lors que

XX. Vt cū venerint tempora refrigerij à conſpectu Domini, & miſerit eum qui prædicatus eſt vobis Ieſū Chriſtum. Dieu enuoyera pour la derniere fois ce meſme Ieſus-Chriſt qui vous a eſté préché & deſtiné, & qui viendra lors comme Iuge des bons & des méchans, ce ſoit vn iour de repos pour vous, qui vous mette à couuert de ſa colere diuine.

XXI. Quē oportet quidem cælum ſuſcipere, vſque in tempora reſtitutionis omniū, quæ locutus eſt Deus per os Sanctorum ſuorum à ſæculo, Prophetarū Iuſques à ce temps, où tout cet vniuers prendra vne nouuelle forme, & Dieu ſon Royaume entier & ſans reſiſtance ſur toute la nature, & pendant l'acompliſſemēt de toutes ſes paroles qu'il nous a fait porter par ces grands Saints, les anciens Prophetes ſes bons ſeruiteurs ; il faut que le Ciel le reçoiue & le loge comme ſon Prince & ſon Roy. Il n'y en a eu aucun d'entre eux qui n'ait parlé de luy. Moyſe l'a préché, lors qu'il a dit netement

XXII. Moyes quidem dixit, quoniam Prophetam ſuſ- que Dieu vous feroit naiſtre vn Prophete au milieu de vous, de

oſtre ſang,& du nombre de vos eres; auec lequel il auoit quelue reſſemblance, mais non pas e l'égalité; qu'il vous a exhor-é, parlãt à vos peres, d'eſcouter 'affection toutes ſes paroles, & ienacé toutes ces ames rebelles ui ne luy voudroiẽt point donr l'oreille du cœur, de leur erte totale, & d'vne maledi-ion qui les exterminera, & reanchera du peuple de Dieu, omme autant d'excommuniez. Tous les autres depuis Samuël nt auſſi parlé de ſa veniie, tant e celle où il a fait la charge de auueur, que de l'autre où il fe-celle de luge; de ces premiers urs qui ont eſté de grace, & du ernier qui ſera de juſtice.

Vous eſtes enfans de ces Prohetes heureuſement entrez en ette ſainte alliance que Dieu a aitée auec nos peres, diſant à oſtre Patriarche Abraham que outes les maiſons de la terre reuroient leur benediction d'vn

citabit Dominus Deus veſter de fratribus veſtris, tanquam me, ipſum audietis iuxta omnia 10 quæcunque locutus fuerit vobis.

XXIII. Erit autem, omnis anima quę non audierit Prophetam illum, exterminabitur de plebe.

XXIV. Et omnes Prophetæ à Samuël, & deinceps, qui locuti ſunt, & annuntiauerũt dies iſtos.

XXV. Vos eſtis filij Prophetarũ & teſtamẽti ii, quod diſpoſuit Deus ad patres noſtros dicens ad

Abraham, Et in semine tuo benedicentur omnes familiæ terræ XXVI. Vobis primum Deus suscitans filium suum, misit eum benedicentem vobis, vt conuertat se vnusquisque à nequitia sua.

de ses enfans. Et c'est pour vous premieremẽt qu'il a fait naistre son Fils, lors qu'il a fait vn Homme-Dieu, c'est à vo⁹ qu'il l'a enuoyé pour vous apporter ses benedictions du Ciel, pour changer vos cœurs, & de pecheurs que vous estes, vous faire des saints par vne digne conuersion de vrais penitens.

1. *Tempore orationis hora nona Syr.* 2 *Sublimissima*, 4. *Reg.* 15. *vbi dicitur ædificata à Ioathan filio Oziæ, & in hist. schol. ad* 17. *Act. specialiter ornata.* 3 *pedes. Syr.* 4 *v. ad Ioan.* 10. 23. *p.* 3. *vitæ Christi, cap* 50. 5 *prodidistis, vt innuit Gr. & Syr.* 6 *v ad Luc* 23. 34. *p.* 4. *vitæ Christi, c* 25. 7 *& venient tempora quietis. Gr. & Syr. quod de iudicio vulgò intelligitur. v. Oecum. & alios.* 8 *paratus Syr.* 9 *olim. v. ad Luc* 1. 70. *P.* 1. *vitæ Christi. c.* 6. 10 *in omnib. Syr.* 11 *fœderis. Syr.*

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Pierre & S. Iean empriſonnez pour la premiere fois, & renuoyez libres.

CE diuin diſcours des Apoſtres qui préchoient la doctrine du Ciel au peuple par la bouche de leur Chef, fut interompu par l'arriuée d'vne bande mutine de Preſtres impies & d'heretiques Saduceans, aſſiſtez du Capitaine qui commandoit les gardes du Temple, que les Iuifs entretenoient auec permiſſion des Romains. Ils s'eſtoient ſoubſleuez, & auoiẽt pris feu auſſi-toſt contre ces ſeruiteurs de Dieu, parce que leurs ames ſacrilegues ne pouuoient ſouffrir ce nom de ſainteté, ce IESVS que ces premiers Predicateurs enſeignoient au peuple,

I. Loquentibus autem illis ad populum ſuperuenerũt 1 Sacerdotes & magiſtratus 2 Templi, & Saducæi.

II. Dolentes 3 quod docerent populum, & annunciarent in Ieſũ reſurrectionem ex mortuis.

ny les Saduceans particulierement leur doctrine de la resurrection, fondée sur les merites & sur l'exemple de ce Messie.

III. Et injecerunt in eos manus, & posuerũt eos in custodiam in crastinum, erat autem iam vespera.

Leur colere fut si échaufée & si maligne, que sans autre forme de procez, d'abord ils les saisirent, & les jeterent en prison, pour s'asseurer d'eux, disoient-ils, & les oüir le lendemain, ne pouuans pour ce jour là leur donner audience, à cause qu'il estoit desia tard. Mais ces

IV. Multi autem eorũ qui audierant verbũ, crediderũt, & factus est numerus virorum quinque millia,

pescheurs d'ames auoient desia fait leur coup, & la pesche fut si bonne qu'il y eut jusques à cinq mille de leurs auditeurs qui se conuertirent à la vraye foy.

Auec cette riche despoüille emportée sur les ennemis de leur Maistre ils attendoient constamment le lendemain qui deuoit estre le jour de leur procez.

V. Factum est autem in crastinum, vt congregarentur principes eorum & seniores, &

L'assemblée fut extraordinaire, les Chefs du peuple qui auoient commandement parmy eux,

leurs premiers Iuges qu'ils appelloient leurs Anciens, auec leurs Docteurs Scribes, y furent appellez; & comme elle se tenoit en Ierusalem, leur vnique Patriarcale, le grand Prestre qui estoit en charge cette année, nommé Annas, son beau pere Caïphe, qui l'exerçoit alternatiuement auec luy, & tous ceux de ces familles puissantes de leur ordre, qui par leur argent, à qui l'auarice des Romains donnoit tout credit, aspiroient à la grand'Prestrise, s'y trouuerent, & entr'autres, deux personnes des plus remarquables, Iean & Alexandre.

Scribæ in Ierusalem 5

VI. Et Annas princeps Sacerdotii 6 & Caïphas & Ioannes & Alexander & quotquot erant de genere sacerdotali. 7.

Ces méchans prirent séance comme Iuges, & firent comparoistre les Saints deuant eux au milieu de leur Parquet comme coupables, ou du moins comme gens suspects de nouueauté, qui leur deuoient rendre raison de leur doctrine & de leurs actions. Quel nom auez-vous inuoqué,

VII. Et statuentes eos in medio interrogabant, in quo virtute, aut in quo nomine fecistis hoc vos?

diſoient-ils, & de quel pouuoir vous eſtes-vous ſeruis pour faire marcher ce boiteux?

Il ne faloit pas emprunter la reſponſe ny ſon teſmoignage exterieur de bien loin. L'Eſprit de Dieu qui rempliſſoit l'ame de ſaint Pierre, parla glorieuſement par ſa bouche, & le ſubjet du miracle, cét impotent ſi diſpoſt & ſi alaigre, eſtoit preſent. Ce que j'ay à dire là deſſus, reſpondit ce grand Apoſtre, merite bien d'eſtre entendu de vous autres qui tenez les premieres dignitez, & particulierement celles de judicature parmy les Iſraëlites.

VIII. Tunc repletus Spiritus ſancto Petrus, dixit ad eos. Principes populi & ſeniores.

Si l'on nous veut faire aujourd'huy noſtre procés pour le bien qui vient d'arriuer à ce pauure malade, & nous obliger à rendre compte du moyen par lequel il a eſté gueri; ou l'on nous prend pour auteurs de cette action, & en cette qualité nous la pouuõs bien deſaduoüer, puis

IX. Si nos hodie dijudicamur in benefacto hominis infirmi, in quo iſte ſaluus factus eſt.

que l'honneur nous en eſt auſſi
eu deû comme le pouuoir de
a faire; ou l'on veut ſçauoir de
ui elle procede en verité, &
n ce cas nous vous declarons à
ous tous qui eſtes icy, & en
arlant à vous, à tout le peuple
les Iſraëlites lequel vous repre-
entez, que cét homme que
ous voyez maintenant plein
le ſanté ne l'a receuë par autre
ouuoir que par celuy de IESVS-
CHRIST de Nazareth noſtre
naiſtre & le voſtre, que vous
uez crucifié, mais que Dieu a
eſuſcité; que c'eſt par l'inuoca-
ion de ſon ſaint Nõ que le voi-
a ſain & gaillard, & qu'il ne
emble paroiſtre icy en voſtre
reſence que pour vous prêcher
uec nous les grandeurs de ce
Meſſie que vous auez juſques
cy méconnuës, pour ne les auoir
egardées qu'auec des yeux
bloüis de paſſion.

X. Notum ſit omnibus vobis, & omni plebi Iſraël, quia in nomine Ieſu Chriſti Nazareni, quem vos crucifixiſtis, quem Deus ſuſcitauit à mortuis, in hoc iſte aſtat coram vobis ſanus.

C'eſtoit pourtant la plus ri-
he pierre, & la plus importan-

XI. Hic eſt lapis qui reprobatus eſt

à vobis ædificantibus, qui factus est in caput anguli 9, & non est in alio aliquo salus 10.

te, de ce bastiment viuant de l'Eglise de Dieu, où, par vn secret inconnu à tous les Architectes du monde, elle a deux effets qui sembleroient incompatibles; elle en fait & le fondement, parce qu'elle doit soustenir toute cette structure; & l'entablement, puis qu'elle la doit acomplir; & pour troisiesme merueille, joindra les diuers peuples qui doiuent composer l'Eglise, comme la pierre posée dans l'angle du bastiment en lie les diuerses pieces & les deux costez.

XII. Nec aliud nomen est sub cælo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri.

I'en parle ainsi, parce qu'il n'est pas seulement le souuerain & le tout-puissant Medecin des corps, mais entre les hommes l'vnique principe du salut & de la santé des ames. Il n'y a point d'homme que luy qui nous la donne, & s'il y a d'autres Saints mediateurs d'intercession pour nous, luy seul l'est de redemption. Le Ciel n'a point fait pre-

Digitized by Google

nt à la terre d'autre nom ny autre personne qui nous puiſſe sauuer, & faudroit que les ſmes changeaſſent les decrets Dieu s'ils vouloient auoir cours à vn autre Sauueur.

C'eſtoit parler bien ſçauamment & bien librement pour es hommes ſans lettres, que ces octeurs Iuifs tenoient pour iots, & qu'ils reconnoiſſoient rt bien pour auoir eſté de la uite & de la cõpagnie de IESVS. ette ſciẽce nouuelle de S. Pier- & de S. Iean étonna d'autant lus ces ſçauans, & leur liberté es politiques, qu'apres s'eſtre nformez encore plus particuerement d'eux les vns auec les utres, ils ſceurent tous que c'eoient gens fort ſimples qui 'auoient point eſtudié. Et ce ui les frapoit encore plus viuement, eſtoit la preſence de cét omme de miracle que ces rands Saints venoient de gueir, & auoient lors auec eux.

XIII. Videntes autem Petri conſtantiam & Ioannis, cõperto quòd homines eſſẽt ſine literis & idiotæ, admirabantur, & cognoſcebant eos quoniã cũ IESV fuerãt.

XIV. Hominẽ quoq; videntes ſtãtem cũ eis, qui curatus fuerat, nihil poterãt cõtradicere.

Toutes ces merueilles estoient si palpables & si conuaincantes, qu'ils ne sçauoient que dire là contre, parce que leur esprit n'auoit point de pensée, ny leur langue de parole, qu'ils peussent opposer à des preuues si fortes.

XV. Iusserunt autem eos foras extrà Concilium sedere, & cōferebāt adinuicem, dicentes:

En fin ils feirent sortir de leur parquet ceux que leur silence declaroit assez innocens, pour deliberer en leur absence sur cét affaire, où ils n'eussent point eu de difficulté s'ils n'eussent point eu d'aueuglement. Que feronsnous de ces gens-cy? disoient-ils; de les démentir ou conuaincre de fausseté, c'est chose qui ne se peut, le miracle qu'ils viennent de faire pour preuue de ce qu'ils préchent est trop connu dans Ierusalem, où il a maintenāt presque autant de tesmoins qu'il y a d'habitans; comment pourrions-nous en dénier la verité, ou en éfacer la creance dans les esprits, ou estoufer

XVI. Quid faciemus hominibus istis? quoniam quidē notum signum factum est per eos, omnibus habitātibus Ierusalem: manifestū est, & non possumus negare.

ie voix ſi publique?

Tout ce que nous pouuons, t de leur faire defenſe ſous onnes peines de plus précher : nom, & de parler plus à per- nne de la vertu de cét homme u'ils font valoir, afin d'empé- ier que cela n'éclate encore auantage parmy le peuple, & ue les miracles des Predica- urs n'augmentent le credit de eluy qu'ils préchent.

XVII. Sed ne amplius diuulgetur in populũ: cõminemur eis, ne vltrà loquantur in nomine hoc vlli homi- num.

Ce fut le reſultat de leur con- il, qu'ils declarerent à ces aints apres les auoir fait r'ap- eller, qu'ils n'euſſent plus du out à parler de ce IESVS, ny dogmatiſer ſur ce qui le tou- hoit, ny à publier ſon nom. Mais Saint Pierre & Saint Iean uoient autant de conſtance our tenir ferme contre cette âche & injuſte defenſe, que de odeſtie pour y reſpondre ſain- ement.

XVIII. Et vocantes eos, denunciauerunt, ne omnino loquerentur, neque docerent in nomine IESV.

XIX. Petrus verò & Ioannes reſpondentes dixerunt ad eos: ſi iuſtum eſt in conſpectu Dei, vos po-

Leur reſponſe fut, qu'ils les aiſoient eux-meſmes juges de

tius audire quã Deum, iudicate.

leur jugement, & de la deference qu'ils desiroient qu'on y rendist; qu'ils les prioient seulement de considerer cette defense deuant Dieu par les maximes de la raison, & non pas dans le trouble de la passion, & que mettans dans la balance, d'vn costé le commandement de Dieu, & le leur de l'autre, ils pesassent auec des mains desintereſſées lequel l'emportoit, & auquel des deux il faloit obeïr; que pour eux, ils ne pouuoient pas dans des lumieres si rauissantes & dans la force des mouuemens qu'ils ressentoient, tenir leur bouche fermée à leur cœur qui parloit par elle.

XX. Non enim possumus quæ vidimus & audiuimus non loqui.

Ces Iuges sans justice offensez de cette response, eussent bien voulu trouuer quelque ouuerture specieuse pour punir ceux qu'eux-mesmes ne pouuoient croire coupables. Mais il ne s'en offroit point à leur esprit; le peuple estoit persuadé,

Digitized by Google

n'auoit que des loüanges à nner à Dieu & à ſes ſeruiars, tant il eſtoit raui de ce ui s'eſtoit paſſé.

En fin ces malicieux reduits à mpuiſſance de mal faire, ſe ntenterent de menaces, auec quelles ils renuoyerent ces ers Diſciples de IESVS, qui rtifierent & honorerent la nté de la cauſe qu'ils defenoient, & que le malade miraleuſement gueri, homme dine de foy, aagé de plus de quante ans, préchoit auec efficaté en ſe monſtrant ſeulement. Voila donc les innocens renoyez, qui viennent trouuer la inte compagnie de leurs freres, & leur porter la nouuelle u diſcours & des menaces de s principaux Preſtres & des nciens. Mais ce fut ſans les onner; ils auoient deſia tellement afermi leur ame en Dieu, u'ils ne pouuoient plus craindre les hommes, pourueu qu'ils

XXI. At illi comminãtes, dimiſerunt eos: nõ inuenientes quomodo li punirent eos, propter populum, quia omnes clarificabãt id quod factũ fuerat, in eo quod acciderat 22.

XXII. Annorũ enim erat amplius quadraginta homo in quo factum fuerat ſignum illud ſanitatis.

XXIII. Dimiſſi autem venerũt ad ſuos 23 & annuntiauerunt eis quanta 24 ad eos prin-

cipes sacerdotum & seniores dixissent.

euſſent ſon ſecours; auſſi luy dirent-ils tous d'vn meſme ſentiment & d'vne voix haute, qui teſmoignoit leur ferueur par la parole de celuy qui parloit pour tous:

XXIV. Qui eum audissent, vnanimiter, leuauerũt vocẽ ad Deũ, & dixerunt. Domine, Tu qui fecisti cælum & terram, mare & omnia quæ in eis sunt.

Nous ſçauons, Seigneur, que vous eſtes ce grand Dieu qui auez fait le Ciel, la terre, la mer, & toutes les creatures qui peuplent ces trois eſtages & demeures generales de l'vniuers,

XXV. Qui Spiritu sancto per os patris nostri Dauid pueri tui dixisti. Quare fremuerunt Gentes & populi 15 meditati sũt inania?

& qui auez dit par la bouche de Dauid noſtre pere & voſtre ſeruiteur qui ne proferoit que les paroles de voſtre Saint Eſprit; Pourquoy ce bruit & ce tumulte des Gentils? & qui fait prendre à mon peuple lors qu'il viẽt icy de diuers païs, ces deſſeins de vanité, de folie & de malice? D'où vient que ces petits Dieux de la terre qui rampent ſur elle comme ſes vers, ces hommes qui ont beſoin d'elle, quoy qu'ils ſoient ſes Roys & ſes Princes, y ont tenu leur aſſemblée contre

XXVI. Astiterunt reges terræ,

Seigneur des Seigneurs, le
oy des Cieux, leur ſeul Dieu,
contre ſon Meſſie?
l eſt vray, Roy des Roys, nous
uons veu depuis peu en cette
lle de Ieruſalem, où vn Po-
ntrat eſtranger, Ponce Pilate,
agiſtrat Romain, auec ſa ſuite
yenne, & noſtre Herode, qui
end titre de Roy, auec le
uple Iuif, ont fait la ligue
s méchans contre ce qu'il y
oit de plus ſaint au monde,
ont conjuré contre vous en
rſecutant juſques à la mort
ſtre fils vnique IESVS, qui
ur l'amour de nous s'eſt fait
ſtre ſeruiteur.

&principes conuenerunt in vnũ aduerſus Dominum, & aduerſus Chriſtum eius.

XXVII. Conuenerunt enim verè in ciuitate iſtâ aduerſus ſãctum puerum tuũ IESVM, quẽ vnxiſti, Herodes, & Pontius Pilatus cum Gentibus & populus Iſraël.

Ils n'ont peû faire de verité
ie ce que voſtre main toute-
iſſante, qui les pouuoit bien
npécher, leur a permis, & ce
ie voſtre conſeil, qui eſt vo-
e pur vouloir, auoit reſolu;
ais ce que vous auez voulu
ir amour, ils l'ont executé par
alice; vous voyez qu'ils ne

XXVIII. Facere quæ manus tua & conſilium tuum decreuerunt fieri.

Digitized by Google

cesseront point de nous poursuiure, parce que nous sommes à vous; ils nous menacẽt encore.

XXIX. Et nũc, Domine, respice in minas eorum, & da seruis tuis cũ omni fiducia loqui verbum tuum.

Nous auons recours à vous, Seigneur; vous qui n'auez point besoin d'yeux pour voir, regardez-nous pour nous secourir en ce besoin, & jetez sur nous vne de ces œillades d'assistance diuine que vous donnez à vos seruiteurs, afin que nous puissions en toute liberté vous prẽcher, & porter vostre parole à ceux qui vous méconnoissent, dans leurs plus grandes assemblees, sans craindre leur rage.

Vos miracles sont à l'exterieur vos plus fortes voix pour abatre ces cœurs incredules, & les preuues de vos veritez qu'ils tiennent les plus pressantes. Employez-y vostre main, & tenez-là toute ouuerte & estendüe pour en faire sortir en abondance au nom de vostre fils IESVS, source de toute saincteté, ces gueriſons prodigieu-

XXX. In eo quod manum tuam extendas ad sanitates, & signa & prodigia fieri per nomen

s, & ces autres merueilles qui chiſſent ces ames inflexibles.

sancti filij tui IESV.

L'oraiſon ne fut pas pluſtoſt nie, & la requeſte preſentée à ieu d'vne ſi bonne main, qu'il onſtra par vn effet tout ſurna- rel de puiſſance & d'amour mbien elle luy eſtoit agrea- e. Le lieu où ils eſtoient aſ- mblez trembla, & le Saint ſprit qui rempliſſoit deſia tou- s leurs ames, leur feit ſentir i feu nouueau de zele coura- ux, & prêcher hardiment la role de Dieu.

XXXI. Et cùm oraſſent, motus eſt locus in quo erãt congregati, & repleti ſunt omnes Spiritu Sãcto, & loquebantur verbum Dei cũ fiducia.

Cette nouuelle Egliſe n'eſtoit d'vne aſſemblée d'amour di- n; leurs volontez & leurs nſées eſtoient ſi également & feruemment portées à la ſeule oire de leur maiſtre, cet vni- ue objet des bons deſirs, qu'ils auoient qu'vn cœur & qu'vne ne; & ces mots de diuiſion, ce ien & ce tien, eſtoient bannis entr'eux. Tout y eſtoit en mmun, & les Apoſtres, com-

XXXII. Multitudinis autem credentium erat cor vnum & anima vna: nec quiſquã eorum quæ poſſidebat, aliquid ſuum eſſe dicebat.

XXXIII. Sed erant illis omnia

communia, & virtute magna reddebant Apostoli testimonium resurrectionis IESV Christi Domini nostri, & gratia magna erat in illis omnibus.

me tesmoins irreprochables, préchoient la resurrection de nostre Sauueur IESVS-CHRIST, auec vn agréement general du Ciel & de la terre, & vne suite de miracles remarquables & continuels.

XXXIV. Neque enim quisquam egēs erat inter illos. Quotquot enim possessores agrorū aut domorum erant, vendentes afferebant pretia eorum quæ vendebant.

Ces miracles estoient la langue qu'il faloit parler aux infideles, tandis qu'entre les Chrestiens la charité parloit assez pour entretenir leur vertu, & ne laissoit point de pauures parmy eux, parce que ceux qui auoient quelques maisons ou heritages, pratiquoient religieusement ce que nous auons desia remarqué; ils vendoient tout, chacun d'eux se faisoit pauure pour rendre la communauté riche; & pour faire triompher la pauureté volontaire de ce Dieu du monde qu'on appelle l'argent, lors qu'ils apportoient le prix de leurs terres ou de leurs maisons vendües, ils le mettoient aux pieds des Apostres,

Digitized by Google

Apoſtres, pour eſtre diſtribué
à chaque Chreſtien ſelon ſa ne-
ceſſité

Entre ceux qui ſignalerent
leur courage en cette occaſion
par le mépris des richeſſes, S.
Barnabé ſe rendit vn des plus
remarquables. Il eſtoit Leuite
de race, natif de l'iſle de Cy-
pre, & s'appelloit en ſon pro-
pre nom Ioſeph; mais il eſt plus
connu par ce beau ſurnom de
Barnabé, tiré auec changement
de quelques lettres de la langue
ſainte, où il ſignifie, fils de con-
ſolation, & qui luy fut donné
fort à propos par les Apoſtres,
parce qu'il conſola toute l'Egli-
ſe par le preſent qu'il luy feit de
ſes biens & de ſoy meſme. Il
vendit vne terre qu'il auoit, &
en porta tout l'argent, comme
les autres, aux pieds de ces
Princes de l'Egliſe.

XXXV. Et ponebāt ante pedes Apoſtolorū, diuidebatur autem ſingulis prout cuique opus erat.

XXXVI. Ioſeph autem qui cognominatus eſt Barnabas ab Apoſtolis, (quod eſt interpretatum filius conſolationis) Leuites Cypriusgenere.

XXXVII. Cum haberet agrum, vendiditeū, & attulit pretium, & poſuit ante pedes Apoſtolorum.

ſurrexerunt. Syr. 2 Gr. in ſingulari, erat et vnus è tribunis qui præerāt cohortibus quas Templi præſidium Romani Iudæis permitte-

bant, vt colligi et reuisis Matt. 27. 65. Habetis custodiam. 3 excandescentes & laborantes. Syr. & Gr. 4 cuiusmodi erant Centuriones & Decuriones, inter quos Ioseph ab Arimathea. v. ad Mar. 15. 42. P. 4. vitæ Christi, c. 26. 5 desunt hæc vltima in Syr. 6 v. ad Luc. 3. 2. P. 1. vitæ Christi, c. 13. 7 summorum sacerdotum. v. ibid. 8 quo pacto. Syr. 9 v. ad Mat. 21. 42. P. 2. vitæ Christi, c. 75. 10 nec est in alio homine redemptio. Syr. 11 causam ob quam Syr. 12 Deum super eo quod fecerat Syr. 13 fratres ad Syr. 14 omne quod Syr. 15 Gentiles & Iudæi S. Hil. hic & confirmat v. 27. infrà. 16 Gr. significat etiàm seruum. 17 reaccensi. S. Chrysost. hic & alii. 18 mens, Syr.

CHAPITRE V.

La mort d'Ananias & de Sapphira, diuers autres miracles faits par les Apostres, & diuerses assemblées contr'eux.

I. Vir autem quidã nomine Ananias, cum Sapphira vxore sua vendidit agrum.
II. Et fraudauit de pretio agri

MAIS auec ce fils de consolation l'Eglise auoit dés-lors deux enfans de malediction. C'estoit vn certain Ananias & Sapphira sa femme, qui furent Chrestiens jusques à ce point, de vendre leur terre, & voüer comme les autres d'en

donner le prix à Dieu : mais lors qu'il fut queſtion d'executer le vœu, & d'apporter l'argent aux pieds de leurs maiſtres, ils en feirent diuerſion d'vne partie, & n'y meirent que le reſte de leur auarice.

uxore ſuâ, & afferés partem quandam, ad pedes Apoſtolorum poſuit.

Le mari fut l'auteur & la femme complice du ſacrilege ; & parce que ſi ce crime fut demeuré impuni, il euſt empoiſonné le ruiſſeau trop proche de ſa ſource, & difamé la pureté de l'Egliſe naiſſante, le Saint Eſprit ſon eſpoux ne le permeit pas ; il deſcouurit à ſaint Pierre ce que ces ſacrilegues croyoiét bien ſecret. En meſme temps qu'Ananias offrit cet argent, mais en partie ſeulement, comme s'il en euſt fait vn preſent, & non pas aquité ſon vœu, ce Chef du ſacré College luy feit la reprimande ſuiuie d'vn effet tonnant.

Comment, dit-il, Ananias, eſt-ce ainſi que vous traitez

III. Dixit autem Petrus, Ana-

bant, vt colligit ex istis Matt. 27. 65. Habetis custodiam. 3 excandescentes & laborantes. Syr. & Gr. 4 cuiusmodi erant Centuriones & Decuriones, inter quos Ioseph ab Arimathea. v. ad Mar. 15. 42. P. 4. vitæ Christi, c. 26. 5 desunt hæc vltima in Syr. 6 v. ad Luc. 3. 2. P. 1. vitæ Christi, c. 13. 7 summorum sacerdotum. v. ibid. 8 quo pacto. Syr. 9 v. ad Mat. 21. 42. P. 3. vitæ Christi, c. 75. 10 nec est in alio homine redemptio. Syr. 11 causam ob quam Syr. 12 Deum super eo quod fecerat Syr. 13 fratres ad Syr. 14 omne quod Syr. 15 Gentiles & Iudæi S. Hil. hic & confirmat v. 27. infrà. 16 Gr. significat etiam seruum. 17 reaccensi. S. Chrysost. hic & alii. 18 mens, Syr.

CHAPITRE V.

La mort d'Ananias & de Sapphira, diuers autres miracles faits par les Apostres, & diuerses assemblées contr'eux.

I. Vir autem quidã nomine Ananias, cum Sapphira vxore sua vendidit agrum.

II. Et fraudauit de pretio agri, conscia

MAIS auec ce fils de consolation l'Eglise auoit dés-lors deux enfans de malediction. C'estoit vn certain Ananias & Sapphira sa femme, qui furent Chrestiens jusques à ce point, de vendre leur terre, & voüer comme les autres d'en

donner le prix à Dieu : mais lors qu'il fut queſtion d'executer le vœu, & d'apporter l'argent aux pieds de leurs maiſtres, ils en feirent diuerſion d'vne partie, & n'y meirent que le reſte de leur auarice.

vxore ſuâ, & afferés partem quandam, ad pedes Apoſtolorum poſuit.

Le mari fut l'auteur & la femme complice du ſacrilege ; & parce que ſi ce crime fut demeuré impuni, il euſt empoiſonné le ruiſſeau trop proche de ſa ſource, & difamé la pureté de l'Egliſe naiſſante, le Saint Eſprit ſon eſpoux ne le permeit pas ; il deſcouurit à ſaint Pierre ce que ces ſacrilegues croyoiét bien ſecret. En meſme temps qu'Ananias offrit cet argent, mais en partie ſeulement, comme s'il en euſt fait vn preſent, & non pas aquité ſon vœu, ce Chef du ſacré College luy feit la reprimande ſuiuie d'vn effet tonnant.

Comment, dit il, Ananias, eſt-ce ainſi que vous traitez

III. Dixit autem Petrus, Ana-

niæ, Cur tentauit 2 Satanas cor tuum, mentiri te Spiritui sancto & fraudare 3 de pretio agri?

auec Dieu ? Pourquoy voſtre cœur s'eſt-il rendu eſclaue d'vn autre ſi malheureux maiſtre? pourquoy s'eſt-il ainſi laiſſé ſurmõter à la tentation de Satan, & poſſeder pleinement à luy juſques à trahir voſtre eſprit, & luy faire croire qu'il pourroit par vn menſonge impudent tromper celuy de Dieu? N'eſt-ce pas ataquer particulierement cet Eſprit de lumiere auſſi bien que de ſainteté, que de ſe vouloir cacher à luy, voler & receler partie du prix de voſtre terre qui n'eſt plus à vous, mais à luy, depuis voſtre vœu; & apres qu'il s'eſt donné luy-meſme à vous, noircir par cette vilaine action l'Egliſe ſon eſpouſe?

IV. Nonne manens tibi manebat, & venũdatum erat in tua poteſtate 4? Quare poſuiſti in corde tuo hanc rem? non es mentitus hominibus ſed Deo.

La terre demeuroit toute voſtre deuant que vous la vendiſſiez, & depuis la vente meſme le prix eſtoit en voſtre diſpoſition juſques au vœu que vous auez fait. Mais depuis, malheureux que vous eſtes, qui

ous a fait changer de deſſein, & d'où vient que voſtre cœur aſſionné ſeduiſant voſtre pen-ée en a pris vn ſi mauuais? Ça-hez que ce n'eſtoit pas vouloir fronter ſeulemẽt les hommes, nais Dieu meſme.

Le pauure homme n'auoit oint juſques là ſenti l'horreur e ſon peché, mais à la parole de Apoſtre il le veit ſi hideux, que 'en pouuant ſupporter la veüe, l tomba par terre, & par vn ouuel effort de douleur & de unition de Dieu rendit l'ame ur le champ. Cette execution le la Iuſtice diuine meit l'eſ-ouuante & la crainte dans oute l'aſſiſtance, qui trembloit la parole de ſaint Pierre, & à veüe de ce corps, juſques à e que quelques jeunes gens 'entre eux le vindrent empor-er, & l'enterrerent.

V. Audiens autem Ananias hæc verba, cecidit, & expirauit, & factus eſt timor magnus ſuper omnes qui audierunt.

VI. Surgentes autem iuuenes amouerunt, & efferentes ſepelierunt.

Il n'y auoit pas plus de trois eures que le mari auoit expiré, ors que la femme entra, qui

VII. Factũ eſt autem quaſi horarũ triũ ſpa-

tium, & vxor ipſius neſciens quod factũ fuerat, introiuit.

non ſeulement ne ſçauoit rien de ce qui s'eſtoit paſſé, mais encore portoit auec elle les interests de ſon auarice, & ſon aueuglement. A ſon arriuée ſaint Pierre l'interroge: Femme, luy dit-il, ne mentez point, en verité eſt-ce là tout le prix de voſtre terre? C'eſtoit aſſez dire pour luy donner la penſée que Dieu luy vouloit faire prendre, que ſon crime eſtoit deſcouuert, & pour toucher vn bon cœur. Mais il n'eſt rien aſſez puiſſant ſur vn pecheur reſolu de couurir ſon peché ſeulement, & non pas de le corriger, Elle aſſeure qu'ils n'ont pas vendu la terre dauantage.

VIII. Respondit autem ei Petrus: Dic mihi, mulier, si tanti agrũ vendidistis? At illa dixit, Etiam, tanti.

Le zele de ſaint Pierre ne peût ſouffrir l'impudence de cette reſponſe. Quelle malice, diſoit-il, vous a fait concerter enſemble ces menſonges adjouſtez à voſtre ſacrilege, comme ſi vous vouliez eſprouuer ſi l'Eſprit de Dieu ſçait tout, ou

IX. Petrus autem ad eam, Quid vtique conuenit vobis tentare Spiritum Domini? Ecce pedes eorum qui sepelierunt virum

veritablement nous l'auons? oſtre mari a deſia payé ſon eri- e par ſa mort, & je ſçay qu'el- ſera bien-toſt ſuiuie de la vo- re. Voicy ceux qui l'ont en- erré de retour, j'entens leurs as à la porte, ils emporteront oſtre corps comme le ſien.

tuum, ad oſtium, & efferent te.

Il ne l'eut pas pluſtoſt dit, u'elle tombe à ſes pieds, où lle meurt à l'inſtant, de ſorte ue ces jeunes hommes entrans trouuerent morte, l'empor- rent, & la meirent dans la eſme foſſe de ſon mari. Cela eit fremir de crainte toute l'E- liſe, & tous ceux qui en oüi- ent parler; auſſi le coup eſtoit- l efroyable; mais il eſt à croire u'il fut heureux pour les mal- eureux meſmes, en ce que la onté de Dieu ſe contentant e cette peine qu'ils receurent our leur penitence, ſauua leur me en tuant leur corps.

X. Confeſtim cecidit ante pedes eius, & expirauit 5: intrantes autem iuuenes inuenerunt illã mortuam, & ſepelierunt ad virum ſuum 6.

XI. Et factus eſt timor magnus in vniuerſã Eccleſiã, & in omnes qui audierunt hæc.

Cependant cette nouuelle lante de l'Egliſe fleuriſſoit, les

XII. Per manus autẽ Apoſtolorũ

fiebant signa & prodigia multa in plebe, & erãt omnes vnanimiter in porticu Salomonis.

miracles ne manquoient point aux Apostres pour prouuer au peuple la verité de nostre foy, ny la deuotion à tous les Chrestiens. Ils s'assembloient tous auec les mesmes sentimens de pieté au Portique de Salomon,

XIII. Cæterorum autem nemo audebat se conjungere illis, sed magnificabat eos populus.

où leur assemblée rendoit vne telle odeur de sainteté, que les autres qui n'estoient pas saints, ny de leur corps, n'osoient se joindre à eux, ou par respect, ou par crainte humaine.

XIV. Magis autẽ augebatur credentium in Domino multitudo virorum ac mulierum.

Leur nombre toutefois s'augmentoit de jour en jour, & peuploit l'Eglise de Dieu de quantité de fideles de tout sexe & de toute condition, qui auoient vne foy si viue & si persuadée, qu'il n'y auoit rien de si diuin qu'ils n'attendissent de ce vray Dieu qu'ils adoroient. Ils jonchoient les ruës de malades qu'ils mettoient hors des maisons auec leurs licts, afin que S. Pietre les gueriſt en passant. La cure estoit bien tost faite, il n'a-

XV. Ita vt in plateas eijcerẽt infirmos, & ponerent in lectulis ac grabatis, vt veniente Petro, sal

oit que faire d'y employer, ny
ı main, ny meſme la parole; ſa
ule ombre, lors qu'elle venoit
porter ſur eux, leur donnoit la
nté.

tem vmbra illius obũbraret quẽquam illorum 7, & liberarentur ab infirmitatibus ſuis.

Ce miracle ſi nouueau autoiſoit fortement l'Egliſe & la dinité de ſon Chef; & le conours du peuple eſtoit ſi grand, ue non ſeulement Ieruſalem, ais auſſi les villes des enuirons faiſoient la foule, & ameoient à ces Medecins toutuiſſans, tant leurs malades, que es demons meſmes, malgré eux, ans les corps qu'ils poſſeoient.

XVI. Currebat autẽ & multitudo vicinarũ ciuitatũ Ieruſalem, afferentes ægros & vexatos à ſpiritibus immundis qui curabantur omnes.

Il n'y en auoit point qui n'y eceuſſent leur remede & leur eliurance entiere. Mais cela ne plaiſoit nullement au grand reſtre ny à ceux de ſa cabale, nnemie de la doctrine & de la ainteté de IESVS & des ſiens, uſques à creuer d'enuie de ce ſuccez: Et comme ceux qui ſe rouuerẽt lors auec luy, eſtoient

XVII. Exurgens autem princeps Sacerdotũ 8, & omnes qui cũ illo erant, quæ eſt hæreſis 9. Saduceorũ, repleti ſunt zelo

heretiques Saduceans, partisans du vice aussi bien que de l'erreur, ils entrerent aisément dans son dessein, lors qu'en cette occasion il leua l'estendard contre la vertu, & vint en personne declarer & faire la guerre à ses plus saints seruiteurs.

XVIII. Et injecerunt manus in Apostolos, & posuerunt eos in custodia publica 10. D'abord ils se saisirent des Apostres, & les serrerent dans la prison où ils mettoient les criminels de plus basse condition & de la lie du peuple, afin de faire passer ces grands Saints pour des criminels infames.

Mais Dieu qui auoit fait tant de miracles pour les autres par leur entremise, en voulut aussi faire vn pour eux. La nuict mesme de ce jour il enuoya vn de ses Anges, qui par les mains d'vn corps emprunté ouurit les portes des prisons, en tira ces prisonniers innocens sans estre apperceu des gardes, & leur dit de la part de son Maistre & du leur qu'ils allassent se faire voir au

XIX. Angelus autem Domini per noctem aperiens ianuas carceris, & educens eos dixit.

Temple, & y prêcher au peuple toutes les maximes & la forme de viure qu'ils suiuoient, que tout ce qu'ils en disoient par l'Esprit de Dieu estoit parole de vie, qu'il ne faloit pas estouffer par vne crainte lâche, ou par vne mauuaise honte.

XX. Ité, & stantes loquimini in Templo plebi omnia verba vitæ huius ii.

En leur disant cela de si bonne part, il leur donna courage de le faire. Les voila dés le point du jour au Temple, où ils enseignent au peuple les veritez du Ciel qui desplaisoient si fort à ces ames de terre. Cependant le grand Prestre & ceux de sa compagnie auec tous leurs Anciens venoient au Conseil qu'ils auoient assemblé pour les oüir, & de fait enuoyerent aux prisons afin qu'on les emmenast deuant eux. Leurs Officiers y vont, ouurent la prison, mais ils ne trouuent point leurs prisonniers.

XXI. Qui cùm audissent, intrauerunt diluculò in Templum, & docebant. Adueniens autẽ Princeps Sacerdotũ & qui cũ eo erant, conuocauerunt cõcilium, & omnes seniores filiorum Israël, & miserunt ad carcerem vt adducerentur.

XXII. Cùm autem venissent ministri, & aperto carcere nõ inuenissent

Ce ne fut pas manque de soin, comme ils tesmoignerent au re-

illos, reuersi nuntiauerũt dicentes:

tour par leur raport. Nous auons, dirent-ils, trouué les prisons bié fermées, chacun y estoit en deuoir, les gardes aux portes, & cependant apres les auoir ouuertes, nous n'y auons rencõtré vn seul de ces gens que vous y auez empriſonnez. La nouuelle étonna le Capitaine de la garde du Temple & le grand Preſtre auec les principaux de cette compagnie ſacerdotale, & comme ils admiroient pluſtoſt les merueilles de Dieu qu'ils ne les vouloient croire, leur eſprit demeuroit dans vne ſuſpenſion d'ignorance; d'vne part, ils auoient trop d'aueuglement pour voir ce que ſe pouuoit eſtre; & de l'autre, trop de malice, pour aduoüer au moins que ce qui leur eſtoit tellement inconnu, venoit de Dieu.

XXIII. Carcerem quidé inuenimus clauſum cũ omni diligentia, & cuſtodes ante ianuas: aperientes autem neminẽ inuenimus.

XXIV. Vt autem audierunt hos ſermones magiſtratus Templi & Principes Sacerdotũ, ambigebãt de illis quid nã fieret iz.

XXV. Adueniens autem quidã, nũtiauit eis quia ecce viri quos po-

Leur ame eſtoit en ce trouble, lors qu'ils receurent vne ſeconde nouuelle, qui leur donna vne ſecouſſe encore plus forte. Il

ient vn homme qui leur dit ue les prisonniers sont dans le Temple, où auec vne liberté ourageuse ils prêchent & inruisent le peuple. Le Capitaie se leue là dessus, & part auec es Officiers, pour amener ces redicateurs inébrãlables; mais e fut sans bruit & sans force, arce qu'il craignoit que le peule ne le lapidast, luy & ses gens, il voyoit faire violence à vne inteté qui ne gagnoit les œurs que parce qu'elle estoit oute douce & bien-faisante.

fuistis in carcerem, sunt in Templo stantes & docentes populum.

XXVI. Tunc abiit magistratus cum ministris, & adduxit illos sine vi, timebant enim populum ne lapidarentur.

Ces agneaux, vrays imitateurs e l'Agneau de Dieu, suiuent ns resistance les loups qui les onduisent, & tous de companie entrent auec eux, & auec ne foule de peuple, dans le Conseil de ces méchans Preres, au parquet desquels on ur donne la place des criminels, & en mesme temps le Ponfe leur fait cette reprimende, ui monstroit assez qu'vn juste

XXVII. Et cùm adduxissent illos, statuerũt in Concilio. Et interrogauit eos Princeps Sacerdotum, dicens:

remords luy faiſoit ſon procez interieurement à luy & à tous ces Iuges, & qu'ils auoient plus de crainte que les accuſez.

XXVIII. Præcipiendo præcepimus vobis ne doceretis in nomine iſto: & ecce repleſtis Ieruſalem doctrinâveſtrâ, & vultis inducere ſuper nos ſanguinem hominis iſtius.

Ne vous auons-nous pas fait defenſes expreſſes de prêcher le nom de cét homme, & voila que vous auez rempli tout Ieruſalem de voſtre doctrine, qui ne contient que ſes loüanges, & la neceſſité de croire en luy? Auez-vous pas bonne grace de vouloir ſoubſleuer le peuple contre ſes Iuges, de décrier la juſtice de voſtre païs qui l'a condamné, comme ſi ſon ſang crioit vengeance contre nous, & que nos conſciences en fuſſent criminellement ſanglantes?

XXIX. Reſpõdens autem Petrus & Apoſtoli dixerũt, Obedire oportet Deo magis quã hominibus.

La reſponſe que feirent les Apoſtres à cette menace tremblante du grand Preſtre, fut auſſi reſoluë que le pouuoit deſirer la ferueur de ſaint Pierre, par la bouche duquel ils parlerent. Il faut, diſoit-il, obeïr pluſtoſt à Dieu qu'aux hommes. Cet hom-

XXX. Deus pa-

ne dont vous parlez auec mé-
ris, parce que vous ne l'aimez
as, eſt maintenant viuant, où
ous le croyez mort; oüy, noſtre
ESVS que vous auez mis à mort;
& pendu à vne croix, a auiour-
l'huy vne nouuelle vie, où il ne
eut plus mourir; c'eſt noſtre
Dieu vnique que nos Peres ont
ouſiours adoré, qui la luy a
onnée en le reſuſcitant, qui l'a
ſtabli le Prince & le Sauueur
es hommes, & l'auteur de leur
ie, & l'a éleué par cette main
roite de ſa toutepuiſſance pour
rendre le Royaume des cœurs
hez les vrays Iſraëlites, & leur
uurir par vn don du Ciel ineſti-
nable la porte de la penitence
du pardon de leurs pechez.

trũ noſtrõ-
tum ſuſcita-
uit IESVM,
quem vos
interemiſtis
ſuſpenden-
tes in li-
gno.

XXXI.
Hunc prin-
cipẽ & ſal-
uatorẽ, 14
Deus exal-
tauit dex-
terâ ſuâ, ad
dandã pœ-
nitentiam
Iſraëli, &
remiſſionẽ
peccatorũ.

Vous meſmes y pouuez entrer
vous voulez, & afin que vous
e doutiez point de ces veritez
ue nous prechons, ny de ſon
mour, nous en ſommes les teſ-
noins; les miracles que nous
iſons en ſont autant de preu-

XXXII.
Et nos ſu-
mus teſtes
horũ ver-
borum, &
Spiritus Sã-
ctus quem
dedit Deus
omnibus
obedienti-

bus 15 sibi. ues, & le Saint Esprit qui les produit, & qu'il a maintenant donné à tous ses fideles qui obeïssent à sa voix interieure, & à sa conduite, en est le pleige & la caution.

XXXIII. Hæc cùm audissent, dissecabantur, & cogitabant interficere illos.

Plus la responce estoit pertinente, plus s'alumoit la colere qui possedoit ces mauuais courages; la rage les déchiroit, & ne leur donnoit autre pensée ny autre dessein que de faire mourir ceux qui les vouloient sauuer.

XXXIV. Surgens autem quidã in Concilio Pharisæus, nomine Gamaliel, legis doctor, honorabilis vniuersæ plebi, iussit foras ad breue homines fieri.

Ils l'eussent fait, si vn d'entre eux ne se fust leué dans l'assemblée pour leur donner vn aduis plus adouci. C'estoit vn Pharisien, du corps des Docteurs, homme d'honneur, & respecté de tout le peuple, nommé Gamaliel, qui ayant fait retirer les Apostres pour quelque temps, parla ainsi en leur absence.

XXXV. Dixitque ad illos, Viri Israëli-

Puis que nous portons ce beau nom d'Israëlites, que je vous donne, & que je prends volon-

ers auec vous, ne faisons icy
ien indigne de cette qualité.
Considerez je vous prie, com-
ment vous traiterez ces gens cy.
Vous sçauez ce qui est arriué il y
quelque temps à ce Theodas
qui se disoit quelque chose de
rand, & apres luy à ce Iudas
Galilean; celuy-là qui auoit a-
iré apres soy pres de quatre
ens hommes, a esté tué, ses gens
is à vau-de-route, & toute sa
cte dissipée & éuanoüye; ce-
y-cy apres auoir soubsleué &
ébauché le peuple à son parti,
ors qu'à l'occasion du banniſſe-
ment d'Archelaüs & de la con-
scation de ses biens on prenoit
estat de ceux de chaque mai-
on, afin d'arrester ce qui se
ayeroit par teste pour l'impost,
est enfin perdu, & a malheu-
eusement peri comme l'autre,
ous auons veu tous ceux qui le
iuoient bien-tost écartez, &
e toute cette entrepriſe fon-
üe.

tæ, attendite vobis super hominibus istis quid acturi sitis.

XXXVI. Ante hos enim dies extitit Theodas dicens se esse aliquem, cui consensit numerus virorū circiter quadringentorum, qui occisus est, & omnes qui credebāt ei dissipati sunt, & redacti ad nihilum.

XXXVII Post hunc extitit Iudas Galilæus in diebus professionis, & auertit populum post se, & ipse periit, & omnes quotquot consense-

runt ei, dispersi sunt.
XXXVIII. Et nunc itaque dico vobis, discedite ab hominibus istis, & sinite illos: quoniam si est ex hominibus consilium hoc aut opus, dissoluetur.
XXXIX. Si vero ex Deo est, nō poteritis dissoluere eos, ne fortè & Deo repugnare inueniamini. Consenserunt autem illi.
XL. Et cōuocantes Apostolos, cæsis denūtiauerunt ne loquerentur in nomine Iesv, & dimiserunt eos.

Ie croy que je vous puis bien dire maintenant le mesme de celle de ces gens-cy; ne vous attachez point à eux, & ne les entreprenez point si chaudement, laissez-les faire; si ce dessein & & cet affaire qu'ils poursuiuent est vne pure entreprise des hommes, elle se défera d'elle-mesme; si elle est de Dieu, outre que vous ne la pourrez jamais rompre ny dénoüer, il y a danger que vous ne sembliez vous opposer à Dieu mesme en la combatant.

Son aduis fut suiui; mais les cœurs estoient trop aigris & trop superbes pour renuoyer les Apostres sans quelque peine: ils croyent leur faire faueur que de les faire venir pour estre foüetez, & se voir reïterer les defenses qui leur auoient desia tant de fois esté prononcées, de ne plus parler aucunement de IESVS, non pas mesme de le nommer.

Ce traitement fut vn nouueau

ntentement à ces ſeruiteurs Dieu, à qui la ſeule peine des iſons auoit ſemblé trop dou- .Ils ſortent de cette aſſemblée iomphans de joye dans le eur & ſur le viſage, de ce que ieu les auoit jugez dignes de uffrir quelque afront pour ſa oire & pour celle du ſaint m de IESVS. Pour ces injuſtes fenſes, elles ne feirent qu'em- aſer le feu de leur zele au lieu l'eſteindre. Ils ne laiſſerēt pas employer toutes leurs jour- es à inſtruire le peuple, & à y précher IESVS-CHRIST, ntoſt dans le Temple, tantoſt ır les maiſons.

XLI. Et illi quidem ibant gaudentes à conſpectu Concilij, quoniā digni habiti ſunt pro nomine IESV contumeliā pati.

XLII. Omni autem die nō ceſſabāt in templo & circà domos docentes & euangelizantes Chriſtum IESVM.

poſt votum S. Hier. ep. 8. ad Demetriadem, alii. 2 replenit Gr. & Syr. 3 abdere. Syr. donec vendidiſſes, & à venditione rurſum (ad um vſque) Syr. 5 vt per interitum carnis itui ſuccurreret S. Aug 3 contra Parmen. c. 1. alii. 6 ad tumulum mariti. Syr. 7 illos. Syr. plenum inuidiâ. ad Syr. 9 qui erant ex ſecta. . 10 populari. Gr. 11 ſermones hos vita. Syr. obſtupeſcebant, & cogitabant quid hoc eſſet. & Syr. 13 ſecuti quippe fuerant Petrum tum oſtoli alii, tum populus ad iudicium, vt ſolet hryſoſt. hom. 28 in Gen. & alii. 14 vinificatem, Syr. 15 credentibus. Syr. 16 magnum.

Digitized by Google

runt ei, dispersi sunt.

XXXVIII. Et nunc itaque dico vobis, discedite ab hominibus istis, & sinite illos: quoniam si est ex hominibus consilium hoc aut opus, dissoluetur.

XXXIX. Si vero ex Deo est, nō poteritis dissoluere eos, ne fortè & Deo repugnare inueniamini. Consenserunt autem illi.

XL. Et cōuocantes Apostolos, cæsis denūtiauerunt ne loquerentur in nomine IESV, & dimiserunt eos.

Ie croy que je vous puis bien dire maintenant le mesme de celle de ces gens-cy; ne vous attachez point à eux, & ne les entreprenez point si chaudement, laissez-les faire; si ce dessein & & cet affaire qu'ils poursuiuent est vne pure entreprise des hommes, elle se défera d'elle-mesme; si elle est de Dieu, outre que vous ne la pourrez jamais rompre ny dénoüer, il y a danger que vous ne sembliez vous opposer à Dieu mesme en la combatant.

Son aduis fut suiui; mais les cœurs estoient trop aigris & trop superbes pour renuoyer les Apostres sans quelque peine: ils croyent leur faire faueur que de les faire venir pour estre foüetez, & se voir reïterer les defenses qui leur auoient desia tant de fois esté prononcées, de ne plus parler aucunement de IESVS, non pas mesme de le nommer.

Ce traitement fut vn nouueau

ntentement à ces ſeruiteurs Dieu, à qui la ſeule peine des iſons auoit ſemblé trop dou- .Ils ſortent de cette aſſemblée omphans de joye dans le eur & ſur le viſage, de ce que ieu les auoit jugez dignes de uffrir quelque afront pour ſa oire & pour celle du ſaint m de IESVS. Pour ces injuſtes fenſes, elles ne feirent qu'em- aſer le feu de leur zele au lieu l'eſteindre. Ils ne laiſſerēt pas employer toutes leurs jour- es à inſtruire le peuple, & à y précher IESVS-CHRIST, ntoſt dans le Temple, tantoſt ır les maiſons.

XLI. Et illi quidem ibant gaudentes à conſpectu Concilij, quoniā digni habiti ſunt pro nomine IESV contumeliā pati.

XLII. Omni autem die nō ceſſabāt in templo & circà domos docentes & euangelizantes Chriſtum IESVM.

poſt votum S. Hier. ep. 8. ad Demetriadem, alii. 2 replenit Gr. & Syr. 3 abdere. Syr. donec vendidiſſes, & à venditione rurſum (ad tum vſque) Syr. 5 vt per interitum carnis ritui ſuccurreret S. Aug 3 contra Parmen. c. 1. alii. 6 ad tumulum mariti. Syr. 7 illos. Syr. plenum inuidiâ. ad Syr. 9 qui erant ex ſecta. 10 populari. Gr. 11 ſermones hos vitæ. Syr. obſtupeſcebant, & cogitabant quid hoc eſſet. & Syr. 13 ſecuti quippe fuerant Petrum tum apoſtoli alii, tum populus ad iudicium, vt ſoles Chryſoſt. hom. 28 in Gen. & alii. 14 vinificatem, Syr. 15 credentibus. Syr. 16 magnum.

Digitized by Google

ad Gr. & Syr. 17 de quo Ioseph 18. Antiq. c. 1. 18 descriptionis Gr. quâ describebant homines ad argentum exigendum capitatim. Syr.

CHAPITRE VI.

L'élection des sept Diacres, les vertus & la dispute de saint Estienne, auec son accusation.

PARMY ces premieres fleurs des vertus Chrestiénes paroissoient quelques espines, & dans le grand nombre de fideles, qui multiplioit de jour en jour, il y en auoit quelques-vns qui se croyoient, ou mépriſez, ou negligez. Les Iuifs dispersez par ces païs de l'Asie, où ils viuoient & parloient à la Grecque, & lisoient mesme les liures Saints en cette langue, apres s'estre faits Chrestiens en bon nombre, comme ceux de la Iudée qui auoient retenu leurs Escritures en la langue sainte, se plai-

[1] In diebus autem illis crescente numero discipulorũ, factum est murmur Græcorum aduersus Hebræos, eo quod despicerentur in ministerio

oient de ceux-cy, & disoient quotidiano viduæ cotum i.
e leurs veuues estoient trais comme estrangeres, & celdes Hebreux naturels comles enfans de la maison.
De ces veuues les vnes trouient le soulagement de leur iureté dans la charité du ristianisme, les autres preiét charge de la distribution aumosnes faites aux pauus, & du seruice des malades; parce que pour ce dernier ploy les Apostres se seruoient ins des Grecques que des aus, qui sembloient plus faites plus intelligentes, particulieent dans le pais; & que pour remier point, l'inclination & amiliarité pouuoit estre plus nde enuers celle des pauures breux; les Chrestiens Grecs teressoient pour les veuues leurs Prouinces, par vne jaie qui n'estoit pas si sainte elle ne fust aussi humaine.
es Apostres qui desiroient

entretenir la charité parmy ces neophytes en toute sa ferueur & pureté, n'auoient garde de leur laisser ce subjet, ou cette couleur de mécontentement. Ils assemblerent tous leurs disciples, qui faisoient lors toute l'Eglise, & leur feirent cette proposition. Nous voudrions pouuoir nous-mesmes entreprendre cet exercice de charité, qui est enuié parmy vous. Mais il n'est pas raisonnable que nous laissions la charge de la Predication, où nous distribuons au peuple ce pain celeste de la parole de Dieu, pour procurer aux pauures celuy qui ne nourrit que leur corps, & seruir à ces tables dressées & couuertes de verité par la main de la misericorde, mais qui peuuent estre seruies par d'autres mains que les nostres.

II. Cõuocantes autem duodecim multitudinem A. postolorũ, dixerunt: Non est æquum nos derelinquere verbum Dei, & ministrare mensis.

Aduisez donc, mes freres, à choisir sept personnes entre vous, reconnuës, apres vne en-

III. Considerate ergo fratres, viros ex vobis boni te.

eſte exacte, pour gens d'vne obité ſincere, remplis du int Eſprit, & ſages d'vne nte prudence, afin que nous ur dõnions ce miniſtere. Pour us, ce nous ſera bien aſſez de ntinuer les fonctions qui ıchent plus particulierement leuotion, auec celle de la edication.

ſtimonij ſeptem, plenos Spiritu Sancto & ſapientiâ, quos conſtituamus ſuper hoc opus.

La propoſition fut agreée de ıte l'aſſiſtance; & des ſept 'ils choiſirent, le premier fut nt Eſtienne, homme de foy ıers Dieu & parmy les hom- s, dont l'ame eſtoit le ſiege du nt Eſprit. Il fut ſuiui de ſix :res; de ce ſaint homme Phi- pe, qui feit depuis voir ſon e en tout plein de belles ions; de Procorus, Nicanor, non, Parmenas, & d'vn cer- n Nicolas eſtranger, & pro yte, natif d'Antioche, homme bien, dont la ſincere cõtinen- ıe doit pas eſtre calomniée, tellement priſe à contre-poil,

IV. Nos vero orationi & miniſterio verbi inſtantes erimus.

V. Et placuit ſermo coram omni multitudine. Et elegerunt Stephanũ, virum plenum fide & Spiritu Sãcto, & Philippum, & Prochorũ, & Nicanorem, & Timonem, & Parmenã, & Nicolaũ

aduenam Antiochenum.

qu'on le croye l'auteur de l'infame heresie des Nicolaïtes.

VI. Hos statuerunt antè cõspectũ Apostolorũ, & orantes imposuerunt eis manus.

Ce furent les premiers Officiers sacrés qu'eut l'Eglise, apres ses Prestres. Ils les presenterent aux Apostres, qui apres auoir fait oraison les consacrerent Diacres, & leur imposerent les mains, pour en tirer les seruices necessaires à l'Eglise, non seulement en la distriburion des aumosnes, mais aussi en l'administration des plus saints mysteres, qui estoient autant de canaux d'où couloit la sainteté dans les cœurs des fideles; terres si bien preparées par le Saint Esprit, que la semence de la parole de Dieu y profitoit notablement aux predications qui se faisoient de jour en jour plus frequentes & plus hantées que jamais, parce que le nombre des auditeurs & des escoliers de IESVS-CHRIST & de ses Apostres augmentoit grandement dans Ierusalem, où plusieurs mesmes d'entre

VII. Et verbum crescebat, & multiplicabatur numerus discipulorũ in Ierusalem, valde multa etiam turba Sacerdotũ obediebat fidei.

d'entre les Prestres se joignoient à eux, & changeoient cette premiere superbe & rebellion de leur esprit Iudaïque en vne sainte obeïssance à nostre religion.

Entre les Diacres celuy qui paroissoit le plus estoit Saint Estienne, homme de cœur, qui n'auoit pas moins de bonté & de bien-faisance que de force d'esprit en sa foy. Cela le rendoit agreable au peuple, auant que ses miracles, qu'il produisoit aux occasions pour tesmoins autentiques de la verité, & qui n'estoient pas communs, le rendoient admirable.

VIII. Stephanus autem plenus gratiâ & fortitudine faciebat prodigia & signa magna in populo.

Il ne manqua pas d'ennemis qui l'attaquerent viuement. De chaque Synagogue de Ierusalem sortirent des esprits plus aigres que sçauans pour entreprendre la dispute contre luy; de celle qu'ils appelloient des Libertins, c'est à dire de ceux qui venoient de ces Iuifs captifs ou esclaues depuis affranchis

IX. Surrexerunt autẽ quidam de Synagogâ, quæ appellatur Libertinorum, & Cyrenensium, & Alexandrinorũ, & eorum qui erant à Ciliciâ & Asiâ.

par les Romains qui les auoient emmenez en diuerſes défaites, de quatre autres ſemblables, qui eſtoient, des Cyreniens, des Alexandrins, de ceux de la Cilice, & de l'Aſie mineure.

Disputās cū Stephano, & non poterāt resistere sapientiæ & spiritui qui loquebatur.

XI. Tunc submiserūt viros, qui dicerent se audiuisse eum dicentem verba blasphemiæ in Moysen & Deum.

XII. Commouerunt itaque plebem, & seniores & Scribas: & concurrentes rapuerunt eum, & adduxerunt in Cōcilium.

Mais ils ne pouuoient, ny luy reſpondre, ny tenir ferme contre les raiſons de cette ſageſſe du Ciel, & encore moins ſouſtenir les ataques de cet Eſprit diuin qui parloit reſolument à eux par ſa bouche. Enfin ils feirent agir la malice où la raiſon leur manquoit. Ils atitrerent des gens qui leur vendoient leur conſcience, pour le deferer à la Iuſtice, & dire qu'ils l'auoient oüi blaſphemer contre Moyſe & contre Dieu meſme.

Cela feit quelque émotion parmy le peuple, mais elle fut bien plus furieuſe & plus méchante dans le cœur des Anciens & de leurs Scribes. Ceux-cy vindrent chaudement le ſaiſir, & l'amenerent dans leur aſſem-

Digitized by Google

blée, où auec ces premiers mutins des escoles, ils produisirent leurs faux tesmoins contre l'innocent, contre lequel ils deposerent qu'il ne cessoit de parler contre leur Temple & contre leur Loy, dont l'vn estoit le lieu, & l'autre le rempart de la saincteté. Nous luy auons oüi dire, adjoustoient-ils, que ce IESVS de Nazareth qu'il préche par tout, destruira ce lieu saint, & changera les traditions que Moyse nous a laissées.

XIII. Et statuerunt falsos testes qui dicerẽt: Homo iste non cessat loqui verba aduersus locum sanctũ & legem.
XIV. Audiuimus enim eum dicentem quoniã IESVS Nazarenus hic, destruet locũ istum, & mutabit traditiones quas tradidit nobis Moyses.

Parmy toutes ces persecutions ce saint homme ne perdoit, ny la paix de son cœur, ny la serenité de son visage: au contraire sa face parut Angelique à toute l'assemblée, par vne grace & vn teint surnaturel que Dieu luy donna, pour leur faire connoistre mesme au dehors la beauté d'vne innocence si constante & si persecutée.

XV. Et intuentes eũ omnes qui sedebant in Concilio, viderunt faciem eius tanquam faciem Angeli.

1 *vel quòd minus benignè illis ministraretur ac Hebræis, Oecum. & alii hic post S. Hier. ep. 15. ad*

Euagr. vel quòd rariùs adhiberentur administrandum, vt minùs intelligentes. Beda & alii post sanctum Chrysost. & eundem sanctum Hieron. in 48. Ezech. 2 exquirite & eligite. Syr. 3 proselytum Gr. & Syr. qui quòd Nicolaitæ suspectus esset, vxorem ante Apostolos adduxit, eius autem nomen à Nicolaitis hæreticis falsò vsurpatum est. S. Clem Alex. 3. strom. a m. Euseb 3. hist. 4 non vt ciborum tantùm & potuum ministri S. Ignatius epist. ad Trallanos, sed Christi etiam corporis & sanguinis distributorib. S. Iust. Apol. 2. S. Cypr. ep. 65. & alii. 5 fide Gr bonitate. Syr. 6 Iudæorum qui ab eis orti erant, quos duces Romani Romam captiuos abduxerant, ita tamen vt postea manumissi ab heris suis, emissi sint ritu maiorum viuere. S. Chrisost. his Philo in leg. ad Caium circà m.

CHAPITRE VII.

Le discours de S. Estienne, & son martyre.

I. Dixit autem Princeps Sacerdotum 1, Si hæc ita se habent?

ON vouloit neantmoins faire passer cet Ange pour criminel, & le grand Prestre procedoit desia à l'interrogatoire comme pour le condamner, lors qu'à la premiere demande qu'il luy feit, sçauoir si ces tesmoins disoient vray, il entendit pour response

vn discours plus long & plus pressant qu'il ne croyoit.

Puis que ie vous tiens pour peres & freres, escoutez je vous prie auec vne attention raisonnable ce que je vous dis auec amour & respect. Le grand Dieu, à qui seul apartient toute gloire, apparut à nostre pere Abraham, deuant qu'il partist de cet endroit de la Mesopotamie où est la terre des Chaldeans, pour habiter l'autre où est la ville de Charres; & parce qu'il le vouloit tirer du mauuais mõde pour l'auoir tout à soi, luy dit:

Sors de ton païs, & quite tes parens pour venir en la terre que je te monstreray. A cette parole cet homme saintement obeïssant, qui ne pouuoit estre honoré de commandemens plus prisables que ceux de Dieu, part de la Chaldée auec sõ pere Tharé, & prend cette ville de Charres pour le lieu de sa demeure. Mais ce ne fut que pour quel-

II. Qui ait, Viri fratres & patres, audite. Deus gloriæ apparuit patri nostro Abrahæ, cùm esset in Mesopotamia 2, priusquã moraretur in Charan, & dixit ad illum:

III. Exi de terra tua, & veni in terram quam monstrauero tibi.

IV. Tunc exiit de terra Chaldæorum, & habitauit in Charã. Et in de postquã mortuus est pater eius, transtulit illũ in ter-

ram istam in quâ nunc vos habitatis 3.

ques années, pendant lesquelles ce fils, l'honneur de sa maison & de son siecle, instruisoit son pere & sa parenté plus proche en sa foy, jusques à ce que laissant ce bon homme, pere de son corps, il vint où l'appelloit le pere de son ame, au païs où vous estes, pour y demeurer; & si le grand âge de son pere le feit retourner à la maison paternelle de Charres, pour l'assister à sa mort, ce ne fut que pour vn temps, apres lequel il reuint vous marquer icy les logis, en s'y establissant luy & les siens.

V. Et non dedit illi hæreditatē in eâ, nec passum pedis 4: & repromisit dare illi eā in possessionem & semini eius post ipsum, cùm nō haberet filiū.

Vous sçauez neantmoins que Dieu ne luy donna ny maison stable, ny heritage, en ce païs, non pas seulement vn pouce de terre; & s'il y acheta quelque place auec vn tombeau basti, ce ne fut qu'vn lieu de demeure pour les morts de sa maison, mais il n'y posseda quant à luy rien du tout, ny d'acquest ny de propre; c'estoit donc seulement

vne terre de promesse à ses descendans, pour lesquels il en prenoit possession par vne foy d'autant plus admirable, que lors que Dieu luy en donna la premiere parole, il n'auoit point de fils, ny d'esperance d'en auoir.

C'estoit vn homme qui voyoit les choses inuisibles, & entendoit en son cœur les paroles de son Dieu, qui luy prédit que ceux de sa maison se verroient enfin reduits à venir & à viure en vn païs estranger, où ils seroient asseruis comme esclaues, & mal-traitez comme indignes de viure, que ses pelerinages & ceux de ses descendans auec leur demeure parmy les idolatres, ou Chananeans, ou Egyptiens, dureroient quatre-cens trente ans.

VI. Locutus est autẽ ei Deus, quia erit semen eius accola in terrâ alienâ, & seruituti eos subjicient, & malè tractabũt eos annis quadringẽtis 5.

Mais qu'il luy dõnoit sa parole de Dieu, infaillible & toute-puissante, qu'il feroit justice de ces maistres aussi cruels que barbares, & que ces pauures esclaues de sa race, seuls veritable-

VII. Et gẽtem cui seruierint, iudicabo ego, dixit Deus, & post hæc exibunt, & seruient mihi in loco isto.

ment libres entre tous les peuples, ſortiroient glorieuſement de leur captiuité pour venir rendre à ſa Majeſté diuine ſes honneurs & ſon culte, au lieu meſme où il eſtoit.

VIII. Et dedit illi teſtamentũ circũciſionis, & ſic genuit Iſaac, & circuncidit eum die octauo, & Iſaac, & Iacob, duodecim Patriarchas.

Cependant afin de luy grauer vne marque inéfaçable de ſon amour, il luy donna par vne volonté plus immuable que celle des derniers teſtamens, l'empreinte de la circonciſion, pour luy & pour ſa poſterité, qui fut comme le ſeau de ſon alliance auec eux. Abraham n'auoit pas encore de fils lors qu'elle luy fut ordonnée, mais celuy qui le luy auoit promis, & qui ne luy pouuoit manquer, luy donna ſon Iſaac quelque temps apres, que ce braue Pere, tout fidelé à Dieu, comme Dieu luy eſtoit tout bon, ne manqua pas de faire entrer en cette ſainte alliance, en le circonciſant le huitieſme jour apres qu'il fut né. Ce fils fut pere de Iacob, & Ia-

Digitized by Google

ob pere de douze enfans, que ous apellons nos Patriarches, arce qu'ils ont eſté les ſouches e nos douze lignées.

Ce furent autant de ſerui-eurs de Dieu & d'aſtres lumi-eux ſur la terre, qui eſtoit lors oute dans l'ordure & dans l'ob-urité du peché; mais ils eurent reſque tous, ou leurs eclipſes omme le Soleil, ou meſme leurs aches comme la Lune. L'enuie rouua place dans le cœur de nze contre Ioſeph, le plus ai-nable frere qu'ils euſſent. Ils le endirent à des marchands qui lloient trafiquer en Egypte; où eux-cy en feirent de l'argent omme d'vn eſclaue de prix. Mais il y fut cheri de ſon mai-tre Egyptien, & encore plus de Dieu, ſon meilleur maiſtre, qui ne l'abandonna jamais, qui le ti-a de toutes ſes miſeres, capables de troubler & d'acabler vn eſ-prit du commun, & le meit meſ-me en faueur aupres de Pha-

IX. Et Patriarchæ æmulãtes Ioſeph vendiderunt in Aegyptũ: & erat Deus cum eo.

X. Et eripuit eum ex omnibus tribulationibus eius, & dedit ei gratiam & ſapientiam conſpectu

Pharaonis Regis Aegypti, & constituit præpositum super Aegyptum & super omnẽ domũ suã.

raon Roy d'Egypte, qui le feit, non seulement grand-Maistre de sa maison Royale, mais aussi son grand Ministre d'Estat, & comme son Vice-Roy sur toutes ses terres.

XI. Venit autem fames in vniuersam Aegyptum, & Chanaam, & tribulatio magna, & non inueniebant cibos patres nostri.

Pendant son gouuernement Dieu voulut rendre le Roy heureux, & le Royaume pour quelques années miserable. La famine trauailla & pressa rudement toute l'Egypte, & la terre où sont maintenant les Iuifs, qui estoit lors tenüe par les Chananeans. Le pain y manquoit à nos peres, & n'y auoit que les greniers du Roy d'Egypte qui fournissoient tous ces païs, par la bonne conduite & la préuoyance diuine de son grand Ministre d'Estat.

XII. Cùm audisset autem Iacob esse frumẽtum in Aegypto, misit patres nostros primùm.

Iacob qui en eut nouuelles, y enuoya ses fils, nos Patriarches, qui à leur premier voyage ne prirent leur frere Ioseph que pour vn Prince estranger; mais ils en feirent vn second, où le

bonfrere fut reconnu par ceux qu'il aimoit autant qu'ils l'auoient haï, & la chose tellement descouuerte, que Pharaon informé de sa naissance, & de ses aduentures, luy permeit de faire venir son pere Iacob & toute sa maison, lors composée de setante personnes, qui descendirent en ce païs d'Egypte plus plain & plus bas que le leur, où quelque temps apres ils comptterent en leur famille cinq autres testes du costé de Ioseph, deux de ses fils, deux petits fils, & vn arriere neueu; Dieu voulant que sa maison eust cet honneur particulier de faire deux branches dans la genealogie d'Israël, & deux tribus parmy son peuple, parce que ses fils auoient esté tous deux adoptez par Iacob, & que sa personne sauuoit ainsi toute sa race, & commandoit si heureusement aux siens & aux estrangers, au païs desquels enfin il mourut,

XIII. Et in secundo cognitus est Ioseph à fratribus suis, & manifestatum est Pharaoni genus eius.

XIV. Mittens autem Ioseph accersiuit Iacob patrem suũ, & omnem cognationem in animabus septuaginta quinque 6.

XV. Et descendit Iacob in Aegyptum, & defunctus est ipse & patres nostri.

comme ſes freres, apres leur pere Iacob. Mais il ne laiſſa pas ſon corps à cette terre Payenne, non plus qu'eux. Leurs os furent tranſportez en la terre ſainte où nous ſommes ; ceux des douze freres, que nous tenons pour nos peres, mis en ce lieu de Sichem, où Iacob auoit acheté vne terre des deſcendans d'vn certain Hemor, pere de ce Sichem, de qui le lieu & la ville porta le nom, laquelle il donna par preciput à ſon cher fils Ioſeph ; & ceux de Iacob portez dans le ſepulchre de ſes anceſtres, aux enuirons de la ville d'Hebron, où Abraham auoit auparauant acheté vne place pour cet effet d'vn certain Ephron, de cette meſme race des Sichimites, plus connuës par ce nom de Sichem ; que portoit l'vn de ſes deſcendans, que par celuy de Seor ſon pere, qui eut encore celuy d'Hemor.

XVI. Et trâſlati sũt in Sichem, & poſiti sũt in ſepulcro quod emit Abraham pretio argenti à filiis Hemor filij 7 Sichem.

XVII. Cùm autem ap-

Enfin le terme approchant au-

quel se deuoit executer la pro-
neſſe que Dieu auoit jurée à
noſtre Pere Abraham, ſon peu-
ple ſe multiplioit de jour en
our parmy les Egyptiens, & y
ut veu de bon œil, juſques à vn
egne nouueau, où le Roy qui
'auoit point connu Ioſeph,
'eut auſſi aucun ſentiment des
bligations que luy auoit toute
Egypte, mais changea l'amour
es ſiecles precedens en auer-
on contre toute noſtre nation,
donna malicieuſement mille
auerſes à nos peres, juſques à
s contraindre à expoſer leurs
ſans, & laiſſer en proye à la
ort ces innocens auſquels il
uioit meſme l'eſtre & la vie.
Mais en ce temps naſquit vn
ces enfans, autant agreable
auſſi cher à Dieu, que luy &
autres eſtoient odieux à ce
uuais Prince. Ce fut Moyſe,
i n'ayant peû eſtre nourri &
hé que trois mois en la mai-
de ſon pere, au bout de ce

propinquaret tempus promiſſionis, quam profeſſus erat 8 Deus Abrahæ, creuit populus, & multiplicatus eſt in Aegypto.

XVIII. Quoaduſq; ſurrexit alius Rex in Aegypto, qui nō ſciebat Ioſeph.

XIX. Hic circunueniens genus noſtrū, affixit patres noſtros, vt exponerent infantes ſuos, ne viuificarentur.

XX. Eodem tépore natus eſt Moyſes, & fuit gratus Deo, qui nutritus eſt tribus menſibus in domo patris ſui.

temps, exposé comme les autres, trouua la vie dans cet abandonnement à la mort. La fille du Roy moins inflexible que son pere, rencontra heureusement ce pauure petit delaissé, & ne le peut voir sans compassion; elle le feit prendre, & l'éleua comme son fils.

XXI. Exposito autém illo sustulit eum filia Pharaonis, & nutriuit eum sibi in filium.

XXII. Et eruditus est Moyses omni sapientiâ Ægyptiorũ, & erat potens in verbis & operibus suis.

Le voila donc nourri à la grandeur, & si auantageusement instruit en toutes les sciences des Egyptiens, qu'il deuint homme puissant en paroles & en effets; mais sur tout de si bon cœur pour sa nation, qu'il sembloit n'attendre que l'occasion de se declare frere & chef de ceux qu'on persecutoit. Il ne le peût faire qu'à l'âge de quarante ans, où il prit le dessein d'aller voir les Israëlites ses freres, opprimez sous le fais de l'affliction, & ne feit point de difficulté de renoncer à toutes ses pretentions en cette Cour d'Egypte, pour seruir son Dieu en soulageant son peuple.

XXIII. Cũ autem impleretur ei quadraginta annorum tempus, ascendit in cor eius vt visitaret fratres suos filios Israël.

La premiere action que son
le feit pour eux, fut de tuër vn
gyptien qui menoit rudement
outrageusement vn Israëlite,
our lequel il n'y eût point eu
: justice parmy cette nation,
ii leur estoit plus estrangere
affection que de païs, si cet
mme de courage ne la luy eust
te luy-mesme par la charge
l'autorité qu'il sentoit inte-
urement que Dieu luy en
nnoit, & vengé cét excez
t la mort de cet aggresseur
pitoyable.

XXIV. Et cùm vidisset quédam iniuriam patientem ro, vindicauit illum: & fecit vltionem ei qui iniuriam sustinebat, percusso Aegyptio 11.

L'amour plus que fraternel
il auoit pour les Israëlites ses
res, luy faisoit croire qu'ils
oient le mesme sentiment
: luy, & qu'ils prendroient
te action, comme ils deuoiét,
ir vn coup de Dieu, & pour
signe qu'il se vouloit seruir
uy pour les sauuer en les ti-
t de cette misere. Mais ils
iprirent si peu ce diuin se-
, que le lendemain comme

XXV. Existimabat autem intelligere fratres, quoniã Deus per manum ipsius daret salutem illis. At illi non intellexerunt.

XXVI. Sequenti verò die apparuit illis litigantibus, & re-

temps, exposé comme les autres, trouua la vie dans cet abandonnement à la mort. La fille du Roy moins inflexible que son pere, rencontra heureusement ce pauure petit delaissé, & ne le peut voir sans compassion; elle le feit prendre, & l'éleua comme son fils.

XXI. Exposito autem illo sustulit eum filia Pharaonis, & nutriuit eum sibi in filium.

Le voila donc nourri à la grandeur, & si auantageusement instruit en toutes les sciences des Egyptiens, qu'il deuint homme puissant en paroles & en effets; mais sur tout de si bon cœur pour sa nation, qu'il sembloit n'attendre que l'occasion de se declare frere & chef de ceux qu'on persecutoit. Il ne le peût faire qu'à l'âge de quarante ans, où il prit le dessein d'aller voir les Israëlites ses freres, opprimez sous le fais de l'affliction, & ne feit point de difficulté de renoncer à toutes ses pretentions en cette Cour d'Egypte, pour seruir son Dieu en soulageant son peuple.

XXII. Et eruditus est Moyses omni sapientiâ Ægyptiorũ, & erat potens in verbis & operibus suis.

XXIII. Cũ autem impleretur ei quadraginta annorum tempus, ascendit in cor eius vt visitaret fratres suos filios Israël.

La premiere action que son
le feit pour eux, fut de tuër vn
gyptien qui menoit rudement
outrageusement vn Israëlite,
our lequel il n'y eût point eu
: justice parmy cette nation,
ii leur estoit plus estrangere
affection que de païs, si cet
mme de courage ne la luy eust
te luy-mesme par la charge
l'autorité qu'il sentoit inte-
urement que Dieu luy en
nnoit, & vengé cét excez
r la mort de cet aggresseur
pitoyable.

XXIV. Et cùm vidisset quédam iniuriam patientem ro, vindicauit illum: & fecit vltionem ei qui iniuriam sustinebat, percusso Aegyptio 11.

L'amour plus que fraternel
'il auoit pour les Israëlites ses
res, luy faisoit croire qu'ils
roient le mesme sentiment
e luy, & qu'ils prendroient
te action, comme ils deuoiēt,
ur vn coup de Dieu, & pour
signe qu'il se vouloit seruir
luy pour les sauuer en les ti-
it de cette misere. Mais ils
nprirent si peu ce diuin se-
t, que le lendemain comme

XXV. Existimabat autem intelligere fratres, quoniā Deus per manum ipsius daret salutem illis. At illi non intellexerunt.

XXVI. Sequenti verò die apparuit illis litigantibus, &re-

conciliabat eos in pace, dicens, viri estis fratres, vt quid nocetis alter utrum?

il en voulut separer & acorder deux d'entre eux qui auoient pris querelle ensemble, & se batoient, leur remonstrant qu'ils estoient freres, & qu'ils ne deuoient pas se mal-traiter

XXVII. Qui autem iniuriam faciebat proximo, repulit eum dicens. Quis te constituit principem & iudicem super nos?

comme ennemis, il fut insolemment repoussé par celuy qui auoit le tort, & sa charité accusée d'injustice & d'arrogance. Qui t'a estabi nostre Chef & nostre Iuge, luy disoit ce temeraire? Ne voudrois-tu pas encore me tüer de cette mesme main que tu soüillas hier du sang de l'Egyptien?

XXVIII. Numquid interficere me tu vis, quemadmodum interfecisti heri Aegyptiũ?

C'estoit vn reproche aussi plein d'injustice que de temerité; qui feit neantmoins connoistre à ce Prince, lors encore inconnu de ses subjets, mais également judicieux & courageux, qu'il faloit s'éloigner pour essuyer par son absence les plaintes indiscretes des siens, & amortir l'enuie des estrangers. Il prend donc la fuite, & se re-

XXIX. Fugit autem Moyses in verbo isto, & factus est aduena in terra Madian, vbi generauit filios duos,

e en ce quartier de l'Arabie
'ils appelloient l'Ethiopie
rientale, & qui confinoit l'E-
pte, où habitoient les Ma-
anites descendus d'Abraham
ſſi bien que les Ismaëlites par-
y lesquels ils viuoient. Là il
it femme, & eut deux fils. Là
eut le bon-heur quarante ans
res son banniſſement volon-
ire, dans l'octantieſme de son
ge, de voir vn Ange qui luy
roiſſoit de la part de Dieu
ns la flamme de ce buiſſon ar-
ent qui portoit son feu sans
rûler, ou qui brûloit sans se
onſumer.

XXX. Et expletis annis quadraginta, apparuit illi in deserto montis Sinæ Angelus in igne flammæ rubi.

La veuë de cette merueille le
xprit, luy donna la sainte cu-
oſité d'approcher, & de la
oir de pres. Comme il auance,
ieu luy parle ainſi par la voix
ue formoit cet Ange : Ie suis
: Dieu de tes Peres, d'Abra-
am, d'Isaac, & de Iacob. A
ette parole Moyſe tremble, &
'oſe seulement ouurir les yeux

XXXI. Moyses autem videns, admiratus est visum. Et accedente illo vt cõsideraret, facta est ad eum vox Domini:

XXXII. Ego sum Deus patrũ tuorũ, Deus

Abraham, Deus Isaac, & Deus Iacob. Tremefactus autē Moyses, non audebat cōsiderare.

pour contempler ce qu'il admiroit sans le connoistre.

XXXIII. Dixit autem illi Domin', Solue calceamentum pedum tuorum; locus enim in quo stas terra sancta est.

Mais Dieu luy voulut oster sa crainte, & se contenta de son respect. Il luy dit, que le lieu où il auoit le pied estoit vne terre sainte, qu'il y faloit estre nuds pieds, & qu'il quitast sa chaussure. A quoy ce grand homme ayant obeï, Dieu luy feit vn discours de pere qui voit son fils en son deuoir. I'ay regardé de mon œil, & oüi de mon aureille de pitié l'affliction & le gemissement de mon peuple opprimé dans l'Egypte, que je voyois & entendois desia par la veüe & l'oüie de ma science, & ne l'ay peû voir plus long-temps sans descendre à eux par vn secours present, où du Ciel mesme je leur tendray la main jusques en terre pour les deliurer. C'est mon dessein, auquel je me veux seruir de vous. Courage donc, resoluez-vous à cela, car je vous enuoye en Egypte pour l'executer.

XXXIV. Videns vidi afflictionem populi mei qui est in Aegypto, & gemitum eorum audiui, & descendi liberare eos. Et nunc veni 13, & mittam te in Aegyptum.

En effet ce ſaint homme fut utenant de Dieu en cette en- priſe ; mais comme deuant il feiſt ſa charge publique- nt, on ne le voulut recon- ſtre, ny pour Prince, ny pour e, auſſi depuis ne fut il pas ï, quoy que Dieu l'euſt en- é manifeſtement pour Chef our Sauueur par l'entremiſe a declaration de l'Ange qui eſtoit apparu dans le buiſ- , quoy qu'il les euſt tirez de aïs de miſere par des prodi- qui eſtoient autant de teſ- gnages diuinement auten- ies de ſa miſſion, & par des acles tous nouueaux, qui ne manquerent, ny dans l'E- te, ny au paſſage de la mer ge, ny dans le deſert, pen- t les quarante années de voyage.

n'eſtoit pas neantmoins no- vray Sauueur. Luy meſme romettoit vn autre aux Iſ- ites, quand il leur diſoit,

XXX Hunc Moſen quem negauerunt dicentes: Quis te constituit principem & iudicem? Hunc Deus principem & redemptorem misit cum manu Angeli qui apparuit illi in rubo.

XXXVI Hic eduxit illos faciens prodigia & signa in terra Aegypti & in rubro mari, & in deserto annis quadraginta.

XXXVII Hic est Moyses qui dixit filiis Israël: Prophetam suscitabit

Abraham, Deus Isaac, & Deus Iacob. Tremefactus autē Moyses, non audebat cōsiderare.

pour contempler ce qu'il admiroit sans le connoistre.

Mais Dieu luy voulut oster sa crainte, & se contenta de son respect. Il luy dit, que le lieu où il auoit le pied estoit vne terre sainte, qu'il y faloit estre nuds pieds, & qu'il quitast sa chaussure. A quoy ce grand homme ayant obeï, Dieu luy feit vn discours de pere qui voit son fils en son deuoir. I'ay regardé de mon œil, & oüi de mon aureille de pitié l'affliction & le gemissement de mon peuple opprimé dans l'Egypte, que je voyois & entendois desia par la veüe & l'oüie de ma science, & ne l'ay peû voir plus long-temps sans descendre à eux par vn secours present, où du Ciel mesme je leur tendray la main jusques en terre pour les deliurer. C'est mon dessein, auquel je me veux seruir de vous. Courage donc, resoluez-vous à cela, car je vous enuoye en Egypte pour l'executer.

XXXIII. Dixit autem illi Domin', Solue calceamentum pedum tuorum; locus enim in quo stas terra sancta est.

XXXIV. Videns vidi afflictionem populi mei qui est in Aegypto, & gemitum eorum audiui, & descendi liberare eos. Et nunc veni ut, & mittam te in Aegyptum.

n effet ce ſaint homme fut utenant de Dieu en cette en- riſe ; mais comme deuant il feiſt ſa charge publique- nt, on ne le voulut recon- ſtre, ny pour Prince, ny pour e, auſſi depuis ne fut il pas ï, quoy que Dieu l'euſt en- é manifeſtement pour Chef our Sauueur par l'entremiſe a declaration de l'Ange qui eſtoit apparu dans le buiſ- , quoy qu'il les euſt tirez de aïs de miſere par des prodi- qui eſtoient autant de teſ- gnages diuinement auten- ies de ſa miſſion, & par des acles tous nouueaux, qui ne manquerent, ny dans l'E- te, ny au paſſage de la mer ge, ny dans le deſert, pen- t les quarante années de voyage.

n'eſtoit pas neantmoins no- vray Sauueur. Luy meſme romettoit vn autre aux Iſ- ites, quand il leur diſoit,

XXX. Hunc Moſen quem negauerunt dicentes: Quis te conſtituit principem & iudicem? Hunc Deus principem & redemptorem miſit cum manu Angeli qui apparuit illi in rubo.

XXXVI. Hic eduxit illos faciens prodigia & ſigna in terra Aegypti & in rubro mari, & in deſerto annis quadraginta.

XXXVII. Hic eſt Moyſes qui dixit filiis Iſraël: Prophetam ſuſcitabit

vobis Deus de fratribus vestris tanquam me: ipsum audietis 14.

que Dieu leur suſciteroit vn de leurs freres qui ſeroit Prophete comme luy, mais bien plus grand qu'il ne pouuoit eſtre, que c'eſtoit celuy-là qu'il leur faudroit eſcouter.

XXXVII: Hic est qui fuit in Ecclesiâ in solitudine, cũ Angelo, qui loquebatur ei in monte Sina, & cum patribus nostris: qui accepit verba vitæ dare nobis.

Cette aſſemblée de nos Peres, la premiere Egliſe de Dieu, & figure de la noſtre, eut touſiours ce grand perſonnage auec ſoy dans le deſert, où l'Ange luy parla de la part de Dieu ſur le mont de Sina, & luy porta ces paroles de vie qu'il receut non pas ſeulement pour luy, mais auſſi pour nous, à qui il les deuoit diſtribuer.

XXXIX. Cui noluerunt obedire patres nostri, sed repulerunt & auersi sũt cordib⁹ suis in Aegyptũ. XL. Dicentes ad Aaron: Fac nobis Deos qui præcedant

Le mal fut qu'il trouua des eſprits ſi reuéches, qu'au lieu de ſe rendre à luy ils le rebuterent, & retournerent de cœur en Egypte, n'y oſans plus retourner de corps, peruertis juſques à ce point, que de dire à Aaron qu'il leur feit des Dieux qui les conduiſiſſent, comme s'ils euſſent eu beſoin

es faux Dieux que les hom-
font, ayans pour eux le vray
u qui fait les hommes. Le
exte de leur fole demande
it, qu'ils ne sçauoient qu'e-
deuenu ce Moyse qui les
t tirez d'Egypte ; l'execu-
en fut encore plus sote, puis
lle se termina par cette in-
idole du veau d'or, auquel
acrifierent auec vne joye
gle de leur cœur, qui fai-
on Dieu de l'œuure de ses
is.

us sçauez combien cela dé-
t à Dieu ; comme en puni-
de ces premiers pechez il
rmeit de nouueaux ; cõme
etira d'eux, & changea ses
rs en vn miserable aban-
ement ; comme en diuer-
t ses graces il sembla les
r en proye à l'idolatrie,
qu'il leur dénia justement
istance efficace â ce peché,
quelle ils auoient merité la
tion ; comme en suite de

nos: Moyses enim hic qui eduxit nos de terra Aegypti, nescimus quid factum sit ei.

XLI. Et vitulum fecerunt in diebus illis, & obtulerunt hostiam simulacro, & lætabantur in operibus manuum suarum.

XLII. Conuertit autem Deus, & tradidit eos seruire militiæ cœli, sicut scriptum est in libro Prophetarum: Nunquid victimas & hostias obtulistis mihi 17 annis quadraginta in deserto domus Israël?

ce delaissement, au lieu d'adorer le Createur, ils seruirent ses creatures comme leurs Dieux, & se prosternerent deuant ses astres qu'il a rangez dans le Ciel en plus belle ordonnance que ne peut estre celle des armées.

C'estoit ce qu'auoient dit les Prophetes, lors que Dieu parlant par leur bouche auoit fait ce reproche: M'auez-vous donc, ô Maison d'Israël, offert vos victimes & vos offrandes pendant ces quarante années que je vous conduisois dans le desert? si vous l'auez fait quelquefois, ce n'a point esté de cœur, ny par vn culte religieux, mais par vne lâche crainte, ennemie de la pieté.

LIII. Et
ıscepistis
abernacu.
ũ Moloch,
c sydus
)ei vestri
'empham
8, figuras
ıas feci-
is, adora-
has. Et
ıuferam

Vous y auiez pris d'autres Dieux que moy, tesmoins ces idoles, d'vn Sicuth, à qui par allusion à ce mot, & à l'exemple des Payens Ammonites, vous dressiez & portiez vn pauillon, & donniez vn nom Royal, l'appellant Moloch, comme le fai-

: voſtre Roy; & d'vn Chium, repreſente la planete de Sane, que vous preniez pour tre Dieu ſoubs ce nom de npham. C'eſtoient des figu- taillées de vos mains, & vos trages, à qui cependant vous diez de l'adoration comme les euſſent eſté voſtre Crea-

vos trãs Babyloné 19.

'eſt vn crime que je ne lai- pas impuny, je chaſſeray ıa terre ceux qui ne m'y ont voulu reconnoiſtre, & per- tray qu'on les tranſporte ; de la Syrie & des terres de nas, les vns en Babylone, & utres meſme au delà, où je lray eſclaues des hommes : qui l'ont eſté de leurs vi-

ne laiſſa pas cependant de careſſer pour les conuertir, rs meſme qu'ils l'offenſoiét, it logis parmy eux dans le ernacle de ſon alliance qu'il u milieu de nos Peres en ce

XLIV. Tabernaculũ teſtimonij fuit cum patrib⁹ noſtris in deſerto, ſicut diſpoſuit Deus loquens ad

ce delaiſſement, au lieu d'adorer le Createur, ils ſeruirent ſes creatures comme leurs Dieux, & ſe proſternerent deuant ſes aſtres qu'il a rangez dans le Ciel en plus belle ordonnance que ne peut eſtre celle des armées.

C'eſtoit ce qu'auoient dit les Prophetes, lors que Dieu parlant par leur bouche auoit fait ce reproche: M'auez-vous donc, ô Maiſon d'Iſraël, offert vos victimes & vos offrandes pendant ces quarante années que je vous conduiſois dans le deſert? ſi vous l'auez fait quelquefois, ce n'a point eſté de cœur, ny par vn culte religieux, mais par vne lâche crainte, ennemie de la pieté.

LIII. Et ſuſcepiſtis abernacu. ũ Moloch, ſydus ei veſtri empham 8, figuras as feci- s, adora- has. Et ansferam

Vous y auiez pris d'autres Dieux que moy, teſmoins ces idoles, d'vn Sicuth, à qui par alluſion à ce mot, & à l'exemple des Payens Ammonites, vous dreſſiez & portiez vn pauillon, & donniez vn nom Royal, l'appellant Moloch, comme le fai-

sant voſtre Roy; & d'vn Chium, qui repreſente la planete de Saturne, que vous preniez pour voſtre Dieu ſoubs ce nom de Rempham. C'eſtoient des figures taillées de vos mains, & vos ouurages, à qui cependant vous rendiez de l'adoration comme ſi elles euſſent eſté voſtre Createur. vos trãs Babyloné 19.

C'eſt vn crime que je ne lairay pas impuny, je chaſſeray de ma terre ceux qui ne m'y ont pas voulu reconnoiſtre, & permettray qu'on les tranſporte hors de la Syrie & des terres de Damas, les vns en Babylone, & les autres meſme au delà, où je rendray eſclaues des hommes ceux qui l'ont eſté de leurs vices.

Il ne laiſſa pas cependant de les careſſer pour les conuertir, & lors meſme qu'ils l'offenſoiét, il prit logis parmy eux dans le Tabernacle de ſon alliance qu'il eut au milieu de nos Peres en ce XLIV. Tabernaculũ teſtimonij fuit cumpatrib⁹ noſtris in deſerto, ſicut diſpoſuit Deus loquens ad

Moyſen, vt faceret illud ſecundum formā quā viderat.

deſert, & dont il auoit luy meſme donné & fait entendre le deſſein à Moyſe, luy en monſtrant le modele qu'il vouloit qu'il ſuiuiſt. Sur lequel en effet ce grand homme baſtit ce Temple portatif, que nos Peres tranſporterent en la terre promiſe, lors qu'ils en prirent poſſeſſion ſoubs la conduite de Ioſué, & que Dieu combatant pour eux en chaſſa à leur arriuée les peuples qui la tenoient.

XLV. Quod & induxerunt ſuſcipientes patres noſtri cū IESV in poſſeſſionē gentium, quas expulit Deus à facie patrū noſtrorum vſque in diebus Dauid 20.

XLVI. Qui inuenit gratiam 21. apud Deum, & petiit vt inueniret tabernaculum Deo Iacob.

Ce Tabernacle mobile dura juſques au regne de Dauid, qui eut tant de credit aupres de Dieu qui luy auoit fait grace, qu'il oſa bien luy demander la faueur de trouuer le lieu où il vouloit élire ſon domicile arreſté parmi les hommes, que ce grand Dieu de Iacob luy deſigna, en ſorte que ce grand Prince ſon cher ſeruiteur prepara les materiaux de cette ſainte Maiſon, & que ſon fils Salomō baſtit.

XLVII. Salomon autem ædificauit illi domum.

Là ſa diuine bonté a donné audience

a donné audience à plusieurs de ses Saints, là il a départi ses faueurs, là il a monstré qu'il aimoit le Temple, ses ornemens & appartenances, figures prognostiques des Eglises qu'on luy doit dedier. Mais c'est folie de penser qu'il habite dans ces lieux que les mains des hommes bastissent, comme en des demeures où il ayt besoin de loger, & où son immésité soit renfermée, puis que son Prophete luy fait dire ces paroles, marques de sa grãdeur infinie: Le Ciel est mon siege, & la terre mon marche-pied. Qu'elle maison me pourriez-vous bastir qui fust assez capable pour moy? & où pourriez-vous sur la terre que j'ay faite pour vous; trouuer vn logement pour m'y mettre en repos? N'est-ce pas ma main qui a fait tout cet vniuers, non pour mon besoin, mais pour le vostre? Sçachez que si j'y veux des maisons de priere, ce n'est pas pour ata-

XLVIII. Sed non Excelsus in manufactis habitat, sicut Prophetа dicit.

XLIX. Cælũ mihi sedes est: terra autem scabellum pedum meorum. Quam domum ædificabitis mihi, dicit Dominus? aut quis locus requietionis meæ est?

L. Nonne manus mea fecit hæc omnia?

cher mes graces à ces lieux-là seulement, mais pour y exciter les ames à m'adorer par tout.

LI. Dura ceruice & incircuncisis cordibus & auribus, vos semper Spiritui sãcto resistitis, sicut patres vestri & vos.

Voila ce que Dieu dit. Et cependant vous autres qui ne portez la circoncision que sur la peau, & non pas dans le cœur, qui auez les aureilles interieures toutes bouchées par vos passions, & l'esprit dur & entier en son opiniastreté, au lieu de vous rendre au Saint Esprit, vous luy resistez encore, comme vous auez tousiours fait jusques icy, & voulez renfermer cette bonté diuine dans vostre Temple seul, & y comprendre l'incomprehensible.

LII. Quem Prophetarũ nõ sunt persecuti patres vestri, & occiderũt eos qui prænuntiabant de aduentu Iusti, cuius vos nunc proditores & homicidæ fuistis.

Allez malheureux qui auez herité toute la malice de vos peres. Il n'y a point eu de Prophete qu'ils n'ayent persecuté; ces Messagers de Dieu qui leur apportoient de temps en temps les nouuelles de leur vie, n'ont trouué chez eux que leur mort; & lors qu'ils parloient dans

leurs propheties de la venüe du Sainct des Saincts qui les deuoit sauuer, au lieu d'auditeurs fauorables ils ont eu des ennemis.

Encore ces méchans, aux biens & aux maux desquels vous auez succedé, n'ont-ils tué que les seruiteurs : mais vous autres auez ataqué le maistre, vous auez trahi cette Sainteté incarnée, & trempé vos mains Deïcides dans le sang qu'il répandoit pour vous, apres auoir receu par l'instruction de ses Anges la sainte doctrine de sa loy, que vous gardez aussi peu qu'elle est éloignée de l'impieté de vos desseins.

LIII. Qui accepistis legem in dispositione Angelorũ, & non custodistis.

C'estoit vne gehenne insupportable à ces mauuais courages, que le discours de ce saint Diacre; leur cœur en creuoit de rage, & les dents leur en grinçoient contre luy. Luy seul estoit à soy & à son Dieu, & comme le Saint Esprit le possedoit plei-

LIV. Audientes autem hæc dissecabantur cordib⁹ suis 23, & stridebant dentibus in eum.

LV. Cùm autem esset plenus Spi-

ritu sancto 24, intendés in cœlum vidit gloriam Dei 25, & IESVM stantem à dextris Dei.

nement, ses yeux ne regardoient que le Ciel, tandis que ces ames infernales conjuroient sa mort. Là plein de foy, les yeux leuez, & la veüe du corps & de l'esprit fortifiée, il veit vne clarté plus que celeste, qui n'estant pas moins majestueuse que lumineuse, luy feit cognoistre la presence d'vn Dieu dans sa gloire, & voir son IESVS, qui tenoit ferme pour luy, & l'assistoit de sa toute-puissance qu'il exerçoit à la droite de son Pere eternel, par égalité, ou plustost, vnité de pouuoir auec luy.

LVI. Et aït, Ecce video cælos apertos, & filium hominis stãtem à dextris Dei.

Voila, disoit-il, que je voy les Cieux ouuerts, & celuy qui s'est qualifié fils de l'homme parmy nous, tenant son rang comme Fils de Dieu auprés de son Pere eternel, où il a sa mesme vertu que nous appellons la main droite de sa Diuinité.

LVII. Exclamantes autem voce magnã, con-

A cette parole d'vn cœur qui vouloit honorer son maistre & son Dieu aux despens mesmes de

sa vie, cette troupe de méchans jete vn cri de sedition, bouche ses aureilles selõ leur coustumé, de peur d'écouter ce blaspheme, se jete à la foule sur l'innocẽt, & le mettent hors la ville, où les tesmoins, suiuant leur forme de justice, mettent les premiers leurs manteaux bas aux pieds d'vn jeune homme appellé Saul qui estoit aussi de la partie contre le Saint, & par consequent coupable de sa mort, & luy jetent les premieres pierres, en suite desquelles le Saint fut lapidé par les autres comme blasphemateur, tandis qu'il faisoit pour luy-mesme cette priere: IESVS, mon seigneur & maistre, receuez mon ame qui quite si volontiers son corps pour l'amour de vous. Mais en mesme temps il en feit vne autre encore toute Chrestienne pour ses bourreaux, à genoux & à haute voix: Pardonnez-leur, Seigneur, & ne les punissez

tinuerũt 26 aures suas, & impetum fecerunt vnanimiter in eum.

LVIII. Et eiicientes eum extra ciuitatem lapidabant: & testes 27 deposuerũt vestimenta sua secus pedes adolescentis, qui vocabatur Saulus.

LIX. Et lapidabant Stephanum, inuocantem & dicentem: Domine IESV, suscipe spiritum meum.

LX. Positis autem genibus clamauit voce magna, dicens: Domine, ne statuas illis hoc peccatum.

Et cùm hoc dixisset, obdormiuit in Domino. Saulus autẽ erat consentiens neci eius.

point pour ce peché, pour l'abolition duquel je vous offre la charité qu'il vous plaist me donner enuers eux. Comme il finissoit ces saintes paroles, il feit cette belle mort en la grace de son Dieu, qui par son merite donna la vie de l'ame à plusieurs de ses perseccuteurs.

1. *ad cum. ad Syr.* 2 *quæ Chaldeam etiam continet, apud Plin. l.* 6. *c.* 26. 3 *Gen.* 12. 1. *& seqq. quem textum vt conciliet cum hoc nostro, dic post S. Aug.* 16. *de ciu. c.* 15. *& alios, Abrahamum primò Charris cum patre mansisse, tum eo ibi relicto, in Chananæa, vnde circà patris obitum Charras redierit, & hinc rursus in Chananeã migrauerit.* 4 *nisi agrum sepulcri, de quo inf. ad v.* 16. 5 *qui numerari debent ab ortu Isaaci ad exitum ex Egypto, quadringenti autem triginta de quibus Exod.* 12. 40. *à prima peregrinatione Abrahami in terra Chanaan ad eundem exitum, secundùm Gr. Sixt. ibi.* 6 *in Aegyptum adduxit septuaginta, vt habet Vulg. cum Heb. Gen.* 46. 27. *& Exod.* 1. 5. *& Gr. quoque cum iisdem. Deut.* 10. 22. *sed Gr. duobus prioribus locis habent septuaginta quinque vt comprehendant etiam filios vel nepotes filiorum Ioseph eo superstite natos in Aegypto, vtrumque enim eius filium Iacob adoptauit.* 7 *patris vt indicant. Gr. hic, & habet Vulg. ipsa Gen.* 33 18. *id est vnius è maioribus. Sed idem Hemor dicitur Seor. Gen.* 23. 13. *quia hæc duo nomina habuit Lyr. Caiet & alii, Sepulti ergo sunt filii Iacob in agro quem emerat Iacob à filiis Hemor. Gen.* 33. *sup. ipse autem Iacob in He-*

bron Gen. vlt. 13. 8 *iurauerat. Gr. & Syr.* 9 *inuenit. Syr.* 10 *ex filiis gentis suæ qui ducebatur per vim Syr.* 11. *quasi ex inspiratione diuina auctoritatem adeptus. D. Th. 2. 2. q. 60. a. 6. ad 2. post alios PP.* 12 *quæ dicitur Ethiopia Num* 12. 1. *Orientalis nempe, propinqua Aegypto, alias Arabia, vbi Ismaëlitæ permisti Madianitis v Gen. 12. 2. & 18.* 13 *age. Gr.* 14 *audietis Syr. v. sup. c. 3. v. 22.* 15 *auersus est Syr.* 16 *per subtractionem gratiæ. D. Th. 1. 2. q. 87. a. 2. in c.* 17 *nisi paucas Lyr. hic, nec voluntate sed pœnarum metu S. Hieron. Amos* 5. 25. *v. ibi textum.* 18 *portastis tabernaculum Moloch (Sicut Heb) vestro, vbi pro Remphan Heb. habetur Chium, Amos* 5. *v.* 20. *Saturnum sic vocant Rabbini.* 19 *trans Damascum. Amos* 5. *v.* 27. *omnes videlicet tribus translatæ sunt trans Damascum. duæ in Babylonem, quæ est vltrà Damascum ad Orientem, aliæ in Assyries trans Babylonem & Euphratem Rib. hi & alii.* 20 *deductum est tabernaculum vsque ad dies Dauidis. Syr.* 21 *misericordiam. Syr.* 22 *Isaiæ* 66. 1. 23 *repleti sunt furore. Syr.* 24 *& fide. ad Syr.* 25 *claritatem Dei quæ se ferret præsentiam Dei secundum phrasim Scripturæ, gloria Domini operuit templum.* 3. *Reg.* 8. 10. *& alibi passim. Caietan. hic & alii.* 26 *obturauerunt, Syr. ex more Iudaico, ne iis videlicet blasphemiam excipere viderentur. S. Aug. serm.* 94. *de diuersis & alii.* 27 *qui primi lapidem mittebant, ad quod alludit Christus Ioan.* 8. 7. *& habetur Deut.* 17. 7. *Manus testium prima interficiet.*

CHAPITRE VIII.

La retraite des Chreſtiens, la ſimonie du premier ſimoniaque, & le bapteſme d'vn Seigneur Ethiopien.

I. Facta eſt autem in illa die perſecutio magna in Eccleſia 1, quæ erat Ieroſolimis, & omnes diſperſi ſunt per regiones Iudææ & Samariæ, præter Apoſtolos.

PAR cette mort l'Egliſe perdit vn grand Predicateur, mais elle acquit ſon premier Martyr; & ſi ſa perſecution commença lors d'eſtre ſanglante dans Ieruſalem, qui eſtoit le ſiege de ſon premier eſtabliſſement, & la demeure de ſes plus nobles & plus ſaintes parties, elle en fut d'autant plus glorieuſe. Vn bon nombre des Chreſtiens qui eſtoit encore renfermé dans cette ville, s'eſtendit à l'occaſion de cette cruelle oppreſſion, en pluſieurs quartiers; & quoy qu'ils euſſent bien voulu demeurer en ce lieu pour y mourir comme

leur ſaint Diacre, s'ils euſſent ſuiui la ferueur de leur charité, ſe ſoubſmettans par vne ſainte prudence à la conduite de leurs maiſtres, ils s'écarterent, tandis que ce premier boüillon de la fureur de leurs perſecuteurs refroidiſſoit, les vns en diuers cantons de la Iudée, les autres en Samarie, & laiſſerent les Apoſtres ſeuls en cette ville ennemie.

Mais ce depart & cette diſperſion ne ſe feit qu'apres qu'ils eurent rendu les honneurs au corps de S. Eſtienne, qui eſtoit demeuré au champ de bataille plus glorieuſement que jamais Capitaine ne vainquit. Auſſi fut-il ſoigneuſement enſeueli par quelques gens de bien qui auoient vne foy courageuſe, qui craignoient dauantage Dieu que les hommes, & qui luy feirent vn dueil celebre & vn grand conuoy auſſi honorable que plein de regrets.

11. Curauerunt 2 autem Stephanum viri timorati, 3 & fecerũt plãctum magnum 4 ſuper eum.

Dans cette ville toutefois il reſta fort peu d'amis à Dieu & à ſon Egliſe, mais elle y auoit grand nombre de puiſſans ennemis; entre leſquels vn des plus remuans eſtoit ce jeune homme Saul qui conjuroit ſa ruine, & alloit par tout faiſant le degaſt dans le Chriſtianiſme comme en vn pays ennemi, juſques à forcer les maiſons, y faire recherche des Chreſtiens, en tirer les hommes & les femmes, & les mettre entre les mains de ceux qui leur donnoient pour logis vne priſon.

III. Saulus autem deuaſtabat Eccleſiam, per domos intrans, & trahens viros ac mulieres, tradebat in cuſtodiam.

Cependant les ſeruiteurs de Dieu ſortoient de Ieruſalem pluſtoſt victorieux que vaincus; & à meſure qu'ils s'éloignoient, jetoient par tout en paſſant les precieuſes ſemences de la parole de leur maiſtre.

IV. Igitur qui diſperſi erant, pertranſibant euangelizãtes verbum.

Les cœurs des Samaritains furent des premiers diſpoſez à la receuoir par l'efficacité que Dieu donnoit au zele du Diacre

V. Philippus autem deſcendens in ciuitatem Samariæ, prædicabat

Philippe, qui descendit en leur ville capitale, & y prêcha IESVS-CHRIST, où il fut oüi du peuple auec vne attention de cœur, & vne approbation si generale & si acordante, que sa doctrine estoit aussi saintement agreable à leurs esprits, qu'autentiquement canonisée par les miracles, qui luy seruoient comme d'autant de preuues celestes, dont la veüe gagnoit les cœurs, & faisoit de cette ville de Samarie le champ des triomphes Chrestiens sur leurs ennemis & sur toute la nature.

illis Christum.

VI: Intendebant autem turbæ his quæ à Philippo dicebãtur, vnanimiter audientes, & videntes signa quæ faciebat.

On n'y voyoit que des possedez deliurez, & les diables au sortir de leurs corps jetans des cris de rage, tesmoins de leur impuissance contre les armes Chrestiennes; des paralytiques remis en l'vsage libre de leurs membres, des boiteux qui marchoient droit, & vne joye publique qui éclatoit extraordinairement.

VII. Multi enim eorũ qui habebant spiritus immundos, clamantes voce magna exibãt: multi autẽ paralytici & claudi curati sunt.

VIII. Factũ est ergo gaudium magnum in illa ciuitate.
IX. Vir autem quidam nomine Simon, qui antè fuerat 6 in ciuitate Magus, seducens gentem Samariæ, dicens se esse aliquẽ magnum:
X. Cui auscultabant 7 omnes, à minimo vsque ad maximum, dicentes, hic est virtus Dei quę vocatur magna.
XI. Attendebant autem eũ, propter quod multo tempore magiis suis dementasset eos.
XII. Cùm verò credidissent Phi-

Les plus méchans meſmes y prindrent part, juſques à vn inſigne Magicien, nommé Simon, qui pendant vne longue demeure en cette ville auoit ſeduit cette nation des Samaritains, parmy leſquels il ſe préchoit luy meſme, & ſe diſoit eſtre quelque choſe par deſſus les autres hommes. Sa vanterie luy acquit leur eſtime, & l'eſtime leur donna telle inclination pour luy, qu'ils l'eſcoutoient tous comme vn oracle, depuis le plus petit juſques au plus grand, & parlans de luy, diſoient, cet homme eſt plus qu'homme, il eſt ce que nous appellons la grande vertu de Dieu. L'audience & le credit qu'il auoit, tenoit plus que de l'humain, parce que depuis vn long-temps il auoit étonné & charmé leurs eſprits abuſez par ſes enchantemens.

Mais en fin ce ſaint homm Philippe l'emporta ſur le ſu poſt du diable, l'Euangile ſur le

mensonge, & le Royaume de Dieu qu'il annonçoit, sur celuy du Prince des tenebres; quantité d'hommes & de femmes furent baptisez du bapteſme que IESVS auoit institué, & que son nom & ses merites sanctifioient; ce Magicien meſme le receut, apres la foy, & se feit disciple du disciple de IESVS, qu'il suiuoit par tout, tant il estoit rauy des rares miracles & des prodiges nouueaux qui marquoient la vertu de Dieu dans les actions de ce Diacre Apostolique.

lippo euangelizãti de regno Dei, & nomine IESV Christi, baptizabãtur viri ac mulieres.

XIII. Tunc Simon & ipse credidit, & cùm baptizatus esset, adhærebat Philippo, vidés etiãm signa & virtutes maximas fieri, stupés admirabatur.

La nouuelle de cette expedition Chrestienne, qui auoit heureusement conquis la Samarie, ne fut pas plustost arriuée à Ierusalem, où les Apostres estoient demeurez, qu'ils resolurent de conseruer cette conqueste de tant d'ames qui auoient receu la parole de Dieu, & leur enuoyerent pour cet effet deux des plus grands Capitaines de l'Egliſe, Saint Pierre & Saint Iean.

XIV. Cùm audiſſent Apoſtoli qui erant Ieroſolymis, quod recepiſſet Samaria verbum Dei: miſerũt ad eos Petrum & Ioãnem.

Digitized by Google

VIII. Factũ est ergo gaudium magnum in illa ciuitate.

Les plus méchans meſmes y prindrent part, juſques à vn inſigne Magicien, nommé Simon, qui pendant vne longue demeure en cette ville auoit ſeduit cette nation des Samaritains, parmy leſquels il ſe préchoit luy meſme, & ſe diſoit eſtre quelque choſe par deſſus les autres hommes. Sa vanterie luy acquit leur eſtime, & l'eſtime leur donna telle inclination pour luy, qu'ils l'eſcoutoient tous comme vn oracle, depuis le plus petit juſques au plus grand, & parlans de luy, diſoient, cet homme eſt plus qu'homme, il eſt ce que nous appellons la grande vertu de Dieu. L'audience & le credit qu'il auoit, tenoit plus que de l'humain, parce que depuis vn long-temps il auoit étonné & charmé leurs eſprits abuſez par ſes enchantemens.

IX. Vir autem quidam nomine Simon, qui antè fuerat & in ciuitate Magus, ſeducens gentem Samariæ, dicens ſe eſſe aliquẽ magnum:

X. Cui auſcultabant omnes, à minimo vſque ad maximum, dicentes, hic eſt virtus Dei quę vocatur magna.

XI. Attendebant autem eũ, propter quod multo tempore magiis ſuis dementaſſet eos.

Mais en fin ce ſaint homm Philippe l'emporta ſur le ſu poſt du diable, l'Euangile ſur le

XII. Cùm verò credidiſſent Phi-

menſonge, & le Royaume de Dieu qu'il annonçoit, ſur celuy du Prince des tenebres; quantité d'hommes & de femmes furent baptiſez du bapteſme que IESVS auoit inſtitué, & que ſon nom & ſes merites ſanctifioient; ce Magicien meſme le receut, apres la foy, & ſe feit diſciple du diſciple de IESVS, qu'il ſuiuoit par tout, tant il eſtoit rauy des rares miracles & des prodiges nouueaux qui marquoient la vertu de Dieu dans les actions de ce Diacre Apoſtolique.

lippo euangelizãti de regno Dei, & nomine Iesv Chriſti, baptizabãtur viri ac mulieres.

XIII. Tunc Simon & ipſe credidit, & cùm baptizatus eſſet, adhærebat Philippo, vidéſ etiam ſigna & virtutes maximas fieri, ſtupẽs admirabatur.

La nouuelle de cette expedition Chreſtienne, qui auoit heureuſement conquis la Samarie, ne fut pas pluſtoſt arriuée à Ieruſalem, où les Apoſtres eſtoient demeurez, qu'ils reſolurent de conſeruer cette conqueſte de tant d'ames qui auoient receu la parole de Dieu, & leur enuoyerent pour cet effet deux des plus grands Capitaines de l'Egliſe, Saint Pierre & Saint Iean.

XIV. Cùm audiſſent Apoſtoli qui erant Ieroſolymis, quod recepiſſet Samaria verbum Dei: miſerũt ad eos Petrum & Ioãnem.

Ces deux Apoſtres ſe mettent auſſi-toſt au chemin qui baiſſoit vers ce païs, & y arriuent promptement. D'abord ils prennent les premieres armes du Chreſtien, qui ſont celles de l'oraiſon, & prient pour ces Samaritains, afin qu'ils puiſſent receuoir le Saint Eſprit, car il n'eſtoit pas encore deſcẽdu ſur eux, la Confirmation ne leur ayant point eſté donnée, mais ſeulement le premier Sacrement de Bapteſme au nom de Ieſus N.S.

XV. Qui cũ veniſſent, orauerunt pro ipſis vt acciperent Spiritũ Sanctum.

XVI. Nondum enim in quemquã illorum venerat, ſed baptizati tantùm erãt in nomine Domini Iesv 8.

Ce fut à l'impoſition des mains, qui s'obſeruoit en ce ſecond Sacrement de Confirmation que cette merueille arriua. Les Apoſtres les leur impoſerent. & Dieu qui vouloit faire ſes grands coups en ces premiers myſteres, enuoya ſon Saint Eſprit ſur eux, qu'ils receurent viſiblement.

XVII. Tunc imponebãt manus ſuper illos, & accipiebant Spiritũ Sanctum.

Ce n'eſtoit pas ſans vne nouuelle admiration que ce Magicien Simon conſideroit ce nou-

XVIII. Cũ vidiſſet autem Simon, quia per

ueau miracle. Mais comme il ne faisoit qu'entrer dans le Christianisme, où il n'estoit pas encore bien ferme, cela n'operoit pas en luy vne parfaite conuersion. Lors qu'il veit ce merueilleux effet de l'imposition des mains, par laquelle les Apostres atiroient toute la richesse du Ciel en terre, & donnoient le Saint Esprit aux hommes, il fut plus touché d'ambition que de pieté. Il leur offrit de l'argent pour tirer d'eux ce pouuoir, comme il disoit, que ceux ausquels il imposeroit les mains, receussent aussi l'Esprit diuin.

Impositionem manus Apostolorũ daretur Spiritus Sanctus, obtulit eis pecuniã, dicens :

La simonie ne fut que mentale, puis que l'argent fut refusé. Mais elle fut assez expresse, pour faire ce malheureux le premier Simoniaque, & assez criminelle pour donner subjet à saint Pierre de luy faire cette response. A Dieu ne plaise que je touche jamais cet argent, qu'il periſſe plustost miserablement auec

XIX. Date & mihi hãc potestatem, vt cuicumque imposuero manũ, accipiat Spiritum Sanctum.

XX. Petrus autem dixit ad eum: Pecunia tua tecum sit in

perditionē: quoniā donum Dei existimasti pecunia possideri.

vous, puis que je préuoy desia voſtre cheute, & que vous auez eſté ſi plein d'erreur & de paſſion, que de croire que ce qui eſt vn don de Dieu tout celeſte ſe peuſt acheter & auoir ſon prix ſur terre. Ce n'eſt pas le moyen d'entrer dans l'heritage des enfans de Dieu, & dans la participation de leurs myſteres, ny de leurs merites, que d'auoir cette creance, & de tenir ce diſcours. Voſtre cœur ne tend pas droit à Dieu. & n'eſt pas maintenant en l'aſſiete où il le veut.

XXI. Non eſt tibi pars neque ſors in ſermone iſto 9, cor enim tuum non eſt rectum coră Deo.

XXII. Pœnitentiam itaque age ab hac nequitia tua & roga Deum, ſi forte remittatur tibi hæc cogitatio cordis tui.

Mais puis que c'eſt à ſa veüe que vous eſtes pécheur, deuenez penitent en ſa preſence, & dans vn ſerieux repentir de voſtre faute, priez-le, que comme il ne dénie jamais ſes graces aux ames les plus pechereſſes, il ait pitié de vous, afin que ce qu'il ſembleroit peut eſtre pouuoir refuſer à voſtre malice, vous le deuiez à ſa bonté, qui pardonne ſans peut-eſtre, & ſans doute, &

que cette lâche pensée & ce mauuais dessein d'vn cœur seduit & trompé par soy-mesme, vous soit remise, car je le voy maintenant vostre pauure cœur, qui nage dans l'amertume de son fiel, & qui est pris dans les entraues de sa malice. XXIII. In felle enim amaritudinis & obligatione iniquitatis video te esse.

Les paroles du Saint ne furent pas inutiles pour le pécheur, elles le toucherent assez pour le faire craindre la punition de Dieu, & pour luy faire aduoüer qu'il auoit besoin de leurs prieres, & les leur demander, de peur, disoit-il, que ce que vous auez prédit ne m'arriue. Cependant les Saints gagnoient ou fortifioient d'autres ames bien plus Chrestiennes, qui receuoient de cœur leurs predications, & ces oracles qu'ils portoient de la parole de Dieu, suiuis des miracles, tesmoins autentiques de leur verité. Auec certe riche moisson d'ames ils retournerent en Ieru- XXIV. Respõdens autem Simon, dixit: Precamini vos pro me ad Dominũ, vt nihil veniat super me horum quæ dixistis XXV. Et illi quidem testificati & locuti ver-

bum Domini, redibant Ierusolymam, & multis regionibus Samaritanorum euãgelizabant.

salem, faisans valoir sur le chemin de leur retour les occasions que Dieu leur offroit d'augmenter leur recolte, & semans l'Euangile dans les cœurs de plusieurs peuples de la Samarie par les terres desquels ils passoient.

Les ministres de ce nouuel estat de l'Eglise viuoient Apostoliquement, & entre les Diacres, Saint Philippe auoit les plus belles commissiõs de Dieu. Apres celle de Samarie, où cette nation entiere fut soubsmise à son vray Prince, il en eut vne autre pour laquelle vn Ange deputé de Dieu luy commanda de partir, sans luy declarer les intentions de son maistre. Allez, dit-il, promptement vers le midy gagner ce chemin desert qui descend de Ierusalem à l'ancienne Gaza.

XXVI. Angelus autem Domini locutus est ad Philippum, dicens: Surge 13, & vade contra Meridianum, ad viam 14 quę descendit ab Ierusalé in Gazam: hæc est deserta.

Aussi-tost il part, & se rend sur ce chemin, où d'abord il fait rencontre d'vn Seigneur Ethio-

Digitized by Google

pien, homme puiſſant, qui eſtoit vn des Eunuques de Candace, Royne d'Ethiopie, de ſes plus intimes & domeſtiques, en credit aupres d'elle, & ſur-intendãt de ſes finances, qui apres auoir fait ſes deuotions & adoré Dieu en Ieruſalem retournoit dans ſon caroſſe, & liſoit le Prophete Iſaïe. C'eſtoit vne lecture, ou inconnuë, ou fort rare parmy les Payens; ce qui fait croire que cét homme eſtoit ou Proſelyte, ou Iuif d'origine, & de religion, quoy qu'Ethiopien Oriental de naiſſance & de païs, & qu'il auoit bien de la pieté, puis que dans ſes voyages meſmes il n'en obmettoit point les exercices.

XXVII. Et ſurgens abiit. Et ecce vir Aethiops, Eunuchus, potens 15. Cãdaces Reginæ Aethiopum, qui erat ſuper omnes gazas eius venerat adorare in Ieruſalem 16

XXVIII. Et reuertebatur ſedẽs ſuper currũ ſuum, legenſque Iſaiam Prophetam.

L'Eſprit de Dieu qui le cheriſſoit voulut éclairer le ſien ſur cette ſainte action, & commanda au ſaint Diacre d'approcher & de joindre ſon carroſſe. A ce commandement interieur Philippe accourt où Dieu le vou-

XXIX. Dixit autem Spiritus Philippo. Accede & adiunge te ad currũ iſtum.

XXX. Accurrens

autem Philippus, audiuit eum legentem Isaiam Prophetam, & dixit, Putasne intelligis quæ legis?

loit, & entend ce Seigneur qui liſoit ſon Iſaïe. Les complimens furent bien-toſt faits entre perſonnes que le Saint Eſprit inſtruiſoit & gouuernoit. Ils viennent incontinent au point, & S. Philippe que Dieu auoit fait Docteur, ſe monſtre bien toſt le maiſtre, auec autant d'humilité toutefois que de reſolution. Il demande à ce diſciple que Dieu luy auoit donné, s'il croit entendre ce qu'il lit.

XXXI. Qui ait, & quomodo possum si non aliquis ostenderit mihi? rogauitque Philippum vt ascenderet & sederet secum.

Ce ſeigneur qui auoit le caractere des bons eſprits, la ſincere connoiſſance de ſes manquemens, aduoüe frãchement qu'il ne l'entend pas, & qu'il ne le peut entendre ſi on ne le luy explique, prie ſaint Philippe de monter dans ſon caroſſe, & de s'y aſſeoir auec luy, afin de l'entretenir là deſſus, & luy en donner l'éclairciſſement.

XXXII. Locus autem scriptu

Le texte qu'il liſoit eſtoit celuy qui porte ces mots. Il a eſté mené à la boucherie comme

vne pauure brebis, auſſi muet que l'agneau que l'on tond; car il n'a pas ſeulement ouuert la bouche pour ſe plaindre, & ne s'eſt non plus fait entendre que s'il n'euſt point eu de voix; Mais l'a eſté abaiſſé que pour eſtre eleué, mal-traicté que pour ſon honneur, & condamné que pour triompher de ſes Iuges meſmes & de ſa mort. Qui pourra jamais dire les merueilles de cette vie & de cette mort? Il viura ſur terre, mais les hommes l'y mécognoiſtront, & lors que le Ciel le rauira à la terre par ſa mort, comment ne ſeroit-il encore caché aux ames infideles?

ræ quam legebat, erat hic. 17. Tanquam ouis ad occiſionē ductus eſt: & ſicut agnus coram tondente ſe, ſine voce, ſic non aperuit os ſuū. XXXIII. In humilitate iudicium eius ſublatū eſt 18. Generationem eius quis enarrabit? quoniam tolletur de terra vita eius. 19.

Ce ſaint oracle meritoit bien ſon explication, & ce ſeigneur qui la deſiroit ne manqua pas d'en interroger ſaint Philippe. De quel Prophete, diſoit-il, parle cet auteur en ce paſſage? eſt-ce de luy-meſme, ou de quelque autre? La reſponſe du Saint ne luy fut pas moins agrea-

XXXIV. Reſpondēs autem Eunuchus Philippo dixit: Obſecro, de quo Prophetā dicit hoc? de ſe, an de alio aliquo?

ble que sa demande auoit est
XXXV. deuote. Ce grand seruiteur de
Aperiens autem Philippus os suum, & incipiens à scripturâ ista, euangelizauit illum Iesũ. Dieu entre aussi tost en discours par ce texte mesme, & d'vne langue que le Saint Esprit conduisoit en suite de son cœur préche IESVS & son bapteſm à celuy qui vouloit cognoistre la verité, mais auec tel succez,
XXXVI. que sur leur chemin ce bon sei-
Et dũ irent per viam venerunt ad quandã aquam, & ait Eunuchus: Ecce aqua, quis prohibet me baptizari? gneur passant par vn lieu où il y auoit de l'eau, Voila, dit-il, de l'eau, qui empesche que je n'y sois baptisé? Si vous croyez sans
XXXVII doute dans vne pleine soubs-
Dixit autẽ Philippus: Si credis ex toto corde, licet. Et respondens ait, Credo filiũm Dei esse Iesum Christum. mission de vostre cœur & de vostre esprit, repart le Diacre, vous le pouuez estre dés-maintenant. Il ne l'eut pas plustost dit, que ce braue seigneur fait sa profession de foy. Ie croy, dit-il, que IESVS-CHRIST est le Fils de Dieu; en mesme temps il commande qu'on arreste, des-
XXXVIII. cend dans l'eau auec saint Phi-
Et iussit stare currum, lippe, & y est baptisé de sa main.

C'eſtoit le coup que Dieu vouloit faire. Auſſi veit-on au ſortir de l'eau le Sainct enleué par ſon Eſprit diuin qui le portoit inuiſiblement, & ce ſeigneur Ethiopien ne le veit plus depuis. Mais à la conſolation que luy apportoit la preſence de ſon cher maiſtre, ſucceda vne plus grande joye interieure, qui luy feit continuer ſon chemin auec vne entiere ſatisfaction de ſon ame.

Pour Saint Philippe, il alloit encore plus gayement & plus viſte que luy. L'Eſprit de Dieu le tranſporta à quinze lieuës de là, ou enuiron, juſques à la ville d'Azotus, où il ſe trouua ſans ſçauoir où il eſtoit, & parut à nprouiſte, touſiours preſt toutefois de précher le ſaint Euangile, qu'il alloit départant & annonçant à toutes les villes du païs par où il paſſoit, juſques à ce qu'il arriua à celle de Ceſarée.

& deſcẽderunt vterque in aquam, Philippus & Eunuchus, & baptizauit eum.

XXXIX. Cùm autem aſcendiſſent de aqua, Spiritus Domini rapuit Philippum, & amplius nõ vidit eum Eunuchus: Ibat autem per viam ſuam gaudens.

XL. Philippus autem inuentus eſt in Azoto 29, & pertranſiẽs euangelizabat ciuitatibus cunctis, donec veniret Cæſaream.

1 *contra Ecclesiam. Gr. & Syr.* 2 *composuerunt. Gr. collegerunt (in locum) & sepelierunt Syr.* 3 *religiosi, fideles. Gr. & Syr.* 4 *in pompa funebri & exequiarum frequentia, S. Hier. epist. 25. ad Paulam.* 5 *& acquiescebant ad Syr.* 6 *habitaverat multo tempore. Syr.* 7 *inclinabant Syr.* 8 *v sup. c. 2. v. 38.* 9 *in fide ista. Syr.* 10 *iudicat dubitationem non veram, sed tantùm apparentem, vt loquitur S. Ambr. 2. de pœnit. c. 4. & 5. & alij.* 11 *dolus Syr.* 12 *vinculis. Gr. & Syr.* 13 *velociter age, vt 2. Reg. 14. 30. Surge igitur & fac. & Exod. 32. 1. S. Aug. q. 119. in Exod. & alii.* 14 *desertam viam intelligit. Syr. vrbem Gazam destructam Beda & alii.* 15 *fidelis, Syr. hoc est, inter familiares.* 16 *proselytum fuisse, vel etiam religione Iudæum contendunt Baronius & alii.* 17 *Isaiæ 53. 7.* 18 *de tribulatione atque iudicio ad patrem victor ascendit S. Hier. ibi, secundum Hebr. quæ habent. De angustia, & de iudicio sublatus est.* 19 *quia abscissus est de terra viuentium, ibid.* 20 *quadraginta circite milliaribus distante à Gaza. v. Tabulas. ibi autem raptu peruenit. S. Chrysostom. hic, & alij.*

CHAPITRE

CHAPITRE IX.

La conuerſion de ſaint Paul, la gueriſon miraculeuſe d'vn paralytique, & la reſuſcitation de Tabita.

IL y auoit deux ans que le ſang de IESVS auoit eſté épanché ſur la Croix, & neantmoins il échaufoit les ames comme encore tout bōüillant, & en gagnoit vn grand nombre. Mais ce Sauueur n'auoit pas encore celle de S. Paul, qu'il cheriſſoit out-particulierement, & qu'il ouloit em porter comme l'honeur de ſon triomphe. C'eſtoit s vn jeune homme de vingtinq à trente ans, ennemi mortel &public de l'Egliſe, cognu pour tel ſoubs ſon premier nom de Saul; il n'auoit que des menaces & des furies enuers les diſ-

1. Saulus autem adhuc ſpirans minarum & cædis in diſcipulos Domini, acceſſit ad principem Sacerdotū.

ciples du Seigneur de l'vniuers, qu'il ne vouloit nullement recognoiſtre pour le ſien, il ne reſpiroit que leur ſang, & croyoit faire vn grand ſacrifice à Dieu quand il les perſecutoit.

II. Et petiit ab eo epiſtolas in Damaſcum ad Synagogas ; vt ſi quos inueniſſet huius viæ viros ac mulieres, vinctos perduceret in Ieruſalem.

Pour cet effet il vint trouuer le grand Preſtre, & luy demanda des lettres adreſſantes aux Synagogues de Damas, afin qu'elles fuſſent fauorables au deſſein qu'il auoit de prendre priſonniers tous ceux qui faiſoient profeſſion de cette nouuelle ſecte, hommes & femmes, & les amener pieds & poings liez dans Ieruſalem.

Son eſprit qui agiſſoit au gré de ſa paſſion ne pouuoit dans ce pitoyable égarement eſtre éclairé que par cette lumiere diuine qui dõne la veüe aux cœurs aueugles. Cette maiſtreſſe de hommes & des Anges ſe feit voir à luy lors qu'il ſembloit la fuir. Il eſtoit ſur le chemin de ſon crime & de cette ſacrilegue

III. Et cùm iter faceret, cõtingit vt

execution qu'il pretendoit faire des Chrestiens, lors qu'approchant desia la ville de Damas, il se trouue tout à coup enuironné & comme inuesti d'vne nuée lumineuse qui sembloit sortir du Ciel, & jetoit des rayons extraordinairement éclatans autour de luy.

appropinquaret Damasco: & subitò circumfulsit eũ lux de cœlo.

Cela l'espouuante si fort qu'il en tombe par terre; mais dans cet étourdissement il entend vne voix, plustost plaintiue que menaçante, qui le remet, luy disant: Saul, Saul pourquoy me persecutez-vous? Elle luy parla si humainement, ou plustost si diuinement, qu'elle luy donna courage de respondre. Mais il ne sçauoit pas bien qui luy parloit, c'estoit IESVS, dont il ne cognoissoit ny le visage, ny la parole, quoy qu'il fust proche de luy. Il voyoit seulement en cette forme humaine qui se presentoit à ses yeux, quelque chose de plus qu'humain, & sentoit

IV. Et cadens in terram audiuit vocem; dicentem sibi: Saule, Saule, quid me persequeris?

en ſon cœur la vertu diuine de cette voix, de ſorte que dans ce demy-jour de cognoiſſance qu'il auoit, il demanda humblement à celuy qu'il voyoit & reſpectoit ſans le cognoiſtre : Qui eſtes-vous, Seigneur?

V. Qui dixit, Quis es Domine? Et ille, Ego sũ IESVS quẽ tu persequeris, durum est tibi contra stimulum calcitrare.

A cette demande IESVS ſe declare : Ie ſuis, dit-il IESVS que vous perſecutez en faiſant vne ſi cruelle guerre aux miens. Mais vous auez beau ruer contre l'eſperon, c'eſt combatre trop deſauantageuſement que de s'attaquer à ſon maiſtre.

VI. Et tremens ac stupens dixit, Domine, quid me vis facere?

La menace fut également ferme & amoureuſe, & feit trembler ſon corps & ſon eſprit. Le voila tout eſpouuanté qui ſe ſoubſmet aux volontez de celuy duquel il a cogneu le pouuoir, & luy dit: Que vous plaiſt-il que je faſſe, Seigneur? A l'inſtant il reçoit ſes ordres de cette meſme bouche qui commande au Ciel & en la terre, & qui luy parle ainſi : Leuez-vous, & entrez

Digitized by Google

ns la ville, là on vous dira ce qu'il faut que vous faſſiez.

VII. Et dixit ad eum: Surge, & ingredere ciuitatem, & dicetur tibi quid te oporteat facere. Viri autem illi qui comitabantur eum eo, ſtabant ſtupefacti, audientes quidem vocem, neminem autem videntes.

Il eſtoit à propos que cette ame ſuperbe dans ſon ignorance fuſt humiliée aux premieres approches de la verité. Il eſcoutoit touſiours cette voix qui luy donnoit ſes commiſſions & ſes inſtructions, & ceux meſmes de ſa ſuite l'oyoient, quoy que confuſément, & tout-entrepris d'étonnement: mais il n'y auoit que luy qui veiſt celuy qui parloit. Enfin le voila leué de terre, mais il ne voyoit rien, quoy qu'il euſt les yeux ouuerts. Il falut que ceux qui l'acompagnoient le priſſent par la main, & le tiraſſent apres eux juſques dans la ille, où il fut trois jours ſans oir, ſans manger & ſans boire.

VIII. Surrexit autem Saulus de terrâ, apertiſque oculis, nihil videbat. Ad manus autē illum trahentes, introduxerūt Damaſcum

IX. Et erat tribus diebus non videns, & nō manducauit neque bibit.

Cependant IESVS qui le vouloit auoir, & qui le diſpoſoit par cette legere penitence pour en faire vn grand Saint, ne l'oublioit pas. Il aduertit de cette riche deſpoüillé remportée ſur

X. Erat autem discipulus Damasci, nomine Ananias, & dixit ad illum in visu Dominus, Anania. At ille ait, Ecce ego, Domine.

Satan, vn de ses disciples nommé Ananias, qui estoit dans cette ville, auquel il apparut, l'appellant par son nom. Et comme Ananias eust respondu qu'il estoit prest à luy obeïr : Allez, dit-il, promptement à la rüe qu'ils appellent droite, en la maison d'vn nommé Iudas, & y demandez vn homme de la ville de Tarse appellé Saul ; il est en priere, où je vous ay fait voir à luy, vous nommant mesme comme mon deputé, qui entre pour luy rendre la veüe par l'imposition de ses mains.

XI. Et Dominus ad eum: Surge, & vade in vicum qui vocatur rectus: & quære in domo Iudæ Saulũ nomine, Tarsensem: ecce enim orat.

XII. Et vidit virum Ananiã nomine, introeuntem, & imponentẽ sibi manus vt visum recipiat.

Le bon disciple ne pouuoit desobeïr à son maistre, mais il osa bien luy proposer le subjet qu'il auoit de craindre en cette entreprise, si elle n'eust esté conduite qu'humainement. Ce fut ce qui luy feit respondre : Seigneur, j'ay oüi de plusieurs personnes que cet homme fait dans Ierusalem mille maux aux vostres, qui sont autant de Saints,

XIII. Respondit autem Ananias, Domine audiui à multis de

qu'il met son honneur & son courage à persecuter l'innocence & la vertu, qu'il a le pouuoir & la commission des principaux d'entre les Prestres, de prendre tous ceux qui inuoquent vostre nom. Apres cela, Seigneur, enuoyez-vous les brebis au loup, & vos amis à leur ennemi mortel & au vostre?

viro hoc, quanta mala fecerit sanctis tuis in Ierusalé. XIV. Et hic habet potestatē à principibus Sacerdotum alligandi omnes qui inuocant nomen tuū.

Sa proposition fut oüie, non pas comme vne remonstrance, car ce Roy des Roys n'en a point de besoin, mais comme vn tesmoignage de la difficulté que sa foiblesse humaine trouuoit en ce dessein, & que ce

out-puissant luy leua par vn mmandement reïteré de par-

fut le champ, qui ne fut pas toutefois si absolu, que sa bonté ne luy en voulust donner quelque raison: Allez, dit-il, car cet homme qui nous a jusques icy persecuté, sera doresnauant vn de nos meilleurs seruiteurs; c'est

XV. Dixit autem ad eum Dominus: Vade, quoniā vas electionis

6 est mihi iste, vt portet nomen meum coram gentibus & regibus & filiis Israël.

vn outil viuant que j'ay fait de mes mains, & choisi particulierement pour prêcher mon nom glorieux aux peuples & aux Princes de la terre, aussi bien qu'aux Israëlites. C'est vne grande charge que je luy veux donner, mais elle luy coustera bon: je luy en feray sentir les amertumes esgalement auec la satisfaction, je luy monstreray combien il luy faudra souffrir pour mon nom, mais je persuaderay son esprit & resoudray son cœur à ces souffrances.

XVI. Ego enim ostendam illi, quàta oporteat eum pro nomine meo pati.

Il ne faut point de plus grand esclaircissement à ce seruiteur fidele, son obeïssance fut aussi prompte que ce second commandement. Il se rend aussi tost en ce logis où estoit le pauure Saul, met d'abord les mains sur luy, & luy dit: Mon cher frere, Saul, Nostre Seigneur IESVS qui vous est apparu sur le chemin pour vous sauuer, lors que vous veniez le persecuter, m'a chargé

XVII. Et abiit Ananias, & introiuit in domum, & imponens ei manus dixit, Saule frater, Dominus misit me IESVS, qui apparuit

de venir à vous, afin que par son pouuoir, & par mon ministere, vous receuiez non seulement la veüe du corps, mais encore celle de l'ame, à la venüe du Saint Esprit en elle, où il ne luy sera que trop liberal pour la remplir & posseder entierement.

tibi in via quâ veniebas, vt videas, & implearis Spiritu sancto.

Ananias parloit auec auantage, parce qu'il portoit la parole d'vn Dieu qui porte auec soy son effet. Aussi veit-on sur le champ tomber des yeux de son disciple les cataractes qui s'y estoient formées par la forte chaleur de la lumiere qui l'auoit ébloüi, & auoit tellement cuit l'humeur qui arrose les yeux qu'elle en auoit fait ces grandes cayes estenduës sur les prunelles comme especes de pellicules. Cette cause du mal ostée, la santé paroist incontinent sur ses yeux, & la vigueur en son corps. Il se leue, & comme son aueuglement exterieur n'auoit esté que la figure de l'interieur,

XVIII. Et confestim ceciderunt ab oculis eius tanquam squamæ, & visum recepit: & surgens baptizatus est.

auſſi le recouurement de cette veüe corporelle ne fut-il qu'vn accompagnement & vn ſigne de la lumiere qu'il receut au dedans, ſi rayonnãte en ſon eſprit, & ſi affectueuſe en ſon cœur, qu'elle le diſpoſa parfaictement au bapteſme qui luy fut incontinent donné.

XIX. Et cũ accepiſſet cibum, confortatus eſt, fuit autem cum diſcipulis qui erant Damaſci per dies aliquos.

Mais la force de ſon ame ruinoit pluſtoſt celles de ſon corps qu'elle ne les reparoit. Le jeuſne & la douleur l'auoient tellement afoibli qu'il luy falut manger pour ſe refaire. Auſſitoſt neantmoins le voila remis, & comme il eſtoit tout changé d'eſprit, il ne pouuoit quiter la compagnie des Chreſtiens, chers diſciples de IESVS & de ſes Apoſtres, qui eſtoient dans Damas, & en ce peu de temps qu'il y feit ſejour auec eux, il n'eut point de repos qu'il n'entraſt promptement dans les Synagogues, où il leur préchoit IESVS comme le fils de Dieu.

XX. Et cõtinuo ingreſſus in Synagogas, prædicabat Ieſum, quoniam hic eſt filius Dei.

L'auditoire en estoit tout pasmé, tant cette conuersion leur sembloit estrange. N'est-ce pas, disoient-ils, ce mesme homme qui faisoit dans Ierusalem vne si rude guerre à ceux qui publioient & inuoquoient le nom de IESVS, & qui est icy venu auec charge de les mener prisonniers aux premiers d'entre les Prestres?

XXI. Stupebant autem omnes qui audiebant, & dicebant: Nonne hic est qui expugnabat in Ierusalem eos qui inuocabat nomen istud, & huc ad hoc venit, vt vinctos illos perduceret ad principem sacerdotum?

Leur étonnement n'éfrayoit point ce nouueau conuerti, mais luy donnoit plus de courage. Il tenoit bon contre ces Iuifs ennemis de la foy qui demeuroient à Damas, où il leur soustenoit, & prouuoit auec autant de resolution que de lumiere, auec autant de confusion pour eux que de merite pour luy, que ce IESVS dont ils ne pouuoient souffrir le nom, estoit leur Messie.

XXII. Saulus autem multo magis conualescebat, & confundebat Iudæos qui habitabãt Damasci, affirmãs quoniam hic est Christus.

Il est vray qu'il ne se mit pas si tost en pleine campagne pour y tenir camp, & que ce premier

combat qu'il feit enſeignes deſ-
ployées en cette ville pour ſon
IESVS, ne dura pas bien long-
temps. Dieu qui le vouloit fai-
re ſoldat auant qu'il deuinſt Ca-
pitaine, l'inſpira ſur l'occaſion
de la perſecution qui commen-
çoit à ſe tramer contre luy, de
faire vne retraite en Arabie, où
dans les exercices interieurs
d'oraiſon & de ſpiritualité il
trouua les armes & les forces
d'vn Apoſtre tout armé de Dieu,
deſquelles il combatit à ſon re-
tour en Damas les troupes de
l'infidelité ſi genereuſemẽt trois
ans durant, que les Iuifs de cet-
te ville croyans ne pouuoir reſi-
ſter au Chriſtianiſme tant qu'il
viuroit, comploterent ſa mort.

XXIII. Cũ autem implerentur dies multi, conſilium fecerũt Iudæi vt eum interficerẽt.

Le reſultat du conſeil qu'ils
tindrẽt contre luy fut de le tuer
par ſurpriſe, ou par violence.
Mais ce conſeil ne peût eſtre ſi
ſecret que ce feruent Chreſtien
n'en eut l'aduis. Ils ne laiſſerent
pas toutefois d'en pourſuiure

XXIV. Notæ autem factæ ſunt Saulo inſidiæ 8 eorum. Cu-

chaudement l'execution, juſques à faire garde jour & nuict aux portes de la ville de peur qu'il ne leur échapaſt, & l'euſſent arreſté, ſi l'amour des diſciples de la charité incarnée n'euſt eſté plus induſtrieux & plus fort pour cét Apoſtre naiſſant, que la haine de ſes ennemis. Ils en-leuerent preſques d'entre les mains de ces meurtriers ce martyr qui mouroit deſia par deſir, & pour le ſauuer le deſcendirent de nuict dans vne corbeille par les murailles de la ville.

ſtodiebãt autem & portas 9 die ac nocte, vt eum interfiserẽt.

XXV. Accipientes autem eum Diſcipuli nocte, per murum, demiſerunt eum, ſubmittentes in ſporta.

Mais auant ce ſecond danger de Damas, & ſon voyage meſme d'Arabie, il auoit deſia fait vne courſe en Ieruſalem, où il ne feit que ſalüer les Apoſtres quelques jours apres ſa conuerſion, ſe monſtrer à eux comme aux Chefs de l'Egliſe, & ſe declarer des leur. Et quoy que d'abord ſa veüe les eſpouuantaſt tellement, que ceux de cette ſainte eſcole, ne le pouuans croi-

XXVI. Cùm autem veniſſet in Ieruſalem, tentabat ſe iũgere diſcipulis, & omnes timebãt eum, non credentes quod eſſet diſcipulus.

re Chreſtien, le fuyoient quand il les vouloit joindre; lors neantmoins que ſaint Barnabé l'eut pris auec ſoy, l'eut mené aux Apoſtres, & leur eut fait entendre l'apparition & le diſcours de IESVS tenu ſur le chemin de Damas à cét homme qu'ils prenoient pour ennemi, & l'aſſeurance auec laquelle il auoit ſi publiquement profeſſé le Chriſtianiſme en cette ville, & préché IESVS & ſon nom, il ſerra ſi bien le nœud de reconciliation & d'amour entre ce cher conuerti & les autres fideles, qu'ils vécurent enſemble dans cette ſainte liberté & dans cette ouuerture de cœur qui n'appartient qu'aux vrays ſeruiteurs de Dieu, dont ils honoroient le nom & le pouuoir.

XXVII. Barnabas autem apprehenſum illum duxit ad Apoſtolos, & narrauit illis quomodo in viâ vidiſſet Dominũ, & quia locutus eſt ei, & quomodo in Damaſco fiducialiter io egerit in nomine IESV.

XXVIII. Et erat cũ illis intrans & exiens in Ieruſalem, & fiducialiter agens in nomine Domini.

Cela ne fut que pour ſe faire cognoiſtre, mais il y arreſta plus long-temps à l'autre voyage qu'il y feit apres s'eſtre ſauué de Damas. Pour lors ſon zele ſçauãt

defendit la foy contre la calõnie des Gentils, & entroit souuent en disputе contre les Iuifs de la Syrie, & des autres païs Grecs. Mais les Chrestiens craignoient plus la malice de ces infideles contre luy, que leurs raisons ny leur doctrine; & comme ils cognurent que ces miserables conjuroient sa mort, & beuuoient desia son sang par dessein, ils l'emmenerent en Cesarée, afin que de là il se retirast en sa ville de Tarse.

XXIX. Loquebatur quoque gentibus, & disputabat cũ Græcis: illi autem quærebant occidere eum.

XXX. Quod cùm cognouissent fratres, deduxerũt eum Cæsaream, & dimiserunt Tarsum.

Cependant l'Eglise demeura quelque tẽps en paix en tous ces païs de l'Estat Iudaïque, dans la Iudée, Galilée, & Samarie, où elle se multiplioit par tout, & où ses subjets faisoient, par la contribution de leurs vertus & merites, pour le progrez de son bastiment spirituel, ce que font les mains des ouuriers pour eleuer & auancer les edifices materiels. La crainte respectueuse de Dieu estoit le chemin par le-

XXXI. Ecclesia quidem per totam Iudæã & Galilæam & Samariam habebat pacem, & ædificabatur ambulans in timore Domini & cõsolatione Sancti Spiritus.

quel leur ame marchoit à la perfection, & les saintes joyes que leur protecteur leur donnoit en abondance, la rosée celeste qui les consoloit, & adoucissoit ce qu'il y auoit de penible en leur vie si purement Chrestienne.

XXXII. Factum est autem, vt Petrus dũ trãsiret vniuersos, descenderet ad sanctos qui habitabant Lyddæ. 33.

Les miracles estoient frequens, & le soin des Chefs tres-exact & tres-amoureux. Saint Pierre General de cette nouuelle armée qui composoit l'Eglise militante, faisant la reueüe du camp guerit les malades, & resuscita les morts. Il alloit par les villes où il trouuoit autant de Saints que de Chrestiens, & faisoit vne visite qui n'estoit pas moins d'amour que d'autorité, En celle de Lydde, ville maritime entre Ierusalem & Ioppé, il trouua vn paralytique nommé Eneas alité depuis huict ans, qu'il guerit auec vne parole

XXXIII. Inuenit autem ibi hominẽ quendam nomine Aeneam, ab annis octo iacentem in grabato, qui erat paralyticus.

XXXIV. Et ait illi Petrus, Aenea, sanet te Dominus Iesus Chri-

Enée, dit-il, Nostre Seigneur IESVS-CHRIST vous donne la santé, leuez-vous, & faites

vous mesmes vostre lict. Il n'eut pas plustost parlé, que voila le pauure malade sur ses pieds, qui fut veu comme vn homme de miracle par tous les habitans de Lydde, & de cette campagne des enuirons qu'ils appelloient la Sarone, laquelle tenoit jusques à Ioppé, où sa presence & celle de son medecin conuertit les infideles de ces quartiers à la cognoissance & à l'amour de Dieu.

stus Surge, & sterne tibi.

XXXV. Et continuo surrexit: & viderunt eũ omnes qui hbitabant Lyddæ & Saronæ 14, qui conuersi sunt ad Dominum.

Ce Prince des Apostres estoit encore en cette ville de Lydde, lors qu'vne sainte de l'escole & de l'Eglise de IESVS mourut de maladie en celle de Ioppé, dont le port a tousiours esté si celebre. C'estoit vne bonne Dame qu'ils appelloient Tabitha en leur langue Syriaque, & Dorcas en la Greque, laquelle estoit aussi en vsage en cette ville maritime. Ce nom qui signifie le soin & la vigilãce, luy estoit deû, & marquoit son merite. El-

XXXVI. In Ioppe 15 autem fuit quædã discipula, nomine Tabitha, quæ interpretata dicitur Dorcas. Hæc erat plena 16 operibus bonis & eleemosynis quas faciebat.

XXXVII Factum est autem in diebus illis,

vt infirmata morerer tur. Quam cùm lauassent posuerunt eam in cœnaculo.

le estoit la mere des pauures, soigneuse d'eux comme de ses enfans, riche en bonnes œuures, & liberalement charitable en ses aumosnes, en vn mot d'vne vie qui sembloit si vtile, ou mesme si necessaire au public, qu'ils croyoient ne pouuoir assez regreter sa mort.

Le deüil en fut encore plus vif & plus general, lors qu'ayans laué le corps à leur ordinaire, ils l'exposerent en la salle. Il n'y auoit celuy qui ne luy eust redonné son ame s'il eust peû; mais leur pouuoir ne suiuant pas leur desir, en fin ils creurent que les merites & la presence de Saint Pierre qu'ils sceurent estre à Lydde, pourroient obtenir ce miracle.

XXXVIII. Cùm autem prope esset Lydda ab Ioppe, Discipuli audietes quia Petrus esset in eâ, mise-

Et comme il n'estoit pas bien éloigné, parce que cette ville de Lydde estoit proche de celle de Ioppe, ils en deputerent deux d'entr'eux pour l'aller prier de venir promptement.

Digitized by Google

Le Saint Apoſtre part auſſitoſt, vient auec leurs deputez, qui d'abord le font monter en la ſalle, où il ſe voit entouré des pauures veuues Chreſtiennes qui luy feirent monſtre des fruits de la charité de Tabitha, & les larmes aux yeux luy faiſoient voir les cottes & les robes qu'elle leur auoit elle meſme trauaillées.

Ils ne pouuoient faire de plus forte harangue pour émouuoir vn bon cœur. Celuy de S. Pierre en fut puiſſamment touché. Le voila reſolu de faire retourner cette ame par la force de ſa priere, & afin qu'elle fuſt plus feruente & plus recueillie, il fait ſortir tout ce monde, ſe met à genoüils, & declare à ſon Dieu par vne oraiſon auſſi humble que preſſante, ce qu'il deſire de luy. Il ſe ſent bien-toſt exaucé, & ſe faiſant fort de cette toute-puiſſance diuine, maiſtreſſe ſouueraine de la vie & de la mort

runt duos viros ad eũ rogantes. Ne pigriteris venire vſque ad nos.

XXXIX. Exurgens autem Petrus venit cum illis, & cùm aduenisset duxerunt 17 illum in cœnaculum: & circunſteterũt illum omnes viduæ flentes & oſtendẽtes ei tunicas & veſtes quas faciebat illis Dorcas.

XL. Eiectis autem omnibus foras, Petrus ponens genua orauit, & conuerſus ad corpus, dixit: Tabitha, ſurge.

At illa aperuit oculos: & viso Petro resedit.

des hommes, il se tourne vers ce corps mort, & luy dit, Tabitha, leuez-vous.

Cette personne morte entendit sa voix, ouurit les yeux, le regarda, & remuant son corps s'assid où auparauant elle estoit couchée. Mais afin qu'elle cogneust à l'entremise de qui elle deuoit le miracle entier, il falut que Saint Pierre la prist par la main pour la leuer; & ce fut lors qu'il appella toute la sainte assemblée des Chrestiens, les pauures veuues particulierement, pour se conjoüir de cette merueille, & qu'il la leur presenta viuante.

XLI. Dans autem illi manũ, erexit eam. Et cùm vocasset sanctos & viduas, assignauit eam viuã.

Le present estoit tout diuin, aussi éclata-il par toute la ville de Lydde, & encore plus dans cette grande ville de Ioppé, ou il feit vn grand changement dans les cœurs, & conuertit bon nombre de personnes à la foy. Ce qui feit que S. Pierre ne les quita pas si tost, mais demeura

XLII. Notum autem factum est per vniuersam Ioppẽ, & credidertũt multi in Domino.

Digitized by Google

plusieurs jours auec eux en cette ville, où il nourrissoit & arrosoit ces nouuelles plantes de ses exemples & de sa parole, & par vn motif de modeste humilité logeoit chez vn vendeur de cuirs, appellé Simon.

XLIII. Factū est autem vt dies multos moraretur in Ioppe, apud Simonem quendā coriarium.

secundo anno post passionem Christi. v. Petauium & alios Chronologos. 2 *plenus ira. Syr.* 3 *Christi, qui ex dispensatione corporaliter in terram tunc descenderat. S. Th. 3. p. q. 57. a. 6. ad 3.* 4 *ad stimulos. Syr. alia quoque dixisse Christum constat ex cap. 26. inf. v. 16. & sequent.* 5 *sed confusè tantùm, vt concilies cum hoc loco. v. 9. c. 22. inf.* 6 *electum Syr.* 7 *in eo statu fuit Damasci per dies aliquos suprà. v. 19. tum abiit in Arabiam ad Gal. 1. 17. & iterum reuersus est Damascum, & iterum post annos tres venit Ierosolymam. v. ibi textum & S. Hieron.* 8 *dolus Syr.* 9 *ciuitatis Syr.* 10 *palam Syr.* 11 *patrocinio. Gr.* 12 *descenderet per vrbes. Syr.* 13 *ciuitas est in littore maris mediterranei, inter Ioppem & Ierusalem. S. Hier. de loc. Hebr. & alii. v. Tab.* 14 *regio est Cæsareæ Palestinæ impestris iuxtà Lyddam & Ioppem. S. Hier. sup. alii. v. Tab.* 15 *vulgo Iapha, primus portus negrinantium in terram Sanctam. v. Tab.* 16 *ines. Syr.* 17 *ascendere fecerunt. Syr.*

At illa aperuit oculos: & viso Petro resedit.

des hommes, il se tourne vers ce corps mort, & luy dit, Tabitha, leuez-vous.

Cette personne morte entendit sa voix, ouurit les yeux, le regarda, & remuant son corps s'assid où auparauant elle estoit couchée. Mais afin qu'elle cogneust à l'entremise de qui elle deuoit le miracle entier, il falut que Saint Pierre la prist par la main pour la leuer; & ce fut lors qu'il appella toute la sainte assemblée des Chrestiens, les pauures veuues particulierement, pour se conjoüir de cette merueille, & qu'il la leur presenta viuante.

XLI. Dans autem illi manũ, erexit eam. Et cùm vocasset sanctos & viduas, assignauit eam viuã.

Le present estoit tout diuin, aussi éclata-il par toute la ville de Lydde, & encore plus dans cette grande ville de Ioppé, ou il feit vn grand changement dans les cœurs, & conuertit bon nombre de personnes à la foy. Ce qui feit que S. Pierre ne les quita pas si tost, mais demeura

XLII. Notum autem factum est per vniuersam Ioppé, & credidérũt multi in Domino.

Digitized by Google

plusieurs jours auec eux en cette ville, où il nourrissoit & arrosoit ces nouuelles plantes de ses exemples & de sa parole, & par vn motif de modeste humilité logeoit chez vn vendeur de cuirs, appellé Simon.

XLIII. Factū est autem vt dies multos moraretur in Ioppe, apud Simonem quendā coriarium.

secundo anno post passionem Christi. v. Petauium & alios Chronologos. 2 *plenus ira. Syr.* 3 *Christi, qui ex dispensatione corporaliter in terram tunc descenderat. S. Th. 3. p. q. 57. a. 6. ad 3.* 4 *ad stimulos. Syr. alia quoque dixisse Christum constat ex cap. 26. inf. v. 16. & sequent.* 5 *sed confusè tantùm, vt concilies cum hoc loco. v. 9. c. 22. inf.* 6 *electum Syr.* 7 *in eo statu fuit Damasci per dies aliquos suprà. v. 19. tum abiit in Arabiam ad Gal. 1. 17. & iterum reuersus est Damascum, & iterum post annos tres venit Ierosolymam. v. ibi textum & S. Hieron.* 8 *dolus Syr.* 9 *ciuitatis Syr.* 10 *palam Syr.* 11 *patrocinio. Gr.* 12 *descenderet per vrbes. Syr.* 13 *ciuitas est in littore maris mediterranei, inter Ioppem & Ierusalem. S. Hier. de loc. Hebr. & alii. v. Tab.* 14 *regio est Cæsareæ Palestinæ mpestris iuxtà Lyddam & Ioppem. S. Hier. sup. alii. v. Tab.* 15 *vulgo Iapha, primus portus regrinantium in terram Sanctam. v. Tab.* 16 *ines. Syr.* 17 *ascendere fecerunt. Syr.*

CHAPITRE X.

La conuerſion du Capitaine Cornelius.

IVSQVES là il ſembloit que le Chriſtianiſme ne fuſt que pour les Iuifs, & qu'eux ſeuls euſſent comme par preciput la grace de la vocation à la foy, mais enfin il pleut à Dieu appeller auſſi, comme en partage à cette ſucceſſion des enfans de Dieu, les autres peuples de la terre. Le premier appel fut celuy du Capitaine Cornelius, qui faiſoit la charge de Centenier en cette troupe de Legionnaires qui eſtoit dans Ceſarée pour les Romains, qu'ils appelloient la compagnie des Italiens. Il eſtoit grand homme de bien, d'vne conſcience ſaintement delicate, & d'vne deuotion feruen-

I. Vir autem quidã erat in Cæſareâ, nomine Cornelius, Centurio cohortis 1, quæ dicitur Italica.
II. Religioſus 2, ac timens Deũ cum omni domo ſua, faciens e-

, d'vne crainte de Dieu reli- leemosynas
gieuſe, & de ſi grand exemple, multas ple-
que toute ſa maiſon ſembloit vn bi, & de-
Temple de pieté, où les orai- precans
ſons eſtoient continuelles, & Deum ſem-
vne ſource de charité, d'où les per.
aumoſnes couloient abondam-
ment dans les mains du pauure
peuple.

Vne vertu ſi rare en celuy qui n'eſtoit pas encore baptiſé, meritoit bien ſes recompenſes. III. Is vi-
Mais elle les eut pardeſſus ſon dit in viſu
merite. Vn jour enuiron neuf manifeſtè,
heures apres le leuer du Soleil, quaſi hora
il veit clairement des yeux du dici nona,
corps, & dans vn plein jour, vn Angelum
Ange reueſtu d'vn corps maje- Dei in-
ſtueux, qui venoit à luy de la roeuntem ad
part de Dieu, & qui en entrant ſe, & dicen-
l'appella par ſon nom. tem ſibi.

Tout Capitaine qu'il eſtoit, il fut ſaiſi de peur à cette veüe, & au ſon de cette voix; le ſaiſiſſement toutefois ne fut pas tel qu'il luy oſtaſt la parole. Il de- IV. Cor-
mande à celuy qui luy parloit, neli. At ille
intuens,

eum, timore correptus dixit, Quis es, Domine? Dixit autem illi, Orationes tuæ & eleemosynæ ascenderunt in memoriam in cõspectu Dei.

Qu'y a-il, Seigneur? que desirez vous de moy? & reçoit aussi tost de luy cette responſe: Courage, Cornelius, vous auez heureuſemẽt ſerui ce grand Dieu, qui ne peut oublier ſes ſeruiteurs, & dõt le ſouuenir n'eſt pas vn rappel des cognoiſſances paſſées, mais vne recõpenſe effectiue des bõnes actions qu'il a touſiours preſentes. La ſuaue odeur de vos prieres & le merite de vos aumoſnes a monté juſques à luy, il a regardé d'vn œil fauorable ces riches preſens de voſtre eſprit, de voſtre cœur, & de voſtre bourſe, & vous veut faire du bien plus liberalemẽt ſans comparaiſon que ne font les Princes de la terre à leurs bons ſeruiteurs, qui leur viennent en memoire apres vn oubli aſſez ſouuent ingrat.

L'Ange n'euſt pas parlé de la ſorte à vn homme entierement infidele & Payen. Cornelius eſtoit deſia aſſez Chreſtien pour

vn

vn catechumene, depuis les lumieres qu'il auoit puisées des liures & des paroles des Iuifs, & auoit vne foy commencée, suffisante pour fonder & maintenir son ame en vn estat de grace & de merite. Il croyoit vn Dieu & vn Messie, mediateur du salut entre Dieu & les hommes; mais il n'en croyoit pas plus que cela, & ne cognoissoit pas encore IESVS-CHRIST plus clairement que les bons Iuifs qui auoient vécu deuant ce Sauueur. Quoy qu'il n'en fust pas requis dauantage absolument pour la grace & pour la gloire, en ce temps où l'Euangile n'auoit pas encore esté bien generalement publiée, & qu'ayant ce demy-jour dans l'esprit, il eust le moyen de cognoissance precisément necessaire pour se sauuer; neantmoins la bonté diuine vouloit recompenser son merite d'vne creance expresse de ces veritez reseruées aux Chrestiens desia faits,

qui leur font recognoiſtre l'Incarnation & la venuë de ce Meſſie Dieu & homme, ſon Saint Eſprit, & l'adorable Trinité qu'il termine procedant du Pere & du Fils, où ces trois perſonnes diuines ont vne meſme nature d'vn ſeul Dieu ; articles fondamentaux, dont la foy diſtincte nous eſt neceſſaire, ou par acte, ou par deſir, depuis la publication de l'Euangile.

V. Et nunc mitte viros in Ioppé, & accerſi Simonē quendā, qui cognominatur Petrus.

Sa Majeſté diuine auoit ſes Docteurs en terre pour enſeigner à ce vertueux Catechumene ces veritez du Ciel ; mais comme pour départir ſes faueurs, il veut ordinairement quelque recherche, ſon Ange luy commanda de ſa part qu'il mandaſt par ſes gens, qu'il enuoyeroit à Ioppé, vn certain perſonnage, qui outre ſon premier nom de Simon, portoit encore celuy de Pierre, & logeoit en cette ville vers la mer chez vn vendeur de cuirs nommé Si-

VI. Hic hoſpitatur apud Simonem quen-

mon comme luy; que celuy là l'inſtruiroit de viue voix, & luy declareroit ce qu'il luy eſtoit à propos de faire.

dam coriarium, cuius eſt domus iuxtà mare. Hic dicet tibi quid te oporteat facere.

Il ne manqua pas au départ de l'Ange d'executer auſſi-toſt ce commandement de Dieu. Il appelle deux de ſes domeſtiques, & vn des ſoldats auſquels il commandoit, qu'il cognoiſſoit particulieremẽt pour homme de conſcience & craignant Dieu, leur raconte toute ſa viſion, & l'ordre qu'il auoit receu, & les enuoye en cette ville de Ioppé, auec mandement de faire ce que Dieu deſiroit d'eux, & de luy.

VII. Et cùm diſceſſiſſet Angelus qui loquebatur illi, vocauit duos domeſticos ſuos, & militem metuentem Dominum, ex his qui illi parebãt. VIII. Quibus cũ narraſſet omnia, miſit illos in Ioppen.

Cependant cette diuine Sapience inſtruiſoit le Docteur auſſi bien que le diſciple. Lors que les ſeruiteurs du Capitaine & ſon ſoldat eſtoient en chemin, & proches de la ville, Saint Pierre monta ſur la plate-forme au haut de la maiſon, pour y faire ſa priere, enuiron ſix heu-

IX. Poſterâ autẽ die iter illis facientibus, & appropinquantibus ciuitati, aſcendit Petrus in ſuperiora vt oraret circà horam ſextam.

X. Et cùm esuriret voluit gustare. Parantibus autem illis, cecidit super eum mentis excessus.

res apres le Soleil leué. La priere finie, il sentit la faim, & desira prẽdre son petit repas. Mais tandis qu'õ le preparoit, Dieu voulut nourrir son ame, & laisser quelque tẽps jeusner le corps. Il tõbe en extase, où il voit le Ciel s'entr'ouurir, & de cette ouuerture sortir vn seruice de table tout nouueau. Il estoit composé de toute sorte d'animaux, de bestes à quatre pieds, de reptiles, & d'oyseaux, qu'il apperceuoit distinctement, ramassez dans vne espece de grande nappe, qui luy paroissoit descendre du Ciel en terre, inuisiblement portée par les quatre coins. Ces animaux luy furent representez encore viuans: mais aussi-tost il entendit vne voix qui luy disoit, Prens courage, Pierre, tüe, & mange.

XI. Et vidit cœlum apertum, & descendens vas quoddam, velut linteũ magnum quatuor initiis submitti de cœlo in terram.

XII. In quo erant omnia quadrupedia & serpentia terræ, & volatilia cœli.

XIII. Et facta est vox ad eũ, Surge, Petre, occide, & manduca.

Ce ne fut pas sans étonnement que Saint Pierre receut cet aduis; & comme il n'en comprenoit pas le mystere, quoy qu'il recognust la voix de son

maistre, il creut qu'il luy pouuoit bien proposer sa difficulté, ce qu'il feit en disant naïuement: Ha! non pas cela, Seigneur, car je ne mangé jamais de viande immonde, & la nourriture qui peut estre commune aux autres peuples, ne m'a iamais esté indifferemment commune auec eux.

XIV. Ait autem Petrus, Absit Domine, quia nunquam manducaui omne commune & immundum.

C'estoit tomber où Dieu vouloit, justement sur le point de son instruction. Aussi la mesme voix ne manqua-elle pas de luy repartir par deux fois: N'estimez pas immonde ny profane ce que Dieu a maintenant purifié; comme s'il eust voulu dire: ceux qui se doiuẽt nourrir comme vous de la conuersion des ames, ne doiuent plus faire de difference entre elles. Dieu ne s'expliqua pas dauantage, mais la vision seruit de parole, jusques à ce que luy ayant paru à trois diuerses repriſes, il veit tout d'vn coup cette nappe re-

XV. Et vox iterum secundò ad eum, Quæ Deus purificauit, tu commune ne dixeris.

XVI. Hoc autem factũ est per ter, & statim receptum est vas in cœlũ

portée dans le Ciel, qui se ferma.

XVII. Et dum intrà se hæsitaret Petrus quid nam esset visio quam vidisset, ecce viri, qui missi erant à Cornelio, inquirentes domum Simonis, astiterunt ad ianuam.

Il estoit encore en doute & en recherche sur cette apparition, lors que les gens de Cornelius, apres s'estre enquis de son logis, se rendent à la porte, d'où ils appellent ceux de dedans, & leur demandent si Simon surnommé Pierre y estoit logé. L'aduis en fut donné en mesme temps à ce grand Apostre par le

XVIII. Et cum vocassent, interrogabant si Simon, qui cognominatur Petrus, illic haberet hospitium.

Saint Esprit, qui l'entretenoit interieurement tandis qu'il s'occupoit à la pensée de sa vision. Il y a là trois hommes qui vous cherchent, luy dit cet Esprit de Dieu: Descendez promptement, & allez sans difficulté auec eux où ils vous meneront, car c'est moy qui les ay enuoyez.

XIX. Petro autem cogitante de visione, dixit Spiritus ei, Ecce viri tres quærunt te.

Cela luy declaroit bien leur venüe, & la personne qu'ils cherchoient, qui estoit luy-mesme, mais non pas le subjet pour lequel ils le venoient querir; de

XX. Surge itaque & descende, & vade cum eis, nihil du-

sorte que descendant à eux il

leur dit d'abord : Ie ſuis celuy que vous cherchez. Mais en ſuite il adjouſta, Quel eſt le ſubjet qui vous amene?

Leur reſponſe fut, qu'ils venoient de la part du Capitaine Cornelius, homme de bien & craignant Dieu, cheri & eſtimé de tous les Iuifs, qui rendroient touſiours teſmoignage de ſa vertu ; que ce Capitaine auoit receu aduis par vn ſaint Ange, meſſager de Dieu, qui luy eſtoit viſiblement apparu, de s'adreſſer à luy, de le conuier & receuoir en ſa maiſon, pour oüir de luy ce qu'il auoit à luy dire.

La rencontre de ce meſſage & de la viſion feit cognoiſtre en quelque façon à l'Apoſtre ce que Dieu vouloit ; les complimens furent bien-toſt faits entre perſonnes qui n'auoient autre langage en la bouche que celuy du cœur, & qui parloient pluſtoſt par charité que par ſimple courtoiſie. Saint Pierre les

bitans: qui a ego miſi illos.

XXI. Deſcendens autem Petrus ad viros, dixit, Ecce ego ſũ quem quæritis: quæ cauſa eſt propter quam venistis?

XXII. Qui dixerunt: Cornelius Centurio, vir iuſtus & timens Deũ & teſtimoniũ habens ab vniuerſa gente Iudæorũ reſponſum accepit ab Angelo ſancto, accerſire te in domum ſuam, & audire verba ab te.

XXIII. Introducens

ergo eos, recepit hospitio. Sequenti autem die surgens, profectus est cum illis: & quidam ex fratribus ab Ioppe comitati sunt eum.

fait aussi-tost entrer, & les reçoit comme ses chers hostes en la maison d'autruy, qu'il tenoit pour sienne, en vertu de cette communauté que l'amour establissoit lors entre les Chrestiens. Dés le lendemain le zele des ames l'éueille, & le fait partir promptement auec eux, acompagné de quelques Chrestiens de Ioppé, qui suiuant l'air de saincteté de cette Eglise primitiue le respectoient comme ses enfans, & viuoient ensemble comme freres.

XXIV. Altera autem die introiuit Cæsaream. Cornelius vero expectabat illos, conuocatis cognatis suis, & necessariis amicis.

Le jour suiuant il entre dans Cesarée, où il tire droit à la maison de Cornelius, qui les attendoit en compagnie de ses parens & de ses meilleurs amis. La reception qu'il feit à Saint Pierre monstra bien qu'il l'honoroit comme I ieutenant de Dieu. Il

XXV. Et factum est cũ introisset Petrus, obuius venit ei Corne-

luy vient au deuant jusques à l'entrée du vestibule, se jete à ses pieds, & luy rend vne adoration plus profonde & plus cor-

dialement reſpectueuſe que ne la ſçauroit pretendre l'ambition des plus hautes puiſſances de la terre. Mais Saint Pierre qui ne receuoit qu'auec humilité les honneurs deus à la grandeur de ſa charge, le releue auſſi toſt, & pour faire cognoiſtre qu'il ſçauoit faire diſtinction entre ſa perſonne & ſa dignité, dit à Cornelius qu'il ne luy parlera point qu'il ne ſoit debout, qu'il eſtoit homme comme luy.

li°,7 & procidens ad pedes eius adorauit.

XXVI. Petrus vero eleuauit cũ dicens, Surge, & ego ipſe homo ſum.

Le Capitaine ſe leue à la parole de l'Apoſtre, qui l'entretient juſques à la ſalle où il entre auec luy, & y trouue belle aſſemblée. D'abord il leur fait entendre qu'ils trouueroient ſans doute cette entreueüe nouuelle, qu'ils ſçauoient combien les Iuifs eſtoient éloignez de l'alliance, ou meſmes de la hantiſe des eſtrangers, qu'elle leur auoit eſté autrefois defenduë, & qu'ils ne la croyoiét pas encore maintenant permiſe; mais que Dieu

XXVII. Et loquens cum illo intrauit, & inuenit multos qui conuenerant.

XXVIII. Et dixit ad illos, Vos ſcitis quomodo abominatum ſit viro Iudæo coniungi, aut accedere ad alie-

nigenam: Sed mihi ostēdit Deus neminem cōmunem aut immūdum dicere hominem.

luy auoit declaré depuis 2. jours qu'il n'y auoit point d'homme qu'il deuſt tenir pour prophane & pour immonde, en ſorte que ſes approches, ou ſon attouchement, ſa compagnie, ou ſon vnion, le peuſt ſoüiller, que c'eſtoit ce qui l'auoit fait venir à eux, en diligence & ſans difficulté à leur mandement.

XXIX. Propter quod ſine dubitatione 7 veni accerſitus. Interrogo ergo quam ob cauſam accerſiſtis me?

Il n'auoit encore que cette veüe en general, parce qu'ordinairemēt les cognoiſſances que Dieu donne, ſont lumieres precieuſes qu'il ne répand pas tout d'vn coup, mais qu'il fait filer dans l'eſprit par rayons qui ſe ſuccedent, juſques à ce que venans à ſe joindre ils y font vn plein jour. Pour en venir là, il falut que ce Saint Apoſtre appellaſt les irradiations d'vn eſtranger au ſecours des ſiennes. Il demanda à cette aſſemblée le ſubjet particulier pour lequel ils l'auoient mandé.

Il n'y auoit là perſonne qui

luy en peuſt mieux rendre raiſon que le Capitaine Cornelius qui auoit fait & l'aſſemblée & le mandement. Auſſi fut-ce luy qui prit la parole, & raconta ſimplement la choſe comme elle s'eſtoit paſſée, auec vne ſincerité toute Chreſtienne, ſans eloquence de courtiſan.

XXX. Et Cornelius aït, Anudius quartâ die vſque ad hâc horam 8, orâs eram horâ nonâ in domo mea, & ecce vir ſtetit ante me in veſte cândidâ.

Il y a, dit-il, quatre jours qu'ayât demeuré à jeun juſques à l'heure qu'il eſt maintenant, je me mis en priere en ce logis, où neuf heures apres Soleil leué vn homme veſtu d'vne robbe blanche m'aparoiſt, & m'appellant par mon nom me dit que ma priere auoit eu ſon audience deuant Dieu, que mes aumoſnes n'auoient pas eſté oubliées de luy, qu'il y auoit eu quelque égard, que j'enuoyaſſe à Ioppé pour faire venir icy vn homme nommé Simon, ſurnommé Pierre, qui logeoit là chez vn autre Simon vendeur de cuirs, qui auoit ſa maiſon vers la mer,

XXXI. Et aït, Corneli, exaudita eſt oratio tua, & eleemoſynæ tuæ cõmemoratæ ſunt in conſpectu Dei.

XXXII. Mitte ergo in Ioppen, & accersi Simonem qui cognominatur Petrus : hic hospitatur in domo Simonis coriarij iuxta mare ;

qu'il ne manqueroit pas de venir, & que je receurois instruction de luy; que comme il auoit receu cette parole pour vn aduis du Ciel, il n'en auoit point retardé l'execution, qu'il luy auoit incontinent enuoyé ses gens; & ne se peut croire, dit-il à Saint Pierre, le bien que vous auez fait de venir. Toute cette compagnie le recognoist, & nous voila tous deuant vous auec grand desir d'escouter autant de l'oüie de l'esprit & du cœur que de celle du corps, tout ce que Dieu vous a donné charge de nous dire.

XXXIII. Confestim ergo misi ad te: & tu benefecisti veniendo. Nunc ergo omnes nos in cõspectu tuo adsumus, audire omnia quæcunque tibi præcepta sunt à Domino.

Il ne pouuoit s'ouurir auec vne si sage & si sainte simplicité sans rauir Saint Pierre, qui s'écria aussi-tost. Iusques icy Dieu n'auoit presque paru liberal que pour les Iuifs, mais je recognois maintenant pour vne verité toute certaine, que comme il ne peut faire distinction de personnes lors qu'il rend justice,

XXXIV. Aperiens autem Petrus os suum, dixit, In veritate comperi quia non est personarum acceptor Deus.

il ne la fait point auſſi entre les peuples lors que faiſant largeſſe il répand ſes graces, & que tout homme qui le craint, qui le ſert, & qui fait de bonnes actions, de quelque nation qu'il ſoit, luy eſt agreable. XXXV. Sed in omni gente, qui timet eum, & operatur iuſtitiam, acceptus eſt illi.

Il eſt vray qu'il a fait ſçauoir de ſes nouuelles, premierement aux Iſraëlites de naiſſance, que chez eux il a fait voir les merueilles que vous ſçauez vous-meſmes, en cét ambaſſade de paix & de reconciliation, qu'a fait de ſa part IESVS-CHRIST Seigneur de toutes les creatures. La choſe a paru dans tout l'Eſtat des Iuifs, où noſtre IESVS de Nazareth a commencé ſa vie d'action dans noſtre Prouince de Galilée, depuis ce Bapteſme de penitence qu'a prêché ſi hautement, & conferé publiquement ce Saint homme Iean. Vous auez oüi parler des grandes actions ſorties de la main de ce Meſſie, qui n'auoit pas vne XXXVI. Verbum to miſit Deus filiis Iſraël, annuntians pacem per Iesũ Chriſtum. (Hic eſt omniũ Dominus.)

XXXVII. Vos ſcitis quod factũ eſt verbum per vniuerſam Iudæã, incipiens enim à Galilæa poſt baptiſmum quod prædicauit Ioãnes.

XXXVIII. Iesum à Na-

Digitized by Google

zaret quomodo vnxit eũ Deus Spiritus Sãcto & virtute, qui pertranſiit benefaciendo & ſanãdo omnes oppreſſos à diabolo, quoniam Deus erat cum illo.

force moindre que la Toute-puiſſance diuine, ny pour ſa Royauté autre onction que celle du Saint Eſprit, comme il a vſé de ces dons du Ciel & de ces grandeurs, comme il a parcouru tout le païs, laiſſant par tout les marques diuines de ſes bienfaits, & de ſon pouuoir, qui chaſſoit meſmes les diables des corps qu'ils tourmentoient, parce qu'il auoit Dieu inſeparablement auec luy.

XXIX. Et nos teſtes ſumus omniũ quæ fecit in regione Iudæorum & Ieruſalem, quem occiderunt ſuſpendentes in ligno.

Nous luy deuons le témoignage de toutes ces choſes admirables qu'il a faites ſouuent auec éclat, & touſiours auec vne vertu celeſte, dans tout le païs des Iuifs, & nommément dans Ieruſalem, où s'ils l'ont occis & pendu en Croix, Dieu l'a reſuſcité le troiſieſme jour apres

XL. Hunc Deus ſuſcitauit tertia die,

ſa mort, & l'a fait voir en bonne compagnie, non pas à tout

XLI. Et dedit eũ manifeſtũ fieri

le peuple, qui ne deuoit pas eſtre vniuerſellement enuoyé de ſa part, mais à nous autres

que Dieu à voulu choisir & destiner pour ses tesmoins, & qui auons beu & mangé auec luy depuis sa resurrection.

C'est de la part de ce grand Dieu que nous auons receu commandement de précher nostre IESVS au peuple, & de tesmoigner fortement qu'il l'a estably Iuge des viuans & des morts. Nous le faisons apres tous les Prophetes, qui ont esté ses premiers tesmoins, & deuant qu'il vécust parmy nous l'ont veu des yeux de l'esprit, & l'ont préché comme le Sauueur des pecheurs, qui procure & qui donne en son nom tout puissant la remission des pechez à tous ses fideles.

Saint Pierre parloit encore, lors que le Saint Esprit voulut faire son effet sur tout son auditoire. Il vint fondre visiblement sur eux en forme de nuée lumineuse qui les inuestit. Cet épanchement du Saint Esprit &

non omni populo, sed testibus præordinatis à Deo, nobis qui manducauimus & bibimus cũ illo, postquam resurrexit à mortuis.

XLII. Et præcepit nobis prædicare populo, & testificari quia ipse est à Deo iudex viuorum & mortuorum.

XLIII. Huic omnes Prophetæ testimonium perhibent, remissionem peccatorũ accipere per nomen eius omnes qui credũt in eum.

XLIV. Adhuc loquente Petro verba hæc, credidit is.

zaret quomodo vnxit eũ Deus Spiritus Sãcto & virtute, qui pertransiit benefaciendo & sanãdo omnes oppressos à diabolo, quoniam Deus erat cum illo.

force moindre que la Toute-puissance diuine, ny pour sa Royauté autre onction que celle du Saint Esprit, comme il a vsé de ces dons du Ciel & de ces grandeurs, comme il a parcouru tout le païs, laissant par tout les marques diuines de ses bienfaits, & de son pouuoir, qui chassoit mesmes les diables des corps qu'ils tourmentoient, parce qu'il auoit Dieu inseparablement auec luy.

XXIX. Et nos testes sumus omniũ quæ fecit in regione Iudæorum & Ieruſalem, quem occiderunt ſuſpendentes in ligno.

Nous luy deuons le témoignage de toutes ces choses admirables qu'il a faites souuent auec éclat, & tousiours auec vne vertu celeste, dans tout le païs des Iuifs, & nommément dans Ieruſalem, où s'ils l'ont occis & pendu en Croix, Dieu l'a resuscité le troisiesme jour apres

XL. Hunc Deus ſuſcitauit tertia die,

sa mort, & l'a fait voir en bonne compagnie, non pas à tout

XLI. Et dedit eũ manifeſtũ fieri

le peuple, qui ne deuoit pas estre vniuersellement enuoyé de sa part, mais à nous autres

que Dieu à voulu choisir & destiner pour ses tesmoins, & qui auons beu & mangé auec luy depuis sa resurrection.

C'est de la part de ce grand Dieu que nous auons receu commandement de précher nostre IESVS au peuple, & de tesmoigner fortement qu'il l'a establi Iuge des viuans & des morts. Nous le faisons apres tous les Prophetes, qui ont esté ses premiers tesmoins, & deuant qu'il vécust parmy nous l'ont veu des yeux de l'esprit, & l'ont préché comme le Sauueur des pecheurs, qui procure & qui donne en son nom tout puissant la remission des pechez à tous ses fideles.

Saint Pierre parloit encore, lors que le Saint Esprit voulut faire son effet sur tout son auditoire. Il vint fondre visiblement sur eux en forme de nuée lumineuse qui les inuestit. Cét épanchement du Saint Esprit &

non omni populo, sed testibus præordinatis à Deo, nobis qui manducauimus & bibimus cũ illo, postquam resurrexit à mortuis.

XLII. Et præcepit nobis prædicare populo, & testificari quia ipse est à Deo iudex viuorum & mortuorum.

XLIII. Huic omnes Prophetæ testimonium perhibent, remissionem peccatorũ accipere per nomen eius omnes qui credũt in eum.

XLIV. Adhuc loquente Petro verba hæc, cecidit

de ſes dons ſur les Gentils incirconcis, ſurprit les Iuifs qui auoient receu la Circonciſion, & qui en eſtoient les partiſans, & les étonna d'autant plus qu'ils les entendoient parler toute ſorte de langues, & dire hautemẽt les grãdeurs de Dieu.

Spiritus Sãctus ſuper omnes qui audiebant verbum.

XLV. Et obſtupuerunt ex circuncisione fideles qui venerant cum Petro, quia & in nationes gratia Spiritus Sãcti effuſa eſt.

Mais ce chef des Apoſtres à qui Dieu donnoit deſia vn cœur de pere enuers tous les peuples deſquels il l'auoit fait Paſteur vniuerſel, ne ſongeoit plus qu'à donner effectiuement le Bapteſme à ceux qui eſtoient deſia juſtifiez dans le deſir, & par vne ſanctification qui preuenoit le reel & le viſible du Sacrement. Il remonſtre à l'aſſemblée qu'il n'y auoit point d'homme raiſonnable qui deuſt refuſer à ceux qui auroient receu le Saint Eſprit, comme eux, le Bapteſme ordinaire de l'Egliſe, qui ne ſembloit deuoir plus rien couſter aux hommes, que l'eau qui les deuoit baptiſer, & ſur l'heu-

XLVI. Audiebant enim illos loquentes linguis, & magnificãtes Deum.

XLVII. Tũc reſpondit Petrus, Nũquid aquam quis prohibere poteſt vt non baptizentur hi qui Spiritũ Sanctum acceperunt ſicut & nos?

re meſme ordonne qu'on les baptiſe du Bapteſme de IESVS, en ſon nom & en ſa vertu. Cela fut auſſi-toſt executé, mais il ne les peût pas ſi toſt quitter, car ces nouueaux diſciples qui ne pouuoient encore ſouffrir l'abſence de leur maiſtre, feirent tant par leurs prieres qu'ils le tindrent pour quelques jours.

XLVIII. Et iuſſit eos baptizari in nomine Domini Ieſu Chriſti. Tunc rogauerunt eum vt maneret apud eos aliquot dies.

1 *ex cohorte. Gr. & Syr.* 2 *iuſtus. Syr.* 3 *nempe fidem habuit, cui u elemoſynæ & bonæ actiones placere potuerũt. S. Greg. homil. 19. in Ezech. nempe inchoatam, & minus perfectam, vt explicat idem homil. 9. ibi v. S. Tho. 2. 2. q 10. ad 3. & alios PP. ibi. vbi interpretantur eundem Greg. hom. 19. cit. dicentem Cornelium meruiſſe tunc fidem, nempe Incarnationis, vt ad. homil. 19. cit. & S. Aug. dicentem fuiſſe fidem in ipſo ſicut in catechumeno, q. 2 ad Simpl. & S. Th. ſup. dicentem fuiſſe iuſtificatum, & habuiſſe fidem implicitam antequam ad eum mitteretur Petrus, quod repetit 3 p. q. 69. ar. 4. ad 2.* 4 *contaminatum. Syr.* 5 *duobus vicibus. Syr.* 6 *tua. ad. Syr.* 7 *ad veſtibulum ad. Syr.* 8 *expedite. Syr.* 9 *ieiunus. ad. Syr.* 10 *inueniens te alloquetur. ad. Gr. & Syr.* 11 *Gr. & Syr. explicans ad rem.* 12 *operuit. Syr.* 13 *domum Gr. & Syr.*

CHAPITRE XI.

Le rapport & les raiſons de Saint Pierre ſu. la conuerſion des Gentils; les nouuelles d'autres conuerſions, & les charitez faites pendant la famine.

I. Audierunt autem Apoſtoli & fratres qui erant in Iudæa, quoniã & gentes receperunt verbũ Dei.

LA nouuelle de cette expedition Apoſtolique deuoit eſtre fauorablement oüie, puis que les Gentils auoient auſſi-biẽ que pluſieurs Iuifs, receu auec toute creance la parole de Dieu que leur portoit ſon Lieutenant. Cependant elle fut plus étonnante qu'agreable aux Chreſtiens circoncis, qui mépriſoient encore les Payens à tel point, qu'ils prenoient Saint Pierre meſme à partie, lors que remontant en Iudée il fut de retour en Ieruſalem: pour eſtre, diſoient-ils, allé trouuer des

II. Cũ autem aſcendiſſet Petrus Ieroſolymam, diſceptabant aduerſus illũ qui erãt ex circuncisione, dicẽtes:

III. Quare introiſti ad viros præ-

gens incirconcis, & auoir beu & mangé auec eux.

putium habentes, & manducasti cum illis?

Ils n'euſſent pas fait ces plaintes, ſi quelques mauuais eſprits ne les y euſſent portez, & n'euſſent deſia taſché d'allumer le feu de diuiſion parmy eux. Mais Saint Pierre l'éteignit auſſi-toſt par vn rapport auſſi ſincere comme ſuiui & ordonné de ce qui luy eſtoit arriué ſur ce ſubjet.

IV. Incipiens autem Petrus exponebat illis ordinè, dicens:

I'eſtois, diſoit-il, en priere, pendant mon ſejour à Ioppé, lors qu'en vn rauiſſement je veis comme vne grande nappe qui deſcendoit du Ciel juſques à moy, portée par vne main inuiſible qui la tenoit par les quatre coins liez & joints enſemble. Là dedans j'apperçois toute ſorte d'animaux, de beſtes à quatre pieds, de reptiles & d'oyſeaux, & entends vne voix qui me dit: Leuez-vous, Pierre, tuez, & mangez. I'eus horreur de le faire, & pris bien la har-

V. Ego eram in ciuitate Ioppe orãs, & vidi in excessu mentis visionem, descendẽs vas quoddam velut linteũ magnum 4 quatuor initiis sũmitti de cœlo, & venit vsque ad me.

VI. In quod intuens cõsiderabam, & vidi quadrupedia terræ, & bestias, & re-

ptilia,& volatilia cœli.
VII. Audiui autem & vocem dicentem mihi: Surge, Petre, occide, & manduca.
VIII. Dixi autem, Nequaquam, Domine, quia cõmune aut immundum nunquã introiuit in os meum.
IX. Respõdit autem vox secũdò de cœlo, Quod Deus mundauit, tu ne cõmune dixeris.
X. Hoc autem factum est per ter, & recepta sunt omnia rursum in cœlum.
XI. Et ecce, viri tres confestim astiterunt in domo, in qua eram,

dieſſe de m'en excuſer à Dieu meſme qui me parloit: Seigneur, luy dis-je, ne m'obligez pas à cela, je ne meis jamais en ma bouche rien de prophane ny d'immonde. Mais la meſme voix me repliqua que je n'eſtimaſſe pas impur ce que Dieu auoit purifié; & afin que cette viſion me demeuraſt plus fortement emprainte, elle ſe preſenta par trois fois à moy, juſques à ce que tout cela remontant enfin dans le Ciel me diſparut.

A peine en auois-je perdu la veüe, lors que trois hommes que le Capitaine Cornelius me dépeſchoit de Ceſarée, ſe rendent à la porte de la maiſon où je logeois, & en meſme temps le Saint Eſprit qui veut, comme vous ſçauez, eſtre obeï, parlant à mon cœur me dit que je les ſuiue ſans difficulté. Ie pars auec eux acompagné de ſix de nos chers freres que vous voyez maintenant icy; enfin nous ar-

Digitized by Google

riuons en la maiſon de celuy qui nous mandoit, où il nous declare comme il auoit veu chez luy vn Ange, qui s'eſtant mis en place deuant ſes yeux, luy auoit dit qu'il enuoyaſt en la ville de Ioppé querir vn certain Simon ſurnommé Pierre, qui luy diroit les paroles de ſon ſalut, & de celuy de toute ſa maiſon. En effet, comme j'eus parlé en la compagnie qu'il auoit aſſemblée chez ſoy, le Saint Eſprit deſcend ſur eux auſſi bien qu'il eſtoit deſcendu ſur nous la premiere fois qu'il a paru viſiblement pour celebrer ſes nopces auec l'Egliſe ſon eſpouſe.

Cela me remeit en memoire cette parole de noſtre maiſtre & ſeigneur, qui promettoit le bapteſme du Saint Eſprit, au lieu de celuy que donnoit Saint Iean auec vne eau preparatiue ſeulement aux autres bapteſmes du Chriſtianiſme. Que ſi Dieu a départi ſes dons & le don des

miſi à Cæſarea ad me.
XII. Dixit autem Spiritus mihi vt irem cũ illis nihil hæſitans: venerũt autem mecum & ſex fratres iſti, & ingreſſi ſumus in domum viri.
XIII. Narrauit autem nobis quomodo vidiſſet Angelum in domo ſua ſtãtem, & dicentem ſibi, Mitte in Ioppen, & accerſi Simonem qui cognominatur Petrus.
XIV. Qui loquetur tibi verba, in quibus ſaluus eris tu & vniuerſa domus tua.
XV. Cùm autem cepiſſem loqui, cecidit

dit Spiritus S. super eos, sicut & in nos in initio.

dons, qui eſt le Saint Eſprit, à ces eſtrangers auſſi bien qu'à nous autres qui ſommes les premices du Chriſtianiſme, & s'il les veut faire nos freres & fideles de ſon IESVS-CHRIST comme nous; que pouuois-je faire autre choſe, & qui eſtois-je pour reſiſter à Dieu, & pour empécher ſes deſſeins?

XVI. Recordatus sum autem verbi Domini, sicut dicebat, Ioānes quidem baptizauit aquâ, vos autem baptizabimini Spiritu sancto.

Ce fut aſſez pour fermer la bouche à leur murmure, & donner ſatisfaction à leur cœur. Leur petite enuie ſe changea ſaintement en charité fraternelle, & leurs plaintes trop humaines en loüanges qu'ils rendirent à Dieu, diſans pleins de joye: C'eſt donc maintenant que la diuine bonté a donné meſme aux Gentils cet eſprit de penitence, qui fait le changement des ames, & l'entrée de la vie Chreſtienne; qu'elle en ſoit à jamais loüée.

XVII. si ergo eādem gratiam dedit illis Deus sicut & nobis, qui credidimus in Dominum Iesū Christū, ego quis eram qui possem prohibere Deū?

XVIII. His auditis tacuerunt, & glorificauerunt Deum, dicentes, Ergo &

Tandis que cette petite guerre ſe pacifioit, nouuelles vin-

drent que ceux qui s'eſtoient écartez à cauſe de la perſecution que l'infidelité Iudaïque auoit entrepriſe contre les vertus & les perſonnes Chreſtiennes, depuis le maſſacre de ſon premier Martyr, auoient paſſé juſques en Phœnicie, en Cypre & en Antioche, ſans toutefois porter ny faire entendre l'Euangile à autres qu'aux Iuifs qui eſtoient dans ces païs Grecs, parce que Dieu ſembloit reſeruer au Prince des Apoſtres cette prerogatiue d'en faire la premiere ouuerture aux Gentils, tandis que par ſes lettres il inſtruiſoit & conſoloit ſes premieres oüailles venuës du Iudaïſme à la Chreſtienté, lors diſperſées, & pourſuiuies par l'ennemi. Mais quand on veit cette porte vne fois ouuerte par l'Apoſtre, il y eut parmy ceux qui eſtoient entrez dans Antioche quelque Cypriens & quelques Cyreneans aſſez zelez pour parler meſme aux Grecs

gentibus pœnitentiã dedit Deus ad vitam.

XIX. Et illi quidem qui diſperſi fuerant à tribulatione quæ facta fuerat ſub Stephano, perambulauerunt vſque Phœnicem, & Cyprum, & Antiochiã, nemini loquentes verbum, niſi ſolis iudæis.

XX. Erant autem quidam ex his viri Cyprij & Cyrenæi: qui cùm introiſſent

Antiochiã, loquebãtur ad Græcos, annuntiantes Dominũ IESVM.

Gentils leur nouueau langage de la foy, & leur précher & enseigner leur maistre & leur seigneur IESVS. Ce qu'ils feirent auec tel effet, qu'ils en conuertirent bon nombre au Christianisme, parce que la main de Dieu les aidoit, & touchoit les cœurs lors que leur voix frappoit les aureilles.

XXI. Et erat manus Domini cũ eis: multusque numerus credentium conuersus est ad Dominum.

Ces heureux commencemens donnerent vne sainte joye aux Chrestiens de Ierusalem, lors qu'ils les eurent appris, de sorte que pour n'en point perdre les esperances, ils enuoyerent en Antioche Saint Barnabé, qui receut à son arriuée le contentement d'vne ame sainte, laquelle voit son Dieu recognu & serui, où il estoit auparauant mépriſé ou incognu, & les exhorta tous à tenir ferme en leur bonne resolution, & à se donner de tout leur cœur à ce Seigneur tout adorable, qui veut auoir l'homme tout entier.

XXII. Peruenit autẽ sermo ad aures Ecclesiæ, quæ erat Ierosolymis, superistis, & miserunt Barnabam vsque ad Antiochiã.

XXII. Qui cum peruenisset & vidisset gratiam Dei, gauisus est: & hortabatur omnes in proposito cordis

C'estoient

C'estoient les sentimens de ce disciple Apostolique, qui estant grand homme de bien, remply du Saint Esprit, & d'vne foy viuement animée, fut l'instrument agissant duquel Dieu se seruit lors pour gagner beaucoup d'ames à son seruice.

permanere in Domino.

XXIV. Quia erat vir bonus, & plenus Spiritu sancto & fide. Et apposita est multa turba Domino.

Mais il ne se contenta pas de cette conqueste, il donna iusques à Tarse pour y chercher Saint Paul, qui estoit son bon ami, parce qu'il le tenoit desia pour grand seruiteur de Dieu, & l'ayant trouué, l'amena de cette ville à celle d'Antioche, où ils vécurent auec leurs chers neophytes vn an entier, docteurs de cette Eglise particulierement; là ils enseignerent & reduisirent vne si belle & sainte troupe d'auditeurs, que cette escole & cette Eglise fleurissante fut celle qui acquit la premiere aux siens, ce beau nom de Chrestien, dont l'Eglise vniuerselle a tousiours depuis fait gloire.

XXV. Profectus est autem Tarsũ vt quæreret Saulũ.

XXVI. Quem cum inuenisset, perduxit Antiochiã, & annum totum conuersati sũt ibi in Ecclesia: & docuerũt turbam multã, ita vt cognominarentur primùm Antiochiæ discipuli Christiani.

Digitized by Google

Elle n'eſtoit pas encore lors tant eſtenduë, mais elle portoit ſur ſa face ſes premieres beautez. Ny les Docteurs immediatement inſtruits de Dieu, ny les Prophetes qui voyent dans les lumieres diuines ce qui n'eſt pas encore, ne luy manquoient; & entre ceux de ſes enfans qui vindrent en ces meſmes jours de Ieruſalem à Antioche, pluſieurs auoient ce don de Prophetie, vn deſquels nommé Agabus, s'eſtant leué pour parler en leur aſſemblée, predit vne grande famine qui deuoit arriuer dans quelque temps par toute la terre, & qui en effet aduint ſoubs l'Empereur Claude, la ſeconde année de ſon Empire, trois ans deuant celle qui affligea particulierement la Iudée.

XXVII. In his autē diebus ſuperuenerūt ab Ieroſolymis Prophetæ Antiochiam.

XXVIII. Et ſurgens vnus ex eis nomine Agabus, ſignificabat per Spiritū famem magnā futurā in vniuerſo orbe terrarum, quæ facta eſt ſub Claudio 4.

Ce fut lors que la cha[rité] plus riches feit ſes [aumo]les pauures fid[elles]

XXIX

en commun, & qu'ils feirent tenir par l'entremise & la conduite de Saint Paul & de Saint Barnabé, aux premiers & plus anciens de l'Eglise.

1 *ligatum ad Syr.* 2 *ibi ad Syr.* 3 *donum. vt supr.* 4 *anno 3. imperij. Dio l. 60. altera verò fames Iudæam specialiter vexauit sub eod. Imp. ait Iosephus 20. Ant. c. 2. & 3. an. 5. Tribunitia potestatis, hoc est, imperij. Dio l. 51.* 5 *autoritate & fama præcipuos supr.*

CHAPITRE XII.

La mort de S. I[illegible] & d'Herode Agrippa [illegible] prison de S[illegible]

Elle n'eſtoit pas encore lors tant eſtenduë, mais elle portoit ſur ſa face ſes premieres beautez. Ny les Docteurs immediatement inſtruits de Dieu, ny les Prophetes qui voyent dans les lumieres diuines ce qui n'eſt pas encore, ne luy manquoient; & entre ceux de ſes enfans qui vindrent en ces meſmes jours de Ieruſalem à Antioche, pluſieurs auoient ce don de Prophetie, vn deſquels nommé Agabus, s'eſtant leué pour parler en leur aſſemblée, predit vne grande famine qui deuoit arriuer dans quelque temps par toute la terre, & qui en effet aduint ſoubs l'Empereur Claude, la ſeconde année de ſon Empire, trois ans deuant celle qui affligea particulierement la Iudée.

XXVII. In his autē diebus ſuperuenerūt ab Ieroſolymis Prophetæ Antiochiam.

XXVIII. Et ſurgens vnus ex eis nomine Agabus, ſignificabat per Spiritū famem magnā futurā in vniuerſo orbe terrarum, quæ facta eſt ſub Claudio 4.

Ce fut lors que la charité des plus riches feit ſes efforts pour les pauures fideles, & que l'on veit partir d'Antioche pour la Iudée, où il y auoit plus grand

XXIX. Diſcipuli

nombre de Chreſtiens à nourrir, les grandes aumoſnes, auſquelles chacun contribuoit ſelon ſes moyens par vne reſolution priſe en commun, & qu'ils feirent tenir par l'entremiſe & la conduite de Saint Paul & de Saint Barnabé, aux premiers & plus anciens de l'Egliſe.

autem pro vt quis habebat, proposuerunt singuli in ministeriũ mittere habitantibus in Iudæa fratribus. XXX. Quod & fecerunt, mittentes ad seniores 5 per manus Barnabæ & Sauli.

1 *ligatum ad Syr.* 2 *ibi ad Syr.* 3 *donum. vt supr.* 4 *anno 3. imperij. Dio l. 60. altera verò fames Iudæam specialiter vexauit sub eod. Imp. ait Ioſephus 20. Ant. c. 2. & 3. an. 5. Tribunitia potestatis, hoc eſt, imperij. Dio l. 51.* 5 *autoritate & fama præcipuos supr.*

CHAPITRE XII.

La mort de S. Iacques & d'Herode Agrippa, auec la priſon de Saint Pierre.

LEVR moindre affliction fut celle de cette famine. La cruauté des méchans excita bien d'autres tragedies contre

eux en ce meſme temps.

Les Iuifs auoient pour lors vn Roy qui tenoit bien tous les païs de ſon ayeul Herode l'Aſcalonite, & portoit auec permiſſion de l'Empereur, le nom de Roy comme luy, mais qui n'auoit pas l'autorité Royale entiere, parce que les Magiſtrats Romains la partageoient auec ſa pretendüe ſouueraineté. C'eſtoit vn des Herodes, ſurnommé Agrippa, fils de cét Ariſtobule que le premier Herode auoit eu de la vertueuſe Mariamne.

Ce malheureux Prince s'eſtoit nourri dans l'air du ſiecle, & dans les maximes d'vne mauuaiſe politique, qui faiſant diſtinction mal à propos entre la loy d'eſtat & celle de conſciéce, ſoubſmet aiſément celle-cy à l'autre; auſſi par cet eſprit d'intrigue & d'intereſt ne ſe monſtra-t-il pas moins heritier des malices & des cruautez de ſon grand-pere que de ſa couronne.

Digitized by Google

Il n'eut pas pluſtoſt fait ſon entrée dans ſes nouueaux Eſtats de Iudée & de Samarie, que l'Empereur voulut adjouſter à ſon petit Royaume, qu'il declara la guerre à l'Egliſe ſainte de ce Saint des Saints, que ſon grand pere auoit perſecuté dés ſa naiſſance, il y auoit lors plus de quarante ans, en feit ſaiſir quelques-vns & mourir les autres: entre leſquels Saint Iaques, frere de Saint Iean eut la teſte trenchée par ſon commandement.

I. Eodem tempore miſit Herodes rex manus vt affligeret quoſdam de Eccleſia.

II. Occidit autem Iacobum fratrem Ioannis gladio.

Il recognut que cette injuſte execution agréoit à ſes ſubjets, autant ennemis des gens de bien qu'ils eſtoient méchans; & comme ſon exrreme ambition le portoit à leur plaire afin d'eſtre adoré d'eux, il s'aduiſa de s'adreſſer au chef meſme des Chreſtiens, Saint Pierre, qu'il feit prendre pendant les feſtes de Paſques, & le jeta dans vne priſon ſoubs la garde de quatre eſcoüades de ſoldats qui compo-

III. Videns autem quia placeret Iudæis, appoſuit apprehendere & Petrũ. Erãt autem dies Azymorũ.

IV. Quem cum apprehendiſſet, miſit in carcerem tradens quatuor quaternionibus militũ

custodiendum, volés post Pascha producere cũ populo.

V. Et Petrus quidé seruabatur in carcere. Oratio autem fiebat sine intermissione ab Ecclesia ad Deum pro eo.

soient vne Compagnie, lesquelles se succedoient l'vne à l'autre en cette faction.

Son dessein estoit de le tirer de là les festes passées, pour le mettre entre les mains du peuple Iuif animé contre luy. Mais la priere que l'Eglise faisoit continuellement à Dieu pour son Chef, fut plus forte que la malice du persecuteur. Les hommes gardoient Saint Pierre en prison, & Dieu le deliura. La nuict mesme qui precedoit le jour auquel ce Prince Iuif le deuoit produire & liurer au peuple, comme il estoit couché entre deux de ses gardes, où neantmoins la liberté d'vne ame chrestiennement constante donnoit le repos & le sommeil à son corps empriſonné ; quoy qu'il fust lié auec ses deux Sergeans par les deux mains, & de deux chaisnes, l'vne à la droite, l'autre à la gauche, suiuant la coustume du temps pratiquée par les Ro-

VI. Cùm autem productur⁹ eũ esset Herodes, in ipsa nocte erat Petrus dormiens 2 inter duos milites, vinctus catenis duabus 3, & custodes ante ostium custodiebãt carcerem.

mains, & suiuie par les Iuifs, leurs seruiles imitateurs ; quoy qu'il fut encore gardé par d'autres soldats qui tenoient la porte de la prison, il trouua sa liberté parmy ses fers.

Voila qu'vn Ange se fait voir à luy, entouré d'vne lumiere qui luy éclairoit tout ce lieu, auparauant plein d'obscurité, laquelle n'estoit toutefois veüe que de luy seul. Cette lumiere luy frapa les yeux, & l'Ange le costé d'vn coup assez sensible pour luy faire secoüer ce qui luy restoit de sommeil ; à quoy seruit encore la premiere parole, mais tres-puissante, que luy porta cet Ambassadeur de Dieu, luy disant, Leuez-vous promptement ; à laquelle les chaisnes luy tomberent miraculeusement des mains, sans que ses gardes en peussent rien sentir. A cette parole il adjousta celles qui faisoient la suite du commandement, Ceignez vostre ve-

VII. Et ecce Angelus Domini astitit : & lumen 4 refulsit in habitaculo, percussoque latere Petri excitauit eum, dicens, Surge velociter. Et ceciderunt catenæ de manibus eius.
VIII. Dixit autem Angelus ad eum, Præcingere, & calcea te caligas tuas. Et fecit sic, & dixit illi, circúda tibi vestimentú tuum, & sequere me.

dit Spiritus S. super eos, sicut & in nos in initio.

dons, qui est le Saint Esprit, à ces estrangers aussi bien qu'à nous autres qui sommes les premices du Christianisme, & s'il les veut faire nos freres & fideles de son IESVS-CHRIST comme nous; que pouuois-je faire autre chose, & qui estois-je pour resister à Dieu, & pour empécher ses desseins?

XVI. Recordatus sum autem verbi Domini, sicut dicebat, Ioānes quidem baptizauit aquâ, vos autem baptizabimini Spiritu sancto.

Ce fut assez pour fermer la bouche à leur murmure, & donner satisfaction à leur cœur. Leur petite enuie se changea saintement en charité fraternelle, & leurs plaintes trop humaines en loüanges qu'ils rendirent à Dieu, disans pleins de joye: C'est donc maintenant que la diuine bonté a donné mesme aux Gentils cet esprit de penitence, qui fait le changement des ames, & l'entrée de la vie Chrestienne; qu'elle en soit à jamais loüée.

XVII. si ergo eādem gratiam, dedit illis Deus sicut & nobis, qui credidimus in Dominum Iesū Christū, ego quis erā qui possem prohibere Deū?

XVIII. His auditis tacuerunt, & glorificauerunt Deum, dicentes, Ergo &

Tandis que cette petite guerre se pacifioit, nouuelles vin-

drent que ceux qui s'eſtoient écartez à cauſe de la perſecution que l'infidelité Iudaïque auoit entrepriſe contre les vertus & les perſonnes Chreſtiennes, depuis le maſſacre de ſon premier Martyr, auoient paſſé juſques en Phœnicie, en Cypre & en Antioche, ſans toutefois porter ny faire entendre l'Euangile à autres qu'aux Iuifs qui eſtoient dans ces païs Grecs, parce que Dieu ſembloit reſeruer au Prince des Apoſtres cette prerogatiue d'en faire la premiere ouuerture aux Gentils, tandis que par ſes lettres il inſtruiſoit & conſoloit ſes premieres oüailles venuës du Iudaïſme à la Chreſtienté, lors diſperſées, & pourſuiuies par l'ennemi. Mais quand on veit cette porte vne fois ouuerte par l'Apoſtre, il y eut parmy ceux qui eſtoient entrez dans Antioche quelque Cypriens & quelques Cyreneans aſſez zelez pour parler meſme aux Grecs

gentibus pœnitentiã dedit Deus ad vitam.

XIX. Et illi quidem qui diſperſi fuerant à tribulatione quæ facta fuerat ſub Stephano, perambulauerunt vſque Phœnicem, & Cyprum, & Antiochiã, nemini loquentes verbum, niſi ſolis iudæis.

XX. Erant autem quidam ex his viri Cyprij & Cyrenæi: qui cùm introiſſent

Antiochiã, loquebãtur ad Græcos, annuntiantes Dominũ IESVM.

Gentils leur nouueau langage de la foy, & leur prescher & enseigner leur maistre & leur seigneur IESVS. Ce qu'ils feirent auec tel effet, qu'ils en conuertirent bon nombre au Christianisme, parce que la main de Dieu les aidoit, & touchoit les cœurs lors que leur voix frappoit les aureilles.

XXI. Erat manus Domini cũ eis: multusque numerus credentium conuersus est ad Dominum.

Ces heureux commencemens donnerent vne sainte joye aux Chrestiens de Ierusalem, lors qu'ils les eurent appris, de sorte que pour n'en point perdre les esperances, ils enuoyerent en Antioche Saint Barnabé, qui receut à son arriuée le contentement d'vne ame saincte, laquelle voit son Dieu recognu & serui, où il estoit auparauant mépriſé ou incognu, & les exhorta tous à tenir ferme en leur bonne resolution, & à se donner de tout leur cœur à ce Seigneur tout adorable, qui veut auoir l'homme tout entier.

XXII. Peruenit autẽ sermo ad aures Ecclesiæ, quæ erat Ierosolymis, superistis, & miserunt Barnabam vsque ad Antiochiã. XXII. Qui cum peruenisset & vidisset gratiam Dei, gauisus est: & hortabatur omnes in proposito cordis

C'estoient

C'estoient les sentimens de ce disciple Apostolique, qui estant grand homme de bien, remply du Saint Esprit, & d'vne foy viuement animée, fut l'instrument agissant duquel Dieu se seruit lors pour gagner beaucoup d'ames à son seruice.

permanere in Domino.

XXIV. Quia erat vir bonus, & plenus Spiritu sancto & fide. Et apposita est multa turba Domino.

Mais il ne se contenta pas de cette conqueste, il donna jusques à Tarse pour y chercher Saint Paul, qui estoit son bon ami, parce qu'il le tenoit desia pour grand seruiteur de Dieu, & l'ayant trouué, l'amena de cette ville à celle d'Antioche, où ils vécurent auec leurs chers neophytes vn an entier, docteurs de cette Eglise particulierement; là ils enseignerent & reduisirent vne si belle & sainte troupe d'auditeurs, que cette escole & cette Eglise fleurissante fut celle qui acquit la premiere aux siens, ce beau nom de Chrestien, dont l'Eglise vniuerselle a tousiours depuis fait gloire.

XXV. Profectus est autem Tarsũ vt quæreret Saulũ.

XXVI. Quem cum inuenisset, perduxit Antiochiã. & annum totum conuersati sũt ibi in Ecclesia: & docuerũt turbam multã, ita vt cognominarentur primùm Antiochiæ discipuli Christiani.

Elle n'eſtoit pas encore lors tant eſtenduë, mais elle portoit ſur ſa face ſes premieres beautez. Ny les Docteurs immediatement inſtruits de Dieu, ny les Prophetes qui voyent dans les lumieres diuines ce qui n'eſt pas encore, ne luy manquoient; & entre ceux de ſes enfans qui vindrent en ces meſmes jours de Ieruſalem à Antioche, pluſieurs auoient ce don de Prophetie, vn deſquels nommé Agabus, s'eſtant leué pour parler en leur aſſemblée, predit vne grande famine qui deuoit arriuer dans quelque temps par toute la terre, & qui en effet aduint ſoubs l'Empereur Claude, la ſeconde année de ſon Empire, trois ans deuant celle qui affligea particulierement la Iudée.

XXVII. In his autē diebus ſuperuenerūt ab Ieroſolymis Prophetæ Antiochiam.

XXVIII. Et ſurgens vnus ex eis nomine Agabus, ſignificabat per Spiritū famem magnā futurā in vniuerſo orbe terrarum, quæ facta eſt ſub Claudio 4.

Ce fut lors que la charité des plus riches feit ſes efforts pour les pauures fideles, & que l'on veit partir d'Antioche pour la Iudée, où il y auoit plus grand

XXIX. Diſcipuli

nombre de Chreſtiens à nourrir, les grandes aumoſnes, auſquelles chacun contribuoit ſelon ſes moyens par vne reſolution priſe en commun, & qu'ils feirent tenir par l'entremiſe & la conduite de Saint Paul & de Saint Barnabé, aux premiers & plus anciens de l'Egliſe.

autem pro vt quis habebat, proposuerunt singuli in ministeriũ mittere habitantibus in Iudæa fratribus. XXX. Quod & fecerunt, mittentes ad seniores 5 per manus Barnabæ & Sauli.

1 ligatum ad. Syr. 2 ibi ad Syr. 3 donum. vt supr. 4 anno 3. imperij. Dio l. 60. altera verò fames Iudæam specialiter vexauit sub eod. Imp. ait Ioſephus 20. Ant. c. 2. & 3. an. 5. Tribunitia poteſtatis, hoc eſt, imperij. Dio l. 51. 5 autoritate & fama præcipuos supr.

CHAPITRE XII.

La mort de S. Iacques & d'Herode Agrippa, auec la priſon de Saint Pierre.

LEVR moindre affliction fut celle de cette famine. La cruauté des méchans excita bien d'autres tragedies contre

eux en ce meſme temps.

Les Iuifs auoient pour lors vn Roy qui tenoit bien tous les païs de ſon ayeul Herode l'Aſcalonite, & portoit auec permiſſion de l'Empereur, le nom de Roy comme luy, mais qui n'auoit pas l'autorité Royale entiere, parce que les Magiſtrats Romains la partageoient auec ſa pretendüe ſouueraineté. C'eſtoit vn des Herodes, ſurnommé Agrippa, fils de cet Ariſtobule que le premier Herode auoit eu de la vertueuſe Mariamne.

Ce malheureux Prince s'eſtoit nourri dans l'air du ſiecle, & dans les maximes d'vne mauuaiſe politique, qui faiſant diſtinction mal à propos entre la loy d'eſtat & celle de conſciéce, ſoubſmet aiſément celle-cy à l'autre; auſſi par cet eſprit d'intrigue & d'intereſt ne ſe monſtra-t-il pas moins heritier des malices & des cruautez de ſon grand-pere que de ſa couronne.

Digitized by Google

Il n'eut pas pluſtoſt fait ſon entrée dans ſes nouueaux Eſtats de Iudée & de Samarie, que l'Empereur voulut adjouſter à ſon petit Royaume, qu'il declara la guerre à l'Egliſe ſainte de ce Saint des Saints, que ſon grand pere auoit perſecuté dés ſa naiſſance, il y auoit lors plus de quarante ans, en feit ſaiſir quelques-vns & mourir les autres: entre leſquels Saint Iaques, frere de Saint Iean eut la teſte trenchée par ſon commandement.

I. Eodem tempore miſit Herodes rex ſ manus vt affligeret quoſdam de Eccleſia.

II. Occidit autem Iacobum fratrem Ioannis gladio.

Il recognut que cette injuſte execution agréoit à ſes ſubjets, autant ennemis des gens de bien qu'ils eſtoient méchans; & comme ſon exrreme ambition le portoit à leur plaire afin d'eſtre adoré d'eux, il s'aduiſa de s'adreſſer au chef meſme des Chreſtiens, Saint Pierre, qu'il feit prendre pendant les feſtes de Paſques, & le jeta dans vne priſon ſoubs la garde de quatre eſcoüades de ſoldats qui compo-

III. Videns autem quia placeret Iudæis, appoſuit apprehendere & Petrũ. Erãt autem dies Azymorũ.

IV. Quem cum apprehendiſſet, miſit in carcerem tradens quatuor quaternionibus militũ

custodiendum, volés post Pascha producere eũ populo. V. Et Petrus quidé seruabatur in carcere. Oratio autem fiebat sine intermissione ab Ecclesia ad Deum pro eo. VI. Cùm autem producturus eũ esset Herodes, in ipsa nocte erat Petrus dormiens à inter duos milites, vinctus catenis duabus 3, & custodes ante ostium custodiebãt carcerem.

soient vne Compagnie, lesquelles se succedoient l'vne à l'autre en cette faction.

Son dessein estoit de le tirer de là les festes passées, pour le mettre entre les mains du peuple Iuif animé contre luy. Mais la priere que l'Eglise faisoit continuellement à Dieu pour son Chef, fut plus forte que la malice du persecuteur. Les hommes gardoient Saint Pierre en prison, & Dieu le deliura. La nuict mesme qui precedoit le jour auquel ce Prince Iuif le deuoit produire & liurer au peuple, comme il estoit couché entre deux de ses gardes, où neantmoins la liberté d'vne ame chrestiennement constante donnoit le repos & le sommeil à son corps empriſonné ; quoy qu'il fust lié auec ses deux Sergeans par les deux mains, & de deux chaisnes, l'vne à la droite, l'autre à la gauche, suiuant la coustume du temps pratiquée par les Ro-

Digitized by Google

mains, & suiuie par les Iuifs, leurs seruiles imitateurs ; quoy qu'il fut encore gardé par d'autres soldats qui tenoient la porte de la prison, il trouua sa liberté parmy ses fers.

Voila qu'vn Ange se fait voir à luy, entouré d'vne lumiere qui luy éclairoit tout ce lieu, auparauant plein d'obscurité, laquelle n'estoit toutefois veüe que de luy seul. Cette lumiere luy frapa les yeux, & l'Ange le costé d'vn coup assez sensible pour luy faire secoüer ce qui luy restoit de sommeil ; à quoy seruit encore la premiere parole, maistres-puissante, que luy porta cet Ambassadeur de Dieu, luy disant, Leuez-vous promptement ; à laquelle les chaisnes luy tomberent miraculeusement des mains, sans que ses gardes en peussent rien sentir. A cette parole il adjousta celles qui faisoient la suite du commandement, Ceignez vostre ve-

VII. Et ecce Angelus Domini astitit : & lumen 4 refulsit in habitaculo, percussoque latere Petri excitauit eum, dicens, Surge velociter. Et ceciderunt catenæ de manibus eius. VIII. Dixit autem Angelus ad eum, Præcingere, & calcea te caligas tuas. Et fecit sic, & dixit illi, circúmda tibi vestimentú tuum, & sequere me.

ſte, prenez voſtre chauſſure, jettez voſtre manteau ſur vous, & me ſuiuez.

IX. Et exiẽs ſequebatur eum, & neſciebat quia verum eſt quod fiebat per Angelum: exiſtimabat autem ſe viſũ videre 5.

Il obeït, ſort de la priſon, & ſuit l'Ange, ſans bien ſçauoir ce que ce guide diuin faiſoit pour luy, parce qu'il ne voyoit tout cela que comme vn ſonge, & que la choſe luy paroiſſoit tellement admirable, qu'à peine la croyoit-il veritable.

X. Tranſeũtes autem primam & ſecundam cuſtodiam 6, venerunt ad portam ferreã quæ ducit ad ciuitatẽ, quæ vltro aperta eſt eis. Et exeuntes proceſſerũt vicum vnũ, & continuò diſceſſit Angelus ab eo.

Mais il ſe recognut bien-toſt, l'Ange luy feit paſſer ſes premieres gardes qu'il auoit auec ſoy dans ſa priſon, & les autres qui en gardoient les portes; delà il le meine à cette porte de la ville, qu'ils appelloient la Porte de fer, laquelle s'ouurit d'elle-meſme à eux, & quand il eut marché auec luy le long d'vne rüe, le quitta.

XI. Et Petrus ad ſe reuerſus 7, dixit. Nunc ſcio verè quia miſit Dominus Angelum ſuum, & eripuit me de manu

Ce fut lors que l'Apoſtre reuint à ſoy, & qu'il veit clairement la verité de ce qu'il ne croyoit auparauant qu'imagination. C'eſt maintenant, dit-il, que je ſçay de ſcience certaine

qu'il a pleu à Dieu m'enuoyer son Ange, & me tirer de la main du Roy Herode, son ennemy & le nostre, & de tous les mauuais desseins que le peuple Iuif esperoit executer contre moy.

Herodis, & de omni expectatione plebis Iudæorum.

Il faloit en suite se retirer quelque part, surquoy ayant pris conseil en soy-mesme, il se rend au logis de Marie mere de Iean surnommé Marc, ce saint homme qui mourut depuis Eueſque de Byblos, où plusieurs Chrestiens tenoient leurs assemblées fraternelles, & faisoiét des prieres que Dieu exauçoit & effectuoit en sa personne.

XII. Considerans que venit ad domũ Mariæ matris Ioannis, qui cognominatus est Marcus 9, vbi erant multi 10 congregati & orãtes.

Le voila donc qui frape à la porte du vestibule de cette maison, d'où sort incontinent vne seruante appellée Rodé, pour sçauoir qui estoit là, & pour luy rendre response. Mais ayant recognu la voix de S. Pierre, elle en fut si éperduë de joye, qu'au lieu de luy ouurir, elle rentre en courãt porter la nouuelle à ceux

XIII. Pulsãte autem eo ostium ianuæ, processit puella ad videndũ, nomine Rhode.

XIV. Et vt cognouit vocem Petri, præ gaudio non aperuit ianuam, sed intro currens nunciauit stare Petrum an-

te ianuam. de dedans, qu'il eſtoit à la porte.

XV. At illi dixerũt ad eam, inſanis, illa autem affirmabat ſic ſe habere. Illi autem dicebant, Angelus eius eſt. Ils iugerent de cette nouuelle comme hommes, qui ne peuuẽt iamais aſſez conceuoir ny eſperer de Dieu. Vous réuez, diſoient-ils à cette ſeruante, & cõme elle leur aſſeuroit qu'elle diſoit vray: Ce n'eſt point luy, repliquoient ils, c'eſt peut eſtre ſon Ange, tant ils eſtoient deſia perſuadez des bons offices, que ces eſprits celeſtes rẽdent à ceux dont Dieu les fait gardiens.

XVI. Petrus autem perſeuerabat pulſans. Cũ autem aperuiſſent, viderũt eũ, & obſtupuerunt. Cependant Saint Pierre heurtant touſiours, ils luy vindrent enfin ouurir, & furent encore plus étonnez de ſa veüe que de la nouuelle. Ils alloient éclatter en cris de joye & d'admiration, s'il ne leur eut fait ſigne de la main de ſe taire, parce que Dieu vouloit tenir pour lors cette ſortie ſecrete aux perſecuteurs, & cogneüe ſeulement, & admirée des ſiens, à vne partie deſquels le Saint en feit le narré dans cette aſſemblée, auec charge d'en porter la nouuelle

XVII. Annuens autẽ eis manu, vt tacerẽt, narrauit quomodo Dominus eduxiſſet eum de carcere, dixitque, Nũtiate Iacobo & fratribus hæc. Et egreſſus

à S. Iacques premier Eueſque de Ieruſalem, & aux Chreſtiens qui viuoient filialement auec luy & fraternellement entre eux. abiit in aliũ locum 12.

Il ne leur eut pas pluſtoſt donné cet aduis, qu'il partit, & cedãt à la fureur des perſecuteurs, comme ſon maiſtre auoit auſſi fait autre-fois, alla expoſer ſa vie à d'autres trauaux, attendant ſon dernier martyre. Son zele auoit deſia fondé dans ſes ſaintes excurſions la premiere chaire Patriarcâle d'Orient, ſept ans apres la mort de ſon maiſtre, laquelle il tenoit encore parmy ſes autres ſoins, & en ce voyage cy, qu'il feit enuiron ſix ans depuis, il fonda celle de Rome, l'vnique Patriarcâle de l'Occidẽt, & Papale, ſuperieure ſur toute l'Egliſe. Cette fondation ſe feit à ſon arriuée en cette ville, l'année d'apres ſon partement de Ieruſalẽ, lors que laiſſant Euodius pour ſon ſucceſſeur en ce Patriarcat d'Antioche, il alla plan-

ter le S. Siege de l'Egliſe vniuerſelle en la capitale de l'vniuers.

Ce grand Apoſtre libre d'eſprit & de corps deſſeignoit deſja ces grãdes expeditions Chreſtiennes, lors qu'Herode le croyoit encore dans ces priſons.

XVIII. Mais ſes gardes furent ſurpris d'vne eſpouuante fort eſtrange, & d'vne peur bien tuante, lors qu'au point du iour ils ne trouuerent plus leur priſonnier; ce n'eſtoit que tumulte par la priſon, parce qu'ils ne ſçauoient ce qu'il eſtoit deuenu, & leur apprehenſion n'eſtoit pas vaine.

Facta autem die, erat non parua turbatio inter milites, quidnam factum eſſet de Petro.

XIX. Herode les fait reſponſables de ce priſonnier échapé par vne force qu'ils ne pouuoient empécher, & apres auoir fait chercher l'Apoſtre qu'il ne peût trouuer, leur fait faire leur procez, où ils furent condamnez, & en ſuite menez à la mort.

Herodes autem cum requiſiſſet eũ & non inueniſſet, inquiſitione facta de cuſtodibus, iuſſit eos duci: deſcendenſque à Iudæa in Cæſaream, ibi commoratus eſt.

En quoy ſa cruauté fut peut-eſtre ignorante. Mais ſa ſuperbe inoüie & folement eſtudiée le

rendoit insupportable aux hommes, & à Dieu mesme, dont peu d'années apres il mõstra la cruelle catastrophe. Il menaçoit arrogamment de guerre les Tyriens & les Sidoniens, qui ayans besoin de luy, parce que ses païs les fournissoient de bled, le rechercherent de paix par leurs deputez, qu'ils luy enuoyerent par aduis de leur conseil, & qui sceurent gagner vn certain Blastus son Chambelan, qui auoit pouuoir sur luy, & qui luy feit faire & declarer solemnellemẽt cette paix au jour ordonné entre eux, qui estoit vn jour de réjoüissance publique, auquel il harangua son peuple, seant en son siege de parade, reuestu de ses habits royaux, & où la flaterie de ses auditeurs ne fut pas moins fole que son arrogance; le peuple l'adoroit, & crioit en l'escoutant, que ce n'estoit pas la parole d'vn homme qu'il entendoit, mais celle d'vn Dieu.

XX. Erat autem iratus Tyriis & Sidoniis. At illi vnanimes venerunt ad eũ, & persuaso Blasto, qui erat super cubiculum regis, postulabant pacem, eo quod alerentur regiones eorum ab illo.

XXI. Statuto 13 autem die Herodes vestitus veste regia, sedit pro tribunali, & concionabatur ad eos.

XXII. Populus aũt acclamabat: Dei voces, & non hominis.

XXIII. Confestim autem percussit eum Angelus Domini, eo quod non dedisset honoré Deo: & consumptus à vermibus expirauit.

Ce Prince estoit assez sot pour le croire, mais Dieu estoit trop juste pour le supporter. Sur l'heure mesme parut sur sa teste l'Ange executeur de la diuine justice, qui le frapa d'vn mal incurable; il fut mangé des vers tout viuant, & mourut dans peu de jours.

XXIV. Verbum autem Domini crescebat & multiplicabatur.

Ainsi le Royaume de Dieu s'establissoit, & par ses victoires sur ses ennemis; & par sa parole, dont la semence multiplioit & croissoit par tout; & par les charitez des fideles, dont S. Barnabé & le nouuel Apostre Saul ayans acheué la distribution, retournerent de Ierusalem en Antioche, acompagnez d'vn autre seruiteur de Dieu nommé Iean, & surnommé Marc, qu'ils prirent auec eux.

XXV. Barnabas autem & Saulus reuersi sunt ab Ierosolymis 26 expleto ministerio, assumpto Ioanne, qui cognominatus est Marcus.

1 *Herodes Agrippa, filius Aristobuli filij Herodis Ascalonitæ & Mariamnes. v. Ios. 17. Ant. cap. 6. Ille sub Caio & Claudio regnum obtinuit & auxit. v eundem l. 18. c. 9. & 18. & 19. cap. 4.* 2 *recubans. Gr.* 3 *cum duobus custodibus suis, eadem quippe catena & militem & custodiam (id*

est reum) cœpit dat Sen. ep. 5. & alii. 4 *à solo Petro visum S. Chrys. hic & hom. 8 in ep. ad Eph. & alii.* 5 *præ admiratione S. Chrys. hic.* 6 *eam quæ tenebat cum vinctum, & alteram quæ erat anteostium, de quibus sup. v. 6.* 7 *cognouit. ad Syr.* 8 *cogitatione. Syr.* 9 *qui in Martyrol. Rom. 17. Sept. dicitur Episcopus Bybli in Phœnicia.* 10 *fratres. ad. Gr. & Syr.* 11 *fortè. ad. Syr. de Angelo verò custode explicant S. Hier. in c. 66 Isaiæ, & alii.* 12 *tunc Romam aspirauit an. 2. Claudij. S. Hier. de script. Eccles. & alibi. Euseb. 2. hist. c. 24. post Christi passionem 42. sequenti peruenit Petrus in Chronol. sex annis post fundatam Antiochenam sedem, vbi primùm sederat, vt habetur ex traditione, & collegitur ex S. Ignatio qui ep. ad Antiochenses Euodium ait primum Antiochiæ ab Apostolis (Petro scilicet quem superius cum Paulo nominat) ordinatum, & quidem an. Claudii 3. inquit Euseb. in Chron.* 13 *mori. Syr.* 14. *à regno eius Syr.* 15 *celebri. Syr. nempe ludorum pro Cæsaris salute. Ios. 19. Ant. c. 7.* 16 *Antiochiam. Syr.*

CHAPITRE XIII.

Saint Paul & Saint Barnabé en Cypre, & dans Antioche, ville de Pisidie.

CETTE Eglise d'Antioche auoit lors ses Prophetes, ausquels l'aduenir estoit present, & le secret des saintes Es-

1. Erant autem in Ecclesia quæ erat Antiochiæ, Prophetæ & Doctores,

in quib' Barnabas & Simon, qui vocabatur Niger, & Lucius Cyrenenſis, & Manahen, qui erat Herodis Tetrarchæ collactaneus, & Saulus.

critures ouuert; & ſes Docteurs, qui par vn don de ſapience particulier penetroient iuſques au fonds, & expliquoient clairement les myſteres, entre leſquels paroiſſoient Saint Barnabé, Simon ſurnommé Niger, Lucius le Cyrenean, & Manahen frere de laict du feu Tetrarque Herode Antipas, nourri auec luy, & Saul, qui n'auoit pas encore changé ſon premier nom.

II. Miniſtrantibus autem illis Domino & ieiunãtib'ſi, dixit Spiritus ſanctus: Segregate mihi Saulũ & Barnabam in opus ad quod aſſũpſi eos 2.

Les exercices de deuotion y eſtoient plus que journaliers, & les jeuſnes ordinaires; les Meſſes ſe celebroient auec autant de pieté que de concours: & ce fut parmy ces actions de religion, d'oraiſon & d'auſterité, que le Saint Eſprit leur deſcouurit ſon deſſein de la conuerſion de nouueaux peuples. Ils auoiẽt jeuſné tout le jour, & fermoient leur jeuſne par leur Meſſe, qu'ils diſoient ſur le ſoir en ces occaſions, lors que cét Eſprit de Dieu leur feit entendre ſa ſainte vo-

Digitized by Google

lonté, par vne voix sensible, qui dit à toute leur assemblée : Rendez-moy mes deux hommes Apostoliques, Saul & Barnabé, que je vous ay prestez pour vn temps, & que je veux tirer d'auec vous, pour m'en seruir dans l'employ de Missionnaires œcumeniques, auquel je les ay destinez & appellez, sans les attacher à des Eueschez certains.

Ils entendirent par vne instruction interieure ce que vouloit dire cette voix, & l'executerent. Le jeusne & l'office fini, ceux qui auoient entr'eux le plus d'autorité, donnerent leur benediction à ces deux saints personnages, au nom de toute l'assemblée, par l'imposition de leurs mains, & par mesme moyen le congé à ce qu'ils auoient de plus cher, & dont ils n'eussent peû souffrir l'absence, si vn autre que Dieu l'eust commandé.

III. Tunc ieiunantes & orantes, imponētesque eis manus, dimiserunt illos.

C'estoit vne mission aussi glo-

rieuſe que viſiblement autoriſée par les patentes du Saint Eſprit, eſcrites dans leurs cœurs, & ſignifiées à l'Egliſe par cette merueille exterieure, auec leſquelles ces miſſionnaires immediats de cét Eſprit diuin ſe meirent en campagne pour faire leurs conqueſtes & les ſiennes.

IV. Et ipſi quidē miſſi à] Spiritu ſancto, abierunt 4 Seleuciam, & inde nauigauerunt Cyprum.

La premiere ville où ils arriuerent, fut celle de Seleucie en Syrie, aſſez proche de celle d'Antioche, baiſſant vers la mer. De là ils prirent le traject, & aborderent en l'Iſle de Cypre, où ils feirent dans la celebre ville de Salamine leur entrée d'Apoſtres, c'eſt à dire de gens mépriſables à l'exterieur, qui ne ſe feirent valoir que lors qu'ils précherent la parole de leur maiſtre dans les Synagogues des Iuifs. Ils eſtoient tous deux grands Predicateurs; & leur compagnon, ce ſaint homme Iean, ſeruoit Dieu en les ſer-

V. Et cùm veniſſent Salaminam 5, prædicabant verbum Dei in Synagogis Iudæorum. Habebant autē & Ioānem in miniſterio.

uant, & les déchargeant des autres fonctions, où il exerçoit auſſi ſon zele & ſa charité par leurs ordres.

Leurs premieres entrepriſes leur furent fauorables, & feirẽt de toute cette Iſle vn champ de leurs victoires Chreſtiennes, qui trouuerent en fin quelque reſiſtance, comme ils en eurent atteint l'autre extremité, & donné juſques à la ville de Paphos, lors capitale de l'Iſle, où ils rencontrerent vn magicien Iuif, faux Prophete, nommé Bar-Ieſu, qui s'eſtoit mis en credit parmy les hommes, parce qu'il eſtoit ami du diable, qui l'aidoit à les tromper.

VI. Et cùm perãbulaſſent vniuerſam inſulã, vſque ad Paphũ, inuenerunt quendã virum magũ Pſeudoprophetam, Iudæum, cui nomen erat Bar-Ieſu 6.

Il viuoit à la Cour du Gouuerneur, qui eſtoit pour lors vn Sergius Paulus, homme aduiſé, qui prenoit le titre de Proconſul, comme faiſoient en ce temps là tous les Gouuerneurs de Prouince en chef enuoyez par les Romains. La prudence de ce

VII. Qui erat cũ Proconſule Sergio Paulo viro prudẽte. Hic accerſitis Barnaba & Saulo, deſiderabat 7 audire verbũ Dei.

Proconsul estoit vertueuse, & se portoit tant au bien, qu'il manda ces deux Predicateurs de l'Euangile, Barnabé & Saul, & tesmoigna bien du desir de les entendre. Il les oüit, & les approuua, mais ils furent trauersez par ce miserable magicien, que le peuple appelloit Elimas, d'vn nom Arabesque qu'ils emprunterent, comme quelques autres mots, de la langue de cette nation voisine, & qui signifioit le deuin du païs. Il leur resistoit, agissant pour le parti du diable comme son suppost, & faisant tous ses efforts pour destourner le Proconsul du seruice de Dieu & de sa foy.

VIII Resistebat autẽ illis Elymas magus, sic enim interpretatur nomen eius, quærens auertere Proconsulem à fide.

Mais ses ataques furent viuement soustenües, & triomphamment repoussées par le zele de ce Conquerant Apostolique, qui se faisoit lors premierement cognoistre soubs son second nom de Paul, glorieusement humble en sa significa-

Digitized by Google

tion, qu'il prit au lieu de celuy de Saul, plus enflé; soit que Dieu le luy eust donné immediatement, comme il en donne souuent à ses grands saints & à ses nouueaux officiers; soit qu'il l'eust inspiré de le prendre, ou comme vn nom victorieux, tiré de la conqueste qu'il remportoit, en gagnant l'ame de ce Sergius Paulus, ou comme plus approchant du Romain, que les Iuifs mesmes affectoient pour lors, & moins farouche aux Gentils, dont il estoit destiné l'Apostre.

Saint Paul donc, que nous appellerons tousiours ainsi doresnauant, échauffé contre ce malheureux d'vne sainte colere que produisoit en luy le Saint Esprit qui le possedoit, luy jeta vne œillade estincellante, & luy lança cette foudroyante parole: Faux rusé, esprit fourbe, rempli de toute sorte de malice, enfant du diable, calomniateur

IX. Saulus autem, qui & Paulus, repletus Spiritu Sancti intuens in eum dixit:

X. O plene omni dolo, & omni fallacia, fili diaboli, in-

mice omnis iustitiæ, nõ desinis subuertere vias Domini rectas.

comme luy, ennemi de toute sainteté, ne cesseras-tu jamais de rompre aux ames ces chemins si droits & si saints que Dieu leur ouure & leur fait luy-mesme pour leur biẽ, & de les en destourner en les peruertissant?

XI. Et nũc, ecce manus Domini super te, & eris cœcus, non videns Solem vsque ad tẽpus: & confestim cecidit in eum caligo, & tenebræ, & circuiens quærebat qui ei manum daret.

La remonstrance fut aussitost suiuie de la menace, & la menace de son effet. Voila, dit-il, la main vengeresse de Dieu sur toy, qui te vient fraper d'vn aueuglement qui fermera tes yeux pour vn temps à la lumiere du Soleil. Il ne l'eut pas plustost dit, que cét aueuglement tomba sur sa veüe comme vn nuage obscur, qui répandit dans ses yeux, au lieu de leur lumiere naturelle, de si noires tenebres, qu'il tournoit tastonnant & cherchant qui luy donneroit la main pour le conduire.

XII. Tunc Proconsul cùm vidisset factum, credidit, admirans,

Cette nouueauté frapa l'esprit du Proconsul plus que ses yeux. Il s'étõna du pouuoir & de l'autorité de cette doctrine tou-

te diuine, & en creut auſſi fermement la verité, qu'il en admiroit raiſonnablement les effets.

ſuper doctrinâ Domini.

Apres cette inſigne victoire les Apoſtres s'embarquerent, riches des deſpoüilles remportées ſur le diable, & bien ſuiuis d'vne troupe de Saints. Ils aborderent premierement à la ville de Pergé en Pamphylie, où Iean leur diſciple & compagnon ſe ſepara d'eux, & retourna deſlors en Ieruſalem, parce que ſon corps ou ſon courage ne peût porter plus long-temps les trauaux du chemin & de cette vie Apoſtolique.

XIII. Et cũ à Papho naui gaſſent Paulus, & qui cum eo erant, venerunt Pergen Pamphyliæ 10. Ioannes autem diſcedens ab eis, reuerſus eſt Ieroſolymã

De Pergé, où ils ne feirent que paſſer, ils vindrent à la ville d'Antioche en la Piſidie, qui eſtoit vne autre Prouince de l'Aſie mineure, frontiere de la Pamphylie. Là ils entrerent dans la Synagogue vn jour de Sabat, où apres quelque lecture du Pentateuque & de quelqu'vn des Prophetes, ou

XIV. Illi vero pertranſeuntes Pergen, venerunt Antiochiã Piſidiæ: & ingreſſi Synagogam die Sabbatorũ, ſederunt.

XV. Poſt lectionem autem legis & Propheta-

sum 11, miserunt principes Synagogæ ad eos, dicentes: Viri fratres, si quis est in vobis sermo exhortationis 12 ad plebem, dicite.

des autres liures de l'Escriture, suiuant la coustume Iudaïque, & l'ordre des sections qui commençoit au premier Sabat d'apres la feste des Tentes, ceux qui estoient d'autorité parmy eux enuoyerent vn homme à ces nouueaux Apostres de la part de celuy qui auoit charge de la Synagogue, leur porter cette parole: Nos chers freres, si vous auez quelque mot d'exhortation & de consolation à dire à ce peuple, nous vous inuitons à parler.

Saint Paul qui ne viuoit plus que de zele & de charité, n'auoit garde de manquer à vne si belle occasion. Il se leue, demande silence de la main, & leur fait vn discours aussi ample qu'important. C'est à vous, dit-il, chers Israëlites, & à vous tous qui auez quelque crainte de Dieu, que j'adresse mon discours, que je vous conjure d'escouter. Rappellez la memoire

XVI. Surgens autem Paulus, & manu silentium indicens, ait: Viri Israëlitæ, & qui timetis Deũ, audite:

de ce

de ce temps auquel Dieu pere & protecteur de la nation d'Israël, qu'il a tenu chere comme sa bien-aimée, & de tout ce peuple qu'il a joint à elle en l'vnité de creance, a choisi nos peres pour siens, a donné sa benediction & les grandeurs de la terre & du Ciel à leur posterité, lors qu'elle estoit comme estrangere & pelerine dans l'Egypte, & les a tirez de la captiuité qu'ils y soûffroient auec ce bras fort & puissant qui s'estend du haut du Ciel en terre.

XVII. Deus plebis Israël elegit patres nostros & plebem exaltauit cùm essent incolæ in terra Ægypti, & in brachio excelso eduxit eos ex ea.

Il a souffert plus que paternellement leurs humeurs & leurs ingratitudes criminelles quarante ans durant, où dans le desert de leur voyage il leur a monstré son amour & sa bonté parmy leurs pechez, les nourrissant & entretenant de toutes les commoditez de la vie lors mesmes qu'ils l'offensoient. Il a combatu pour eux contre les sept nations qui tenoient la ter-

XVIII. Et per quadraginta annorum tempus mores eorum sustinuit in deserto.

XIX. Et destruens gentes septem in Chanaa,

sorte distribuit ei terram eorum.

re de Chanaa, lesquelles il a destruites & abolies pour en distribuer les heritages à son peuple, suiuant le sort que Iosué pratiqua saintement en ces lots par son ordre.

XX. Quasi post quadringentos & quinquaginta annos & post hæc dedit iudices, vsque ad Samuël Prophetã. 14

Soubs ce grand Chef & soubs ses successeurs que Dieu leur donnoit de sa main de temps en temps, sous le nom de Iuges, se passerent enuiron quatre cens cinquante années, jusques au temps du Prophete Samüel, par l'entremise, & contre le gré duquel ils demanderent vn Roy à leur Souuerain, qu'ils ne recognoissoient pas pour leur vnique Prince comme ils deuoient.

XXI. Et exinde postulauerunt regem, & dedit illis Saül filium Cis, virum de tribu Benjamin, annis quadraginta 15.

La punition d'vne requeste si inciuile, ou plustost si impie, fut son enterrinement. Dieu leur donna pour premier Roy, Saül, fils de Cis, de la tribu de Benjamin, dont le regne, joint au gouuernement de ce grand faiseur de Roys qui l'auoit precedé, & l'auoit sacré, occupa l'es-

Digitized by Google

pace de quarante ans. Mais parce que dans sa royauté il fut moins obeïssant au Roy des Roys qu'à ses sentimés, ce grand Dieu luy osta le Royaume qu'il luy auoit donné, luy nomma pour successeur, & éleua sur le trone des Israëlites, ce digne Roy Dauid, duquel il porta luy-meſme ce riche teſmoignage: Enfin j'ay trouué mon Dauid, fils de Ieſſe, cet homme ſelon mon cœur, qui fera toutes mes volontez.

XXII. Et amoto illo, ſuſcitauit illis Dauid regem, cui teſtimoniũ perhibens dixit, Inueni Dauid filium Ieſſe, virum ſecũdùm cor meum, qui faciet omnes voluntates meas.

C'eſt ce grand Prince, de la tige duquel Dieu a fait naiſtre aux Israëlites, ſuiuant ſa promeſſe, leur Sauueur IESVS, qui a eu Saint Iean pour precurſeur de ſa venüe, pour officier marchant deuant luy, pour predicateur & miniſtre d'vn bapteſme de penitence qu'il publioit à tout le peuple Iuif, comme preparatoire & diſpoſitif aux graces que IESVS aportoit, & au vray bapteſme dont il a eſté l'auteur & le maiſtre.

XXIII. Hujus Deus ex ſemine ſecundùm promiſſionem eduxit Iſraël ſaluatorem Ieſũ. XXIV. Prædicãte Ioãne ante faciem aduẽtus eius baptiſmum pœnitentiæ 16 omni populo Iſraël.

XXV. Cùm impleret autem Ioānes cursum suum, dicebat, Quem me arbitramini esse, non sū ego: sed ecce venit post me, cuius non sū dignus calceamenta pedum soluere.

Les paroles de ce grand Predicateur ont assez éclaté parmy les Iuifs, pendant qu'il seruoit son maistre en sa charge, qu'il rempliſſoit dignement: Il leur a dit plusieurs fois qu'il n'estoit pas celuy qu'ils penſoient, que ce Messie dont ils luy attribuoient les titres & les grandeurs, estoit celuy qui venoit apres luy, auquel il ne meritoit pas de rendre les seruices les plus bas d'vn valet.

XXVI. Viri fratres, filij generis Abraham, & qui in vobis timent Deum, vobis verbum salutis huius missum est.

C'estoit à vous qu'il parloit, mes chers freres, enfans d'Abraham, & à tous ceux qui craignent Dieu parmy vous; cette parole de vie & de salut s'adreſſoit à vos ames, cette Parole eternelle incarnée a esté enuoyée pour vous, cette parole de predication de ce Verbe incarné, & de son Precurseurs'est fait entendre pour voſtre biẽ, & auoit parlé desia par la voix des Prophetes, & par leurs escrits que vous liſez en vos Synagogues tous les

jours de Sabat. Mais elle a trouué ceux pour lesquels elle venoit, ses plus grands ennemis.

Cet Homme-Dieu a esté mécognu par les habitans de Ierusalem, & par les premiers mesmes de la ville qui l'ont voulu ignorer, parce qu'ils ne pouuoient souffrir sa saincteté toute diuine, trop contraire à leurs impietez; ils ont condamné comme criminel celuy qu'ils doiuent adorer, ils ont mis le comble à leurs pechez en luy faisant son procez, & sans autre subjet que celuy de cette haine maudite, ont demandé sa mort deuant Pilate, & en ont poursuiui l'execution qui est arriuée de point en point comme elle auoit esté prophetiquement escrite dans toutes ses circonstances.

XXVII. Qui enim habitabant Ierusalem, & principes eius hunc ignorantes iudicantes impleuerũt XXVIII. Et nullam causã mortis inuenientes in eo, petierunt à Pilato, vt interficerẽt eum.

En fin il est mort en Croix comme vn pendard, mais son corps en ayant esté descendu & mis dans son tombeau, Dieu l'en a tiré, le resuscitant dés-le

XXIX. Cumque cõsummassent omnia quæ de eo scripta erãt, deponentes

eum de ligno posuerunt in monumento.

commencement du troiſieſme jour apres ſa mort. Ie ſçay combien cette Reſurrection eſt incroyable aux incredules, mais elle a eu tant de teſmoins oculaires, qu'ils ne peuuent eſtre démentis. Tous ceux qui eſtoiét montez à ſa ſuite de la Galilée en Ieruſalem, l'ont veu par pluſieurs jours auec eux depuis ſa Reſurrection, & rendent maintenant teſmoignage de cette nouuelle vie qu'ils préchent publiquement. C'eſtoit vn des nobles articles de la promeſſe faite à nos Peres, de l'execution de laquelle nous vous portons la nouuelle tres-heureuſe.

XXX. Deus vero ſuſcitauit eum à mortuis tertiâ die.

XXXI. Qui viſus eſt per dies multos his qui ſimul aſcenderãt cum eo de Galilæa in Ieruſalem, qui vſque nunc ſunt teſtes eius ad plebem.

XXXII. Et nos vobis annuntiamus eã quæ ad patres noſtros repromiſſio facta eſt.

Voila maintenant cette promeſſe acomplie, Dieu nous a donné les aſſeurances de noſtre vie nouuelle & de noſtre immortalité, en reſuſcitant IESVS noſtre chef, dont les biens & les auantages tirent les noſtres en ſuite. Le Prophete Royal l'auoit dit il y a long-temps en

XXXIII. Quoniam

son second Psalme, où il represente IESVS mesme raportant ces paroles que son Pere eternel luy adresse : Vous estes mon Fils, & c'est en ce jour de vostre resurrection que ie vous ay donné vne glorieuse renaissance.

hanc Deus adimpleuit filiis nostris resuscitans Iesum, sicut & in Psalmo secundo scriptū est: Filius meus es tu, ego hodie genui te 19.

Cela monstre que Dieu son Pere l'a veritablement resuscité; Peut-estre direz-vous qu'il l'a resuscité comme quelques autres auparauant luy, pour luy redonner vne vie que la mort luy doit rauir par apres. Mais il est aisé de vous conuaincre là dessus. Vn de nos Prophetes nous a bien monstré qu'il n'estoit plus pour estre tributaire effectiuement à la mort, & qu'il ne s'y estoit jamais soubsmis que volontairement, lors qu'il a prononcé ces paroles que Dieu disoit par sa bouche, Ie vous monstreray les saintes promesses que j'ay faites liberalement à Dauid, & à sa lignée, fi-

XXXIV. Quod autem suscitauit eum à mortuis, amplius iã non reuersurum in corruptionem ita dixit, quia dabo vobis sancta Dauid 20 fidelia.

deles, inuiolables, effectiues, & inébranlables dans leur eſtabliſſement juſques à l'eternité. Ce que le Roy Prophete parlant à Dieu explique preciſément de ce Fils de Dauid qui a eſté toute la benediction & l'honneur de ſa race: Vous ne permettrez pas, dit-il, que voſtre ſaint des ſaints épreuue jamais la corruption & la mort, ce ſera le priuilege que vous luy donnerez apres ſa reſurrection.

XXXV. Ideoque & aliàs dicit: Non dabis sanctum tuũ videre corruptionem 21.

Ce n'eſt pas de Dauid que cela s'entẽd, puis qu'apres auoir fait ſa charge en ſon temps ſelon les deſſeins de Dieu, il a dormi ſon ſommeil de mort, & a paſſé le pas comme ſes anceſtres qu'il eſt allé trouuer en l'autre monde laiſſant ſon corps aux vers & à la pourriture. Mais celuy que Dieu a reſuſcité n'a point ſenti cette corruption, & ne pouuoit y croupir. Sçachez donc, mes chers freres, que c'eſt au nom & de la part de cét hom-

XXXVI. Dauid enim in ſua generatione cũ adminiſtraſſet voluntati Dei, dormiuit: & appoſitus eſt ad patres ſuos, & vidit corruptionem.

XXXVII. Quem verò Deus ſuſcitauit, non vidit corruptionem.

me impeccable & incorruptible, que nous vous signifions & & préchons la remission des pechez, & la justification & sanctification des ames, pour les ordures & les foiblesses desquelles la loy n'auoit ny remede ny secours de soy mesme. Il n'y a que IESVS qui donne la grace & la saincteté, & tout homme qui croit en luy, ne manque point de la receuoir par ses merites & par son amour.

C'est à vous à prendre garde que vous ne vous en rendiez indignes, & que cette malediction predite par vn de vos Prophetes ne tombe sur vous. Considerez, esprits infideles, superbement dédaigneux, malheureusement forts & durs en vostre infidelité, entrez maintenant dans l'admiration jusques à y perdre & confondre vostre esprit, car je suis pour faire en vos jours vn chef-d'œuure de grace pour les vns, & de justice

XXXVIII. Notũ igitur sit vobis, viri fratres, quia per hunc vobis, remissio peccatorum annũtiatur ab omnibus quibus non potuistis in lege Moysi iustificari.

XXXIX. In hoc omnis qui credit, iustificatur.

XL. Videte ergo ne superueniat vobis quod dictum est in Prophetis.

XLI. Videte contemptores & admiramini, & disperdimini: quia opus operor ego in diebus vestris, opus quod non credetis si quis enarrauerit vobis.

pour les autres, lequel vous ne croirez pas quand on vous le raportera.

XLII. Exeũtibus autem illis rogabant vt sequenti Sabbatho loquerẽtur sibi verba hæc.

Ce fut assez d'auoir prononcé cela d'vn cœur & d'vn ton d'Apostre pour ébranler les auditeurs, & leur faire enuie de les oüir vne autrefois. En effet, au sortir de la Synagogue ils les prierent tous, & particulierement les Gentils, ausquels mesmes les Synagogues estoient ouuertes, de leur parler sur le mesme subjet le Sabat suiuant.

XLIII. Cũque dimissa esset Synagoga, secuti sunt multi Iudæorum, & colentiũ aduenarum Paulum & Barnabam qui loquentes suadebant eis, vt permanerẽt in gratia Dei.

Il y eut aussi des Iuifs & des Proselytes en bon nombre, qui ne manquerent pas de rendre leurs honneurs à ces deux Apostres: au mesme instant que l'assemblée se departit, ils les suiuirent, & receurent d'eux les saints aduertissemens qu'ils leur donnoient, de tenir ferme en leurs bonnes resolutions, & de souffrir plustost toute autre perte que celle de la grace de Dieu.

Mais ceux-là ne faisoient au

rix des autres Iuifs, que le petit nombre des bons. Le Sabat ſuiuant l'aſſemblée fut bien plus grande, car toute la ville preſque vint à la foule oüir la parole de Dieu. Et ce fut là que les méchans Iuifs ſe declarerent. Voyans ce grand concours, ils eirent les zelez, & remplis de age, contrediſoient, & combatoient outrageuſement ce que Saint Paul préchoit, par ille blaſphemes qu'ils vomiſoient contre luy & contre ſa ainte doctrine.

XLIV. Sequenti vero Sabbatho penè vniuerſa ciuitas conuenit audire verbũ Dei.

XLV. Videntes autem turbas Iudæi, repleti ſunt zelo, & cõtradicebant his quæ à Paulo dicebantur, blaſphemantes.

Ce faux zele embraſa celuy ui eſtoit deſia diuinement aimé dans le cœur de Saint Paul de Saint Barnabé. C'eſtoit à ous, diſoient ces Apoſtres, u'il faloit premierement porer la parole de Dieu, dans l'orre de noſtre charge. Mais parce que cette parole precieuſe 'eſt que pour ceux qui la veuent, & la cheriſſent; puis que ous la rejetez, que vous vous

XLVI. Tũc constanter Paulus & Barnabas dixerunt: Vobis oportebat primùm loqui verbũ Dei, sed quoniã repellitis illud, & indignos vos iudicatis æternæ vitæ, ecce conuertimur ad Gentes.

condamnez vous mesmes, & déchirez les lettres de grace & de remission que Dieu vous enuoye, comme indignes de cette vie eternelle que vous ne voulez pas, voila que nous tournons nos desseins & nos entreprises Chrestiennes, à la conuersion des Gentils.

XLVII. Sic enim præcepit nobis Dominus, Posui te in lucem Gentium, vt sis in salutem vsque ad extremum terræ 26.

C'est ce que Dieu nous a commandé, lors qu'il a dit par la bouche de son Prophete à ceux qui exercent la charge que nous faisons maintenant; Ie vous ay estably dans mon Eglise, pour y estre la lumiere qui doit éclairer les peuples, & les officiers de leur Sauueur, qui leur doiuent porter ses graces & son salut jusques aux extremitez du monde.

XLVIII. Audientes autem Gentes, gauisæ sunt, & glorificabãt verbũ Domini: & crediderũt quotquot

Si cela estourdit & piqua ses Iuifs malicieux, il réjoüit les Gentils, qui rendoient à Dieu, & à sa parole sanctifiante toute sorte de gloire & de loüange; aussi veit-on incontinent entrer au nombre de ses fideles tous ceux

u'il auoit marquez & ordon- erant præ-ordinati ad
ez parmy cette troupe pour vitam æternam 27.
rendre à cet instant la vie des
ints enfans de l'Eglise, qui
ommence par la foy, qui s'en-
etient par la grace, & s'a- XLIX. Disseminabatur 28 autẽ verbũ Domini per vniuersam regionem.
omplit par la gloire dans l'e-
rnité; ce qui donnoit credit à
ette semence diuine de l'Euan-
ile, laquelle s'épandoit par
out le pais.

Mais elle y auoit ses ennemis,
es miserables Iuifs, qui decla-
oient aisément la guerre à tou-
s les choses bonnes. Ces mu- L. Iudæi autem concitauerunt mulieres religiosas & honestas, 29 & primos ciuitatis, & excitauerũt persecutionem in Paulum & Barnabã: & eiecerũt eos de finibus suis.
ns soubleuerẽt premierement
ontre les saints Apostres, les
ames de marque & d'honneur
ui faisoient profession de de-
otion, & qui ayans peut-estre
sez de bonne volonté, n'a-
oient pas assez de force d'es-
it & de sçauoir, pour faire le
scernement entre le faux zele
vise doctrine dangereuse, & le
ritable ou orthodoxe. De là
gagnerent les premiers de la

ville par la brigue des Dames, qui gaſte tout en telles occaſiõs. Par ce moyen le party de l'impieté ſe rendit puiſſant, & perſecuta ſi cruellement ces deux ſeruiteurs de Dieu, qu'ils les chaſſerent hors des terres de cette ville d'Antioche.

Mais s'ils les meirent indignement hors la ville, ces grands Saints feirent en ſortant vne action qui les étonna; ſuiuant l'aduis de leur maiſtre, ils ſecoüerent ſur eux la pouſſiere de leurs pieds, par vne eſpece d'excommunication qui les declaroit indignes du commerce des ſaints, & des biens de l'Egliſe, & qui rendit ce départ auſſi triomphant qu'affligeant pour tous les Chreſtiens: car dans l'abſence de leurs maiſtres qui gagnerent la ville d'Iconium en Lycaonie, ils ne perdirent nullement courage pour cette perſecution, la joye interieure ne les quitta pas auec eux, elle rem-

Et is At illi excuſſo pul uere pedũ in cos 30, venerunt Iconium 31 Diſcipuli quoque replebantur gaudio, & Spiritu Sã &c.

plit tousiours leur cœur, ou l'abondance du Saint Esprit supplea la consolation & l'instruction que la presence de ses lieutenans visibles leur pouuoit donner.

1 Syr. cùm obsecrassent Gr. vero, cùm ieiunantes essent, & sacrificium vel preces conciperent: nam vocabulum Liturgia, vtrunque significat, sed primum præcipuè apud PP. Græc. & Lat. v. Controuers. & hic rectè Stapleton, & alij, sic sumunt, quia v. sequ. post ieiunium ponitur oratio. Syr. Officium seu sacrificium, ex more primitiuæ Ecclesiæ. 2 quia nulli certæ prouinciæ destinati. vbi Episcopi fuerint, dicuntur in hist. Abul. t. proleg. in Mat. qu. 4. & in c. 10. ibid. qu. 25. & alij. Videtur porro vox Gr. indicare sonum sensibilem fuisse huius loquelæ. 3 postquam ieiunassent, & orassent, Syr. V. præced. v. 4 descenderunt. Syr. 5 nunc est Famagusta. v. Geogr. 6 ad Syr. Iudæum, & filium seu virum nominis, hoc est, celebrem. 7 quærebat studiosè. Gr. 8 Hebr. significat modestum & humilem, Saulus contrà superbum: sic autem dictus est Apostolus, vel à Deo, S. Chrys. hic & alij, vel ab opimo spolio Sergio Proconsule. v. S. Hier. in epist. ad Philemon, S. Aug. 8. Conf. cap. 4. 9 perculsus. Gr. 10 Regio est Asiæ minoris, proxima Pisidiæ, de quo v. seq. v. Tab. 11 de hac lectione v. rituales Hebr. libros, & 1 p. vitæ Christi c. 21. ad Luc. 4. v. 16. & seqq. 12 consolationis. Syr. 13 ab vrbis eos. Syr. 14 dedit hæreditate Syr. de his autem sortibus v. Iosuæ 18. 15 Gr. sic habet, Et post hæc quasi 450. annis dedit. &c. Syr. ferè idem. vnde hi anni ab ingressu in terram sanctam videntur numerandi, incerti tamen sunt. v. Chro-

uel. 16 *quos Sauli & Samueli simul tribuunt Chronologi post Seu. Sulp. li.* 1 *hist. sac.* 17 *v. p.* 1. *vitæ Christi, c.* 19. *ad Ioan.* 1. 26. 18 *iste sermo vitæ Syr.* 19 *v. sup. c.* 3. 17. 20 *illud ex Ps.* 2. S. *Chrysost. Theophyl. & alij explicant de resurrectione, quæ in Scr. dicitur regeneratio Christi, inde vocatur primogenitus ex mortuis, ad Coloss.* 1. 18. 21 *beneficentiam. Syr. sed Isaiæ* 55. 3. *unde id sumptum est, Vulg. habet misericordiam, & proximè antea pactum sempiternum. Sept. verò pacta.* 22 *Ps.* 15. 16. 23 *in gentibus. Vulg. & Heb. Abac.* 1. 5. 24 *Synagogam. ad. Gr.* 25 *gentes. ad. Gr.* 26 *rescinditis contrà vos ne digni sitis. Syr.* 27 *Isaiæ* 49: 1. 28 *sequentes verbum quod audiebant. S. Amb. ad Luc.* 10. 4. *S. Prosper. l. de lib arb. & alij.* 29 *ferebatur Gr. & Syr.* 30 *diuites. Syr.* 31 *v.* 2. *p. vitæ Christi, c.* 53. *ad Mat.* 10. 14. 32. *ciuitas est Lycaoniæ, alia ab ea quæ est eiusdem nominis in Cilicia, illa vicina est Antiochiæ in Pisidia. v. Plin. l.* 5. *c.* 27. *& Geogr.*

CHAPITRE XIV.

L'heureuse course de Saint Paul & de Saint Barnabé par la Lycaonie, & leur retour en Antioche.

DIEV vouloit que les siens chãgeassent ainsi de lieu, afin que plusieurs villes goustassent sa doctrine, & que leur partement ne fust pas vne fuite honteuse, mais vn éloignement de Conquerans, qui faisoient de leurs retraites autant de victoires.

En cette ville d'Iconium, s'ils trouuerent des ennemis, ils ne manquerent pas d'auditeurs. Leur entrée qu'ils feirent tous deux ensemble dans la Synagogue des Iuifs, y fut heureuse, & la parole de Dieu qu'ils y expliquerent, si bien oüie, qu'ils y

1. Factum est autem Iconij vt simul introirent Synagogam Iudæorum & Græcorũ copiosa multitudo.

conuertirent à la foy grand nombre de Iuifs & de Grecs Gentils. Mais ceux d'entre les Iuifs qui combatoient la foy, au lieu de la receuoir, firent tant qu'ils ſouſleuerent & aigrirent les eſprits des Gentils contre les Chreſtiens qui viuoient en vne ſainte fraternité, juſques à les induire à les mal traiter.

II. Quivero incredduli fuerunt Iudæi, ſuſcitauerunt, & adiracũdiam concitauerunt animos Gentiũ aduerſus fratres 1.

Toutefois comme ils auoient afaire à des hommes d'vn cœur Apoſtolique, le champ de bataille ne leur demeura pas ſi toſt. Saint Paul & Saint Barnabé tindrent ferme encore long-temps en cette ville, où auec vne liberté d'eſprit inébranlable ils préchoient publiquement Noſtre Seigneur, & negocioient les afaires de ſa gloire, & du ſalut des ames, ſecourus & apuyez des teſmoignages ſurnaturels que ce grand Dieu leur maiſtre rendoit à la verité de leur parole, ou pluſtoſt de la ſienne; qui eſtoit de verité toute de grace, puis

III. Multo igitur tempore demorati ſunt, ſiducialiter agentes 2 in Domino, teſtimoniũ perhibente verbo gratiæ ſuæ, dãte ſigna & prodigia fieri per manus eorum.

qu'elle couloit agreablement dans l'esprit & dans le cœur des auditeurs, & ne traitoit que d'amour entre Dieu & les hommes, qu'elle faisoit saints par cét attrait, afin qu'ils luy peussent plaire. Mais elle auoit besoin pour fonder son autorité dans ses premiers temps de ces tesmoins autentiques, que nous appellons des miracles, qu'autre que Dieu ne peut produire, & qu'il feit sortir pour lors des mains de ses seruiteurs comme autant de preuues celestes, & de prodiges étonnans qui conuainquoient & confondoient ces ames incredules. Cependant ils ne furent pas tous gagnez, les esprits se trouuerent enfin partis, les vns pour les Iuifs infideles, les autres pour les Apostres, & qui fut le pis, l'impieté l'emporta.

IV. Diuisa est autem multitudo ciuitatis: & quidam quidem erant cũ Iudæis, quidam vero cum Apostolis.

Les Gentils infideles & les mauuais Iuifs se resoluent à la violence, & par vn complot

V. Cùm autem factus esset impetus Genti-

lium & Iudæorum cũ principibus suis, vt cõtumeliis afficerent, & lapidarent eos.

impetueux que les premiers d'entre eux conduiſoient, s'aſſemblent ſeditieuſement pour faire mille indignitez aux Saints, & pour les lapider.

VI. Intelligentes confugerunt ad ciuitates Lycaoniæ, Lyſtram & Derben, & vniuerſam in circuitu regionem, & ibi euangelizantes erant.

Comme ils venoient pour executer ce mauuais deſſein, les Apoſtres, qui en eurent l'aduis, prirent la fuite, non pas pour crainte de la mort, mais pour reſeruer leur vie aux autres trauaux que Dieu deſiroit d'eux.

En effet ils ne ſe retirerent aux autres villes de Lycaonie, Lyſtre & Derbé, que pour y porter l'Euangile, qu'ils précherent encore par tous les villages des enuirons, où leurs miracles les ſuiuoient touſiours: entre leſquels, celuy qui parut en la ville de Lyſtre, donna du credit à l'Euangile. Il y auoit en cette ville vn boiteux, tellement impotent, qu'il ne pouuoit demeurer qu'aſſis, & n'auoit iamais marché, parce que cette debilité de jambes le te-

VII. Et quidam vir Lyſtris infirmus 4 pedibus ſedebat claudus ex vtero matris ſuæ, qui nũquã ambulauerat.

noit du ventre de sa mere.

Ce pauure homme oüit parler Saint Paul, & le saint Apostre luy jetant vne œillade, veit en mesme temps dans son interieur la confiance qu'il prenoit en ce grand Dieu qu'il préchoit qu'il seroit gueri par ses seruiteurs, & le desir de sa gueri-son soustenu de cette confiance. Cette veüe que Dieu luy donnoit bien plus clairemẽt qu'aux autres, qui n'en voyoient que les signes exterieurs, luy feit adresser sa parole à ce pauure perclus, & hausser la voix pour luy dire : Leuez-vous au nom de Nostre Seigneur IESVS-CHRIST, & tenez-vous droit sur vos pieds, je vous le dis en son nom. A cette parole l'impotent trouue des jambes, se leue, se manie prestement, & marche sans peine.

VIII. Hic audiuit. Paulum loquẽtem : qui intuitus eũ, & videns quia fidem haberet vt salu⁹ fieret.

IX. Dixit magna voce ſ: Surge ſuper pedes tuos rectus, & exiliuit 6, & ambulabat.

X. Turbæ autem cum vidiſſent quod fecerat Paulus, leuauerunt

Le peuple tout raui de cette action commence à crier en son langage Lycaonien, qui auoit

vocem suã, Lycaonicè dicẽtes: Dij similes facti hominibus descenderũt ad nos.

son dialecte different des autres Grecs : Ces gens-là sont des Dieux descendus du Ciel pour nous venir voir, & nous bien faire soubs la forme d'hommes. Ce qu'ils se mirent si bien dans l'esprit, qu'ils appelloient Saint Barnabé, Iupiter, le souuerain des Dieux, à cause de la majesté de son visage & de son port; & Saint Paul, Mercure, parce que c'estoit luy qui portoit ordinairement la parole, ou qui commençoit le discours; jusques là, que leur Prestre de Iupiter, dont le Temple estoit à l'entrée de la ville, amenoit desia des taureaux, & apportoit des couronnes; soit pour les tenir en main, à la mode de ces Prestres Payés; soit pour en couronner les victimes, comme ils auoient aussi de coustume; auec dessein de sacrifier, non plus en l'honneur de leur idole, mais de ce Iupiter viuant descendu du Ciel, qu'ils croyoient auoir parmy eux en la

XI. Et vocabant Barnabam, Iouem 7: Paulum verò Mercurium, quoniã ipse erat dux verbi 8.

XII. Sacerdos quoque Iouis qui erat 9 ante ciuitatem, tauros & coronas 10 ante ianuas afferens, cum populis volebat sacrificare.

perſonne de Saint Barnabé.

La nouuelle de ce malheureux honneur affligea les Apoſtres ſenſiblement. Ils vouloient eſtre tenus, non pas pour de faux Dieux, mais bien pour ſeruiteurs du vray Dieu, & allerent pour cet effet au deuant de cette troupe inſenſée, déchirerent leurs robes en ſigne de triſteſſe & d'horreur, & ſe jetans au milieu d'eux leur crierent: Que faites-vous, pauures gens? nous ſommes hommes comme vous, mortels & paſſibles auſſi bien que les autres, qui ne venons pas pour nous faire Dieux parmy vous, mais pour vous declarer que vous ayez à quiter ces vanitez & fauſſetez de vos Deïtez infames, pour vous donner de creance & d'affection à ce Dieu veritable & viuant, qui eſt ſeul ouurier & Createur du Ciel, de la mer, de la terre, & de tout ce qu'elles contiennent.

C'eſt luy qui ayant dés la naiſ-

XIII. Quod vbi audierũt Apoſtoli, Barnabas & Paulus, conſciſſis tunicis exilierunt in turbas, clamantes.

XIV. Et dicentes, Viri, quid hæc facitis? & nos mortales ſumus, ſimiles vobis homines, annunciantes vobis ab his vanis conuerti ad Deum viũ qui fecit cœlum & terram, mare, & omnia quæ in eis ſunt.

XV. Qui in præteritis 12 generationibus dimisit omnes gentes ingredi vias suas 13.

sance du monde donné à tous les peuples la loy de nature pour maistresse & gouuernante de leur vie, desiroit d'eux l'adoration qui luy est deüe, & qu'elle leur monstroit assez. Mais parce qu'ils ont refusé ses graces & ses lumieres pour aller apres leurs passions, & se faire des idoles à leur fantaisie, il les a puni d'vn abandonnement déplorable, lors qu'il les a laissé suiure leurs desirs.

XVI. Et quidem nó sine testimonio semetipsum reliquit, benefaciens de cœlo, dãs pluuias & tempora fructifera 14, implens cibo & lætitia corda nostra 15.

En quoy leur misere est sans excuse, parce qu'il s'est tousjours fait voir à eux suffisamment : les biens qu'il a continuellement versé, & qu'il verse encore sur la terre pour eux comme pour nous, les pluyes fecondes qu'il luy donne, les fruicts qu'il produit en leur saison, la nourriture qu'il depart abondamment à tous ses habitans, auec vne joye & vn rafraischissement qui remet & contente le cœur, sont des tesmoignages

ges touſiours preſens de ſa diuine bonté. C'eſt celuy-là qu'il faut adorer, & non pas des idoles, ny des hommes.

XVII. Et hæc dicentes vix ſedauerunt turbas, ne ſibi immolarẽt.

Ils diſoient cela auec vn zele auſſi feruent que raiſonnable, & toutefois à peine peurent-ils empeſcher ce peuple de leur ſacrifier comme à ſes Dieux.

Mais comme l'eſprit du peuple eſt changeant, & a ſes tempeſtes ſubites auſſi bien que la mer; bien toſt apres arriuent d'Antioche & d'Iconium quelques mauuais Iuifs, qui peruertiſſent cette populace compoſée de Iuifs & de Gentils, les perſuadent, & leur font prendre parti contre les Apoſtres ſi chaudement, que dans la ville meſme ils lapiderent S. Paul qu'ils vouloient auparauant adorer, juſques là, que le tenans pour mort ils le trainerent hors la ville. Mais les diſciples de IESVS, qui le reſpectoient comme ſon Lieutenant, s'aſ-

XVIII. Superuenerũt autem quidam ab Antiochia & Iconio Iudæi, & perſuaſis turbis, lapidanteſque Paulum, traxerunt eum extra ciuitatem, exiſtimantes eum mortuum eſſe.

XIX. Circundantibus autem

XV. Qui in præteritis 12 generationibus dimisit omnes gentes ingredi vias suas 13.

sance du monde donné à tous les peuples la loy de nature pour maistresse & gouuernante de leur vie, desiroit d'eux l'adoration qui luy est deüe, & qu'elle leur monstroit assez. Mais parce qu'ils ont refusé ses graces & ses lumieres pour aller apres leurs passions, & se faire des idoles à leur fantaisie, il les a puni d'vn abandonnement déplorable, lors qu'il les a laissé suiure leurs desirs.

XVI. Et quidem nó sine testimonio semetipsum reliquit, benefaciens de cœlo, dãs pluuias & tempora fructifera 14, implens cibo & lætitiæ corda nostra 15.

En quoy leur misere est sans excuse, parce qu'il s'est tousjours fait voir à eux suffisamment : les biens qu'il a continuellement versé, & qu'il verse encore sur la terre pour eux comme pour nous, les pluyes fecondes qu'il luy donne, les fruicts qu'il produit en leur saison, la nourriture qu'il depart abondamment à tous ses habitans, auec vne joye & vn rafraischissement qui remet & contente le cœur, sont des tesmoignages

ges touſiours preſens de ſa diuine bonté. C'eſt celuy-là qu'il faut adorer, & non pas des idoles, ny des hommes.

XVII. Et hæc dicentes vix ſedauerunt turbas, ne ſibi immolarẽt.

Ils diſoient cela auec vn zele auſſi feruent que raiſonnable, & toutefois à peine peurent-ils empeſcher ce peuple de leur ſacrifier comme à ſes Dieux.

Mais comme l'eſprit du peuple eſt changeant, & a ſes tempeſtes ſubites auſſi bien que la mer; bien toſt apres arriuent d'Antioche & d'Iconium quelques mauuais Iuifs, qui peruertiſſent cette populace compoſée de Iuifs & de Gentils, les perſuadent, & leur font prendre parti contre les Apoſtres ſi chaudement, que dans la ville meſme ils lapiderent S. Paul qu'ils vouloient auparauant adorer, juſques là, que le tenans pour mort ils le trainerent hors la ville. Mais les diſciples de IESVS, qui le reſpectoient comme ſon Lieutenant, s'aſ-

XVIII. Superuenerũt autem quidam ab Antiochia & Iconio Iudæi, & perſuaſis turbis, lapidanteſque Paulum, traxerunt eum extra ciuitatem, exiſtimantes eum mortuum eſſe.

XIX. Circundantibus autem

eum discipulis, surgés intrauit ciuitatem: & postera die profectus cit cum Barnaba in Derben.

semblerent aussi-tost autour de luy, où ayans trouué qu'il respiroit, ils le leuent, ou plustoſt luy mesme se leue, ayant plus de courage que de vie, rentre auec eux dans la ville secretement, & part le lendemain auec Saint Barnabé pour se rendre en la ville de Derbé.

XX. Cumque euangelisassent ciuitati illi, & docuissent multos, & reuersi sunt Lystram & Iconium & Antiochiã.

Ils y arriuerent & précherent heureusement; plusieurs ames y furẽt instruites par leurs saints discours, & apres cette excursion ils retournerent sans crainte aux mesmes lieux de leurs persecutions & de leurs triomphes, dans Lystre, dans Iconium, & dans Antioche de Pisidie, où ils fortifioient les cœurs des Chrestiens d'exemple & de parole, pour en faire autant de bonnes places de l'Egliſe, les exhortoient à demeurer fermes en la foy, leur faisoient entendre qu'il faloit beaucoup souffrir pour estre bon Chrestien, & que les afflictions faisoient l'en-

XXI. Confirmantes animas discipulorum, exhortantesque vt permanerent in fide, & quoniam per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei.

trée de ce Royaume de Dieu qui s'eſtablit icy bas par la grace, & s'acomplit là haut dans la gloire; & n'en partirent point qu'ils ne leur euſſent ordonné & conſacré des Eueſques, & des Preſtres pour toutes leurs Egliſes, apres les jeuſnes & les oraiſons, qui precedoient lors ſaintement ces actions diuines, & que ces hommes Apoſtoliques pratiquoient feruemment les premiers auec leur peuple. Ces fondemens jetez, ils recommanderent à Dieu ſes baſtimens ſpirituels qu'il auoit edifié par eux dans les ames de ces fideles, qui l'adoroient dans leur ſainte creance.

XXII. Et cũ conſtituiſſent 17 illis per ſingulas eccleſias Presbyteros, 18 & oraſſent cũ ieiunationibus, commendauerunt eos Domino, in quem crediderunt.

De là ils parcoururent les autres lieux & Egliſes de la Piſidie, & gagnerent la Pamphylie, & la ville de Pergé où ils précherent juſques à ce qu'ils deſcendirent à celle d'Atalie, ville maritime de la meſme Prouince, où ils s'embarquerent, & vindrent par

XXIII. Tranſeunteſque Piſidiam 19, venerunt in Pamphyliã.

XXIV. Et loquentes verbum Domini in Pergen, de-

ſcenderunt in Attaliam 20.

mer à cette celebre ville d'Antioche en Syrie qui auoit eſté leur terme de depart, d'où l'Egliſe les auoit deſtinez & en-

XXV. Et inde nauigauerunt Antiochiã, vnde erant traditi gratiæ Dei in opus quod compleuerunt.

uoyez à l'employ de leur miſſiõ, dont ils s'eſtoient ſi dignement aquitez par les graces qu'ils auoient receu du maiſtre qu'ils ſeruoient, qui donne touſiours le ſecours du Ciel & la capacité auec la charge.

XXVI. Cùm autẽ veniſſent, & congregaſſent Eccleſiam 21, retulerunt quanta feciſſet Deus cum illis, & quia aperuiſſet Gentibus oſtiũ fidei.

A leur arriuée ils aſſemblerent tous les Chreſtiens de la ville, & & leur feirent le rapport des merueilles qu'il auoit pleu à Dieu faire par eux, & auec eux, comme inſtrumens de ſa puiſſance & de ſa bonté, & comme il auoit ouuert aux Payens meſmes la porte de l'Euangile, & de la Foy. Là ils feirent vn plus long ſejour en la compagnie de leurs chers diſciples, qui auoient tant profité en l'eſcole de Dieu.

XXVII. Morati sũt autem tempus non modicum cum diſcipulis.

1 *vt eos malè acciperent, Gr. & Syr.* 2 *palam & liberè loquentes, Syr. quod & inſinuat Gr.* 3 *vicos Syr.* 4 *impotens Gr.* 5 *tibi dico,*

in nomine Domini nostri Iesu Christi, surge, &c. Gr. & Syr. 6 *prosiliens surrexit, Syr.* 7 *dominum deorum, Syr.* 8 *incipiens erat sermonem. Syr.* 9 *existentis, Gr.* 10 *vel ad hostias quæ coronabantur, vt* 5. *Aeneid. velatum auro vittisque iuuencum: vel quas in sua manu gestaret, vt Chryses sacerdos, qui Iliad* 1. *coronas Apollinis in manu gestans describitur,* 11 *passibiles, Gr. & Syr.* 12 *primis, Syr.* 13 *naturæ ductum, quem sequerentur per gratiam sufficientem ad salutem, v. S. Aug. epist* 49. *q.* 2. *S. Prosper* 1. *de vocat Gent. cap.* 5. *& alios PP. ita vt sint inexcusabiles, ad Rom.* 1. 20. 14. *augent fructus, Syr.* 15. *eorum, Gr. & Syr.* 16 *in ciuitate, vt patet ex Gr. & seqq. sed contra legem, Leuit* 24. *& Deut.* 17. *unde videtur id factum à Gentibus & Iudæis simul.* 17 *per ordinationem ex Gr. secundùm S. Hier. in* 58. *Isaiæ.* 18 *quo nomine Episcopi etiam appellantur,* 1. *ad Tit. &* 1. *ad Timot.* 4. *& inf hic. c.* 20. 19 *cùm perlustrassent loca Pisidiæ Syr.* 20 *vrbem maritimam Pamphyliæ, S. Hieron. de loc. Hebr. & alij post Ptol. l.* 5. *c.* 6. *& Strabo. l.* 14. 21 *10. tam ad. Syr.*

CHAPITRE XV.

Le premier Concile dans Ierusalem, & le retour de Saint Paul & de Saint Barnabé en Antioche, qui se separent en fin pour diuerses missions.

L'EGLISE n'auoit point encore veu tous ses Princes & Docteurs ensemble, jusques à ce temps-là, que certains nouueaux Chrestiens plus attachez au Iudaïsme qu'à la verité, vindrent de la Iudée en ce bas païs de la Syrie où estoit Antioche, où ils semerent vne doctrine de diuision & d'erreur entre ceux qui viuoient comme freres. Ils enseignoient & maintenoiét aux autres qu'ils ne pouuoient estre sauuez, s'ils ne se faisoient circoncire, suiuant la pratique de la loy de Moyse.

I. Et quidã descendentes de Iudæa, docebant fratres quia nisi circuncidamini secũdũm morem Moysi non potestis saluari.

Cette proposition produisit

non seulement du trouble dans les esprits, mais encore de la dispute, & vne émeute qui ne fut pas petite dans l'Eglise. Saint Paul & Saint Barnabé s'opposerent courageusement à ces nouueautez, & remuerent le bon parti contre ces broüillons, qui neantmoins ne se voulurent point rẽdre. Tout ce qui se peût faire, fut d'ordonner que les deux Apostres deputez pour leur parti, & quelques autres pour le parti contraire, se rendroient auec eux à Ierusalem pour consulter cet affaire de religion aux Apostres & aux Anciens qui estoient là, & en auoir leur resolution.

II. Factâ ergo seditione non minimâ Paulo & Barnabæ aduersùs illos' statuerunt vt ascenderent Paulus & Barnábas & quidam alij ex illis ad Apostolos & Presbyteros in Ierusalem super hac quæstione.

En vertu de cette deputation ils partent, acompagnez de tous les fideles qui les conduisirent par honneur quelque espace de chemin, & trauerserent la Phœnicie & la Samarie, où ils racontoient à leurs confreres la conuersion des Gentils, & por-

III. Illi ergo deducti ab Ecclesia, pertransibant Phœnicem & Samariam, narrantes conuersionem Gen.

vocem suã, Lycaonicè dicẽtes: Dij similes facti hominibus descenderũt ad nos.

son dialecte different des autres Grecs : Ces gens-là sont des Dieux descendus du Ciel pour nous venir voir, & nous bien faire soubs la forme d'hommes.

XI. Et vocabant Barnabam, Iouem: Paulum verò Mercurium, quoniã ipse erat dux verbi.

Ce qu'ils se mirent si bien dans l'esprit, qu'ils appelloient Saint Barnabé, Iupiter, le souuerain des Dieux, à cause de la majesté de son visage & de son port; & Saint Paul, Mercure, parce que c'estoit luy qui portoit ordinairement la parole, ou qui commençoit le discours; jusques là, que leur Prestre de Iupiter, dont le Temple estoit à l'entrée de la ville, amenoit desia des taureaux, & apportoit des couronnes; soit pour les tenir en main, à la mode de ces Prestres Payés; soit pour en couronner les victimes, comme ils auoient aussi de coustume; auec dessein de sacrifier, non plus en l'honneur de leur idole, mais de ce Iupiter viuant descendu du Ciel, qu'ils croyoient auoir parmy eux en la

XII. Sacerdos quoque Iouis qui erat 9 ante ciuitatem, tauros & coronas 10 ante ianuas afferens, cum populis volebat sacrificare.

perſonne de Saint Barnabé.

La nouuelle de ce malheureux honneur affligea les Apoſtres ſenſiblement. Ils vouloient eſtre tenus, non pas pour de faux Dieux, mais bien pour ſeruiteurs du vray Dieu, & allerent pour cet effet au deuant de cette troupe inſenſée, déchirerent leurs robes en ſigne de triſteſſe & d'horreur, & ſe jetans au milieu d'eux leur crierent: Que faites-vous, pauures gens? nous ſommes hommes comme vous, mortels & paſſibles auſſi bien que les autres, qui ne venons pas pour nous faire Dieux parmy vous, mais pour vous declarer que vous ayez à quiter ces vanitez & fauſſetez de vos Deïtez infames, pour vous donner de creance & d'affection à ce Dieu veritable & viuant, qui eſt ſeul ouurier & Createur du Ciel, de la mer, de la terre, & de tout ce qu'elles contiennent.

XIII. Quod vbi audierũt Apoſtoli, Barnabas & Paulus, conſciſſis tunicis exilierunt in turbas, clamantes.

XIV. Et dicentes, Viri, quid hæc facitis? & nos mortales ſumus, ſimiles vobis homines, annunciantes vobis ab his vanis conuerti ad Deum viuũ qui fecit cælum & terram, mare, & omnia quæ in eis ſunt.

C'eſt luy qui ayant dés la nais-

XV. Qui in præteritis 12 generationibus dimisit omnes gentes ingredi vias suas 13.

sance du monde donné à tous les peuples la loy de nature pour maistresse & gouuernante de leur vie, desiroit d'eux l'adoration qui luy est deüe, & qu'elle leur monstroit assez. Mais parce qu'ils ont refusé ses graces & ses lumieres pour aller apres leurs passions, & se faire des idoles à leur fantaisie, il les a puni d'vn abandonnement déplorable, lors qu'il les a laissé suiure leurs desirs.

XVI. Et quidem nó sine testimonio semetipsum reliquit, benefaciens de cœlo, dãs pluuias & tempora fructifera 14, implens cibo & lætitiæ corda nostra 15.

En quoy leur misere est sans excuse, parce qu'il s'est tousjours fait voir à eux suffisamment : les biens qu'il a continuellement versé, & qu'il verse encore sur la terre pour eux comme pour nous, les pluyes fecondes qu'il luy donne, les fruicts qu'il produit en leur saison, la nourriture qu'il depart abondamment à tous ses habitans, auec vne joye & vn rafraischissement qui remet & contente le cœur, sont des tesmoignages

ges touſiours preſens de ſa diuine bonté. C'eſt celuy-là qu'il faut adorer, & non pas des idoles, ny des hommes.

XVII. Et hæc dicentes vix ſedauerunt turbas, ne ſibi immolarẽt.

Ils diſoient cela auec vn zele auſſi feruent que raiſonnable, & toutefois à peine peurent-ils empeſcher ce peuple de leur ſacrifier comme à ſes Dieux.

Mais comme l'eſprit du peuple eſt changeant, & a ſes tempeſtes ſubites auſſi bien que la mer; bien toſt apres arriuent d'Antioche & d'Iconium quelques mauuais Iuifs, qui peruertiſſent cette populace compoſée de Iuifs & de Gentils, les perſuadent, & leur font prendre parti contre les Apoſtres ſi chaudement, que dans la ville meſme ils lapiderent S. Paul qu'ils vouloient auparauant adorer, juſques là, que le tenans pour mort ils le traînerent hors la ville. Mais les diſciples de IESVS, qui le reſpectoient comme ſon Lieutenant, s'aſ-

XVIII. Superuenerũt autem quidam ab Antiochia & Iconio Iudæi, & perſuaſis turbis, lapidanteſque Paulum, traxerunt eum extra ciuitatem, exiſtimantes eum mortuum eſſe.

XIX. Circundantibus autem

eum discipulis, surgés intrauit ciuitatem: & postera die profectus cst cum Barnaba in Derben.

semblerent aussi-tost autour de luy, où ayans trouué qu'il respiroit, ils le leuent, ou plustoft luy mesme se leue, ayant plus de courage que de vie, rentre auec eux dans la ville secretement, & part le lendemain auec Saint Barnabé pour se rendre en la ville de Derbé.

XX. Cumque euangelisassent ciuitati illi, & docuissent multos, & reuersi sunt Lystram & Iconium & Antiochiã.

Ils y arriuerent & précherent heureusement; plusieurs ames y furét instruites par leurs saints discours, & apres cette excursion ils retournerent sans crainte aux mesmes lieux de leurs persecutions & de leurs triomphes, dans Lystre, dans Iconium, & dans Antioche de Pisidie, où

XXI. Confirmantes animas discipulorum, exhortantesque vt permanerent in fide, & quoniam per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei.

ils fortifioient les cœurs des Chrestiens d'exemple & de parole, pour en faire autant de bonnes places de l'Eglise, les exhortoient à demeurer fermes en la foy, leur faisoient entendre qu'il faloit beaucoup souffrir pour estre bon Chrestien, & que les afflictions faisoient l'en-

Digitized by Google

trée de ce Royaume de Dieu qui s'eſtablit icy bas par la grace, & s'acomplit là haut dans la gloire; & n'en partirent point qu'ils ne leur euſſent ordonné & conſacré des Eueſques, & des Preſtres pour toutes leurs Egliſes, apres les jeuſnes & les oraiſons, qui precedoient lors ſaintement ces actions diuines, & que ces hommes Apoſtoliques pratiquoient feruemment les premiers auec leur peuple. Ces fondemens jetez, ils recommanderent à Dieu ſes baſtimens ſpirituels qu'il auoit edifié par eux dans les ames de ces fideles, qui l'adoroient dans leur ſainte creance.

XXII. Et cũ conſtituiſſent illis per ſingulas eccleſias Presbyteros, & oraſſent cũ ieiũnationibus, commendauerũt eos Domino, in quem crediderunt.

De là ils parcoururent les autres lieux & Egliſes de la Piſidie, & gagnerent la Pamphylie, & la ville de Pergé où ils précherent juſques à ce qu'ils deſcendirent à celle d'Atalie, ville maritime de la meſme Prouince, où ils s'embarquerent, & vindrent par

XXIII. Tranſeuntes Piſidiam, venerunt in Pamphyliã.

XXIV. Et loquentes verbum Domini in Pergen, de-

ſcenderunt in Attaliam 20.

mer à cette celebre ville d'Antioche en Syrie qui auoit eſté leur terme de depart, d'où l'Egliſe les auoit deſtinez & enuoyez à l'employ de leur miſſiõ,

XXV. Et inde nauigauerunt Antiochiã, vnde erant traditi gratiæ Dei in opus quod compleuerunt.

dont ils s'eſtoient ſi dignement aquitez par les graces qu'ils auoient receu du maiſtre qu'ils ſeruoient, qui donne touſiours le ſecours du Ciel & la capacité auec la charge.

XXVI. Cùm autẽ veniſſent, & congregaſſent Eccleſiam 21, retulerunt quanta feciſſet Deus cum illis, & quia aperuiſſet Gentibus oſtiũ fidei.

A leur arriuée ils aſſemblerent tous les Chreſtiens de la ville, & & leur feirent le rapport des merueilles qu'il auoit pleu à Dieu faire par eux, & auec eux, comme inſtrumens de ſa puiſſance & de ſa bonté, & comme il auoit ouuert aux Payens meſmes la porte de l'Euangile, & de la Foy. Là ils feirent vn plus long ſejour en la compagnie de leurs chers diſciples, qui auoient tant profité en l'eſcole de Dieu.

XXVII. Morati sũt autem tempus non modicum cum diſcipulis.

1 *vt eos malè acciperent, Gr. & Syr.* 2 *palam & liberè loquentes, Syr. quod & inſinuat Gr.* 3 *vicos; Syr.* 4 *impotens Gr.* 5 *tibi dico,*

in nomine Domini nostri Iesu Christi, surge, &c. Gr. & Syr. 6 *prosiliens surrexit, Syr.* 7 *dominum deorum, Syr.* 8 *incipiens erat sermonem. Syr.* 9 *existentis, Gr.* 10 *vel ad hostias quæ coronabantur, vt* 5. *Aeneid. velatum auro vittisque iuuencum: vel quas in sua manu gestaret, vt Chryses sacerdos, qui Iliad* 1. *coronas Apollinis in manu gestans describitur,* 11 *passibiles, Gr. & Syr.* 12 *primis, Syr.* 13 *naturæ ductum, quem sequerentur per gratiam sufficientem ad salutem, v. S. Aug. epist* 49. *q.* 2. *S. Prosper* 1. *de vocat Gent. cap.* 5. *& alios PP. ita vt sint inexcusabiles, ad Rom.* 1.20. 14. *augent fructus, Syr.* 15. *eorum, Gr. & Syr.* 16 *in ciuitate, vt patet ex Gr. & seqq. sed contra legem, Leuit* 24. *& Dent.* 17. *vnde videtur id factum à Gentibus & Iudæis simul.* 17 *per ordinationem ex Gr. secundùm S. Hier. in* 58. *Isaiæ.* 18 *quo nomine Episcopi etiam appellantur,* 1. *ad Tit. &* 1. *ad Timot.* 4. *& inf hic c.* 20. 19 *cùm perlustrassent loca Pisidiæ Syr.* 20 *vrbem maritimam Pamphyliæ, S. Hieron. de loc. Hebr. & alij post Ptol. l.* 5. *c.* 6. *& Strabo. l.* 14. 21 *in eam ad. Syr.*

non seulement du trouble dans les esprits, mais encore de la dispute, & vne émeute qui ne fut pas petite dans l'Eglise. Saint Paul & Saint Barnabé s'opposerent courageusement à ces nouueautez, & remuerent le bon parti contre ces broüillons, qui neantmoins ne se voulurent point rẽdre. Tout ce qui se peût faire, fut d'ordonner que les deux Apostres deputez pour leur parti, & quelques autres pour le parti contraire, se rendroient auec eux à Ierusalem pour consulter cet affaire de religion aux Apostres & aux Anciens qui estoient là, & en auoir leur resolution.

II. Facta ergo seditione non minimâ Paulo & Barnabæ aduersùs illos, statuerunt vt ascenderent Paulus & Barnabas & quidam alij ex illis ad Apostolos & Presbyteros in Ierusalem super hac quæstione.

En vertu de cette deputation ils partent, acompagnez de tous les fideles qui les conduisirent par honneur quelque espace de chemin, & trauerserent la Phœnicie & la Samarie, où ils racontoient à leurs confreres la conuersion des Gentils, & por-

III. Illi ergo deducti ab Ecclesia, pertransibant Phœnicem & Samariam, narrantes conuersionem Gen.

tium, & faciebāt gaudium magnum omnibus fratribus.

toient la joye par toute l'Eglise auec vne si bonne nouuelle.

IV. Cùm autem venissent Ierosolymam susceptí sūt ab Ecclesia, & ab Apostolis & senioribus, annuntiantes quanta Deus fecisset cū illis.

On ne peut douter de l'amoureuse reception qui leur fut faite dans Ierusalem à leur arriuée, par les Apostres, & par les autres personnes plus remarquables entre les Chrestiens, ou par leur charge Ecclesiastique, ou par leur autorité; ny du contentement que donnoit à ceux-cy le raport qu'ils leur feirent des graces & des succez merueilleux qu'il auoit pleû à Dieu leur donner en leur mission.

V. Surrexerunt autem quidam de hæresi Pharisæorum, qui crediderunt, dicentes, quia oportet circūcidi eos, præcipere quoque seruare legem Moysi.

Mais cette consolation fut detrampée de quelque amertume, lors qu'il adjousterent que certaines gens de la secte des Pharisiens, quoy qu'ils feissent profession du Christianisme, les vouloient obliger à circoncire ceux qui se faisoient Chrestiens, & à leur enjoindre l'obseruance de la loy Mosaïque.

VI. Conuenerunt que Apostoli, &

Ce fut vn point de Concile. Les Apostres, les Eueſques, Pre-

ſtres & Anciens s'aſſemblerent pour en deliberer, où la choſe fut fort debatüe, juſques à ce que Saint Pierre qui preſidoit, ſe leuant opina, & conclud en meſme temps l'afaire par ces paroles. Mes freres, vous ſçauez que Dieu a declaré, il y a deſia quelques années, qu'il daignoit me choiſir entre ceux de noſtre troupe pour me mettre en bouche la premiere parole de ſon Euangile qu'il vouloit eſtre porté aux Gentils incirconcis qu'il a efficacement appellez à la foy. Il luy a pleû en receuoir de ma main les premices que je luy ay conſacrées en la perſonne du Capitaine Cornelius dés ce temps-là. Ce fut vne vocation que Dieu inſpecteur des cœurs approuua par vn teſmoignage autentique, puis qu'il leur donna le Saint Eſprit comme il nous l'auoit donné, & que ſans aucun diſcernement entre eux & nous, il a mis la foy dans leur

seniores 3 videre de verbo ho.

VII. Cùm autem magna conquiſitio fieret, ſurgens Petrus 4 dixit ad eos. Viri fratres vos ſcitis quoniam ab antiquis 5 diebus Deus in nobis elegit per os meũ audire Gẽtes verbum Euangelij, & credere.

VIII. Et qui nouit corda Deus, teſtimoniũ perhibuit, dans illis Spiritũ sãctum ſicut & nobis.

IX. Et nihil diſcreuit inter

nos & illos, fide purificans corda eorum 6.

ame, comme le fondement de leur ſainteté & de leur pureté.

X. Nũcergo quid tentatis Deum, imponere iugum 7 ſuper ceruices diſcipulorũ, quod neque patres noſtri, neque nos portare potuimus?

Voulez-vous maintenant rebuter ceux que Dieu a ſi amoureuſement atirez? Pourquoy vous aduiſez-vous de tenter preſque ſon pouuoir & ſa bonté, en éprouuant & deuançant ſes ordres & ſes volontez, en luy faiſant eſpouſer vos ſentimens, & voulant recognoiſtre s'il les ſuit? Voila juſtement ce que vous faites, lors que vous entreprenez de poſer ſur la teſte de ſes diſciples qu'il a mis en l'eſcole de ſon Fils, ce joug & cette charge de la loy ceremoniale de Moyſe, que ny nous ny nos peres n'auons peû porter qu'auec peine.

Le nombre preſque infini d'actions diuerſes que cette loy preſcriuoit, atachoit les eſprits à autant de chaines que de ceremonies, parce qu'il faloit lors donner aux hommes, qui ne viuoient pas comme enfans de

Digitized by Google

Dieu, vn trauail de seruiteur. Ce n'estoient pas toutefois ces obseruances qui sauuoient ceux qui viuoient sous cette loy; la grace de IESVS-CHRIST, en laquelle nous mettons nostre confiance, & nostre foy, les a sauuez, comme elle nous sauuera, & fera viure auec eux.

XI. Sed per gratiam Domini IESV Christi credimus saluari & quemadmodum & illi.

L'opinion du Chef de l'Eglise assez recognüe par ce discours, fut suiuie par vn acquiescement general de toute l'assemblée, & par vn silence de respect, qui se tenant à l'aduis de ce premier Pape, leur donna cependant le loisir & le contentement d'escouter le raport que leur faisoient Saint Paul & S. Barnabé de tant de prodiges que Dieu auoit daigné faire par leurs mains parmy les Gentils, & dont il auoit signé & seellé leurs commissions.

XII. Tacuit autem omnis multitudo: & audiebãt Barnabam, & Paulũ narrantes quãta Deus fecisset signa & prodigia in Gentibus per eos.

Ils ne s'entretenoient plus que de cela, jusques à ce que Saint Iaques qui tenoit la chaire de

Ieruſalem, voyant que ces deux Apoſtres auoient fini, & ſçachant que la ſource de ce ſchiſme venoit de ſa ville Epiſcopale, ſe creut obligé de dire quelque choſe à ſes dioceſains, en ſuite de ce que Saint Pierre leur auoit fait entendre auparauant, afin qu'ils ſceuſſent qu'ils ne ſuiuroient jamais mieux ſes ſentimens, que quand ils obeïroient à ceux de l'Egliſe, que ce Prince des Apoſtres auoit par preciput.

XIII. Et poſtquam tacuerunt, reſpondit Iacobus, dicens: Viri fratres, audite me.

Ce fut ce qui le feit leuer, & parler en ces termes: Mes chers freres, puis que je parle pour voſtre bien, je vous demãde audience fauorable. Vous auez oüi celuy que nous appellons encore quelquefois de ſon premier nom de Simon, & que nous reſpectons en celuy de Pierre comme noſtre Chef. Il vous a déduit comme Dieu a commencé d'appeller à ſoy quelques Gentils incirconcis, qu'il a vou-

XIV. Simõ narrauit quemadmodũ primùm Deus viſitauit ſumere ex Gentibus populum nomini ſuo.

lu faire ſon peuple, & proteger de ſon nom comme nous, par vn choix & vne viſite amoureuſe de ſa bonté.

En quoy les Propheties s'accordent auec l'effet & le myſtere preſent, lors qu'elles diſent ainſi. En ce jour de grace entiere, apres diuerſes miſeres & ruines des miens, apres la vie & la mort d'vn Dieu incarné, je retourneray bien-faiſant, pour remettre l'eſtat ſpirituel des vrais enfans de Dauid, qui eſt abatu; & redreſſeray cette maiſon plus aiſément qu'vne tente tombée, & releueray ſes ruines & ſes maſures, afin que mon Egliſe eſtant reſtablie en ſa gloire, & prenant toute ſon eſtenduë, je ſois recherché du reſte des hommes, de quelque païs qu'ils ſoient, puis que je deſtine toutes les nations pour miennes, & entends qu'elles ſoient toutes honorées de mon nom, recognües & appellées mon

XV. Et huic concordant verba Prophetarum, ſicut ſcriptum eſt.

XVI. Poſt hæc reuertar, & reædificabo tabernaculũ Dauid, quod decidit, & diruta eius reædificabo, & erigam illud.

XVII. Vt requirant cæteri hominum Dominum, & omnes Gẽtes ſuper quas inuocatum eſt

nomẽ meũ 10, dicit Dominus faciens hæc 11.

peuple, dautant qu'elles m'appartiennent dans cette destination.

XVIII. Notum sæculo 12 est Domino opus suum.

Ce sont les paroles de celuy mesme qui en a les effets en son pouuoir, & qui a maintenant fait voir ce chef-d'œuure de sa main tel qu'il l'a dans ses idées de toute eternité. Apres cela je ne puis estre d'autre aduis, sinon qu'il ne faut pas tourmenter ceux qui se conuertissent du Paganisme à la Religion du vray Dieu, en leur faisant payer des debtes abolies qui ne les obligent plus, mais qu'il suffit de leur mander qu'ils se gardent de trois sortes d'impureté; de celle de l'idolatrie, ne goustant pas seulemẽt vn morceau des victimes offertes aux faux Dieux, qui sont autant de pollutions, aux Chrestiens; de celle de la fornication, en sorte qu'au lieu qu'ils l'estimoient innocente, si elle n'estoit adultere, ils ne terniſſent pas seulement de desir-

XIX. Propter quod ego iudico non inquietari eos, qui ex Gẽtibus conuertuntur ad Deũ.

XX. Sed scribere ad eos vt abstineant se à contaminationibus simulacrorũ, & fornicatione 13, & sãguine 14.

ny de penſée le luſtre de la chaſteté ; & de celle des viandes eſtoufées ſans ſaignement, & des autres compoſées du ſang des animaux.

La premiere & la derniere de ces impuretez ne faiſoit lors qu'vn peché de ſcandale, qui eût offenſé les Iuifs, ou donné moins d'horreur des faux Dieux qu'il n'en faloit auoir en ces temps, où la vraye Religion ne faiſant que s'eſtablir, pouuoit eſtre ébranlée, ſi elle n'eût eu cette auerſion d'vne part, & cette condeſcendance de l'autre ; auſſi ont-elles ceſſé parmy les Chreſtiens depuis que le Paganiſme a eſté abatu : mais la ſeconde eſtoit perpetuelle, & n'a jamais eu, ny ne peut auoir ſa ſaiſon de tolerance.

Cela deuoit contenter les Iuifs conuertis. De peur neantmoins que leur foy trop foible ne ſe perdiſt par ces occaſions legeres, que les petites ames ap-

prehendent importantes, & embraſſent facilement, il adjouſta, qu'il n'improuuoit nullement leur Legiſlateur Moyſe, ny la couſtume ancienne qu'ils auoiẽt de l'entendre prẽcher tous les jours de Sabat en toutes leurs villes dans les Synagogues, par la bouche des Lecteurs, mais que luy-meſme rendoit teſmoignage de l'abolition de ces charges ceremoniales & penibles, auſquelles ils vouloient aſſubjetir les nouueaux Chreſtiens.

XXI. Moyſes enim à temporibus antiquis habet in ſingulis ciuitatibus qui eum prædicent ſi in Synagogis, vbi per omne Sabbathum legitur.

Apres qu'il eut ainſi parlé, non pas pour conclure l'afaire, mais pour la perſuader à ceux qu'il auoit en charge; il fut reſolu par les Apoſtres, par les Eueſques, Preſtres & Anciens, & par toute l'Egliſe que ce ſaint Concile repreſentoit, qu'ils choiſiroient & deputeroient quelques perſonnes notables de l'aſſemblée, pour porter cette reſolution de leur part aux

XXII. Tunc placuit Apoſtolis & Senioribus cum omni Eccleſia eligere viros ex eis, & mittere Antiochiam, cum Paulo & Barnaba,

Digitized by Google

Chreſtiens : de fait, ſur l'heure meſme ils y enuoyerent, auec Saint Paul & Saint Barnabé, deux perſonnes de marque & de credit entre eux, Iude ſurnommé Barſabas, & Silas, par leſquels ils eſcriuirent en ces termes :

Iudam, qui cognominabatur Barſabas, & Silam, viros primos in fratribus.

Nous Apoſtres, Eueſques, Preſtres, Anciens, auec toute la Chreſtienneté fraternellement vnie, à nos chers freres venus du Gentiliſme à l'Egliſe, qui ſont dans la ville d'Antioche, dans toute la Syrie, & dans la Cilicie, ſalut & benediction. Sur l'aduis qui nous a eſté donné que quelques vns des noſtres partis d'icy pour vous aller trouuer, vous ont mis en peine par leurs propoſitions trop hardies, & n'ont fait que troubler, renuerſer, & partager les eſprits par delà, pretendans vous obliger à la circonciſion, & aux autres charges ceremoniales de la loy Moſaïque, ce qu'ils ont fait ſans man-

XXIII. Scribentes per manus eorũ. Apoſtoli & ſeniores fratres his qui ſunt Antiochiæ, & Syriæ, & Ciliciæ fratribus ex Gentibus ſalutem 16. XXIV. Quoniam audiuimus, quia quidã ex nobis exeuntes, turbauerũt 17 vos verbis, euertẽtes animas veſtras 18, quibus non mandauimus:

dement ny adueu de noſtre
XXV. part. Pour obuier à ces incon-
Placuit nobis coilectis in vnum, eligere viros, & mittere ad vos cum charisſimis noſtris Barnaba & Paulo
ueniens, qui pourroiét aller à la ruine de l'Egliſe en ſa naiſſance, nous auons jugé à propos par aduis commun de l'aſſemblée, de vous enuoyer des perſonnes choiſies, auec nos tres-chers Paul & Barnabé, leſquels vous
XXVI. Hominibus qui tradiderunt animas ſuas pro nomine Domini noſtri Ieſu Chriſti.
cognoiſſez aſſez pour hommes Apoſtoliques, qui ont abandonné tout ce qu'ils ont de vie pour le nom & la gloire de noſtre Seigneur IESVS-CHRIST;
XXVII. Miſimus ergo Iudam & Silam, qui & ipſi vobis referent eadem.
afin que ces deputez qui les acompagnent, qui ſont Iude & Silas, vous raportent de bouche la meſme choſe que contiennent ces patentes dont ils ſont porteurs.

XXVIII. Viſum eſt enim Spiritui ſancto & nobis, nihil vltrà imponere vobis oneris quàm hæc neceſſaria.
Sçachez donc que ſur les diuins ſentimens du Saint Eſprit preſidant en cette aſſemblée, & les noſtres, qui ne peuuent icy eſtre autres que les ſiens, & qui ne ſont que de douceur pour vous, nous auons arreſté auec

ſon aſſiſtance & lumiere, dans laquelle il nous a fait cognoiſtre ſon bon-plaiſir, par l'Egliſe, interprete infaillible de ſes volontez; de ne vous point ſurcharger, & ne vous donner que quelques fardeaux legers, que nous croyons maintenant neceſſaires pour bonnes raiſons: L'vn eſt, l'abſtinence des viandes ſacrifiées aux idoles; l'autre, la défenſe de manger de la chair dont le ſang n'aura point eſté eſpanché, & de ces viandes dans leſquelles le ſang fait le tout ou bonne partie; le troiſieſme, l'entiere obſeruation de la pureté de corps & d'ame. Dieu qui voit vos bons deſirs, ſe contente de cela pour les regles dont vous pouuez douter, & ne manquera pas de vous faire gens de bien, ſi vous les obſeruez. C'eſt ce que deſire toute l'aſſemblée, qui vous ſalüe, & vous conjure d'embraſſer fidelement & conſtamment la veri-

XXIX. Vt abſtineatis vos ab immolatis ſimulacrorũ & ſanguine & ſuffocato & fornicatione, à quibus cuſtodientes vos, benè agetis, valete 29.

té d'vn Dieu noſtre maiſtre, & de ſa foy.

XXX. Illi ergo dimiſſi deſcenderunt Antiochiam, & congregata multitudine tradiderunt epiſtolam.

Auec ces lettres circulaires les deputez ſe rendirent en Antioche, où ayans conuoqué l'aſſemblée des fideles, ils les leur preſenterent. La lecture en fut extremement agreable & conſolatiue à ces bons Chreſtiens,

XXXI. Quam cùm legiſſent, gauiſi ſunt ſuper cõſolatione eo.

qui receurent vn nouueau ſurcroiſt de joye & d'affermiſſement en la foy par les bons & riches diſcours que leur tindrent en pluſieurs occaſions Iude & Silas, qui auoient le don de l'intelligence des Eſcritures, & celuy de prophetie; & qui entretenoient fraternellement ceux qu'ils tenoient pour freres & enfans de la meſme maiſon de Dieu, la vraye Egliſe.

XXXII. Iudas autẽ & Silas, & ipſi cùm eſſent Prophetæ 21, verbo plurimo 22 cõſolati ſunt fratres 23, & confirmauerunt.

En fin cette ſainte troupe de deputez, apres quelque ſejour en Antioche, obtint ſon congé de ceux qui ne les pouuoient auparauant laiſſer partir, & auec vne ſatifaction d'eſprit

XXXIII. Facto autem ibi aliquãto tempore, dimiſſi ſunt cũ pace à fratribus

vniuerſelle fut honorablement renuoyée à ces Princes de l'Egliſe, de la part deſquels ils eſtoient venus. Silas neantmoins prit reſolution de demeurer, de maniere que des deux chefs de la deputation il n'y eut que Iude qui retournaſt en Ieruſalem.

ad eos qui miſerant illos. 24. XXXIV. Viſum eſt autem Silæ ibi remanere: Iudas autẽ ſolus abiit.

Pour Saint Paul & Saint Barnabé, ils arreſterent auſſi dans Antioche, où ils enſeignoient & prechoient l'Euangile, cette ſainte parole de Dieu, auec pluſieurs autres ſemblables ſemeurs celeſtes de l'eternité, juſques à ce qu'apres vne demeure de quelques jours. Saint Paul ouurit à Saint Barnabé vne propoſition que ſon zele luy dictoit, d'aller faire leur viſite par toutes les Egliſes des villes où ils auoient preché, afin d'y recognoiſtre l'Eſtat du Chriſtianiſme & des Chreſtiens.

XXXV. Paulus autem & Barnabas demorabãtur Antiochiæ, docentes & euangeliſantes cum aliis pluribus verbum Domini. XXXVI. Poſt aliquot autem dies dixit ad Barnabã Paulus. Reuertentes viſitemus fratres per vniuerſas ciuitates, in quibus prædicauimus verbũ Do-

Saint Barnabé s'y acorda volontiers, joignant ſon zele à ce-

mini, quomodo se habeant.

luy de son cher ami; mais il vouloit prendre pour compagnon en cette visite son parent qu'il aimoit, nommé Iean, & surnommé Marc. Saint Paul au contraire n'y pouuoit condescendre, & croyant qu'il estoit à propos de ne le point receuoir en leur compagnie, prioit instamment Saint Barnabé de ne point entreprendre cela pour vn homme qui les auoit abandonnez en Pamphylie, au lieu de souffrir & d'auancer auec eux en l'afaire de Dieu.

XXXVII Barnabas autem volebat secũ assumere & Ioannem, qui cognominabatur Marcus 25.

XXXVIII. Paulus autem rogabat 26 eum (vt qui discessisset ab eis de Pamphylia 27, & non isset cum eis in opus) non debere recipi 28.

La chose vint jusques à vne forte contrarieté de jugemens entr'eux; l'vn porté d'vne sainte colere contre la lâcheté, qu'il croyoit pestilentielle à la ferueur de l'Egliſe naissante, ne se pouuoit persuader qu'il ne fust lors de mauuais exemple, & de perilleuse consequence, de mettre en quelque charge vn soldat fuyard qui auoit quité le camp de l'Egliſe militante, & crai-

Digitized by Google

gnoit peut-estre que la constance luy manquast encore; l'autre par vne charité plus douce, qui n'estoit embrasée que du feu de misericorde, ne croyoit pas que les bons desirs d'vn suppliant & d'vn penitent deussent estre rejetez, ny que celuy-là peût estre inutile dans l'effet, qui auoit si grande enuie de bien faire.

C'estoit vne guerre innocente, toute dans la pensée & dans le dessein d'agir pour la gloire de Dieu, qui ne blessa point la charité, parce qu'elle estoit entre deux grands Saints, freres d'armes en la milice diuine: mais Dieu qui vouloit amplifier son Eglise en les separant, fait qu'ils se departirent de corps, & non pas de cœur, & que Saint Barnabé voulant par ses amoureuses condescendances faire vn grand Saint de celuy qu'on rebutoit, prit auec luy son parent Marc, & s'embarqua pour Cypre, laissant Saint Paul son ami,

XXXIX. Facta est autem dissensio 29, ita vt discederent ab inuicem, & Barnabas quidem assumpto Marco nauigaret Cyprũ. XL. Paulus verò electo Sila profe-

qui choisit Silas pour compagnon, & partit apres les prieres faites en sa consideration, par lesquelles ses bons freres & enfans l'offroient & recommandoient à Dieu, auec cette consolation, qu'en le perdant ils l'abandonnoient heureusement au secours de cette diuine prouidence, & à la grace du Ciel qu'ils demandoient pour ses courses & entrepriſes Apoſtoliques.

Ætus est, traditus 30 gratiæ Dei à fratribus.

Il courut la Syrie & la Cilicie, où il donnoit par sa presence & par son zele vne nouuelle ferueur & fermeté aux Eglises semées par le païs, & leur enchargeoit singulierement de garder les maximes & les ordres des Apostres, & des principaux d'entr'eux.

XLI. Perãbulabat autem Syriam & Ciliciam, confirmans Ecclesias, præcipiens custodire præcepta Apostolorum & Seniorũ.

1 & disputatione, ad Syr. 2 hæc verba sunt ipsorum Apostolorum Pauli & Barnabæ Pergentium in sua narratione, vt innuit Syr. alias esset hiatus in contextu. 3 Presbyteros reddidit, sup. v. 4. quo nomine etiam Episcopi vocantur, v. 1. præc. v. 22. 4 primus omnium, Tertull. l. de præscitia, c.

tiæ, c. 21. vt Princeps decreti, S. Hier. ep. 83. & alij. 5 *primis, Syr. quibus scilicet primò conuersæ sunt Gentes, quarum primitiæ Cornelius, sup. c. 10.* 6 *quia ipsa prima datur ex quâ impetrantur cætera, S. Aug. de prædest. Sanct. c. 7.* 7 *sarcinam innumerabilium obseruationum, S. Aug. Ser. 9. de verb. Dom. & alibi.* 8 *viuere, Syr.* 9 *surrexit, & dixit, Syr.* 10 *hoc est, quæ vocantur nomine meo, nam & Ecclesiast. 36. 1. 4. quod habet Vulg. plebi tuæ super quam inuocatũ est nomen meum, Gr. sic reddunt, populũ vocatũ nomine tuo. & Isaiæ 4. 10. quod mulieres dicunt viro, tantummodo inuocetur nomen tuum super nos, id est, vocemur vxores tuæ.* 11 *omnia ad. Syr. v. Amos 9. v. 11. & 12.* 12 *sæculum totius temporis terminum explicat S. Hier. ad 20. Ezech. & alij.* 13 *seortatione, Syr. quam Romanæ leges vel ignorabant, vel excusabant, Orig. in c. 13. ad Rom. & S. Ambr. de Abraham, c. 11.* 14 *de idolothytorum & suffocatorum, & sanguinis esu olim vetito, iam tolerato, v. Tert. in Apol. c. 9. & S. Aug. ep. 154. & l. 32. contrà Faustum, c. 13. vbi suffocati prohibitionem explicat de carne cuius sanguis non esset effusus, sanguinis verò, Tertull. sup. de botulis cruore distentis, quod & potiùs referri ad illud Deuter 12. 23. caue ne sanguinem comedas.* 15 *prædicatores qui legunt eum, Syr.* 16 *Gr. valere. Syr. pacem.* 17 *terruerunt. Syr.* 18 *dicentes circuncidi, & seruare legem, ad. Gr. & Syr.* 19 *estote veraces in Domino nostro, Syr.* 20 *& consolati, Syr.* 21 *vel per intelligentiam mysteriorum & sacrarum litterarum, vel etiam per præuisionem futurorum, quod eis tribuit Euseb 5 hist. c. 16 vel 17. v. sup c. 2.* 22 *diuite, Syr.* 23 *eiusdem domus, ad. Syr.* 24 *ad Apostolos Syr.* 25 *consobrinus Barnabæ, ad Coloss. 4. 10. de quo sup. c. 12. v. 12. & c. 13. v. 5. alium ab Euangelista, S. Hieron de script Eccl. & alij.* 26 *nolebat recipi, Syr.* 27 *sup. c. 13. v. 13.* 28 *ne quasi contagione sua vires aliorum corrumperet, S. Chry-*

Post. hom 6. de laud Pauli. 29 acris commotio Gr. contentio Syr. salvis tamen amicitiis, S. Hier. Apolog contra Ruff. S. Aug in Ps. 33. & alij, vt Apostoli tanquam grana tritici spargenda vberiorem messem redderent, S. Petr. Dam. ep. 11. lib. 2. & Marcus inde (ex seueritate Pauli) perterreretur, hinc (ex mansuetudine Barnabæ) resumeret animum, Chrys. hic. 30 commendatus, Syr.

CHAPITRE XVI.

La circoncision de Timothée ; Saint Paul en Macedoine, où il endure le foüet & la prison.

LA Synagogue n'estoit pas encore enseuelie auec tous ses honneurs, lors que Saint Paul arriué de la ville de Derbé, qu'il reueit la premiere, à celle de Lystre, luy en voulut encore rendre quelques-vns.

1. Peruenit autem in Derben & Lystram. Et ecce, discipulus quidã erat ibi nomine Timotheus, filius mulieris viduæ fidelis, patre Gentili.

Il y auoit à Lystre vn Chrestien fort auancé dans l'escole de IESVS, nommé Timothée, dont la mere estoit Iuiue conuertie, lors veuue, mais le pere n'auoit esté que Gentil. C'estoit

vn mariage permis que celuy des Iuifs auec les Payens ; & le Chriſtianiſme ne defendoit pas abſolumẽt à ſes ſubjets de viure auec vn Gentil dans le mariage contracté deuant la conuerſion. Dieu meſme voulut benir celuy-là par les vertus du fils qui en eſtoit ſorti.

II. Huic testimonium bonum reddebant qui in Lystris erãt & Iconio fratres.

Timothée eſtoit en haute reputation dans cette Egliſe, & tous les fideles de Lyſtre & d'Iconium parloient de luy en ſi bonne part, que Saint Paul le voulut mener auec ſoy dans ſon voyage Apoſtolique.

III. Hunc voluit Paulus ſecum proficiſci: & aſſumens circuncidit eum propter Iudæos qui erant in illis locis 1. Sciebant enim omnes quod pater eius erat Gentilis.

Mais auant que partir il s'aduiſa d'amortir, ou d'apaiſer la haine des Iuifs qui auoit au voyage precedent éclaté & boüillonné contre luy en ces lieux-là meſmes, & atirer ces cœurs vn peu plus Iudaïques par vn trait d'agréement & d'acommodement auſſi eſtrange qu'il luy ſembla neceſſaire.

Ils ſçauoient tous que le pere

de Timothée estoit Payen, & son fils par consequent incirconcis. D'ailleurs, ils n'auoient pas leur circoncision en moindre recommandation que ceux de Ierusalem, qui auoient depuis peu donné des batailles pour cela; & quoy qu'ils ne la vouluſſent pas opiniaſtrer neceſſaire depuis la determination du Concile, ils auoient toutefois plus d'inclination pour les circoncis que pour les autres, parce qu'ils s'aimoient encore aſſez eux meſmes pour en plus aimer leurs ſemblables.

Saint Paul qui cognoiſſoit leur ſentiment & leur pante, ne leur voulut pas dénier ce qui n'eſtoit point mauuais; il feit circoncire Timothée, pour monſtrer qu'il n'auoit point d'horreur des Sacremens de leur loy comme de choſe damnable, & que s'ils n'auoient plus leur vſage dans l'Egliſe, c'eſtoit ſeulement parce qu'ils n'eſtoient

plus ny de neceſſité, ny d'vtilité; & qu'il donneroit touſiours à ſa nation par vne honneſte condeſcendance, ce qui ne ſeroit point contre la pieté raiſonnable, puis qu'en leur faueur il vouloit bien circoncire vn homme deſia Chreſtien.

Mais ce Chreſtien circoncis n'en fut pas dauantage Iuif de religion. Il acompagnoit l'Apoſtre, & trauailloit Apoſtoliquement auec luy. Paſſans par les villes, ils recommanderent aux Chreſtiens de ſe tenir aux maximes & aux pratiques que les Apoſtres & les premiers fideles de Ieruſalem en merite & en dignité leur auoient laiſſé par eſcrit ſur la queſtion agitée dans le Concile, & par mille actions de vertu gagnoient quantité d'ames à Dieu tous les jours, & affermiſſoient en la foy celles qui eſtoient deſia gagnées. En ce voyage la Phrygie & la Galatie, Prouinces de l'Aſie mineu-

IV. Cũ autem pertrãſirent ciuitates, tradebant eis cuſtodire dogmata quæ erant decreta ab Apoſtolis & Senioribus qui erant Ieroſolymis.

V. Et eccleſiæ quidem confirmabantur fide & abundabant numero quotidie.

VI. Tranſeuntes autem Phrygiam & Ga-

latiæ regionem, vetati sunt à Spiritu Sancto loqui verbum in Asia 3.

re, ne leur seruirent pas seulement de passage, mais leur furent encore des païs de conqueste; & ils estoient mesmes sur le point d'entrer en la Propontide, païs voisin, qu'ils appelloient lors particulierement l'Asie, quand le Saint Esprit, qui fait sentir interieurement à ses grands seruiteurs qu'il possede pleinement, ce qu'il veut qu'ils faſſent ou non, les en retint, & les empescha par sa defense secrete de porter lors sa parole diuine en cette terre, qui n'estoit pas peut-estre encore preparée.

VII. Cùm venissent autem in Mysiam, tentabant ire in Bithyniam: & non permisit eos Spiritus IESV.

Cela fait qu'ils destournerent en Mysie, mais comme ils vouloient de là passer en Bithynie, & en cherchoient les moyens, ce mesme Esprit de Dieu que IESVS auoit eu par preciput, & qu'il leur communiquoit, parlant à leur cœur, ne leur en permit pas l'entrée. Il fallut obeïr, & au sortir de la Mysie gagner la Troade.

VIII. Cùm autem pertransissent Mysiam, descenderunt Troadem.

Ce fut là que l'Ange tutelaire de la Macedoine aparut de nuit à S. Paul, en habit & en la forme d'vn homme Macedonien, qui pendant que l'Apostre prenoit son repos s'arresta deuant luy, & luy demanda secours, le priant de passer en ce païs, pour trauailler auec luy & les siens à la conuersion de ce peuple, en laquelle Dieu vouloit que les hommes aidassent les Anges.

IX. Et visio per noctem Paulo ostẽsa est: vir Macedo quidam erat stans, & deprecãs eum, & dicens: Transiens in Macedoniam adiuua nos 5:

C'estoit vne vision certaine & prophetique, qui frapant l'imagination asseuroit en mesme temps l'esprit & le cœur de celuy qui la receuoit, & nous determina par la mesme lumiere diuine, nous qui estions de sa compagnie, de partir pour la Macedoine, lors qu'il nous la declara, parce que nous ne pouuions plus douter que Dieu ne nous y appellast pour leur porter l'Euangile, tant nous en sentions de desir & de resolution, par ces mouuemens & ces tou-

X. Vt autẽ visum vidit, statim quæsiuimus proficisci in Macedoniã, certi facti quòd vocasset nos Deus euangelizare eis.

ches interieures, que nous sçauons ne pouuoir venir que de luy.

XI. Nauigantes autem à Troade recto cursu venimus Samothraciam & sequenti die Neapolim.

Nous ne cherchasmes plus qu'à nous embarquer promptement. Nostre nauigation fut si heureuse qu'elle nous porta droit en la Samothrace, & le lendemain à la ville de Neapolis, de là à celle de Philippes, le premier port de la Macedoine.

XII. Et inde Philippos: quæ est prima partis Macedoniæ ciuitas & colonia. Eramus autem in hac vrbe diebus aliquot conferentes.

que rencontrent ceux qui prennent cette route, la capitale de cet estat autrefois Royal, & lors vne des peuplades Romaines.

La demeure que nous y feismes fut de quelques jours, que nous employasmes en diuerses conferences & entreueües desquelles Dieu tiroit son honneur & le profit des ames. Mais ce qui arriua particulierement vn certain jour de Sabat, fut triomphamment glorieux à nostre IESVS.

XIII. Die autem Sab-

Nous estions sortis hors la por-

te de la ville, où marchans le long de la riuiere, nous apperceusmes vne espece de Chapelle. Et jugeans que c'estoit le lieu d'oraison, où les Iuifs se rendoient pour prier, nous tirasmes droit là, & y trouuasmes quelques femmes assemblées, auec lesquelles nous entrasmes en discours apres nostre priere. Elles nous feirent seoir, & Dieu voulut qu'elles nous escouterent toutes volontiers.

bathiorum egressi sumus foras portã iuxtà flumen, vbi videbatur oratio 8 esse: & sedentes loquebamur mulieribus quæ conuenerãt

Mais dans la troupe il y en eut vne touchée particulierement, nommée Lydia, de la ville de Thyatire, qui faisoit marchandise de teinture de pourpre; celle-là estoit desia seruante de Dieu, & comme elle auoit la bonté que portoit la loy soubs laquelle elle viuoit deuant son bapteſme, elle donnoit l'aureille aux discours de Saint Paul, qui entrerent par là dans son cœur, parce que Dieu le luy ouurit, & y apliqua son

XIV. Et mulier quædam nomine Lydia, purpuraria, 9 ciuitatis Thyatirenorum, colens Deum, audiuit, cuius Dominus aperuit cor intendere his quæ dicebantur à Paulo.

XV. Cùm autem baptisata es-

set, & domus eius, deprecata est dicens, si iudicastis me fidelem Domino esse, introite in domum meam, & manete, & coëgit nos.

esprit par vne grace si forte, qu'elle s'y rendit sur l'heure, & se feit baptiser elle & ses domestiques.

Cette grace ne tomba pas en vne ame mécognoissante. Elle tenoit à faueur de bien faire aux seruiteurs de Dieu, & les pria instamment de prendre sa maison. C'estoit vne ofre faite de si bonne grace & de si bon cœur, qu'elle ne pouuoit estre refusée. Si vous me croyez vrayement Chrestienne, nous disoit-elle, entrez chez moy, & y prenez logis. Ses instances nous comblerent, & contraignirent de faire ce qu'elle desiroit.

XVI. Factũ est autem eũtibus nobis ad orationẽ puellam quandam habẽtem Spiritum Pythonem to obuiare nobis, quæ quæstũ magnũ præstabat do-

De son logis nous allions souuent à la Chapelle, & eusmes vn jour à la rencontre sur ce chemin vne pauure seruante que le diable possedoit, & faisoit parler à sa mode de choses inconnües aux hommes. C'estoit la Pythoniſſe, ou la Deuine du païs, qui par ses responses pler-

nes de soupleſſe diabolique, aportoit vn grand gain à quelques perſonnes dont elle eſtoit l'eſclaue.

minis ſuis diuinando.

Cette miſerable ſuiuant Saint Paul, & nous autres qui l'acompagnions, crioit, Ces hommes-là ſont ſeruiteurs du grand Dieu, & vous viennent prêcher le chemin de la vie & du ſalut. L'Apoſtre cognut dés la premiere fois ſon mal, & la voix du diable, qui parloit par elle ; & quoy qu'il ne voulut point tirer ſon approbation du pere de menſonge, neantmoins il patienta par pluſieurs jours qu'elle nous recommença cette meſme harangue, juſques à ce que la compaſſion s'augmentant, & la prudence luy dictant que la choſe eſtoit aſſez diuulguée pour reüſſir à la plus grande gloire de ſon maiſtre, il ſe tourne vn jour vers elle, & adreſſe au demon cette parole d'indignation & d'autorité : Au nom de IESVS-CHRIST je te

XVII. Hæc ſubſecuta Paulum & nos, clamabat dicens: Iſti homines, ſerui Dei excelſi ſunt qui annuntiãt vobis viam ſalutis ſuæ.

XVIII. Hoc autem faciebat multis diebus: dolens autem Paulus, & conuerſus, ſpiritui dixit, præcipio tibi in nomine IESV Chriſti exire ab ea, & exiit eadem hora.

commande de sortir de cette pauure creature. A l'heure mesme le diable sort.

L'éclat de ce pouuoir deuoit fraper les yeux de toute la ville, & y faire respecter Saint Paul. Mais l'interest, qui est le Roy du monde, leur ébloüit la veüe. Les maistres de cette esclaue, voyans qu'il n'y auoit plus d'esperance pour eux, de tirer de l'argent de ce badinage & de ce mestier de deuin, qui venoit d'éuanoüir; dechargerent leur colere contre les Saints, parce qu'ils auoient chassé cét Esprit d'enfer qui les faisoit gagner; ils saisirent Saint Paul & Silas, les menerent aux Capitaines & Magistrats, dans la place de ville, où ils rendoient justice, & les leur presenterent en qualité de criminels, qu'ils acusoient comme Iuifs de Religion, & par consequent perturbateurs du repos public, qui prechoient vne doctrine & vne forme de

XIX. Videntes autē domini eius quia exiuit spes quæstus eorum, apprehendentes Paulum & Silam perduxerunt in forum ad principes ea.

XX. Et offerentes eos Magistratibus, dixerūt: Hi homines conturbant ciuitatem nostram.

XXI. Et annuntiant morē quem nō licet no-

vie, laquelle il ne leur estoit nullement permis de receuoir, ny de pratiquer, puis qu'ils auoient l'honneur d'estre citoyens Romains.

bis susciperе, neque facere, cum simus Romani.

Le peuple qui auoit suiui les Saints indignement promenez par la ville depuis leur capture, acourt encore plus échaufé à cette accusation, & crie tumultuairement contre eux. Les Magistrats suiuent sa fureur, au lieu de l'apaiser, ils déchirent leurs robes en signe d'execration, selon la coustume des Iuges de la Iudée, & de l'Orient, & condamnent les Saints au foüet.

XXII. Et cucurrit plebs aduersus eos: & Magistratus scissis tunicis eorũ ꝛ, iusserũt eos virgis cædi.

XXIII. Et cùm multas plagas eis imposuissent, miserunt eos in carcerem, præcipientes custodi vt diligenter custodiret eos.

L'execution est faite sur le champ, les seruiteurs de Dieu sont cruellement foüetez, & apres enuoyez en prison par ordre des mesmes Magistrats, qui enjoignent au geolier de les bien garder. C'estoit vn commandement extraordinaire, que le geolier receut auec quelque crainte que ses prisonniers n'e-

XXIV. Qui cùm tale præceptum accepisset, misit eos in inte-

riorem carcerem, & pedes eorũ strinxit in ligno.

chapassent. Ce qui l'occasionna de les jeter dans le cachot, où il leur meit aux pieds vne espece d'entraue composée de deux pieces de bois jointes ensemble qui les serroient, & les empeschoient de marcher.

XXV. Media autem, nocte Paulus & Silas orantes, laudabãt Deum, & audiebãt eos qui in custodia erant.

Cette prison du corps & cette gehenne des pieds n'osta pas la liberté ny la deuotion à leur esprit. Sur la minuict ils prioient & loüoient Dieu si hautement, que tous les autres prisonniers les entendirent. Et Dieu ne manqua pas de faire cognoistre qu'il estoit pour eux. En mesme

XXVI. Subito vero terræ motus factus est magnus, itavt mouerentur fundamenta carceris. Et statim aperta sunt ostia omnia, & vniuersorũ vincula soluta sunt.

temps il feit trembler la terre, & ébranla toute la prison jusques aux fondemens. Toutes les portes s'ouurirent, & toutes les chaines & les liens tomberent des mains & des pieds des prisonniers. Les voila donc tous en joye aussi bien qu'en liberté; & de ceux qui se trouuerent dans ce lieu de punition, il n'y auoit que celuy qui n'atendoit point

le ſupplice qui fuſt éperdu; le geolier ſeul eſtoit en peine, lors qu'à ce tremblement de terre, & au bruit des chaines qui tomboient il s'éueilla, & veit les portes de la priſon ouuertes.

XXVII. Expergefactus autem cuſtos carceris, & videns ianuas apertas carceris, euaginato gladio volebat ſe interficere, æſtimãs fugiſſe vinctos.

La premiere penſée qui luy vint, fut que les priſonniers eſtoient échapez. Cela le met au deſeſpoir. Il tire ſon eſpée, & ſe veut défaire luy-meſme. Mais Saint Paul luy monſtra comme les miracles que Dieu faiſoit en faueur des ſiens, n'eſtoient pas pour luy nuire, & qu'ils n'vſeroient point de leur liberté contre la fidele obeïſſance qu'ils deuoient à l'ordre de la Iuſtice. Pour luy faire entendre cette verité, & le remettre incontinent, il ne luy dit que deux mots. Il l'appelle, & luy crie ſeulement qu'il ſe garde bien de ſe méfaire, que tous ſes priſonniers eſtoient là.

XXVIII. Clamauit autem Paulus voce magna 14; dicens: Nihil tibi mali feceris; vniuerſi enim hic ſumus.

C'eſtoit d'vne part empeſcher vne action que le droit de natu-

re meſme defend, lors qu'il nous aprend que Dieu ſeul eſtant maiſtre de noſtre vie, ce n'eſt pas à nous d'en diſpoſer, & de nous l'oſter ſelon nos humeurs; & de l'autre, c'eſtoit luy leuer le ſubjet de ſon deſeſpoir, qui l'eut rendu criminel de cét homicide de ſoy-meſme, que la ſeule ignorance, ou la juſſion interieure de Dieu pouuoit excuſer.

XXIX. Petitoque lumine ſe introgreſſus eſt, & tremefactus procidit Paulo & Silæ ad pedes.

Le pauure homme neantmoins trébloit encore, & auoit bien de la peine à reuenir de cette eſpouuante. Il demande de la lumiere, alume ſa lampe, ſort de ſa chambre, entre dans le cachot; & tremblant derechef, ou de reſpect, ou de crainte, ſe jete aux pieds de Saint Paul & de Silas; mais parce qu'ils gardoient encore conſcientieuſement leur priſon, il

XXX. Et producens eos foras, ait: Domini,

les tire luy-meſme dehors, où il leur teſmoigne l'eſtat qu'il fait de leur vertu & de leur reli-

gion. Son esprit s'éclaircit, & reuere assez la verité qu'il entreuoit, pour faire que son cœur la gouste, & qu'il desire tout de bon de se sauuer. Il traite de Monsieur, ceux qu'il auoit renfermez comme criminels infames, & leur demande ce qu'il luy faut faire pour se sauuer, & pour viure de la vraye vie. Leur réponse fut prompte. Croyez, dirent-ils, en nostre Seigneur IESVS-CHRIST, & vous aurez la vie & le salut pour vous & pour toute vostre maison.

quid me oportet facere vt saluus fiam?

XXIX. Et illi dixerunt: Crede in Dominum Iesum & saluus eris, & domus tua.

Ils ne l'eussent pas dit, si Dieu ne leur eust fait préſentir interieurement ce qu'il vouloit faire pour ce bon homme & pour les siens. Aussi luy précherent-ils feruemment la parole de Dieu, à luy & à tous ses domestiques; & parce qu'il n'apartient qu'au cœur du Predicateur de parler au cœur des auditeurs, ces Catechistes qui parloient de cœur, toucherent effi-

XXXII. Et locuti sunt ei verbum Domini, cum omnibus qui erant in domo eius.

re meſme defend, lors qu'il nous aprend que Dieu ſeul eſtant maiſtre de noſtre vie, ce n'eſt pas à nous d'en diſpoſer, & de nous l'oſter ſelon nos humeurs; & de l'autre, c'eſtoit luy leuer le ſubjet de ſon deſeſpoir, qui l'eut rendu criminel de cét homicide de ſoy-meſme, que la ſeule ignorance, ou la juſſion interieure de Dieu pouuoit excuſer.

XXIX. Petitoque lumine ſe introgreſſus eſt, & tremefactus procidit Paulo & Silæ ad pedes.

Le pauure homme neantmoins trébloit encore, & auoit bien de la peine à reuenir de cette eſpouuante. Il demande de la lumiere, alume ſa lampe, ſort de ſa chambre, entre dans le cachot, & tremblant derechef, ou de reſpect, ou de crainte, ſe jete aux pieds de Saint Paul & de Silas; mais parce qu'ils gardoient encore conſcientieuſement leur priſon, il

XXX. Et producens eos foras, ait: Domini,

les tire luy-meſme dehors, où il leur teſmoigne l'eſtat qu'il fait de leur vertu & de leur reli-

gion. Son esprit s'éclaircit, & reuere assez la verité qu'il entreuoit, pour faire que son cœur la gouste, & qu'il desire tout de bon de se sauuer. Il traite de Monsieur, ceux qu'il auoit renfermez comme criminels infames, & leur demande ce qu'il luy faut faire pour se sauuer, & pour viure de la vraye vie. Leur réponse fut prompte. Croyez, dirent-ils, en nostre Seigneur IESVS-CHRIST, & vous aurez la vie & le salut pour vous & pour toute vostre maison.

quid me oportet facere vt saluus fiam ?

XXIX. At illi dixerunt: Crede in Dominum Iesum & saluus eris, & domus tua.

Ils ne l'eussent pas dit, si Dieu ne leur eust fait présentir interieurement ce qu'il vouloit faire pour ce bon homme & pour les siens. Aussi luy précherent-ils feruemment la parole de Dieu, à luy & à tous ses domestiques; & parce qu'il n'apartient qu'au cœur du Predicateur de parler au cœur des auditeurs, ces Catechistes qui parloient de cœur, toucherent effi-

XXXII. Et locuti sunt ei verbum Domini, cum omnibus qui erant in domo eius.

Digitized by Google

cacement celuy de leurs catechumenes, dont le principal, qui estoit ce bon geolier, monstra la verité de sa conuersion par les effects. Il les prend comme ses chers maistres en ce mesme instant de la nuict, laue & estuue leurs playes, & pour recompense de sa charité demande le bapteſme, qu'il reçoit sur l'heure auec tous les siens.

XXXIII. Et tollés eos in illa hora noctis, lauit plagas eorum, & baptisatus est ipse & omnis domus eius continuo.

On veit lors vne nouuelle joye & vne ferueur plus viuement alumée en ce nouueau baptisé. Il mene ces seruiteurs de Dieu dans sa maison, & les fait monter en la salle, où il les traite auec vn visage si content, & vne face si riante de toute la famille, que l'alegresse de leur cœur y sembloit peinte, & ne permettoit pas qu'on peût douter de leur foy.

XXXIV. Cúmque perduxisset eos in domũ suam apposuit eis mẽsam, & lætatus est cũ omni domo sua, credés Deo.

Cependant Dieu, maistre des cœurs, remuoit ceux des Magistrats, qui recogneurent la precipitation & temerité de leur

jugement contre l'Apoſtre & ſon compagnon. Le jour venu, ils enuoyerent quelques-vns de ces officiers qui portoient deuant eux les ſignes de leur magiſtrature, & les inſtrumens des ſupplices, dire au geolier de leur part qu'il renuoyaſt ces gens-là, & qu'il les meiſt en liberté.

XXXV. Et cùm dies factus eſſet, miſerunt magiſtratus lictores ſuos, dicentes: Dimitte homines illos,

Vn homme qui n'euſt aimé que ſon contentement & ſon repos, fuſt bien toſt ſorti à cette nouuelle. Mais Saint Paul auoit le cœur trop bon, & trop de ſoin d'vne reputation à laquelle ſe joignoit la gloire de Dieu, pour ſortir ainſi à la dérobée par vne eſpece de fuite & d'euaſion pluſtoſt que par vne liberté qui luy fuſt deüe, & ſans reparer l'honneur de ſon maiſtre engagé dans le ſien. Lors que le geolier luy eut fait ſçauoir en preſence de ces officiers, cõme le Magiſtrat luy enuoyoit faire commandement par eux de les mettre en liberté, quoy

XXXVI. Nuntiauit autẽ cuſtos carceris verba hæc Paulo, quia miſerunt magiſtratus vt dimittami-

ni: Nunc igitur exeuntes ite in pace.

que le bon homme leur conseillast de sortir, & de s'en aller en paix, il ne le voulut pas faire. Il n'en sera pas ainsi, respondit-il.

XXXVII Paulus autem dixit eis: Cæsos nos publicè, indénatos, homines Romanos, miserunt in carcerem, & nunc occultè nos ejiciunt? Non ita: sed veniant, & ipsi nos ejiciant.

Comment ? ils nous ont fait foüeter publiquement, & enuoyé en prison sans forme de procez, nous qui sommes citoyens Romains; & maintenant ils nous veulent faire sortir sourdement, sans reparer cette honte & ce deshonneur public que leur injustice a fait en nos personnes à la bonne cause, & à ce grand Dieu que nous prêchons? C'est ce que je n'entends pas. Qu'ils viennent eux-mesmes, & qu'ils nous tirent de la prison de leur autorité, & auec quelque forme de justice, puis qu'ils nous y ont mis si injustement.

XXXVIII. Nuntiaverunt autem magistratibus lictores verba hæc, timuerunt,

Cette response fut raportée aux Iuges par leurs gens, & leur donna de l'aprehension, lors qu'ils oüyrent que ces prisonniers estoient citoyens Ro-

mains; de sorte qu'ils ne manquerent pas de venir eux-mesmes, & de faire vne espece d'amende honorable à ceux qu'ils auoient temerairement traité comme gens de neant. Ils eurent recours aux prieres, & les tirans de la prison, les supplierent par l'aduis & par la bouche mesme de quelques fideles qui craignoient pour leurs Apostres, de quiter la ville.

que audito quod Romani essent XXXIX. Et veniētes deprecati sunt eos, & educentes rogabant 18 vt egrederentur de vrbe.

Les Saints, dont la fermeté n'est jamais opiniastre, donnerent cela au desir des fideles, & au repos du peuple. Ils sortent de la prison triomphans de l'injustice & de l'infidelité. Mais ils ne sortirent pas la ville de mesme pas. Ils allerent deuant chez la bonne Lydia, où ils veirent les Chrestiens qui s'y estoient rendus; & apres auoir consolé cette assemblée fraternelle, prirent congé d'eux.

XL Exeuntes autem de carcere, introierunt ad Lydiam, & visis 19 fratribus, consolati sunt eos, & profecti sunt.

1 *vt oſt nderet non vt abominanda à ſe reſpui Sacramenta V. L. verum tanquam non neceſſaria.*

& pro circunſ[illegible]iæ ratione mutari ſententiam, S. Aug. l. cont. m[illegible].c.5. tom. l. 19. cont Fauſt c. 17. ep. 19. & alii. 2 *ſcripta nempe in Cœcilio c. præced.* 3 *Propontide, Ptolem. & alii, non quod negata ſit his populis gratia, ait S. Proſp. 2. de voc. gent. c. 3 ſed dilatæ.* 4 *vir etiam vocatur Angelus, ſup. c. 1. v. 10.* 5 *me. Syr.* 6 *principium Macedoniæ, Syr.* 7 *manentes, Gr. & Syr.* 8 *proſeuchæ, Gr. domus orationis, Syr. nomen Gſ. retinuit Iuuen. Sat. 5. in qua te quæro proſeucha.* 9 *venditrix purpuræ, Gr. & Syr.* 10 *diuinationis, Syr.* 11 *Vitarum, Syr.* 12 *duces, Syr.* 13 *ſuis.* 14 *& vocauit eum, ad. Syr.* 15 *accendit ſibi lucernam, & proſiliit, ad. Syr.* 15 *vt viuam, Syr.* 16 *aſcendere feciſſet, Syr.* 17 *eos qui ferebant faſces, Syr.* 18 *per interpellatores, vt indicat Gr. quos fuiſſe fideles qui timerent ne Apoſtoli periclitarentur inſinuat Syr.* 19 *ibi, ad. Syr.*

CHAPITRE XVII.

Saint Paul à Theſſalonique, à Berée, & dans Athenes.

1. Cùm autem perambulaſſent Amphipolim & Apolloniam, venerunt Theſſalonicam, vbi erat Synagoga Iudęorum.

AV partir de Philippes ils paſſerent par les villes voiſines d'Amphipolis & d'Apollonie, & gagnerent celle de Theſſalonique, plus celebre, où les Iuifs auoient vne Synagogue, que Saint Paul

ne manqua pas de frequenter selon sa coustume.

Il y alla par trois diuers jours de Sabat, & leur expliquant l'Escriture monstroit qu'il faloit que le Messie souffrist, & resuscitast, & que ce Messie n'estoit autre que IESVS-CHRIST qu'il leur prechoit. Ses discours n'y furent pas inutiles. Il y conuertit à la foy quelques Iuifs qui se joignirent à luy & à son compagnon Silas: mais beaucoup plus de Gentils, qui n'auoient pas estouffé par leurs vices les estincelles de pieté que la loy de nature conserue où elle est obeïe, & parmy eux vn bon nombre de Dames de qualité, jusques à ce que les mutins & les zelez du parti Iudaïque rompirent son coup dans son progrez.

II. Secundũ consuetudinem autem Paulus introiuit ad eos, & per Sabbatha tria differebat eis de scripturis.

III. Adaperiens & insinuans quia Christum oportuit pati, & resurgere à mortuis, & quia hic est Iesus Christus quem ego annuntio vobis.

IV. Et quidam ex eis crediderũt, & adiuncti sunt Paulo & Silæ, & de colentibus Gentilibusque multitudo magna, & mulieres nobiles non paucæ.

Ces méchans possedez d'enuie contre les Predicateurs du Christianisme, duquel ils ne pouuoient souffrir la naissance ny l'auancement, amasserent

V. Zelantes autē Iudæi, assumentesque de vulgo viros quosdā malos, & turba facta cōcitauerunt ciuitatem, & assistentes domui Iasonis, quærebant eos producere in populum 2.

vne troupe de pendards de la lie du peuple, auec laquelle ils feirent sedition dans la ville, & allerent forcer la maison de Iason, où les Saints logeoient, auec dessein de les amener scandaleusement en la place publique, & les mettre entre les mains de la populace insolente.

VI. Et cùm non inuenissent eos, trahebant Iasonem, & quosdam principes ciuitatis clamātes, quoniam hi qui orbem concitant, huc venerunt.

Mais Dieu voulut qu'apres les y auoir bien cherchez, ils ne le trouuerent pas; de sorte qu'ils déchargerent leur colere & leur insolence contre le maistre de la maison, qu'ils trainerent deuant les Magistrats, auec quelques autres Chrestiens, ses freres de souffrance aussi bien que de religion, crians que ces perturbateurs du repos public de tous les peuples estoient venus en la ville, que Iason les auoit receus chez luy, & que c'estoient autant de rebelles qui mépriſoient les ordonnances de Cesar; ou plustost autant de criminels de leze-majesté, qui prē-

VII. Quos susceperit Iason, & hi omnes contrà decreta Cæsaris faciūt, regem aliū dicentes esse IESVM.

choient

choient vn autre Roy, qu'ils disoient estre vn certain IESVS.

Ce fut assez pour émouuoir le peuple, & ceux mesmes qui auoient charge dans la ville. Mais comme l'accusation estoit plus tumultuaire que constante & certaine, Iason & les autres de sa troupe furent renuoyez soubs caution & à la charge de se representer quand il seroit besoin.

VIII. Concitauerunt autem plebem, & principes ciuitatis, audientes hæc.

IX. Et acceptà satisfactione à Iasone & cæteris, dimiserunt eos.

Cependant les Chrestiens veilloient pour leurs bons maistres, Saint Paul & Silas, & les feirent partir incontinent de nuict pour se sauuer en la ville de Berée, où leurs dangers precedens ne peurent étonner ny refroidir leur zele. Ils entrerent d'abord dans la Synagogue des Iuifs, où ils eurent pour auditeurs des personnes encore plus remarquables, que les autres de Thessalonique dont ils auoient gagné les cœurs à Dieu pendant leur sejour en leur vil-

X. Fratres vero confestim per noctem dimiserunt Paulum & Silam in Beroeam: qui cùm venissent, in Synagogã Iudæorum introierũt.

XI. Hi autem erant nobiliores eorum qui sunt Thessalo-

cæ, qui uſceperunt verbum cũ omni auiditate, quotidie ſcrutantes ſcripturas, ſi hæc ita ſe habe rent.

le ; & qui receuoient de leur bouche cette parole diuine, comme vne manne du Ciel, la gouſtoient auec toute l'auidité d'vne deuotion feruente, & par vne eſtude aſſiduë des ſaintes Eſcritures en cõfrontoient tous les jours les paſſages qui leur eſtoient citez, pour voir s'ils leur eſtoient alleguez à propos, & dans leur vray ſens. Ce qui reüſſit ſi heureuſement, qu'ils y feirent pluſieurs fideles, tant d'hommes que de Dames de marque.

XII. Et multi quidem crediderunt ex eis, & mulierũ gentilium honeſtarum, & viri non pauci.

XIII. Cùm autem cognouiſſent in Theſſalonica Iudæi, quia & Berææ prædicatum eſt à Paulo verbũ Dei, vènerunt & illuc, commouentes & turbantes multitudinem.

Le ſuccez eſtoit trop bon pour n'eſtre point trauerſé des méchans. La nouuelle ne fut pas pluſtoſt venüe à Theſſalonique, que Saint Paul prêchoit à Berée, où en effet il publioit courageuſement la parole de Dieu, que les Iuifs opiniaſtres, ennemis du Chriſtianiſme, y acoururent, & ne ceſſerent de crier pour émouuoir le peuple, & l'exciter à ſedition. Le trouble

qu'ils y feirent fut tel, que les Chrestiens, enfans communs de Saint Paul, le feirent aussi-tost éuader sourdement, par le chemin qui menoit à la mer, où il s'embarqua acompagné de quelques-vns qui le conduisirent jusques à la ville d'Athenes, d'où ils aporterent vn mot de sa part à Silas & Timothée qu'il auoit laissez à Bérée, par lequel il leur mandoit qu'ils se rendissent promptement auprés de luy.

Il ne perdit pas le temps en les attendant. Il visita la ville par ordre secret de IESVS, & du Saint Esprit, & la voyant pleine d'idoles, au culte desquelles elle estoit malheureusement adonnée, il en auoit autant de douleur dans l'ame, que luy en pouuoit donner la haine qu'il portoit aux faux Dieux, égale à l'amour qu'il auoit pour le vray Dieu son maistre.

Son zele ne se pouuoit taire,

XIV. Statimque tũc Paulum dimiserunt fratres, vt iret vsque ad mare. Silas autem & Timotheus remanserũt ibi.

XV. Qui autem deducebant Paulum, perduxerũt eum vsque Athenas, & accepto mãdato ab eo ad Silam & Timotheum, vt quàm celeriter venirent ad illum profecti sunt.

XVI. Paulus autem cùm Athenis eos expectaret, incitabatur spiritus eius in ipso, videns idololatriæ deditam ciuitatem 6.

XVII. parce que comme il estoit hardi sans indiscretion, aussi estoit-il prudent sans crainte. Il ne se passoit jour qu'il ne parlast ou conferast, ou dans la Synagogue auec les Iuifs, & auec ceux des Gentils qui s'y trouuoient volontiers, parce qu'ils auoient quelque crainte de Dieu; ou dans les places publiques, deuant toute l'assistance. Quelques Philosophes mesmes, Epicuriens & Stoïciens, l'entreprirent, & faisoient diuers jugemens de luy. Les vns plus dédaigneux disoient, Que veut dire ce causeur qui jete tant de paroles en l'air comme vne semence perdue? Les autres plus moderez se contentoient de le prendre pour vn homme qui leur venoit prêcher des Dieux nouueaux & estrangers, parce qu'il leur parloit de IESVS, & de la Resurrection, qui leur estoit de verité vn langage bien nouueau.

Disputabat igitur in Synagoga cũ Iudæis, & colentibus, & in foro per omnes dies, ad eos qui aderãt.

XVIII. Quidam autem Epicurei & Stoici Philosophi disserebant cum eo, & quidam dicebãt, quid vult semini verbius hic dicere? Alij vero, nouorum dæmoniorũ videtur annũtiator esse, quia Iesum & resurrectionẽ annuntiabat eis.

En fin ils se saisissent de luy, le meinent au siege de leur justice souueraine, qu'ils apelloient l'Areopage, qui cognoissoit des affaires de la Religion, & luy disent en le conduisant, Pourrions-nous bien entendre quelle est cette nouuelle doctrine que tu nous aportes? Tu semes icy vn discours nouueau que nos aureilles ne cognoissent point, nous voulons sçauoir ce que c'est.

XIX. Et apprehensum eum, ad Areopagum duxerunt dicentes, Possumus scire quæ est hæc noua, quæ à te dicitur doctrina?

XX. Noua enim quædam infers auribus nostris: volumus ergo scire quidnam velint hæc esse.

C'estoit parler selon leur humeur, parce que tous les habitans de cette ville, & ceux mesmes qui y venoient de dehors, n'auoient autre desir, ny autre entretien, que de dire, ou d'oüir quelque chose de nouueau.

XXI. Athenienses autem omnes, & aduenæ hospites ad nihil aliud vacabãt se, nisi aut dicere aut audire aliquid noui.

Cela fait que Saint Paul eut bien-tost bonne audience dans l'Areopage, où au milieu du parquet il parla d'abord en Orateur agreable, & en Apostre feruent. Seigneurs Atheniens, dit-il, je ne puis que je ne loüe en

XXII. Stans autem Paulus in medio Areopagi, ait: Viri Athenienses, per omnia quasi superstitiosiores

si vos videō. vous cette inclination à quelque pieté, que monſtrent tant d'Autels & tant de Dieux diuers, que j'ay veus dans voſtre ville; mais je recognois qu'elle ſemble aler juſques à la ſuperſtition, & à vne deuotion trop anxiée & incertaine.

XXIII. Pręteriens enim & videns ſimulachra veſtra, inueni & aram in qua ſcriptū erat, ignoto Deo 12: quod ergo ignorantes colitis, hoc ego annuntio vobis.

Vous ne vous contentez pas, à ce que ie voy, de dreſſer des ſtatües & des autels aux Dieux que vous penſez cognoiſtre, j'en ay veu meſmes en paſſant vn entre les autres erigé, à ce que porte l'inſcription, Au Dieu incognu, celuy-là n'eſt pas à rejeter comme les autres. C'eſt ce Dieu qui eſt, ou mépriſé, ou ignoré, il y a trop long-temps, & que vous honorez ſans le cognoiſtre, lequel je vous préche maintenant.

XXIV. Deus qui fecit mūdum & omnia quæ in eo ſunt, hic

Mais ce grand Dieu, ſeul ouurier du monde, & de tout ce qu'il contient, eſtant Seigneur ſouuerain du Ciel & de la terre, n'eſt pas renfermé dans les tem-

Digitized by Google

ples, que la main des hommes baſtit, comme s'il n'auoit point d'autre demeure; & quoy qu'il ſe deſtine des lieux ſaints, pour y receuoir vn culte qu'il ne ſeroit pas ſeant ny religieux de luy rendre autre part, ce n'eſt pas qu'il ait beſoin de ce logis, ny de figures, ny des autres ſeruices ordinaires que l'induſtrie & le trauail humain s'empreſſe de luy rendre parmi vous, comme il feroit à vn homme.

cæli & terræ cùm ſit Dominus in manufactis templis habitat 13.

XXV. Nec manibus humanis colitur 14, indigens aliquo, cùm ipſe det omnibus 15 vitam & inſpirationem, & omnia 16.

C'eſt luy qui donne l'ame & l'eſprit de vie à tous les hommes dans tous leurs mouuemens, ſentimens & reſpirations, qui les a tous faits, & leur a donné vn meſme pere qu'il forma de ſa main, du ſang duquel ils ſont tous iſſus, qui en a couuert toute la terre, dont ils ſont les habitans & les maiſtres; où il a ordonné les ſaiſons de l'année, qui font reglément pour eux leur quartier de ſeruice l'vne apres l'autre, & leur a diſtribué les di-

XXVI. Fecitque ex vno 17 omne genus hominum inhabitare ſuper vniuerſam faciem terræ, definiens ſtatuta tempora, & terminos habitationis eorum quærere Deum.

uers païs, comme par heritage, selon la diuersité des peuples, à chacun desquels il a donné ces bornes & sa separation dans ce vaste vniuers.

XXVII. Si fortè attrectent eũ, aut inueniant 18, quãuis non longè sit ab vnoquoque nostrũm.

Et ce que j'estime le plus, il leur a inspiré le desir de le chercher, comme auteur de tous ces biés, par le discours de la raison dont il les a pourueus, afin que montans à luy par ses creatures, ils le recogneussẽt tous, jusques aux plus ignorans, qui ne faisans que tastonner, ne laissent pas, en touchant ses presens dont le monde estrempli, de le rencontrer comme à l'aueugle, si ce n'est peut-estre qu'ils démentent eux mesmes leur nature & leur raisonnement. Car il

XXVIII. In ipso enim viuimus, & mouemur, & sumus, sicut & quidam vestrorum Poëtarum dixerũt 19:

ne faut pas aler loin pour le trouuer. Il n'est pas éloigné d'vn chacun de nous. C'est en luy que nous auons tous nostre vie, nostre mouuement & nostre estre, comme l'ont aduoüé quelques vns de vos Poëtes, qui on

dit en philosophant, que nous sommes enfans de Dieu.

ipsius enim & genus sumus.

Si cela est, au moins nous est-il égal, s'il n'est quelque chose de plus; & s'il nous a produit, nous qui sommes viuans, il ne le faut pas croire sans vie, semblable à l'or, à l'argent, à la pierre, ou à ces autres matieres, dont l'art idolatre & l'esprit sotement ingenieux des hommes se sont aduisez de faire leurs idoles. Et neantmoins c'est ce que l'on a voulu croire jusques à maintenant, qu'vne statuë estoit Dieu, & que Dieu estoit vne statüe.

XXIX. Genus ergo cùm simus Dei, non debemus æstimare auro aut argento, aut lapidi sculpturæ artis, aut cogitationis hominis diuinum esse simile.

Il ne faloit pas vne patience moins que diuine pour souffrir l'impieté de cette erreur. Telle est celle de nostre Dieu: qui ne pouuant rien oublier dans sa cognoissance, dissimule par sa bonté nos ignorances malicieuses qu'il deuroit punir, & s'il a laissé jusques icy les peuples idolatres dans leur aueu-

XXX. Et tempora quidem huius ignorãtiæ despiciens Deus, nũc annuntiat hominibus, vt omnes vbique pœnitentiam agant.

glement volontaire, c'eſt maintenant qu'il les appelle tous à ſoy par toute la terre, & ſe contente qu'aprés tant de pechez ils en faſſent quelque penitence, au moins par vn regret du cœur.

XXXI. Eò quod ſtatuit diẽ in quo iudicaturus eſt orbem in æquitate, in viro in quo ſtatuit, fidem præbens omnibus, ſuſcitans cum à mortuis.

Autrement il leur donne aſſignation au jour de ſon jugement éfroyable, où il jugera tout le monde ſelon les loix de ſa juſtice, par cét homme qu'il a deſtiné à cela, auquel il veut que tous les hommes croyent, ſuiuans la lumiere de foy qu'il leur offre, laquelle ſembloit eſteinte, mais qu'il a rallumée en reſuſcitant cét homme merueilleux, & le faiſant voir aux ſiens apres ſa reſurrection, afin que l'on ne feit plus de difficulté de croire de luy ce que la nature juge incroyable.

XXXII. Cùm audiſſent autem reſurrectionem mortuorum, quidam quidem irridebant, quidam verò dixerunt: audiemus te de hoc etiam iterùm.

Ils s'atacherent tous à ce dernier mot de la reſurrection des morts, que les vns tournoient en raillerie, les autres remet-

toient à vne autre audience, disans qu'ils l'entendroient discourir là dessus vne autre fois. Et sur cette responce Saint Paul se retira, non pas toutefois sans quelques personnes gagnées, qui se lierent à luy de charité, & embrasserent la foy, entre lesquelles estoit vn des Iuges mesmes du corps de leurs Areopagites, nommé Denys, vne Dame appellée Damaris, & d'autres auec eux.

tuorum, quidã quidem irridebant, quidã vero dixerunt. Audiemus te de hooiterum.

XXXIII. Sic, Paulus exiuit de medio eorum.

XXXIV. Quidam vero viri adhærentes ei, crediderunt: in quibus & Dionysius Areopagita, & mulier nomine Damaris, & alij cum eis.

1 *hæc vltima particula coniunctiua deest in Gr. & Syr.* 2 *vt traderent eos turbæ, Syr.* 3 *fide iussione, Syr. quod explicant Caiet. hic, & Bad. in comment. linguæ Gr. de satisfactione iudicio sisti.* 4 *aliis qui erant, Gr. & Syr.* 5 *dolebat, Syr.* 6 *quod idolis plena esset, Syr.* 7 *Græcis qui timebant Deum, Syr. vt sup. v. 4.* 8 *deorum alienorum, Syr.* 9 *cliuum Martis, ibi Theodorus Atheus damnatus ex Laërtio & aliis.* 10 *curabant, Syr.* 11 *excellentes in timore dæmoniorum, Syr.* 12 *per quem iurabant, apud Lucian. in Philop. nec malè coniiciunt hunc fuisse verum Deum ab Hebræis adoratum Lucan. l. 4. Incerti Iudæi Dei.* 13 *v. sup. c. 7. v. 24.* 14 *per ministeria, Gr. Syr. qualia scilicet præstabant Gentiles Diis suis quotidiana, etiam sordida, v. S. Aug. 6. de ciu. c. 10.* 15 *hominibus, ad. Syr.* 16 *per omnia, Gr.* 17 *sanguine, ad. Gr. & Syr.* 18 *ex creaturis ipsius, ad. Syr.* 19 *vnum è sapientibus habet Syr. sed non*

solus Aratus, verùm & alii apud Clem. Alex. 5. Strom. id dixerunt 20 *præterire fecit, Syr.*

CHAPITRE XVIII.

Saint Paul à Corinthe, où il est mal traité, de là à Epheſe, à Ceſarée, à Antioche, où Apollo fait merueilles contre les Iuifs.

I. Poſt hæc egreſſus ab Athenis venit Corinthum.

II. Et inueniens quendam Iudæũ nomine Aquilam, Põticum genere, qui nuper venerat ab Italia, & Priſcillam vxorem eiº (eo quod præcepiſſet Claudius diſcedere omnes Iudæos à Roma) accesſit ad eos,

L'APOSTRE ayant fait dans Athenes la moiſſon que Dieu auoit preparée pour luy, en partit pour Corinthe, où il trouua vn Iuif conuerti nommé Aquila, du païs du Pont, arriué depuis peu d'Italie, auec ſa femme Priſcilla, Chreſtienne comme luy, qui s'eſtoient refugiez en cette ville, à cauſe de l'Edict de l'Empereur Claudius qui commandoit à tous les Iuifs de vuider de Rome.

Il ſe logea chez eux, parce qu'il faiſoit leur meſtier de Tapiſſier, & y trauailloit de ſes

mains. Tout cela eſtoit bien ſeant à ce gentil cœur, qui ſe trouuoit propre à tout faire, & qui vouloit gagner ſa vie, afin de n'eſtre point à charge, & d'auoir plus d'autorité ſur les ames pour leur bien ſpirituel, tandis qu'il ne leur auroit point d'obligation pour le temporel.

III. Et quia eiuſdem erat artis, manebat apud eos, & operabatur. (Erant autem ſcenofactoriæ artis.)

Il manioit l'aiguille en apprentif à la maiſon, & la ſainte Eſcriture en Docteur dans la Synagogue, où tous les jours il parloit, & ayant continuellement en bouche le nom glorieux de noſtre Seigneur IESVS-CHRIST, dont il préchoit les grandeurs, entroit dans l'eſprit des Iuifs & des Gentils, & leur perſuadoit ſes ſaintes veritez.

IV. Et diſputabat in Synagoga per omne Sabbathũ, interponens nomẽ Domini Ieſu, ſuadebatque Iudæis & Græcis.

Cependant Silas & Timothée arriuent de Macedoine, & n'ayans pas rencontré leur maiſtre à Athenes, le viennent trouuer à Corinthe, où ils ſe rendirent ſur le fort du combat, lors que l'Apoſtre préchant comme

V. Cùm veniſſent autem de Macedonia Silas & Timotheus, inſtabat verbo Paulus, teſtificans Iudæis eſſe Chriſtum Ieſum.

XVII. Disputabat igitur in Synagoga cũ Iudæis, & colentibus, & in Foro per omnes dies, ad eos qui aderãt.

parce que comme il estoit hardi sans indiscretion, aussi estoit-il prudent sans crainte. Il ne se passoit jour qu'il ne parlast ou conferast, ou dans la Synagogue auec les Iuifs, & auec ceux des Gentils qui s'y trouuoient volontiers, parce qu'ils auoient quelque crainte de Dieu; ou dans les places publiques, deuant toute l'assistance. Quelques

XVIII. Quidam autem Epicurei & Stoici Philosophi disserebant cum eo, & quidam dicebãt, quid vult semini verbius hic dicere? Alij vero, nouorum dæmoniorũ 8 videtur annũtiator esse, quia Iesum & resurrectionẽ annuntiabat eis.

Philosophes mesmes, Epicuriens & Stoïciens, l'entreprirent, & faisoient diuers jugemens de luy. Les vns plus dédaigneux disoient, Que veut dire ce causeur qui jete tant de paroles en l'air comme vne semence perdüe? Les autres plus moderez se contentoient de le prendre pour vn homme qui leur venoit prêcher des Dieux nouueaux & estrangers, parce qu'il leur parloit de IESVS, & de la Resurrection, qui leur estoit de verité vn langage bien nouueau.

Digitized by Google

En fin ils se saisissent de luy, le meinent au siege de leur justice souueraine, qu'ils apelloient l'Areopage, qui cognoissoit des affaires de la Religion, & luy disent en le conduisant, Pourrions-nous bien entendre quelle est cette nouuelle doctrine que tu nous aportes? Tu semes icy vn discours nouueau que nos aureilles ne cognoissent point, nous voulons sçauoir ce que c'est.

XIX. Et apprehensum eum, ad Areopagum, duxerunt dicentes, Possumus scire quæ est hæc noua, quæ à te dicitur doctrina?

XX. Noua enim quædam infers auribus nostris: volumus ergo scire quidnam velint hæc esse.

C'estoit parler selon leur humeur, parce que tous les habitans de cette ville, & ceux mesmes qui y venoient de dehors, n'auoient autre desir, ny autre entretien, que de dire, ou d'oüir quelque chose de nouueau.

XXI. Athenienses autem omnes, & aduenæ hospites ad nihil aliud vacabãt tẽ, nisi aut dicere aut audire aliquid noui.

Cela fait que Saint Paul eut bien-tost bonne audience dans l'Areopage, où au milieu du parquet il parla d'abord en Orateur agreable, & en Apostre feruent. Seigneurs Atheniens, dit-il, je ne puis que je ne loüe en

XXII. Stans autem Paulus in medio Areopagi, ait: Viri Athenienses, per omnia quasi superstitiosiores

vos videō. vous cette inclination à quelque pieté, que monſtrent tant d'Autels & tant de Dieux diuers, que j'ay veus dans voſtre ville; mais je recognois qu'elle ſemble aler juſques à la ſuperſtition, & à vne deuotion trop anxiée & incertaine.

XXIII. Pręteriens enim & videns ſimulachra veſtra, inueni & aram in qua ſcriptū erat, ignoto Deo 12: quod ergo ignorantes colitis, hoc ego annuntio vobis.

Vous ne vous contentez pas, à ce que ie voy, de dreſſer des ſtatües & des autels aux Dieux que vous penſez cognoiſtre, j'en ay veu meſmes en paſſant vn entre les autres erigé, à ce que porte l'inſcription, Au Dieu incognu, celuy-là n'eſt pas à rejeter comme les autres. C'eſt ce Dieu qui eſt, ou mépriſé, ou ignoré, il y a trop long-temps, & que vous honorez ſans le cognoiſtre, lequel je vous préche maintenant.

XXIV. Deus qui fecit mūdum & omnia quæ in eo ſunt, hic

Mais ce grand Dieu, ſeul ouurier du monde, & de tout ce qu'il contient, eſtant Seigneur ſouuerain du Ciel & de la terre, n'eſt pas renfermé dans les tem-

Digitized by Google

ples, que la main des hommes baſtit, comme s'il n'auoit point d'autre demeure; & quoy qu'il ſe deſtine des lieux ſaints, pour y receuoir vn culte qu'il ne ſeroit pas ſeant ny religieux de luy rendre autre part, ce n'eſt pas qu'il ait beſoin de ce logis, ny de figures, ny des autres ſeruices ordinaires que l'induſtrie & le trauail humain s'empreſſe de luy rendre parmi vous, comme il feroit à vn homme.

cæli & terræ cùm ſit Dominus in manufactis templis habitat 13.

XXV. Nec manibus humanis colitur 14, indigens aliquo, cùm ipſe det omnibus 15 vitam & inſpirationem, & omnia 16.

C'eſt luy qui donne l'ame & l'eſprit de vie à tous les hommes dans tous leurs mouuemens, ſentimens & reſpirations, qui les a tous faits, & leur a donné vn meſme pere qu'il forma de ſa main, du ſang duquel ils ſont tous iſſus, qui en a couuert toute la terre, dont ils ſont les habitans & les maiſtres; où il a ordonné les ſaiſons de l'année, qui font reglément pour eux leur quartier de ſeruice l'vne apres autre, & leur a diſtribué les di-

XXVI. Fecitque ex vno 17 omne genus hominum inhabitare ſuper vniuerſam faciem terræ, definiens ſtatuta tempora, & terminos habitationis eorum quærere Deum.

uers païs, comme par heritage, ſelon la diuerſité des peuples, à chacun deſquels il a donné ces bornes & ſa ſeparation dans ce vaſte vniuers.

XXVII. Si fortè attrectent eũ, aut inueniant 18, quãuis non longè ſit ab vnoquoque noſtrũm.

Et ce que i'eſtime le plus, il leur a inſpiré le deſir de le chercher, comme auteur de tous ces biẽs, par le diſcours de la raiſon dont il les a pourueus, afin que montans à luy par ſes creatures, ils le recogneuſſẽt tous, juſques aux plus ignorans, qui ne faiſans que taſtonner, ne laiſſent pas, en touchant ſes preſens dont le monde eſtrempli, de le rencontrer comme à l'aueugle, ſi ce n'eſt peut-eſtre qu'ils démentent eux meſmes leur nature & leur raiſonnement. Car il

XXVIII. In ipſo enim viuimus, & mouemur, & ſumus, ſicut & quidam veſtrorum Poëtarum dixerũt 19:

ne faut pas aler loin pour le trouuer. Il n'eſt pas éloigné d'vn chacun de nous. C'eſt en luy que nous auons tous noſtre vie, noſtre mouuement & noſtre eſtre, comme l'ont aduoüé quelques vns de vos Poëtes, qui on

dit en philoſophant, que nous ſommes enfans de Dieu.

ipſius enim & genus ſumus.

Si cela eſt, au moins nous eſt-il égal, s'il n'eſt quelque choſe de plus; & s'il nous a produit, nous qui ſommes viuans, il ne le faut pas croire ſans vie, ſemblable à l'or, à l'argent, à la pierre, ou à ces autres matieres, dont l'art idolatre & l'eſprit ſotement ingenieux des hommes ſe ſont aduiſez de faire leurs idoles. Et neantmoins c'eſt ce que l'on a voulu croire juſques à maintenant, qu'vne ſtatuë eſtoit Dieu, & que Dieu eſtoit vne ſtatüe.

XXIX. Genus ergo cùm ſimus Dei, non debemus æſtimare auro aut argento, aut lapidi ſculpturæ artis, aut cogitationis hominis diuinum eſſe ſimile.

Il ne faloit pas vne patience moins que diuine pour ſouffrir l'impieté de cette erreur. Telle eſt celle de noſtre Dieu: qui ne pouuant rien oublier dans ſa cognoiſſance, diſſimule par ſa bonté nos ignorances malicieuſes qu'il deuroit punir, & s'il a laiſſé juſques icy les peuples idolatres dans leur aueu-

XXX. Et tempora quidem huius ignorãtiæ deſpiciens Deus, nũc annuntiat hominibus, vt omnes vbique pœnitentiam agant.

glement volontaire, c'eſt maintenant qu'il les appelle tous à ſoy par toute la terre, & ſe contente qu'aprés tant de pechez ils en faſſent quelque penitence, au moins par vn regret du cœur.

XXXI. Eò quod ſtatuit diẽ in quo iudicaturus eſt orbem in æquitate, in viro in quo ſtatuit, fidem præbens omnibus, ſuſcitans cum à mortuis.

Autrement il leur donne aſſignation au jour de ſon jugement éfroyable, où il jugera tout le monde ſelon les loix de ſa juſtice, par cét homme qu'il a deſtiné à cela, auquel il veut que tous les hommes croyent, ſuiuans la lumiere de foy qu'il leur offre, laquelle ſembloit eſteinte, mais qu'il a rallumée en reſuſcitant cét homme merueilleux, & le faiſant voir aux ſiens apres ſa reſurrection, afin que l'on ne feit plus de difficulté de croire de luy ce que la nature juge incroyable.

XXXII. Cùm audiſſent autem reſurrectionem mor-

Ils s'atacherent tous à ce dernier mot de la reſurrection des morts, que les vns tournoient en raillerie, les autres remet-

toient à vne autre audience, disans qu'ils l'entendroient discourir là dessus vne autre fois. Et sur cette responce Saint Paul se retira, non pas toutefois sans quelques personnes gagnées, qui se lierent à luy de charité, & embrasserent la foy, entre lesquelles estoit vn des Iuges mesmes du corps de leurs Areopagites, nommé Denys, vne Dame appellée Damaris, & d'autres auec eux.

tuorum, quidã quidem irridebant, quidã vero dixerunt. Audiemus te de hoc iterum.

XXXIII. Sic, Paulus exiuit de medio eorum.

XXXIV. Quidam vero viri adhærentes ei, credidérunt: in quibus & Dionysius Areopagita, & mulier nomine Damaris, & alij cum eis.

1 *hæc vltima particula coniunctiua deest in Gr. & Syr.* 2 *vt traderent eos turbæ, Syr.* 3 *fide jussione, Syr. quod explicant Caiet. hic, & Bud. in comment. linguæ Gr. de satisdatione iudicio sisti.* 4 *aliis qui erant, Gr. & Syr.* 5 *dolebat, Syr.* 6 *quod idolis plena esset, Syr.* 7 *Græcis qui timebant Deum, Syr. vt sup. v. 4.* 8 *deorum alienorum, Syr.* 9 *cliuum Martis, ibi Theodorus Atheus damnatus ex Laërtio & aliis.* 10 *curabant, Syr.* 11 *excellentes in timore dæmoniorum, Syr.* 12 *per quem iurabant, apud Lucian. in Philop. nec malè coniiciunt hunc fuisse verum Deum ab Hebræis adoratum Lucan. l. 4. Incerti Iudæe Dei.* 13 *v. sup. c. 7. v. 24.* 14 *per ministeria, Gr. Syr. qualia scilicet præstabant Gentiles Diis suis quotidiana, etiam sordida, v. S. Aug. 6. de ciu. c. 10.* 15 *hominibus, ad. Syr.* 16 *per omnia, Gr.* 17 *sanguine, ad. Gr. & Syr.* 18 *ex vrenturis ipsius, ad. Syr.* 19 *vnum è sapientibus habet Syr. sed non*

mains. Tout cela eſtoit bien ſeant à ce gentil cœur, qui ſe trouuoit propre à tout faire, & qui vouloit gagner ſa vie, afin de n'eſtre point à charge, & d'auoir plus d'autorité ſur les ames pour leur bien ſpirituel, tandis qu'il ne leur auroit point d'obligation pour le temporel.

III. Et quia eiuſdem erat artis, manebat apud eos, & operabatur. (Erant autem ſcenofactoriæ artis.)

Il manioit l'aiguille en apprentif à la maiſon, & la ſainte Eſcriture en Docteur dans la Synagogue, où tous les jours il parloit, & ayant continuellement en bouche le nom glorieux de noſtre Seigneur IESVS-CHRIST, dont il préchoit les grandeurs, entroit dans l'eſprit des Iuifs & des Gentils, & leur perſuadoit ſes ſaintes veritez.

IV. Et diſputabat in Synagoga per omne Sabbathũ, interponens nomẽ Domini Ieſu, ſuadebatque Iudæis & Græcis.

Cependant Silas & Timothée arriuent de Macedoine, & n'ayans pas rencontré leur maiſtre à Athenes, le viennent trouuer à Corinthe, où ils ſe rendirent ſur le fort du combat, lors que l'Apoſtre préchant comme

V. Cùm veniſſent autem de Macedonia Silas & Timotheus, inſtabat verbo Paulus, teſtificans Iudæis eſſe Chriſtum Ieſum.

il faiſoit ſouuent, proteſtoit notammẽt qu'il n'y auoit point d'autre Meſſie que ſon maiſtre IESVS; ſur quoy les Iuifs l'auoient deſia entrepris, & l'attaquoient outrageuſement par diſputes inſolentes, & par blaſphemes, juſques à ce que ce courage inuincible preſſé de l'amour de ſon IESVS, duquel il ſe portoit teſmoin juſques à la mort, & du deuoir de ſa charge, leur dit reſolument: Les taches ſanglantes de voſtre crime d'infidelité tomberont ſur voſtre teſte. Pour moy je ſuis innocent de voſtre perte, & m'en laue les mains, puis que j'ay aſſez trauaillé pour ceux qui ne veulent pas ſe ſeruir de mon trauail. Ie quite vos ames rebelles, & parts dés-maintenant pour la conuerſion des Gentils.

VI. Contradicentibus autem eis, & blaſphemantibus, excutiens veſtimenta ſua, dixit ad eos. Sanguis veſter ſuper caput veſtrum, mũdus ego, ex hoc ad Gentes vadam.

En diſant cela il ſecoüa ſes habits ſur eux en ſigne d'execration, & ſortit de la Synagogue pour ſe rẽdre en la maiſon d'vn

VII. Et migrans inde, intrauit in domum cuiuſdam, no-

saint homme, grand seruiteur de Dieu, nommé Titus, proche de là. Mais ses menaces ne profiterent pas moins que ses predications. Crispus, l'vn de ceux qui auoient charge dans la Synagogue, voyant son zele Apostolique, fut conuerti à la foy auec toute sa maison, & son exemple suiui de plusieurs Corinthiens, auditeurs de Saint Paul, qui receurent la foy & le bapteſme.

mine Titi, iusti, colentis Deũ, cuius domus erat coniũcta Synagogæ. VIII. Crispus autem Archisynagogus credidit Domino, cum omni domo sua: Et multi Corinthiorum audientes credebant, & baptizabantur.

L'Apostre toutefois continuoit en sa resolution de partir, craignant l'inutilité de ses trauaux en cette ville, qu'il croyoit mieux employez autre part. Mais son cher maistre luy donna courage. Il luy apparut la nuit, & luy dit: Ne craignez point, parlez hardiment, & que la peur ne vous ferme point la bouche. Ie suis auec vous, & personne n'entreprendra de vous nuire auec pouuoir. Il ne faut pas quiter, j'ay vn grand peuple en

IX. Dixit autem Dominus noctè per visionem Paulo: Noli timere, sed loquere, & ne taceas. X. Propter quod ego sum tecum: & nemo apponetur tibi vt noceat

te, quoniam populus est mihi multus in hac ciuitate.

cette ville qui est pour se donner à moy.

A ce mot d'aduis du Ciel, voila le dessein de Saint Paul changé. Il arreste à Corinthe, & y

XI. Sedit autē annū & sex menses, docēns apud eos verbū Dei.

fait vn sejour de dix huict mois, pendant lesquels il fut leur Predicateur, & leur publia la parole de Dieu par la sienne, jusques au gouuernement d'vn

XII. Gallione autē Proconsule Achaïę insurrexerunt vno animo Iudæi in Paulum, & adduxerunt eum ad tribunal.

certain Gallion enuoyé Proconsul en cette Prouince d'Acaïe, par le Senat Romain, deuant lequel il fut accusé par les Iuifs infideles, qui conjurez & mutinez contre luy, l'amenerent à son tribunal, où leur chef d'accusation fut, que cet homme persuadoit aū monde, contre leur loy, de recognoistre & d'honorer vn certain Dieu nouueau.

XIII. Dicentes quia cōtrà legem hic persuadet hominibus colere Deum.

Saint Paul voyant cette occasion de parler deuant le Magistrat, de son maistre & de son Dieu, l'vnique objet de son amour, ne manqua pas de la prendre; & ayant demandé au-

dience, ouuroit desia la bouche pour entrer en discours, lors que ce politique, qui le prenoit pour vn homme de neant, & toutes ces disputes de Religion entre les Iuifs pour réveries, dit à ses accusateurs : S'il s'agissoit de quelque crime ou de quelque injustice, je vous escouterois volontiers & patiemment; mais si ce sont questions d'escole, sur l'intelligence des termes & des noms dont vous vsez quand vous parlez de vostre loy, puis que la cognoissance vous en est permise, je vous en fais Iuges, & vous declare que ie ne le veux point estre. Auec cette honneste défaite, il les renuoya hors la salle d'audience.

XIV. Incipiente autē Paulo aperire os, dixit Gallio ad Iudæos: Si quidem esset iniquū aliquid aut facinus pessimum, ô viri Iudæi, rectè vos sustinerem.
XV. Si vero quæstiones sunt de verbo, & nominibus, & lege vestra, vos ipsi videritis: Iudex ego horum nolo esse.
XVI. Et minauit eos à tribunali.

Mais ils n'en sortirent pas sans monstrer insolemment leur rage. Ils se jeterent tous sur vn homme de marque, nommé Sosthenes, des premiers de leur Synagogue, qui s'estant conuerti assistoit Saint Paul en cette

XVII. Apprehendentes autem omnes Sosthenem principem Synagogæ, percutiebant eum ante tribu-

nal: & nihil eorum Gallioni curæ erat.

cauſe, & empruntèrent meſme les mains eſtrangeres des Gentils qu'ils ſouſleuerent, pour le batre auec plus d'excez deuant le tribunal du Iuge, qui ne tint nul compte de cèt outrage, tant les choſes de la vraye Religion & les ſeruiteurs du vray Dieu eſtoient mépriſez par ces petits Dieux de la terre.

Saint Paul cogneut par là qu'il n'auroit plus gueres de credit en vn lieu où l'autorité du Magiſtrat portoit l'impieté, ou par faueur, ou du moins par diſſimulation. Il y demeura neantmoins encor pluſieurs jours, juſques à ce que jugeant que Dieu l'appelloit autre part, il prit congé des Chreſtiés comme de ſes freres, & s'embarqua pour la Syrie, apres s'eſtre raſ à ce port de la ville qu'ils appelloient Cencrée, parce qu'i eſtoit à la fin du temps de ſon vœu de Nazarean, pendant lequel ils ne coupoient poin

XVIII. Paulus vero cùm adhuc ſuſtinuiſſet dies multos, fratribus valè faciens, nauigauit in Syriam (& cũ eo Priſcilla & Aquila) qui ſibi totonderat in Cẽcreis 9, caput habebat enim votum 10.

leurs cheueux.

Il menoit auec ſoy ſes hoſtes Aquila & Priſcilla, qu'il laiſſa toutefois à Epheſe, où il entreprit en paſſant la conference auec les Iuifs, dans leur Synagogue. Elle fut ſi puiſſante & ſi agreable à leurs eſprits qu'ils le prierent de faire quelque ſejour parmy eux. Mais il s'en excuſa, & prit congé d'eux, leur donnant eſperance de les reuoir auec la grace de Dieu.

Au partir d'Epheſe, il deſcendit par mer à Ceſarée où il prit terre, & ne feit que ſalüer les fideles, & s'enquerir en paſſant de leur diſpoſition, & de l'eſtat où eſtoit leur Egliſe, pour prendre la route d'Antioche. Là il arreſta quelque temps, juſques à ce qu'il en ſortit pour faire ſes courſes Euangeliques par les païs de Galatie & de Phrygie, qu'il ſuiuit, & où il confirma dans la foy tous les eſcoliers de Dieu, beaucoup plus doctes

XIX. Deuenitque Epheſum, & illos ibi reliquit: Ipſo vero ingreſſus Synagogam diſputabat cum Iudæis.

XX. Rogãtibus autem eis vt ampliori tempore maneret, non cõſenſit.

XXI. Sed valefaciens, & dicens: Iterum reuertar ad vos Deo volente, profectus eſt ab Epheſo.

XXII. Et deſcendens in Cæſareã aſcendit, & ſalutauit Eccleſiam, & deſcendit Antiochiã.

XXIII. Et facto ibi aliquanto tempore

profectus est, perambulans ex ordine Galaticam regionem & Phrygiam, confirmans omnes discipulos.

que les sçauans du monde.

Parmy ces disciples Dieu auoit aussi ses Docteurs, entr'autres vn certain Apollo, Iuif de nation, natif d'Alexandrie, homme sçauant & subtil dans l'intelligence des saintes Escritures, & qui faisoit valoir ce qu'il en sçauoit. Il ne manquoit ny de lumiere pour les maximes de la vie sainte & Chrestienne que Dieu desire de nous, ny de ferueur du Saint Esprit, ny de parole pour s'énoncer, ny de doctrine ou de soin pour enseigner auec profit les grandeurs & les leçons de IESVS; mais il ne cognoissoit encore autre baptesme que celuy de S. Iean, qui dans la verité de l'effet proprement ne l'estoit pas.

XXIV. Iudæus autem quidã, Apollo nomine, Alexandrinus genere, vir eloquens, deuenit Ephesum, potens in scripturis.

XXV. Hic erat edoctus viam Domini, & feruens spiritu loquebatur, & docebat diligenter ea quę sunt Iesv, sciens tãtũ baptisma Ioannis.

Il entra neantmoins auec vne asseurãce modeste de vray Chrestien & d'homme capable dans la Synagogue d'Epheſe, où il parla courageusement, & fut oüi auec plaisir d'Aquila & d

XXVI. Hic ergo cœpit fiducialiter agere in Synagoga,

Priſcilla, qui eſtans plus ſçauans que luy, furent aſſez humbles pour ne le point faire paroiſtre en public. Mais ils le menerent chez eux, où dans vn entretien également ſaint & docte, ils luy expliquerent plus à plein, & auec plus d'éclairciſſement, la doctrine & les maximes de Noſtre Seigneur.

quem cùm audiſſent Priſcilla & Aquila, aſſumpſerunt eum 12, & diligentiùs 13 expoſuerũt ei viam Domini.

Ce grand homme ne dédaigna pas d'apprendre des autres, ny meſme d'vne femme. Auſſi ſe rendit-il ſi conſiderable tant par ſes hautes parties, que par ſon humilité, que voulant aler en Achaïe il fut preuenu par des lettres de grande recommandation, par leſquelles les fideles d'Epheſe exhortoient leurs freres qui eſtoient en ce païs, de le receuoir comme vne perſone de merite.

XXVII. Cùm autem vellet ire Achaïam, exhortati fratres ſcripſerunt diſcipulis vt ſuſciperent eum, qui cùm veniſſet, contulit multùm his qui crediderant.

Il n'y pouuoit arriuer mieux attendu qu'il l'eſtoit en vertu de ces lettres; mais il ne les dementit pas, car il reſpondit par-

faitement à l'esperance qu'elles donnoient. Il rendit de grands secours aux fideles par vne vertu particuliere de la grace que Dieu luy donnoit, & entra incontinent au combat contre les Iuifs, qu'il conuainquoit puissamment deuant tout le peuple, leur monstrant clairement par l'Escriture que IESVS estoit le Messie.

XXVIII. Vehementer enim Iudæos reuincebat publicè, ostendens per scripturas esse Christũ IESVM 14

1 v. Suet. in Claudio, c. 26: 2 cuius opificium sive ad aulæa, sive ad tentoria, sive ad pelles referre licet. 3 quod Iesu esset Christus, Syr. 4 quoniam, Gr. & Syr. 5 Senecæ fratre, ut patet ex ep. huius 104. ad quem etiam liber de remediis fortuitorum, & alter de vita beata. 6 congregati sunt, Syr. 7 cùm postulasset aperire os, Syr. 8 iam conuersum, Oecum. & alii. 9 sic dicebatur nauale Corinthiacum ad mare Aegeum ad Orientem. Strabo l. 18. 10 Nazareatus, quod simpliciter votum dicitur, Num. 6. vbi de ratione eotempore vsurpata, quo votum complebatur, quæ hic ad ipsum Paulum spectat ex Gr. & Syr. vbi habetur, cùm totondisset. 11 per mare. ad. Syr. 12 in domum, ad. Syr. 13 plenè Syr. 14 de IESV quod Christus esset.

CHAPITRE XIX.

S. Paul de retour à Epheſe, où il baptiſe & diſpute. Les Docteurs Iudaïſans mal traitez par vn poſſedé, & l'Apoſtre perſecuté.

C'ESTOIT à Corinthe principalement, la capitale d'Acaïe, qu'Apollo faiſoit cognoiſtre ſon zele & ſes talens ; & d'autre part Saint Paul ayant acheué ſon voyage d'Apoſtre par ces hautes Prouinces, ſe rendit derechef à Epheſe, où il trouua quelques diſciples pleins de bonté, mais encore moins Chreſtiens qu'il n'euſt voulu. Car lors qu'il leur demanda ſi depuis leur entrée dans l'Egliſe par la foy ils auoient receu le Saint Eſprit, ils aduoüerent qu'ils n'auoient jamais ſeulement oüi

I. Factũ eſt autem cùm Apollo eſſet Corinthi, vt Paulus peragratis ſuperioribꝰ partibus veniret Epheſum, & inueniret quoſdã diſcipulos.

II. Dixitq; ad eos, Si Spiritũ ſanctum accepiſtis credentes? At illi dixerũt ad eum: Sed neque ſi Spi-

ritus sanctus est, audiuimus.

parler de cét Esprit diuin, & qu'ils ne sçauoient ce que c'estoit.

Cela fait juger à l'Apostre qu'ils n'auoiét pas encore receu le vray bapteſme, en la forme duquel le Saint Esprit estoit nommé, parce qu'ils n'euſſent pas manqué d'estre bien instruits de ſes grandeurs & de ſa vertu, s'ils euſſent esté baptiſez en ſon nom. En effet les ayant interrogez ſur le bapteſme qu'ils auoiét receu, en quel nom & en quelle vertu il leur auoit esté donné, il ſceut par leur reſponſe que c'estoit le bapteſme de Saint Iean, & leur enſeigna comme ce precurſeur de IESVS n'auoit baptiſé le peuple que par forme de preparation au vray bapteſme, & pour exciter l'eſprit de penitence, qui ouure le chemin à la juſtification, que le ſeul bapteſme de IESVS peut produire. & qu'il le profeſſoit luy-meſme. puis qu'il diſoit en baptiſant

III. Ille vero ait, In quo ergo baptiſati eſtis? qui dixerunt, in Ioannis baptiſmate.

IV. Dixit autem Paulus. Ioánes baptiſauit baptiſmo pœnitentiæ populum, dicens: In eũ qui venturus eſſet poſt ipſum vt crederét, hoc eſt, in IESVM.

qu

qu'il le faisoit, afin qu'ils creussent en cet homme qui deuoit venir apres luy, c'est à dire, en IESVS.

Cette instruction persuada leur esprit, & resolut leur volonté à se faire baptiser au nom de IESVS, & du bapteſme qu'il auoit estably, apres lequel le Saint leur imposa les mains en leur donnant la Confirmation. Elle eut son effet ordinaire dans ce premier temps où Dieu sanctifioit mesme visiblement son Eglise, afin que sa saincteté éclatât. Le Saint Esprit descendit sur eux apparemment, & leur communiqua le don des langues & de prophetie, dont ils rendirent des preuues effectiues sur le champ. Ils estoient enuiron douze confirmez, dont les vns parloient toute sorte de langues, les autres prédisoient merueilles des choses cachées aux yeux de la nature.

V. His auditis baptisati sunt in nomine Domini IESV.

VI. Et cùm imposuisset illis manus Paulus, venit Spiritus sanctus super eos, & loquebātur linguis, & prophetabant.

VII. Erant autem omnes viri fere duodecim.

Mais le Saint en gagna bien

VIII. Introgressus autem Synagogam, cum fiducia loquebatur per tres menses, disputans & suadens de regno Dei.

dauantage, lors que se rendant assidu dans leur Synagogue, il leur parla tout de bon, trois mois durant, du Royaume de Dieu, des moyens par lesquels il regne dans nous, de la majesté de sa doctrine, de sa saintete, de ses promesses, & de toute sa conduite sur les ames.

IX. Cùm autem quidam indurarentur, & non crederent, maledicêtes viâ Domini coram multitudine, discedens ab eis segregauit discipulos, quotidie disputás in schola Tyranni 4 cuiusdam.

Il trouua neantmoins quelques ames de fer ou de boüe, qui aigrissoient ou qui endurcissoient dans leur incredulité, aux rayons de ses lumieres, & qui par esprit de contention disoient mille maux deuant le peuple de cette vie Chrestienne & diuine qu'il enseignoit.

A cette diuision d'esprits, il jugea qu'il faloit separer les brebis d'auec les boucs, ses escoliers d'auec ces méchans, & quitant la Synagogue alla tenir sa sainte escole tous les jours dans la salle où enseignoit vn certain Tyrannus. Il la continua auec autant de profit que de

X. Hoc autem factum est per biē.

ferueur deux ans entiers, pendant lesquels tous ces Asiatiques de l'Asie mineure, tant Iuifs que Gentils, venoient oüir la parole de Dieu de sa bouche.

nium, ita vt omnes qui habitabant in Asia audirent verbum Domini, Iudæi atque Gentiles.

Les miracles de toutes sortes que Dieu faisoit par luy, aussi grands en nombre qu'extraordinaires en vertu, ne donnoient pas peu de credit à ses paroles. C'estoit à qui auroit quelque piece de ses habits; ou les linges mesmes qui auoient esté sur luy, soit pour receuoir son poil quand on le coupoit, soit pour d'autres vsages semblables, ou sa ceinture, parce que tout cela chassoit les maladies, & les diables mesmes, lors qu'il estoit mis sur le corps des malades, ou des possedez.

XI. Virtutesque non quaslibet faciebat Deus per manũ Pauli. XII. Ita vt etiam super languidos deferrentur à corpore eius sudaria 5, vel semicinctia 6, & recedebant ab eis languores, & spiritus nequam egrediebantur.

Ces succez donnoient de l'enuie à quelques Iuifs, fils d'vn certain Sceuas, l'vn des premiers d'entre les Prestres; ils estoient sept freres qui couroient le païs comme charla-

XIII. Tentauerunt autem quidã & de circũeuntibus Iudæis exorcistis, inuocare super eos qui ha-

bebant spiritus malos, nomen Domini Iesu, dicentes: Adiuro vos per IESVM quem Paulus prædicat XIV. Erát autem quidam Sceuæ Iudæi Principis sacerdotum septem filij, qui hoc faciebant. XV. Respõdens autem spiritus nequam dixit eis, IESVM noui, & Paulũ scio: vos autem qui estis? XVI. Et insiliens homo in eos in quo erat dæmonium pessimum, & dominatus amborum inualuit contra eos, ita vt nudi & vulnerati effu-

tans, & gagnoient leur vie à contrefaire les exorcismes, & à tromper le peuple par quelques apparences & soupleſſes diaboliques. Ils entreprirent de chaſſer les diables de quelques poſſedez par l'inuocation de noſtre Seigneur IESVS-CHRIST, & les conjuroient au nom de ce IESVS que Paul préchoit.

Mais le diable leur feit tout autre reſponſe qu'ils n'attendoient. Ie cognois, dit-il, IESVS & Paul, mais vous autres qui eſtes-vous? En meſme temps le poſſedé qui auoit vn diable cruel, ſe lance contre eux tous, mais particulierement ſur deux d'entr'eux qui ſe meſloient lors d'exorciſer, & fut le plus fort; il les foule aux pieds, met leurs habits en pieces, & les fait fuir tous nuds, & griéuement bleſſez, de la maiſon où ils auoient commencé leurs impies exorciſmes.

La choſe fut ſi publique, que

tous les Epheſiens, & Iuifs & Gentils, la ſceurent, la crainte en tomba ſur eux tous comme la foudre ſur la terre, le nom de noſtre Seigneur IESVS-CHRIST en fut d'autant plus eſtimé, & pluſieurs confeſſions de pechez qui n'auoiét point eſté declarées au tribunal ſecret de la miſericorde diuine, y furent faites par quantité de Chreſtiens des mieux inſtruits.

gerent de domo illa. *XVII.* Hoc autem notum factum eſt omnibus Iudæis atque Gentilibus qui habitabant Epheſi & cecidit timor ſuper omnes illos & magnificabatur nomen Domini Ieſu.

D'autres qui n'eſtoient pas en petit nombre, & que la curioſité auoit porté juſques à la magie, apporterent leurs mauuais liures, & les brulerent en public, en telle quantité & de tel prix, que lors qu'on en feit la ſupputation, il ſe trouua qu'ils montoient à la valeur de cinquante mille deniers d'argent. C'eſtoient les victoires que remportoient ſur leurs ennemis la vertu de la foy, & de la parole de Dieu, qui prenoit d'autre part ſes acroiſſemens & ſes fer-

XVIII. Multique credentium veniebant, confitentes, & annuntiantes actus ſuos 8. XIX. Multi autem ex eis qui fuerāt curioſa ſectati 9, contulerūt libros, & combuſſerunt coram omnibus: & computatis pretiis illorum, inuenerunt pe-

euniam denariorum decem quinquaginta millium.

XX. Ita fortiter crescebat verbum Dei, & confirmabatur.

XXI. His autem expletis proposuit Paulus in spiritu ut transita Macedonia, & Achaïa ire Ierosolymã, dicens: Postquam fuero ibi, oportet me & Romam videre.

XXII. Mittens autem in Macedoniã duos ex ministrãtibus sibi, Timotheum & Erastũ, ipse remansit ad tempus in Asiã.

XXIII. Facta est

metez dans le cœur de ſes amis.

En ſuite de ces grands ſuccez, Saint Paul reſolut en ſon eſprit pouſſé de celuy de Dieu, de ſe rendre en Ieruſalem par la Macedoine, & l'Acaïe, dont il vouloit viſiter toutes les Egliſes, & de voir Rome apres cela. Il declara ce deſſein à ſes familiers, & enuoya deuant en Macedoine deux de ſes officiers Apoſtoliques, Timothée & Eraſte, apres le depart deſquels il demeura encore quelque temps en l'Aſie mineure, & en la ville meſme d'Epheſe, où Dieu luy preparoit vn combat digne de ſon courage.

Le trouble ne fut pas petit, ny l'ataque legere contre la religion, afin que ce chemin du Ciel que Dieu faiſoit aux ſiens, eût ſes aſpretez & ſes peines.

L'auteur de la ſedition fut vn certain Demetrius Orfévre, qui vẽdoit quelques ouurages d'argent, en forme de chaſſes, que

Digitized by Google

la fauſſe deuotion des Gentils idolatres leur faiſoit acheter en l'honneur de leur Diane d'Epheſe. Ce mauuais homme, ſous lequel nombre d'ouuriers, qui trauailloient à cela, faiſoient vn tres-grand gain, aſſembla toute cette canaille, auec les autres de la meſme vacation, & leur feit ſa harangue ſeditieuſe, telle que ſon auarice luy dictoit. Compagnons, dit il, vous ſçauez que nous ne faiſons trafic que de cette ſorte d'ouurages, que c'eſt là tout noſtre gain & noſtre vie; cependant vous voyez & entendez comme ce Paul détourne quantité de peuple d'en acheter, non ſeulement dans Epheſe, mais preſque par toute l'Aſie, & qu'il les perſuade, leur diſant que ces choſes que les hommes font de leurs mains, ne ſont point des Dieux. Il n'y va pas ſeulement de noſtre intereſt pour le profit & autem illo tépore turbatio non minima de via Domini. XXIV. Demetrius enim quidã nomine, argentarius, faciés ædes argenteas Dianæ, præſtabat artificibus non modicum quęſtum. XXV. Quos conuocans, & eos qui huiuſmodi erant opifices, dixit: Viri, ſcitis quia de hoc artificio eſt nobis acquiſitio ꝛ3. XXVI. Et videris', & auditis, quia non ſolùm Epheſi, ſed pænè totius Aſiæ, Paul' hic ſuadens auertit multam turbam, dicens: Quoniam non ſunt dij, qui manibus fiunt.

XXVII. Non solum autem hæc periclitabitur pars nobis in redargutionem venire, sed & magnæ Dianæ templum in nihilum reputabitur: sed & destrui incipiet maiestas eius, quam tota Asia, & orbis colit.

pour l'honneur, dans la perte de cette partie, & dans la honte qui nous en demeurera; il y va auſſi de celuy de Diane la grande, dont le temple ne ſera plus rien dans l'eſtime des hommes, mais la majeſté meſme de cette grande Deeſſe, que toute l'Aſie & la terre habitable adore, ſera deſtruite & renuerſée.

XXVIII. His auditis, repleti sunt ira & exclamauerunt, dicentes: Magna Diana Ephesiorum.

A ces paroles de ce boute feu, la colere s'empara du cœur & de la langue de ſes auditeurs, qui ſçachans mieux crier que parler, feirent ce cri tumultuaire: Noſtre Diane d'Epheſe eſt grande; mais auec tãt d'éclat & de furie, que toute la ville en eſtoit en confuſion. On les veit incontinent courre par les

XXIX. Et impleta est ciuitas tota confusione, & impetum fecerunt vno animo in theatrum, rapto Gaio & Aristarcho Macedonibus comitibus Pauli.

ruës, & aller tous enſemble au theatre, qui eſtoit la place des jeux publics, & des ſpectacles, où leur cruauté feit ſa tragedie. Ils y trouuerent Gaïus & Ariſtarque Macedoniens, compagnons de Saint Paul, & les trai-

nerent auec eux, comme pour les mener au Iuge.

choMacedonibus comitibus Pauli,

Saint Paul qui en eut la nouuelle, y voulut aller en perſonne, pour ſauuer les ſiens par ſon danger propre, ou mourir auec eux. Mais jamais ſes diſciples, qu'il enſeignoit dans l'eſcole de IESVS, ne luy voulurent permettre. Quelques-vns meſmes des plus grands de l'Aſie, ſes amis, luy manderent qu'ils le prioient de ne ſe point monſtrer en cette place où regnoit pour lors la fureur.

XXX. Paulo autẽ volente intrare in populum, non permiſerũt diſcipuli.

XXXI. Quidam autem & de Aſiæ principibus qui erant amici eius, miſerunt ad eũ, rogantes ne ſe daret in theatrum:

En effet il y faiſoit bien chaud. Les ſeditieux qui occupoient la place, eſtoient non ſeulement contraires aux Saints, mais entr'eux meſmes. Toute cette aſſemblée n'eſtoit que combuſtion, l'vn crioit vne choſe, l'autre vne autre, & la pluſpart ne ſçauoient pas ſeulement le ſubiet pour lequel ils s'eſtoient ainſi amaſſez.

alij autem aliud clamabant 15.

XXXII. Erat enim ecclesia cõfusa: & plures nesciebant qua ex causa conuenissent.

Le mal ſembloit meſme s'ai-

XXXIII. De turba autem detraxerunt Alexandrũ, propellentibus eum Iudæis 16. Alexander autem manu silentio postulato volebat rationem reddere 17 populo.

grir par le remede qu'y voulurent aporter les Iuifs qui eſtoiẽt là, leſquels s'aduiſerent de detacher de la troupe, & de produire vn homme de marque, de leur nation, nommé Alexandre, qui par leur ordre s'arreſtant au milieu de la place, & ſe faiſant voir, demanda ſilence par vn ſigne de main, & vouloit apaiſer cette populace mutine, & la remettre en ſon bon ſens, par quelque raiſon. Mais eux l'ayans

XXXIV. Quem vt cognouerũt Iudæum esse, vox facta vna est omnium, quasi per horas duas clamãtiũ, magna Diana Ephesiorum.

recognu pour Iuif, ſe meirent à crier tous d'vne voix, enuiron l'eſpace de deux heures, C'eſt vne grande Deeſſe que la Diane d'Epheſe, & au lieu de luy donner audience, luy eſtouffe-rent ſa parole.

XXXV. Et cùm sedasset scriba 17 turbas, dixit, Viri Ephesij, quis enim est hominum qui nesciat E-

Il falut qu'vn des premiers de la ville, autant remarquable en doctrine qu'en autorité, diſſipaſt ce tumulte, & acoiſaſt le boüillon de leur furie, leur diſant, Qui ne ſçait, Seigneurs Epheſiens, que voſtre ville

d'Epheſe adore la grande Deeſſe Diane, & eſt la chere gardienne de ſon temple & de ſa figure qui eſt venüe du Ciel, comme la Deeſſe eſt née de Iupiter?

pheſiorum ciuitatem cultricem eſse magnæ Dianæ, Ioüiſque prolis 183

C'eſt choſe qui ne reçoit point de contradiction, & m'étonne comment là deſſus vous faites vn ſi grand bruit, comme ſi on vous le diſputoit. Tenez-vous en repos, & ne faites rien à la legere. Ces hommes que vous auez icy amenez, ne ſont criminels, ny de ſacrilege, pour auoir pillé voſtre Temple; ny de blaſpheme, pour auoir parlé contre voſtre Deeſſe. Que ſi Demetrius, & ceux qui trauaillent ſoubs luy de ſon art, ont quelque plainte à faire contre qui que ce ſoit, nous auons la Iuſtice ordinaire, & celle des Proconſuls, qu'ils y plaident leurs cauſes, & leurs accuſations de part & d'autre: En fin s'il y a quelque autre choſe que vous deſiriez, il ſe pourra vuider en vne

XXXVI. Cũ ergo his cõtradici non poſſit, oportet vos ſedatos eſse, & nihil temerè agere.

XXXVII. Adduxiſtis enim homines iſtos, neque ſacrilegos, neque blaſphemantes Deũ veſtrum.

XXXVIII. Quòd ſi Demetrius, & qui cum eo ſunt artifices, habent aduerſus aliquẽ cauſam, cõuentus forenſes aguntur, & Proconſules ſũt, accuſent inuicem.

XXXIX. assemblée legitime.

Si quid autem alterius rei queritis, in legitima ecclesia poterit absolui.

XL. Nam & periclitamur argui seditionis hodiernæ: cùm nullus obnoxius sit, de quo possimus reddere rationem cõcurs⁹ istius. Et cùm hæc dixisset, dimisit ecclesiam.

Mais d'en faire vne tumultuaire, & au lieu de procedures juridiques exciter des seditions, c'eſt tout perdre, & nous mettre en danger tous tant que ſommes icy d'habitans, d'eſtre accuſés de céte émeute qui nous trouble aujourd'uy, puis qu'il eſt hors de noſtre pouuoir d'en declarer l'auteur certain, ou d'é faire vn des citoyens plus coupable que l'autre, ſi l'on nous en interroge maintenant, & que nous ne ſçaurions rendre raiſon de ce concours furieux de peuple. Par ce diſcours politique il rompit l'aſſemblée, & les renuoya.

2 *de horum baptiſmatum diuerſitate, v. ſup. c. 2. v. 19.* 3 *v ſup. c. 2. v. 29.* 4 *nomen eſt proprium, Sophiſtam ſuſpicatur Baron. ex Suida.* 5 *lintea ad excipiendos pilos qui inter tondendũ decidunt, Martial l. 11. epigr. 40. Iam mihi nigreſcunt tenſa ſudaria barba.* 6 *ἀναμίνυς latæ, Iſidor. 19 etimol. ad Syr. fruſta veſtimentorum* 7 *Subiecit ad Syr.* 8 *offenſas, quam Confeſſionem Sacramentalem fuiſſe docent Contron. quos conſule.* 9 *magi. Syr.* 10

argenteorum quorum singuli æstimantur septem vel octo assibus nostratibus, v. passim in vita Christi. 10 *in mente sua, Syr.* 11 *vt perlustraret totam Macedoniam & Achaiam, & iret in Ierusalem, Syr.* 12 *negotiatio, Syr.* 13. *Dea, Syr.* 14 *in theatro, ad. Syr.* 15 *qui eum constituerunt, Syr.* 16 *proferre spiritum, Syr. id est loqui.* 17 *Doctor & princeps ciuitatis, Syr.* 18 *simulacri quod è cœlo desiendit, Gr & Syr. v. Suidam ad vocem Διοπετὲς, vbi id refert creditum de hac Diana specialiter.*

CHAPITRE XX.

Saint Paul quite Epheſe, paſſe par pluſieurs villes d'Aſie & de Grece, gagne la Macedoine, & de là la ville de Troade, où il reſſuſcite vn mort; & celle de Miletet, où il prend congé des notables d'Epheſe.

QVOY que ce trouble séblast par ce moyen appaiſé, Saint Paul neantmoins ne jugea pas à propos d'en combatre les reſtes & les ſuites à force ouuerte mais ſe contenta, l'émeute paſſée, d'aſſembler les

I. Poſtquã autem ceſſauit tumultus, vocatis Paulus diſcipulis, & exhortatus eos, valedixit, & profectus eſt vt iret in Macedoniam.

fideles, chers disciples de IESVS, & les siens ; où apres auoir pris congé d'eux par le baiser de paix & auec vne exhortation de son amour saintement zelé, il partit pour la Mæcedoine.

II. Cùm autem perambulasset partes illas, & hortatus eos fuisset multo sermone, venit ad Græciam.

Il passa par toutes les Eglises de ces quartiers, qu'il ne quitoit point sans leur auoir donné la consolation de leur parler de cœur, & à plusieurs reprises. De là il vint en Grece, où apres trois mois de sejour, il sceut que les Iuifs luy dressoient des embusches, & se vouloient saisir de luy sur le chemin de la Syrie, où il auoit resolu d'aller par mer. Sur cet aduis il changea de resolution, & prit dessein de retourner par la Macedoine.

III. Vbi cognouisset mœstes tres, factæ sunt illi insidiæ à Iudæis nauigaturo in Syriam, habuitque cõsilium vt reuerteretur per Macedoniam.

En ce voyage il fut acompagné de Sosipater Beréen, fils de Pyrrhus, de quatre Thessaloniciens, Aristarchus, Gaïus Secundus, Derbeüs, & Timothée ; & de deux Asiatiques, Tychique & Trophime, qui tous nous deuan-

IV. Comitatus est autẽ eum Sosipater Pyrrhi Beroœensis, Thessalonicensiũ verò Aristarch', & Secũdus, & Gaius Der.

cerét, & nous attédirent à Troade. Pour nous autres qui eſtions auec l'Apoſtre, nous ne nous embarquâmes qu'apres les feſtes Paſchales, que nous auions paſſées à Philippes, d'où nous fuſmes à eux en cinq iours, à Troade, & y en ſejournâmes ſept, pendant leſquels l'Apoſtre les entretint auec tant de force & d'amour, de predications & de miracles, qu'ils ne le pouuoient quiter.

La veille meſme de ſon partement, qui eſtoit vn Dimanche, auquel nous nous aſſemblâmes pour la ſainte communion, où le pain de vie ſe diſtribuoit entre les fideles, ſuiui des repas ordinaires de charité pour les pauures, il parla iuſques à la minuict, & eut ſon auditoire ſi rempli à la lueur des lampes allumées en grand nombre dans la ſalle de l'aſſemblée, qu'il y en auoit de placez juſques ſur les feneſtres; entre autres vn jeune

beus, Aſiani vero Tychicus & Trophimus.
V. Hi cùm præceſſiſſent, ſuſtinuerũt nos Troade.
VI. Nos verò nauigauimus poſt dies Azymorum à Philippis, & venimus ad eos Troadem in diebus quinque, vbi demorati ſumus diebus ſeptem.
VII. Vna autem Sabbathi 1 cum conueniſſemus ad frágendũ panem 2, Paulus diſputabat 3 cum eis profectu rus in craſtinum, protraxitque ſermonem vſque in mediã noctem.
VIII. Erant

autem lampades copiosæ in cœnaculo vbi eramus cõgregati.
IX. Sedens autem quidam adolescẽs nomine Eutychus, super fenestram, cùm mergeretur sõno graui, disputante diu Paulo, ductus somno, cecidit de cœnaculo deorsum, & sublatus est mortuus.
X. Ad quem cùm descendisset Paulus, incubuit super eum, & complexus dixit, Nolite turbari: anima enim ipsius in ipso est.
XI. Ascendens autem, frãgensque panem, & gustans, satisque allocutus vsque

homme nommé Eutyche, qui pendant ce long discours du Saint, acablé de veille, & plongé dans le sommeil, tomba de cette salle en dehors, & comme elle estoit au troisiéme estage, mourut à l'instant de sa cheute.

On emportoit desia son corps, lors que Saint Paul descendit, non plus pour guerir vn blessé, mais pour faire viure vn mort. Il se jete sur luy, l'embrasse, & dit aux assistans: Ne vous troublez point, le voila maintenant en vie.

Aussi tost il remonte dans la salle, se met à table, où rompant le pain, & le mangeant, il les entretient encore, & continuë jusques au point du iour, qu'il partit, & prit son chemin par terre, au mesme temps que quelques-vns de l'assemblée amenoient le mort viuant, & consoloient parfaitement toute l'assistance par la veüe de ce jeune homme ressuscité.

Sur ce chemin nous n'eusmes pas le bon-heur de l'acompagner; car à son partement, son ordre fut, que nous nous embarquerions pour gagner par mer la ville d'Asson, où il viendroit par terre nous reprendre & se joindre à nous. Le lieu estoit assez proche de Troade, de sorte que nous nous y rendismes aysément, l'y receumes heureusemẽt à son arriuée, & le prismes dans nostre vaisseau pour l'acompagner le reste de son voyage.

La premiere ville où nous abordasmes fut Mytilene, d'où nous leuasmes les ancres dés le lendemain que nous les moüillasmes à l'Isle de Chio, & le troisiesme jour à celle de Samos, & le quatriesme au port de Milet, sans prendre celuy d'Ephese, parce que l'Apostre auoit reso-

in lucem filio profectus est 4. XII. Adduxerunt autem puerũ viuentem, & consolati sunt non minimè. XIII. Nos autem ascendentes nauem nauigauimus in Asson, inde susceпturi Paulum. Sic enim disposuerat ipse per terram iter facturus. XIV. Cùm autem inuenisset nos in Asson, assumpto eo venimus Mytilenẽ. XV. Et inde nauigãtes sequenti die venimus contrà Chion, & aliâ applicuimus Samum, & sequenti die venimus Miletum. XVI. Proposuerat enim Paulus trannauigare Ephesum, nè qua mora illi fieret in Asia: festinabat enim, si possibile esset, vt diem Pentecostes faceret Ierosolymis.

Digitized by Google

lu de passer outre promptement sans se donner à cognoistre, de peur qu'on ne l'arrestast dans l'Asie, contre le dessein qu'il auoit de faire sa Pentecoste dans Ierusalem, s'il luy estoit possible.

XVII. A Mileto autem mittens Ephesum, vocauit maiores natu Ecclesiæ.

De cette ville de Milet il manda les Prelats & les premiers Officiers de l'Eglise d'Ephese, ausquels il dit, lors qu'ils se furent rendus auprés de luy, qu'ils sçauoient comme il s'estoit tousiours comporté auec eux dans l'Asie, depuis le premier jour qu'il y auoit mis le pied; comme il y auoit serui Dieu dans vne bassesse profonde, où il s'estoit fait le moindre de tous, dans les larmes & dans les persecutions procedantes des embuches que les mauuais Iuifs luy auoient dressé; comme il n'auoit rien omis, de ce qui pouuoit profiter à leurs ames; comme il leur auoit enseigné & préché tout ce qui concernoit

XVIII. Qui cùm venissent ad eum, & simul essèt, dixit eis: Vos scitis à prima die quâ ingressus sum in Asiâ, qualiter vobiscùm per omne tempus fuerim.

XIX. Seruiens Domino cum omni humilitate & lacrymis, & tentationibus quæ mi-

ce point vniquement neceſſaire, de l'importance de l'autre vie, & en public dans les places de la ville, & en particulier dans les maiſons, où il auoit proteſté aux Iuifs & aux Gentils la neceſſité de la penitence & de leur conuerſion à Dieu, & l'ouuerture de leur ſalut, par la foy en noſtre Seigneur IESVS-CHRIST.

C'eſtoit, continua-t-il, ce que le Saint eſprit demandoit de moy pour vous. Maintenant il me porte à d'autres voyages, & comme je ſuis ſon priſonnier d'amour, & non pas de violence, il me mene en Ieruſalem auec ces chaiſnes de charité dont il me tient lié de mon conſentement, & auec vn indicible plaiſir de mon ame, ſans que je ſçache ce qui m'y doit arriuer, ſinon qu'il me fait ſçauoir aſſez autentiquement par toutes les villes où je paſſe, que les fers & les afflictions m'y attendent.

hi acciderunt ex inſidiis Iudæorum.

XX. Quo modo nihil ſubtraxerim vtilium, quominus annunciarē vobis, & docerē vos publicè, & per domos.

XXI. Teſtificās Iudæis atque Gentilibus in Deū penitentiam & fidem in Dominum noſtrū IESVM Chriſtum.

XXII. Et nunc ecce alligatus ego ſpiritu vado in Ieruſalem, quæ in ea ventura ſint mihi ignorans.

XXIII. Niſi quod Spiritus ſanctus peſom-

Digitized by Google

lu de passer outre promptement sans se donner à cognoistre, de peur qu'on ne l'arrestast dans l'Asie, contre le dessein qu'il auoit de faire sa Pentecoste dans Ierusalem, s'il luy estoit possible.

XVII. A Mileto autem mittens Ephesum, vocauit maiores natu Ecclesiæ.

De cette ville de Milet il manda les Prelats & les premiers Officiers de l'Eglise d'Ephese, ausquels il dit, lors qu'ils se furent rendus auprés de luy,

XVIII. Qui cùm venissent ad eum, & simul essét, dixit eis: Vos scitis à prima die quâ ingressus sum in Asiâ, qualiter vobiscú per omne tempus fuerim.

qu'ils sçauoient comme il s'estoit tousiours comporté auec eux dans l'Asie, depuis le premier jour qu'il y auoit mis le pied; comme il y auoit serui Dieu dans vne bassesse profonde, où il s'estoit fait le moindre de tous, dans les larmes & dans les

XIX. Seruiens Domino cum omni humilitate & lacrymis, & tentationibus quæ mi-

persecutions procedantes des embuches que les mauuais Iuifs luy auoient dressé; comme il n'auoit rien omis, de ce qui pouuoit profiter à leurs ames; comme il leur auoit enseigné & préché tout ce qui concernoit

ce point vniquement neceſſaire, de l'importance de l'autre vie, & en public dans les places de la ville, & en particulier dans les maiſons, où il auoit proteſté aux Iuifs & aux Gentils la neceſſité de la penitence & de leur conuerſion à Dieu, & l'ouuerture de leur ſalut, par la foy en noſtre Seigneur IESVS-CHRIST.

hi acciderunt ex inſidiis Iudæorum.

XX. Quo modo nihil ſubtraxerim vtilium, quominus annunciarem vobis, & docerem vos publicè, & per domos.

C'eſtoit, continua-t-il, ce que le Saint eſprit demandoit de moy pour vous. Maintenant il me porte à d'autres voyages, & comme je ſuis ſon priſonnier d'amour, & non pas de violence, il me mene en Ieruſalem auec ces chaiſnes de charité dont il me tient lié de mon conſentement, & auec vn indicible plaiſir de mon ame, ſans que je ſçache ce qui m'y doit arriuer, ſinon qu'il me fait ſçauoir aſſez autentiquement par toutes les villes où je paſſe, que les fers & les afflictions m'y attendent.

XXI. Teſtificàs Iudæis atque Gentilibus in Deũ penitentiam & fidem in Dominum noſtrũ IESVM Chriſtum.

XXII. Et nunc ecce alligatus ego ſpiritu vado in Ieruſalem, quæ in ea ventura ſint mihi ignorans.

XXIII. Niſi quod Spiritus ſãctus per om-

nes ciuitates mihi proteſtatur, dicens, quoniam vincula & tribulationes Ieroſolymis me manent.

Mais tout cela ne me fait point de peur, la vie ne m'eſt pas plus precieuſe que mon deuoir, qui conſiſte à la conſumer dans la charge que j'ay receüe de noſtre cher maiſtre IESVS,

XXIV. Sed nihil horum vereor, nec facio animã meam pretioſiorem quàm me, dummodo conſúmem curſú meú & miniſterium quod accepi à Domino IESV teſtificari Euangelium gratiæ Dei.

de me porter pour teſmoin & Predicateur de ſon Euangile, ambaſſade de la grace diuine.

Ie ſçay par vne certitude plus qu'humaine, que vous ne me reuerrez plus, vous tous dans le païs deſquels j'ay porté cette parole qui préche & qui eſtablit le Royaume de Dieu. C'eſt pourquoy je vous ay icy aſſemblez pour vous declarer aujourd'huy que j'ay les mains & le cœur net des pechez qui pourroient enſanglanter vos conſciences, puis que je ne me ſuis nullement épargné à vous faire entendre tout ce que Dieu deſiroit de vous.

XXV. Et nunc ecce ego ſcio, quia ampliꝰ non videbitis faciem meam, vos omnes per quos tranſiui prædicãs regnũ Dei.

Prenez donc le ſoin, & de vos perſonnes, & de tout voſtre trou-

XXVI. Quapropter

peau, duquel le S. Eſprit vous a

eſtablis Eueſques pour la pluſpart, afin de gouuerner l'Egliſe de Ieſus noſtre Seigneur & noſtre Dieu, qu'il s'eſt acquiſe par ſon ſang. Ie vous en donne l'aduis, parce que je ſçay par vne lumiere que je tiens toute certaine, qu'apres mon départ il y aura des loups rauiſſans qui ſe fourreront parmy les oüailles, & ne leur pardonneront point; & qu'entre vous-meſmes, il y en aura qui voudront paroiſtre Docteurs, qui ſe peruertiront les premiers, & en gaſteront d'autres par la contagion de leurs mauuaiſes maximes, qui parleront mal à propos, & atireront neantmoins des eſcoliers qui les ſuiuront, juſques là, qu'ils tiendront vne eſcole d'erreur & de malice.

C'eſt donc à vous à veiller,

contestor vos hodierna die, quia mundus sum à sanguine omnium. XXVII. Non enim subterfugi quominus annũtiarem omne consilium Dei vobis. XXVIII. Attendite vobis & vniuerso gregi, in quo vos Spiritus sanctus posuit Episcopos, regere Ecclesiam Dei, quam acquisiuit sanguine suo. XXIX. Ego scio quoniam intrabunt post discessionem meam lupi rapaces in vos, non parcentes gregi. XXX. Et ex vobis ipsis exurgent viri loquẽtes peruersa, vt abducant discipulos post se. XXXI. Propter quod vigilate, memoriã retinentes quoniam per triennium nocte & die non cessaui monens vnumquemque vestrũm.

nes ciuitates mihi proteſtatur, dicens, quoniam vincula & tribulationes Ieroſolymis me manent.

Mais tout cela ne me fait point de peur, la vie ne m'eſt pas plus precieuſe que mon deuoir, qui conſiſte à la conſumer dans la charge que j'ay receüe de noſtre cher maiſtre IESVS, de me porter pour teſmoin & Predicateur de ſon Euangile, ambaſſade de la grace diuine.

XXIV. Sed nihil horum vereor, nec facio animam meam pretiosiorem quàm me, dummodo consúmem cursú meú & ministerium quod accepi à Domino IESV testificari Euangelium gratiæ Dei.

Ie ſçay par vne certitude plus qu'humaine, que vous ne me reuerrez plus, vous tous dans le païs deſquels j'ay porté cette parole qui préche & qui eſtablit le Royaume de Dieu. C'eſt pourquoy je vous ay icy aſſemblez pour vous declarer aujourd'huy que j'ay les mains & le cœur net des pechez qui pourroient enſanglanter vos conſciences, puis que je ne me ſuis nullement épargné à vous faire entendre tout ce que Dieu deſiroit de vous.

XXV. Et nunc ecce ego scio, quia amplius non videbitis faciem meam, vos omnes per quos transiui prædicãs regnũ Dei.

Prenez donc le ſoin, & de vos perſonnes, & de tout voſtre trouXXVI. Quapropter peau, duquel le S. Eſprit vous a

eſtablis Eueſques pour la pluſpart, afin de gouuerner l'Egliſe de Ieſus noſtre Seigneur & noſtre Dieu, qu'il s'eſt acquiſe par ſon ſang. Ie vous en donne l'aduis, parce que je ſçay par vne lumiere que je tiens toute certaine, qu'apres mon départ il y aura des loups rauiſſans qui ſe fourreront parmy les oüailles, & ne leur pardonneront point; & qu'entre vous-meſmes, il y en aura qui voudront paroiſtre Docteurs, qui ſe peruertiront les premiers, & en gaſteront d'autres par la contagion de leurs mauuaiſes maximes, qui parleront mal à propos, & attireront neantmoins des eſcoliers qui les ſuiuront, juſques là, qu'ils tiendront vne eſcole d'erreur & de malice.

C'eſt donc à vous à veiller,

contestor vos hodierna die, quia mundus sum à sanguine omnium. XXVII. Non enim subterfugi quominus annuntiarem omne consilium Dei vobis. XXVIII. Attendite vobis & vniuerso gregi, in quo vos Spiritus sanctus posuit Episcopos, regere Ecclesiam Dei, quam acquisiuit sanguine suo. XXIX. Ego scio quoniam intrabunt post discessionem meam lupi rapaces in

vos, non parcentes gregi. XXX. Et ex vobis ipsis exurgent viri loquentes peuersa, vt abducant discipulos post se. XXXI. Propter quod vigilate, memoriâ retinentes quoniam per triennium nocte & die non cessaui monens vnumquemque vestrûm.

vous ſouuenans, qu'il n'y a pas vn de vous qui ne m'ait couſté des larmes répandües pour luy jour & nuict parmy les exhortations que j'ay faites ſans ceſſe trois ans durant.

XXXII. Et nunc cõmendo vos Deo, & verbo gratiæ ipſius, qui potens eſt ædificare, & dare hæreditatem in ſanctificatis omnibus.

Ce que je puis maintenant que Dieu me veut autre part, eſt de vous recommander à luy & à ſa grace contenüe dans ſa parole, ou exterieure ou interieure, comme la ſemence dans la plante. C'eſt luy ſeul qui peut par cette parole diuine baſtir icy bas ſon Egliſe, de tous les ſaints, qui en ſont les pierres viuantes, & leur donner apres cette vie l'heritage celeſte, qui n'eſt rien moins que la joüiſſance entiere de luy-meſme.

XXXIII. Argentum & aurum, aut veſtem nullius cõcupiui.

XXXIV. Ipſi ſcitis quoniã ad ea quæ mihi opus erãt,

Et puis qu'il veut que mes actions, dont je ſuis tout preſt de rendre compte, vous ſeruent d'exemples, vous ſçauez que dans ma neceſſité je n'ay recherché ny voſtre or, ny voſtre argent, & que perſonne ne peut

dire que ie luy aye seulement demandé vn habit, mes mains ont esté mes pouruoyeurs, de moy & de ceux qui m'accompagnent, j'ay trauaillé pour gagner leur vie & la mienne. Ie l'ay fait pour vous apprendre qu'il faut ainsi par son trauail pouruoir aux malades, & se souuenir de la maxime de nostre Seigneur IESVS-CHRIST, qui nous a dit dans ses sentimens que nous tirons de diuers endroits de l'Euangile, qu'il est bien plus à propos & plus souhaitable, de donner que de receuoir, & que la charité qui s'incommode, ou qui épanche mesme son necessaire, est bien plus heureuse, que la justice qui prend ce qui luy pourroit estre deub.

& his qui mecum sunt ministrauerunt manus istæ.

XXXV. Omnia ostendi vobis, quoniã sic laborantes oportet susc ipere infirmos, ac meminisse verbi Domini IESV, quoniã ipse dixit: Beatius est magis dare quàm accipere.

Son discours finit par vne priere commune qu'il feit auec eux tous, les genoüils en terre, & qui fut suiuie des larmes & des gemissemens de toute l'as-

XXXVI. Et cùm hæc dixisset, positis genibus suis oratuit cum omnibus illis.

XXXVII. Magnus autem fletus factus est omnium, & procumbentes super collum Pauli, osculabantur eũ.

XXXVIII. Dolentes maximè in verbo quod dixerat, quoniã amplius faciẽ eius non essent visuri, & deducebant eum ad nauim.

semblée, qui se faisoient entendre bien haut. Ils se jetoient à son col, & luy donnoient le baiser d'amour & de regret, car ils ne le pouuoient quiter sans cela; mais ce qui les affligeoit plus sensiblement, estoit ce mot qu'il leur auoit dit, qu'ils ne le reuerroient plus.

1 *Dominica, Syr. & ita S. Chrysost. & S. Aug. ep. 88.* 2 *Eucharistiam, Syr. idem S. Aug. ep. 86. S. verò Chrys. & Agaparum, & Eucharistia mensam hic agnoscit.* 3 *loquebatur, Syr.* 4 *per aridam, Syr.* 5 *quos vocat Episcopos, v. 28. inf.* 6 *de conuersione ad Deum, Syr.* 7 *per reuelationem Arias Mont. & alii post S. Iren. l. 3. c. 14.*

CHAPITRE

CHAPITRE XXI.

Saint Paul arriue en Ieruſalem, où il eſt mal traité, comme Agabus luy auoit prophetisé ſur le chemin.

AVEC ce ſentiment filial ils l'acompagnerent juſques dans le vaiſſeau, & lors meſmes que nous euſmes démaré, ne nous pouuans plus conduire que des yeux, ils le feirent, juſques à ce qu'ils nous perdirent en fin de veüe, tandis que nous prenions noſtre route droit à l'Iſle de Co, d'où le lendemain nous abordaſmes à celle de Rhodes, & le jour ſuiuant á la ville de Patare, capitale de Lycie.

I. Cùm autem factum eſſet vt nauigaremus abſtracti ab eis recto cur ſu venimus Coum, & ſequéti die Rhodum, & inde Patarã.

Là nous trouuaſmes vn vaiſſeau qui alloit trauerſer en Phenicie, dans lequel nous nous embarquaſmes, & paſſans à la

II. Et cùm inueniſſemus nauem transfretantem in Phœnicem: aſ-

cendentes nauigauimus.

veüe de l'Isle de Cypre, la laissasmes à la gauche pour gagner la Syrie. Il nous falut neantmoins prendre terre à la ville de Tyr, parce que c'estoit où le vaisseau deuoit décharger.

III. Cùm apparuissemus autem Cypro, relinquentes eam ad sinistram, nauigauimus in Syriam, & venimus Tyrum: Ibi enim nauis expositura erat onus.

Nous y rencontrasmes des Chrestiens, instruits en l'escole de IESVS comme nous, & sejournasmes sept jours auec eux, pendant lesquels ils ne cesserent de combatre le zele & la constance de nostre Apostre. Le Saint Esprit leur auoit de verité reuelé combien ce sien seruiteur souffriroit dans Ierusalem, & parce que leur pieuse affection ou leur esprit humain adjoustoit à cela vne compassion plustost qu'vn acquiescement aux volontez diuines, qu'ils ne cognoissoient pas, ils empeschoient Saint Paul de tout leur pouuoir de monter en Ierusalem.

IV. Inuentis autẽ discipulis, mansimus ibi diebus septem, qui Paulo dicebant per Spiritum, ne ascenderet Ierosolymam.

Mais le Saint qui estoit plus sçauant qu'eux dans les desseins

V. Et expletis diebus profecti ibamus, de-

de Dieu, & assez courageux pour les executer aux despens mesmes de sa vie, ne laissa pas de partir les sept jours passez, acompagné de toute cette troupe Chrestienne, & de leurs femmes & enfans jusques hors la ville, sur le port, où apres la priere faite à genoüils, nous prismes congé d'eux, & montasmes dans le vaisseau, qui nous emmenoit voiles desployées, tandis qu'ils retournoient chez eux, & nous mit au port de Ptolemaïde, où nous saluasmes nos freres, sans demeurer plus d'vn jour auec eux.

ducentibus nos omnib' 2, cum vxoribus & filiis vsque foras ciuitatem, & positis genibus in littore, orauimus.

VI. Et cùm valefeciſſemus inuicē, ascendimus nauem: illi autem redierunt in sua.

VII. Nos verò nauigatione explicita, à Tyro descendimus Ptolemaïdem, & salutatis fratribus, mansimus die vna apud illos.

Dés le lendemain nous partismes pour Cesarée de Palestine, où nous abordasmes ce jour là mesme, & prismes logis chez Philippe, l'vn de nos sept premiers Diacres, qui meritoit bien le nom d'Euangeliste que nous luy donnions, puis qu'il auoit heureusement porté l'Euangile à tant de personnes. Il auoit vne

VIII. Alia autem die profecti venimus Cæsaream, & intrates domum Philippi Euangelistæ 3, qui erat vn'

de septem, mansimus apud eum.

maison cherie de Dieu, quatre filles remarquables par les dons de virginité & de prophetie.

IX. Huic autem erāt quatuor filiæ virgines prophetantes.

Mais durant nostre demeure en ce lieu, qui fut de quelques journées, suruint vn autre Prophete qui venoit de la Iudée.

X. Et cùm moraremur per dies aliquos, superuenit quidam à Iudæa Prophe ta, nomine Agabus.

C'estoit Agabus, qui d'abord prit la ceinture de Saint Paul, s'en lia les pieds & les mains, & prononça ces paroles Prophetiques, Ce n'est pas moy, c'est le Saint Esprit qui le dit, que les Iuifs garroteront ainsi dans Ierusalem celuy à qui cette ceinture apartient, & le mettront entre les mains des Gentils.

XI. Is cùm veniſſet ad nos, tulit zonā Pauli: & alligans ſibi pedes & manus, dixit, Hæc dicit Spiritꝰ Sanctus, virum cuius eſt zona hæc, ſic alligabunt in Ieruſalem Iudæi, & tradent in manus Gentium.

Nous ne peusmes oüir ce discours sans douleur, laquelle nous feit joindre nos prieres à celles des Chrestiens de cette ville, qui conjuroient l'Apostre de ne point aler en Ierusalem. C'estoit blesser inutilement son bon cœur, qui ne pouuoit, ny souffrir nos pleurs sans ressentiment, ny refuser au Saint Esprit

XII. Quod cùm audiſſemus, rogabamus

ce qu'il desiroit de luy. Que faites-vous, respondit-il ? pourquoy affligez vous ainsi mon cœur par vos larmes ? C'est le tourmenter sans luy faire perdre sa resolution. Sçachez que je suis tout resolu, non seulement d'estre mis aux fers, mais encore de mourir dans Ierusalem pour la querelle de IESVS, mon maistre & le vostre, & pour la gloire de son nom.

Nous le pressions assez, mais son courage estoit plus fort que nos instances, de sorte que ne le pouuans persuader, ce fut à nous de nous taire, & de dire seulement, que la volonté de Dieu soit faite.

Ainsi le temps de nostre sejour expiré, nous nous preparasmes au voyage de Ierusalem, où nous fusmes acompagnez de quelques-vns de l'Eglise de Cesarée, qui menoient auec eux vn ancien Chrestien nommé Mnason, Cyprien de naissance, le-

nos, & qui loci illius erant, ne ascenderet Ierosolymam.

XIII. Tũc respondit Paulus, & dixit, Quid facitis flentes & affligentes cor meum? Ego enim non solum alligari, sed & mori in Ierusalem paratus sum propter nomen Domini IESV.

XIV. Et cũ ei suadere non possemus, quieuimus, dicentes, Domini voluntas fiat.

XV. Post dies autem istos præparati, ascendebamus in Ierusalem.

XVI. Venerunt autem & ex discipulis à Cæ-

fareanobiſcum, adducentes eum (apud quē hoſpitaremur) Mnaſonē quendā Cyptiū, antiquum diſcipulum.

quel nous deuoit loger chez luy dans Ierusalem.

XVII. Et cùm venissemus Ierosolymā, libenter exceperunt nos fratres.

Nous fusmes tresbien receus en cette ville, & comme freres, par les Chrestiens. Dés le lendemain de nostre arriuée Saint Paul ala rendre sa premiere visite à l'Eueſque de la ville, Saint Iaques, où nous l'acompagnasmes, & où se rendirent tous les plus anciens & les plus apparēs du Christianisme. Apres les salutations que la charité nous commandoit, les premiers discours de Saint Paul furent le raport des grandes conuersions qu'il auoit pleu à Dieu faire parmy les Gentils par son ministere. Ce qu'ils entendirent volontiers, rendans mille loüanges à Dieu d'vn si heureux succez.

XVIII. Sequenti autem die introibat Paulus nobiscum ad Iacobum, omnesque collecti sunt seniores.

XIX. Quos cū salutasset, narrabat per singula, quæ Deus fecisset in Gentibus per ministeriū ipsius.

Mais ils luy donnerent aduis qu'il luy faloit gagner les bōnes graces des Iuifs conuertis, aupres desquels on l'auoit decredité. Nostre frere, luy dirent-ils, vous voyez comme les Iuifs

XX. At illi cū audissēt, magnifica-

ſont venus à milliers à la foy, & qu'ils ſont neantmoins encore tous fort jaloux de leur loy ancienne, & zelez pour en conſeruer les ceremonies autant qu'ils peuuent. On leur a fait entendre que vous enſeignez aux Iuifs habitans hors de la Iudée parmy les Gentils, à ſe departir de la loy, qu'ils ne doiuent, ny circoncire leurs enfans, ny garder les autres obſeruances qu'elle preſcrit.

Cela fait que vous leur eſtes ſuſpect, & c'eſt vn ſoupçon auquel il faut trouuer remede. Qu'eſt-il donc queſtion de faire ? car il ne faut pas laiſſer la choſe ainſi en balance plus long temps, & il ne ſe peut que le peuple ne s'amaſſe incontinent, ſur le bruit qui courra de voſtre arriuée.

Faites donc ce que nous vous conſeillons. Nous auons icy quatre Nazareans qui ſe doiuent purifier ſelon leur vœu.

bant Deum, dixerũtque ei : Vides, frater, quot millia ſunt in Iudæis qui crediderunt, & omnes æmulatores ſũt legis.

XXI. Audierunt autem de te, quia diſceſſionem doceas à Moyſe eorũ qui per Gentes ſunt Iudæorum, dicens, non debere eos circũcidere filios ſuos, neque ſecundùm conſuetudinẽ ingredi.

XXII. Quid ergo eſt ? vtique oportet cõuenire multitudinem : audient enim te ſuperueniſſe.

XXIII. Hoc ergo fac quod ti-

bi dicimus: ſunt nobis viri quatuor, votũ habentes ſuper ſe.

Ioignés-vous à eux, & comme le premier de la troupe, non content de faire comme eux, toutes les particularitez de la purification legale, offrant vos cheueux abatus auec les leur; faites encore les frais de toute la ceremonie, & pour eux, & pour vous. Par ce moyen vous leur donnerez à cognoiſtre à tous, que ce bruit qui vous a décrié aupres d'eux, eſt faux, & que vous eſtes religieux obſeruateur de la loy.

XXIV. His aſſumptis ſanctifica te cũ illis, & impẽde in illis vt radant capita 6, & ſcient omnes quia quæ de te audierunt, falſa ſunt, ſed ambulas & ipſe cuſtodiens legem.

XXV. De his autem qui crediderunt ex Gentibus nos ſcripſimus vt abſtineant ſe ab idolis immolato, & ſãguine, & ſuffocato, & fornicatione 7.

Il eſt à propos de leur donner quelque choſe, de peur de perdre tout, & de s'acommoder à leur deſir, puis qu'il n'eſt pas abſolument mauuais, comme nous autres nous ſommes acommodez aux Gentils conuertis, lors que pour leur rendre le Chriſtianiſme moins onereux, nous ne les auons pas voulu charger des rigueurs du Iudaïſme, mais nous ſommes contentez de leur eſcrire qu'ils s'abſtiennent des

viandes ſacrifiées aux idoles, de celles qui ſont compoſées de ſang, ou eſtouffées, & de l'impudicité.

Saint Paul auoit l'eſprit trop humble, & le jugement trop bon, pour ne le point ſoubſmettre à celuy de ſes freres. Dés le lendemain il entre dans le Temple auec ces quatre Nazareans, & faiſant le cinquieſme, rendit tous les deuoirs de la purification legale, leur declarant ce qu'il faloit faire juſques au terme de l'acompliſſement, & ſe mettant en eſtat de l'acheuer entierement juſques à l'offrande du ſacrifice qui ſe deuoit preſenter pour chacun.

XXVI. Tũc Paulus aſsumptis viris poſtera die purificatus cum illis, intrauit in templum, annũtians expletionem dierum purificationis, donec offeretur pro vn oquoque eorum oblatio.

Cette purification duroit ſept jours entiers, & ne finiſſoit qu'au huictieſme. Ce fut dans l'interualle de ces journées de deuotion, que les méchans feirent ſedition contre le Saint. Quelques Iuifs Aſiatiques, autant ennemis de ſon zele, qu'o-

XXVII. Dum autem ſeptem dies conſummarentur, hi qui de Aſia erant Iudæi, cùm vidiſſent eum in templo, cõcitauerunt omnem populum, &

piniaſtres dans leur Iudaïſme, l'ayans aperceu dans le Temple, ſoubſleuerent tout le peuple, & meirent les mains ſur luy, crians ; Seigneurs Iſraëlites, aidez-nous, voicy cet homme qui préche par tout contre noſtre nation, contre noſtre loy, & contre ce lieu ſaint, qu'il a meſme prophané, y faiſant entrer des Gentils.

Ils diſoient cela, parce qu'ils auoient veu Trophime Epheſien à ſa ſuite par la ville, & croyoient qu'il l'euſt mené dans le Temple. Sur cette fauſſeté qu'ils apuyoient de leurs calomnies ordinaires, s'éleua vne émeute generale dans la ville. Auſſi-toſt le peuple accourt, qui ſaiſit le Saint, & le traine hors du Temple, qui fut auſſi-toſt fermé, de peur qu'il ne s'y feiſt plus de deſordre. Les plus ſedi-tieux le tiroient pour le tuer, les autres pour le ſauuer, lors que le Colonel qui commandoit

iniecerunt ei manus, clamantes, XXVIII. Viri Iſraëlitæ, adiuuate, hic eſt homo qui aduerſus populum, & legem, & locum hũc omnes vbique docẽs, inſuper & Gentiles induxit in tẽplum & violauit ſanctũ locũ iſtum. XXIX. (Viderant enim Trophimum Epheſium in ciuitate cũ ipſo, quem æſtimauerunt quoniam in tẽplum introduxiſſet Paulus.) XXX. Commotaque eſt ciuitas tota, & facta eſt incurſio populi, & ap-

dans la ville pour les Romains, ayant eu nouuelle que toute la ville de Ieruſalem en eſtoit en combuſtion, prenant ſes ſoldats, & quelques Capitaines auec ſoy, y accourut. Sa preſence feit peur à ces meurtriers qui outrageoient le Saint, & les feit ceſſer.

Ce ne fut neantmoins que pour faire ſucceder à cette violence quelque forme de juſtice contre luy. Le Colonel aduance, & commande qu'on lie cet homme qu'ils diſoient criminel, de deux chaines qui le tenoient arreſté au milieu de deux ſoldats liez auec luy, ſelon la couſtume du temps. Cependant il demande qui il eſt, & ce qu'il a fait. Mais le tumulte du peuple eſtoit tel, qu'il ne pouuoit rien entendre ny tirer de certain. Les vns crioient d'vne façon contre le Saint, les autres d'vne autre, juſques à ce que pour remedier au trouble il

prehendentes Paulum, trahebant eum extra templum, & ſtatim clauſæ ſunt ianuæ.

XXXI. Quærentibus autem eum occidere, nunciatũ eſt Tribuno cohortis, quia tota confunditur Ieruſalem

XXXII. Qui ſtatim aſſumptis militibus & centurionibus decurrit ad illos: qui cùm vidiſſent Tribunum & milites, ceſſauerunt percutere Paulum.

XXXIII. Tunc accedens Tribunus, apprehendit eũ, & iuſſit eũ alligari ca-

tenis duabus 8, & interrogabat quis esset, & quid fecisset.

commande qu'on le mene dans la citadelle proche du Temple, où il faloit monter par quelques degrez, sur lesquels ce peuple

XXXIV. Alij autem aliud clamabant 9 in turba, & cũ non posset certum cognoscere præ tumultu, iussit duci eum in castra.

mutiné voulut encore faire violẽce à l'Apostre, auec telle foule tel effort, que les soldats furent cõtraints de le prdére entre eux, & de le porter pour le sauuer.

Encore ne peurent-ils empescher entierement leurs outrages. Ces enragez ne le pouuans plus fraper, ils le martyrisent de la langue, & crient en

XXXV. Et cùm venisset ad gradus, contigit vt portaretur à militibus propter vim populi.

le suiuant, Faites-le mourir. L'Apostre ne perdoit, ny son courage, ny sa prudence, dans toutes ces secousses. A l'entrée de la citadelle il demande per-

XXXVI. Sequebatur enim multitudo populi, clamans, Tolle eum.

mission au Colonel de luy dire vn mot, & ce Capitaine luy ayant reciproquement demandé, s'il sçauoit parler Grec, & s'il n'estoit pas cet Egyptien qui

XXXVII. Et cùm cœpisset induci in castra,

auoit soubsleué le peuple, & s'estoit sauué au desert, menant auec luy quatre mille assassins; il

respondit franchement qu'il estoit Iuif, mais citoyen de Tarse en Cilicie, ville assez celebre, & qu'il luy demandoit seulement qu'il peust parler au peuple.

Paulus dicit Tribuno, Si licet mihi loqui aliquid ad te? Qui dixit, Græcè nosti?

XXXVIII.

Cela luy ayant esté permis, cet Orateur du Ciel se leue sur les degrez de la citadelle, & fait signe de la main à tout ce peuple assemblé là deuant, qui luy donna grand silence. Sa harangue fut en Hebreu, parce qu'il auoit à parler aux Iuifs, & prononcée d'vne bouche aussi feruente que son cœur, en ces termes.

Nonne tu es Aegyptius 10, qui ante hos dies tumultū concitasti, & eduxisti in desertum quatuor millia virorum sicariorum?

XXXIX.

Et dixit ad eum Paulus, Ego homo sum quidem Iudæus, à Tarso Ciliciæ non ignotæ ciuitatis municeps. Rogo autem te, permitte mihi loqui ad populum. XL. Et cùm ille permisisset, stans in gradibus, annuit manu ad plebem, & silentio magno facto, allocutus est linguâ Hebraâ, dicens:

1 *omni die, ad. Syr.* 2 *ipsis, sup. Christianis, ad. Syr.* 3 *qui Euangelium nuntiauerat, dicuntur enim isti Euangelistæ, 2. ad Tim. 4. 5. Eph. 4. 11. nuntiauerat autem Samaritanis & Eunucho Candacis, c. 8. sup.* 4 *hilariter, Syr.* 5 *Nazareatus, de quo sup. c. 18. v. 18 ad. Syr. vt purificentur.* 6 *vnde videtur etiam hic ipse Paulus obtuliſſe capillos quos ſibi raſerat in Cencreis, ſup. c. 18. quod colligitur ex ſeqq.* 7 *v.*

auec vne exacte aſſiduité ſoubs Gamaliel, me tenant heureux de ſeoir à ſes pieds, & prenant l'eſprit de verité contenu dans la loy de nos Peres, pour laquelle j'eſtois zelé comme vous l'eſtes tous aujourd'huy. I'ay perſecuté juſques à la mort ceux qui ont embraſſé le Chriſtianiſme, & ſuiui ſon chemin; j'ay mis aux fers & dans les priſons les hommes & les femmes qui le profeſſoient.

Le grand Preſtre & tous les Anciens m'en ſont eux-meſmes teſmoins. I'ay pris des letres d'eux, adreſſantes à nos freres de noſtre nation qui eſtoient dans Damas, afin qu'auec leur ſecours je me ſaiſiſſe des Chreſtiens de delà, & les emmenaſſe priſonniers dans Ieruſalem.

Mais Dieu auoit vn autre deſſein que nous. Comme j'eſtois ſur le chemin approchant de Damas, vne grande lumiere m'enuironna tout à coup, la-

ritatem paternæ legis, æmulator legis, ſicut & vos omnes eſtis hodie.

IV. Qui hãc viam perſecutus ſum vſque ad mortem, alligans & tradens in cuſtodias viros ac mulieres, ſicut princeps ſacerdotũ mihi teſtimoniũ reddit, & omnes maiores natu.

V. A quibus & epiſtolas accipiens, ad fratres Damaſcum pergebam, vt adducerem inde vinctos in Ieruſalem, vt punirentur.

V. Factum eſt autem eunte me, & appropin quante Da-

mafco media die subitò de cœlo circũfulsit me lux copiosa.

quelle surpassoit & obscurcissoit celle du Soleil, quoy que celle-cy fust lors en son midy. Frapé de son éclat je tombe en terre,

VII. Et decidens in terram audiui vocem dicentem mihi: Saule, Saule, quid me persequeris?

& entends vne voix qui me dit: Saul, Saul, pourquoy me persecutez vous?

VIII. Ego autem respondi. Quis es Domine? Dixitque ad me: Ego sum IESVS Nazarenus quem tu persequeris.

Ma frayeur fut grande, mais non pas si troublante qu'elle m'empeschast de respondre ce mot: Qui estes-vous, Seigneur, qui me parlez? Sa response fut, qu'il estoit IESVS de Nazareth que je persecutois; sa voix neantmoins & sa parole ne fut pas oüie des autres de la compagnie, mais ils veirent apertement cette lumiere extraordinaire aussi bien que moy.

Et qui mecum erant, lumen quidem viderunt, vocé autem non audierunt eius qui loquebatur mecum.

X. Et dixi, Quid faciã, Domine? Dominus autem dixit

Pour moy je me rendis à cette merueille. Que feray-je, luy disois-je, mon Seigneur? Allez promptement à Damas, me respond la voix, & là on vous dira tout ce qu'il vous faut faire. Ie n'y pouuois aller sans que l'on me donnast la main, parce que la

grande clarté de cette lumiere m'auoit aueuglé. Mais la compassion de ceux qui venoient auec moy m'y conduisit comme on mene les aueugles.

Là j'eus l'heureuse rencontre d'Ananias, seruiteur de Dieu, & grand obseruateur de la loy, comme le tesmoignoient tous les Iuifs qui demeuroiẽt en cette ville, lequel me vint trouuer, & me porta cette parole: Nostre frere Saul, ouurez les yeux, & regardez. En mesme temps je les ouure, & le voy. Mais mon esprit s'ouurit encore plus heureusement au discours qu'il me tint en suite.

Le vray Dieu, dit-il, que nos Peres ont recogneu, & qui les a cheris si particulierement, vous a destiné & preparé vostre esprit à la cognoissance de ses volontez; il vous a mesme par vne faueur singuliere fait voir le Saint des Saints, & entendre sa voix de sa propre bouche, parce

ad me: Surgens vade Damascum, & ibi tibi dicetur de omnibus quæ te oporteat facere.

XI. Et cùm non viderẽ præ claritate luminis illius, ad manum deductus à comitibus veni Damascum.

XII. Ananias autem quidam, vir secundùm legem, testimonium habens ab omnibus cohabitantibus Iudæis.

XIII. Veniens ad me, & astãs dixit mihi: Saule frater, respice. Et ego eadem horâ respexi in eum.

XIV. Ait ille dixit: Deus patrum noſtrorũ præordinauit te vt cognoſceres voluntatem eius, & videres iuſtũ, & audires vocem ex ore eius:

qu'il a reſolu de vous eſtablir teſmoin deuant tous les hommes, de ſes grandeurs & de ſes myſteres, & de ce que vous auez veu & oüi. Que tardez-vous donc? Leuez-vous, & receuez le bapteſme, dans lequel vous lauerez, ou pluſtoſt noyerez vos pechez par l'inuocation & la vertu de ſon nom.

XV. Quia eris teſtis illius ad omnes homines, eorum quæ vidiſti, & audiſti.

Ce ne furent pas là les ſeuls aduis de mon maiſtre. A mon premier retour à Ieruſalem, comme je priois dans le Temple, je tombe en extaſe, où il m'apparoiſt, & me dit: Haſtez-vous de ſortir de Ieruſalem, parce que ceux de cette ville ne receuront pas le teſmoignage que vous leur rendrez de moy. I'auois tant d'affection pour vous, que comme ſi je luy euſſe voulu diſputer cette prediction, je luy dis: Hé quoy, Seigneur, ils ſçauent que c'eſt moy-meſme qui mettois en priſon vos fideles, & qui les faiſois foüeter par les

XVI. Et nunc quid moraris? Exurge, & baptizare, & ablue peccata tua, inuocato nomine ipſius.

XVII. Factum eſt autem reuertenti mihi in Ieruſalē, & oranti in templo, fieri me in ſtupore mentis,

Synagogues ; que j'assistois à la mort d'Estienne, tesmoin constant, & premier martyr pour vous ; que j'en estois complice, que je gardois les manteaux de ceux qui le mettoient à mort, & qui luy tiroient le sang par autant de trous que luy en faisoient leurs pierres ? Est-il possible que me voyant si fort changé, ils s'endurcissent au lieu de se conuertir auec moy ?

Mais je ne peûs rien gagner plaidant vostre cause. Ce Souuerain, à qui il faut obeïr sans replique, me dit ce mot de commandement : Allez, je vous veux enuoyer au loing prêcher aux Gentils. Iusques là il auoit eu leur audience, mais à cette derniere parole ils s'écrierent comme enragez : Faites mourir cet homme, il ne merite pas de viure, & ce seroit faire injustice que de luy sauuer la vie.

Parmy ces cris ils jetoient leurs manteaux & de la pouſſie-

XVIII. Et videre illum dicentem mihi : Festina, & exi velociter ex Ierusalem, quoniam non recipient testimonium tuum de me.

XIX. Et ego dixi, Domine, ipsi sciunt quia ego eram concludens in carcere, & cædens per Synagogas eos qui credebant in te.

XX. Et cum funderetur sanguis Stephani testis tui ego astabam, & consentiebam, & custodiebam vestimenta interficientium illum.

XXI. Et dixit ad me, Vade, quoniam ego in

nationes longè mittam te. XXII. Audiebant autem eũ vsque ad hoc verbum, & leuauerunt vocem suã dicentes: Tolle de terra huiusmodi, non enim fas est eum viuere. XXIII. Vociferantibus autem eis, & proijcientibus vestimenta sua, & pulueré iactantibus in aërem 4. XXIV. Iussit Tribunus induci eum in castra, & flagellis cædi, & torqueri eum, vt sciret propter quã causam sic acclamarẽt ei. XXV. Et cùm astrin-

re en l'air, pour monstrer qu'ils le condamnoient de desir, & par detestation.

L'émotion fut si perilleuse, que le Colonel le feit entrer dans la citadelle pour tirer de luy à coups de foüet le subjet de leur indignation & de leurs cris contre sa personne. Mais cet Apostre qui desiroit plus la mort mesme qu'il ne la craignoit, ne jugea pas à propos de souffrir cette peine du foüet en vn temps où il estoit important qu'il fust cogneu pour la gloire de Dieu. Lors qu'il se veit lié de courroyes, & sur le point de recevoir ces coups infames, il adresse ceste parole au Capitaine qui estoit proche de luy pour l'execution, suiuant la coustume Romaine: Est-ce l'ordre de la Iustice de foüeter vn citoyen Romain sans luy auoir auparauant fait son procez? Cela vous est-il permis?

Ce mot arresta le bourreau &

le Capitaine, qui alla à ſon Colonel, & luy dit : Qu'allez-vous faire ? cet homme eſt citoyen Romain. Sur cet aduis le Colonel approche de l'Apoſtre, & luy demande ſi en effet il eſt citoyen Romain. A quoy Saint Paul ayant reparti qu'il l'eſtoit: Comment repart le Colonel, il m'a couſté de bon argent pour auoir ce droit de bourgeoiſie Romaine ? Et moy, reſpond l'Apoſtre, je l'ay de naiſſance.

Il n'en falut pas dauantage pour écarter ceux qui eſtoient preſts de le foüeter, & pour donner meſme de la crainte à ce Colonel, quand il ſceut ſa qualité, de ce qu'il l'auoit fait lier. Le lendemain toutefois il ne laiſſa pas de prendre cognoiſſance de la cauſe ; mais ce fut auec honneur de l'accuſé, car il le feit délier, & voulant ſçauoir les chefs de ſon accuſation, manda les Preſtres Iuifs, & tout leur conſeil, où eſtoient les premiers

xiſſent eum lotis, dicit aſtanti ſibi Centurioni Paulus : Si hominem Romanũ, & indemnatũ licet vobis flagellare ? XXVI. Quo audito, Centurio acceſſit ad Tribunum, & nuntiauit ei dicẽs: Quid acturus es ? hic enim homo ciuis Romanꝰ eſt. XXVII. Audiens autem Tribunꝰ dixit illi, Dic mihi ſi tu Romanus es ? At ille dixit, Etiã. XXVIII. Et reſpõdit Tribunus: Ego multa ſumma ciuilitatem ſ hanc conſecutus ſũ. Et Paulus ait: Ego autem & natꝰ ſum.

XXIX. Protin' ergo discesserunt ab illo qui eũ torturi erant. Tribunus quoque timuit postquam rescivit, quia ciuis Romanus esset, & quia alligasset eum.

d'entre eux, & leur amena ce Saint accusé qu'il meit au milieu d'eux.

XXX. Postera autem die volens scire diligentius qua ex causa accusaretur à Iudæis, soluit eum, & iussit sacerdotes conuenire, & omne concilium 6, & producens Paulum, statuit inter illos.

1 *Christum qui sic dicitur, sup. c. 3. & 7.* 2 *primi martyris, Gr.* 3 *pallia lapidantium, Syr.* 4 *in signum detestationis, Lyr. hic & alii.* 5 *Romanitatem, Syri* 6 *primorum, ad. Syr.*

Digitized by Google

CHAPITRE XXIII.

Saint Paul mal traité dans l'assemblée des Iuifs rompüe par le discord des Pharisiens & Saduceans, & apres les embuches de ses ennemis descouuertes, enuoyé à Felix.

EN cette assemblée en laquelle le Saint estoit appellé comme criminel, les criminels auoient seance comme Iuges. Mais l'accusé y estoit plus resolu qu'eux, parce qu'il estoit le plus innocent; de maniere que les regardant tous, il prit aussi-tost la parole, & leur dit auec vne sainte asseurance: Mes freres, j'ay jusques icy vécu dans l'innocence & dans vne integrité de conscience deuant Dieu.

I. Intendés autē in concilium Paulus, ait, Viri fratres, ego omni conscientia bona conuersatus sum ante Deum, vsque in hodiernum diem.

Il alloit suiure son discours, lors que le grand Prestre Ana-

II. Princeps autē sacerdotum Ana-

nias præcepit adstantibus sibi percutere os eius.

nias l'interrompit par vn excez d'injustice & de cruauté. Il commanda à ceux qui estoient autour de luy de souffleter le Saint ; qui le prenant pour Iuge seulement, & non pas pour grand Prestre, luy declara non par desir, ny par menace, mais par prediction, qu'il porteroit la peine de cet outrage, tost ou tard. Hypocrite, luy dit-il, qui ressembles à ces murailles blanchies, lesquelles au dedans ne sont que boüe, Dieu frappera quelque jour son coup sur toy. Te voila sur ton siege de justice pour me juger suiuant la loy ; & contre les formes de justice, & les defenses de la loy, qui ne punit personne deuant que de l'oüir, tu me fais souffleter.

III. Tunc Paulus dixit ad eum, percutiet te Deus, paries dealbate, & tu sedens iudicas me secundùm legem, & contra legem iubes me percuti ?

Encore que cette hardiesse fust excusable à vn accusé si sensiblemét offensé, & mesme sainte en cet Apostre, il eust neantmoins parlé plus doucement s'il eust cogneu ce mauuais Iuge pour

pour Pontife. En effet, il s'excusa luy-mesme, lors que ceux qui acompagnoient ce Iuge sans justice, luy dirent : Comment ! tu parles ainsi par injures au grand Prestre ? car quoy qu'ils appellassent médisance ce qui n'estoit qu'vne verité justement prononcée, il leur aduoüa qu'il ne sçauoit pas sa qualité. Mes freres, respondit-il, je ne le cognoissois pas pour tel ; & de verité, comme cette charge changeoit lors de main chaque année suiuant l'ambition des Prestres Iuifs, & l'auarice des Romains, je ne doute point que ce grand Prestre ne fust incogneu à Saint Paul, & que n'ayant point dans les jugemens ordinaires d'habits differens de ceux qui presidoient en son absence, il le prenoit pour vn autre ; cela luy donna subjet de dire qu'il eust autrement parlé s'il l'eut cognu, sçachant ce qui est escrit dans la loy, Tu n'ataqueras

IV. Et qui adstabāt dixerūt, summum sacerdotem Dei maledicis ?

V. Dixit autem Paulus, Nesciebā, fratres, quia princeps est sacerdotū, scriptū est enim, principem populi tui nō maledices :

point de paroles ceux qui ont les premieres charges dans ta nation.

VI. Sciens autem Paulus, quia vna pars esset Saduczorum, & altera Phariſæorum, exclamauit in concilio: Viri fratres, ego Phariſæus ſum, filius Phariſæorum, de ſpe & reſurrectione mortuorum ego iudicor 2.

Il vouloit neantmoins ſe tirer de ceſte aſſemblée de paſſion pluſtoſt que de juſtice, & diſſiper ce conſeil des méchans animé contre luy & contre Dieu. Pour cet effet, ſçachant qu'vne partie de ceux de l'aſſemblée eſtoient Saduceans, & les autres Phariſiens, il dit à haute voix: Mes freres, je ſuis Phariſien, & né de Phariſiens, c'eſt ſur le point de la reſurrection des morts, & de l'eſperance d'vne autre vie que l'on m'accuſe, & que l'on me veut faire mon procez, parce que j'ay préché dans l'Aſie vn IESVS reſuſcité, auteur & pleige de noſtre reſurrection.

VII. Et cũ hoc dixiſſet facta eſt diſſenſio inter Phariſæos & Saducæos, &

La parole ne fut pas pluſtoſt prononcée, que voila le murmure & la diuiſion entre les Phariſiens & les Saduceans, qui rompit auſſi-toſt l'aſſemblée.

963

Les Pharisiens ne pouuoient souffrir la condamnation d'vn homme qui tenoit leur doctrine, ny les Saduceans son absolution. Ceux-cy qui nient, & la resurrection, & les Anges, & toute autre substance spirituelle; & ceux-là au contraire qui aduoüent toutes ces veritez, feirent vn grand cri, tel qu'on le pouuoit attendre de ces esprits si contrairement partagez. Ceux d'entre les Docteurs Scribes qui estoient du corps des Pharisiens, l'entreprirent chaudement pour luy, & disoient: Nous ne trouuõs rien à redire en cet hõme. Que si l'esprit de Dieu, ou vn Ange luy a parlé, est-ce chose qui doiue sembler incroyable? Ne resistons point, je vous prie, à ce qui vient de si bonne part, & ne combatons point les volontez, ny les lumieres diuines.

L'aigreur & la diuision en vint jusques-là, que le Colonel qui commandoit la garnison

soluta est multitudo.

VIII. Saducæi enim dicunt non esse resurrectionem, neque Angelum, neque Spiritũ: Pharisæi autem vtraque confitentur.

IX. Factus est autem clamor magnus, & surgentes quidam Pharisæorum, pugnabant dicentes, nihil mali inuenimus in homine isto, quid si spiritus locutus est ei, aut Angelus?

X. Et cùm magna dissensio facta esset, timens Tribunus

par des protestations qu'ils feirent, auec mille imprecations contre eux mesmes, de ne manger ny boire qu'ils ne l'eussent tué. Ces conjurez estoient plus de quarante, qui donnerent aduis de leur detestable conjuration, & de cette resolution impie, aux principaux d'entre les Prestres, & aux Anciens, & leur declarerent en mesme temps l'ouuerture pour l'executer, qui estoit, qu'ils feissent sçauoir au Gouuerneur, de la part du Conseil, qu'ils desiroient par sa permission oüir ce criminel auec plus de loisir & plus d'eclaircissement, qu'ils le supplioient pour cet effect de le faire venir en leur assemblée; pour nous, adjoustoient-ils, nous sçaurons bien faire nostre coup auant qu'il y arriue, & vous défaire de luy.

neque bibituros, donec occiderent Paulum.

XIII. Erãt autem plusquam quadraginta viri, qui hãc coniurationem fecerant.

XIV. Qui accesserunt ad Principes sacerdotum, & seniorum, & dixerunt: deuotione deuouimus nos nihil gustaturos, donec occidamus Paulum.

XV. Nunc ergo vos notum facite tribuno cũ concilio, vt producat illum ad vos, tanquã aliquid certius cognituri de eo, nos verò priul-

Mais en mesme temps qu'ils prenoient leur malheureux dessein, Dieu auoit coulé parmy

quam ap propiet, parati sumus interficere illum.

XVI. Quod cùm audiuisset filius sororis Pauli insidias, venit, & intrauit in castra, nuntiauitque Paulo.

XVII. Vocans autem Paulus ad se vnum ex Centurionibus, ait: Adolescentem hunc perduc ad tribunum, habet enim aliquid indicare illi.

XVIII. Et ille quidem assumens eum, duxit ad tribunũ, & ait: Vinctus Paulus rogauit me hunc adolescentem perducere ad te, habé-

eux vn espion innocent pour son seruiteur. C'estoit le neueu mesme de Saint Paul, fils de sa sœur, lequel oüit tout le projet de cet assassinat, & en porta la nouuelle à son oncle dans la citadelle. Saint Paul qui auoit sa vie encore bien chere, parce que son maistre luy auoit declaré comment il se vouloit seruir de luy, ne la voulut pas prodiguer en cette occasion. Il appelle vn des Capitaines de la garnison, auquel il dit, qu'il menast ce jeune homme au Gouuerneur, parce qu'il auoit quelque chose à luy dire.

Le Capitaine execute, ou la commission, ou la priere de S. Paul, & presente au Gouuerneur le jeune homme, qui portoit, disoit-il, quelque mot d'aduis de la part de ce prisonnier. Dieu voulut que ce messager fut fauorablement oüi. Le Gouuerneur le prend par la main, le tire à part, & luy de-

Digitized by Google

mande ce qu'il auoit à luy dire. Ie vous viens aduertir, dit ce jeune homme, que les Iuifs ont comploté de vous prier, que vous faſſiez demain comparoiſtre Paul en leur conſeil, comme pour prendre plus ample cognoiſſance de ſa cauſe. Mais ne les croyez pas, & ne vous laiſſez pas aler à leurs inſtances, car il y en a plus de quarante d'entr'eux qui ne font qu'attendre voſtre parole, & qui le guettent ſur le chemin, tous preſts de l'aſſaſſiner, apres auoir conjuré enſemble de ne boire ny manger qu'ils ne l'ayent mis à mort.

tem aliquid oqui tibi.

XIX. Apprehendens autem tribunus manum illius, ſeceſſit cum eo ſeorſum, & interrogauit illum: quid eſt, quod habes indicare mihi?

XX. Ille autem dixit: Iudæi conuenit rogare te, vt craſtina die producas Paulum in concilium, quaſi aliquid certius inquiſituri ſint de illo:

L'aduis receu, le Gouuerneur renuoye le jeune homme, auec defenſe de dire à homme du monde qu'il luy euſt découuert cette embuche. Cependant il appelle deux de ſes Capitaines, auquels il commande de tenir preſts deux cens legionnaires, auec ſeptante cheuaux, & deux

XXI. Tu vero ne credideris illis, inſidiantur enim ei ex eis viri amplius quàm quadraginta, qui ſe deuouerunt non manducare

neque bibere, donec interficiant eum; & nũc parati sunt, expectantes promissum tuum.

cens de ceux qui portoient le jauelot, pour partir à trois heures de nuict, & mener jusques à Cesarée ce prisonnier Paul, pour lequel ils auroient vn cheual, afin de le mettre sain & sauf entre les mains de Felix, Gouuerneur de la Prouince.

XXII. Tribunus igitur dimisit adolescentem, præcipiens ne cui loqueretur, quoniam hæc nota sibi fecisset. XXIII. Et vocatis duobus Centurionibus, dixit illis: parate milites ducentos, vt eant vsque Cæsaream, & equites septuaginta, & lanceàrios ducentos, à tertia hora noctis: XXIV. Et iumenta præparare, vt imponentes Paulum saluum perducerent ad Felicem præsidem.

XXV. (Timuit enim ne forte raperent eum Iudæi, & occiderent, & ipse postea calumniam sustineret, tanquam acceptaurus pecuniam.) XXVI. Scribens epistolam continentẽ hoc: Claudius Lysias optimo 6 præsi-

Il donna cét ordre, dans l'apprehension qu'il auoit, que les Iuifs ne luy enleuassent ce prisonnier, non pas pour le sauuer, mais pour le tuer; ce qui l'eust mis en danger, parce qu'on l'eut peû soupçonner par vne calomnie assez specieuse d'auoir pris de l'argent pour le liurer à ces bourreaux. C'est ce que tesmoigne assez la letre qu'il en escriuit au Gouuerneur Felix, auquel il donne le titre de Tresbraue, suiuant le stile du temps:

car l'inſcription eſtoit, Claudius Lyſias au Treſbraue Gouuerneur Felix humble ſalut, & le contenu de la miſſiue portoit.

di Fœlici, ſalutem.

Ayant ſceu que cét homme que je vous enuoye, eſt citoyen Romain, je l'ay tiré des mains des Iuifs qui l'auoient ſaiſi, & deſia tellement excedé, qu'ils l'aloient acheuer, ſi je n'y fuſſe ſuruenu auec mes troupes. Ie l'ay meſme mené en leur Conſeil pour ſçauoir les chefs de ſon accuſatiõ. Mais j'ay trouué qu'ils ne l'accuſoient que ſur des queſtions de leur loy, & qu'il n'auoit commis aucun crime, ny capital, ny meſme digne de priſon. Toutefois ayant eu aduis qu'ils luy auoient dreſſé des embuches pour luy oſter la vie, j'ay jugé à propos de vous l'enuoyer, & par meſme moyen ay fait ſçauoir à ſes accuſateurs qu'ils ſe rendẽt aupres de vous, pour declarer ce qu'ils ont à di-

XXVII. Virum hũc comprehenſum à Iudæis, & incipientem interfici ab eis, ſuperueniens cũ exercitu eripui, cognito quia Romanus eſt.

XXVIII. Volenſque ſcire cauſam quam obiiciebant illi, deduxi eum in concilium eorum.

XXIX. Quem inueni accuſari de quæſtionibus legis ipſorum, nihil vero dignum morte aut vin-

promeit de luy dõner audience à l'arriuée de ſes acuſateurs, & cependant le feit garder dans le Palais d'Herode.

1 *Exod.22. 28. vbi Chald habet, principem in populo tuo.* 2 *vbique enim reſurrexiſſe Chriſtum, & reſurrecturos homines prædicabat, ſup. paſſim.* 3 *ſcribæ, Gr. & Syr.* 4 *ad. Syr. quid hoc eſt? & Gr. ne Deo repugnemus.* 5 *acquieſcas, Syr.* 6 *generoſo, Gr. & Syr. titulus erat honoris.*

CHAPITRE XXIV.

S. Paul ſe defend deuant le Gouuerneur Felix, qui le laiſſe encore priſonnier à l'arriuée de ſon ſucceſſeur Feſtus.

APRES cinq jours apres arriue le grand Preſtre Ananias, acompagné de quelques Anciens, & d'vn Aduocat appellé Tertullus, qui demanderent audience au Gouuerneur contre Saint Paul. Ils ſont donc aſſigner l'Apoſtre, lequel ayant comparu à l'aſſignation, Tertul-

1. Poſt quinque autem dies deſcendit princeps ſacerdotũ Ananias, cũ ſenioribus quibuſdam, & Tertullo quodã oratore, qui adierũt Præſidẽ aduerſus Paulum.

II. Et cito Paulo cœpit accusare Tertullus, dicens: Cũ in multa pace agam⁹ per te, & multa corrigantur per tuam prouidentiam.

lus déduisit son acusation en ces termes.

Nous ressentons, tres-digne Gouuerneur Felix, les effets de vostre heureux gouuernement par tout, & continuellement, depuis que vous estes en charge.

III Semper & vbique suscipimus, optime Felix, cũ omni gratiarũ actione.

Les obligations que nous vous en auons, seront tousiours plus en nostre cœur que sur nostre bouche. Et puis qu'il n'est pas raisonnable de déroberle temps à des emplois si nobles, & si necessaires au public, nous vous demandons humblement vne

IV. Ne diutius autẽ te protraham, oro, breuiter audias nos pro tua clementia.

briéue audience, mais fauorable, telle que vostre bonté la donne ordinairement.

V. Inuenimus hunc hominem pestiferũ, & concitantẽ seditiones omnib⁹ Iudæis in vniuerso orbe, & autorem seditionis, sectæ Nazarenorum.

Voicy vn homme pernicieux, que nous auons trouué faisant sedition contre tous les Iuifs; comme il a fait dans tous les païs. Il est le chef de la secte factieuse des Nazareniés, qui adorent vn certain IESVS de Nazareth, & a mesme fait ses efforts pour prophaner le Tem-

ple, où nous l'auons pris sur le fait. Mais comme nous le voulions juger selon les formes de nostre loy, le Colonel Lysias est suruenu, nous l'a osté des mains de viue force, & a renuoyé ses acusateurs pardeuers vous. Luy-mesme sçait l'afaire, & vous pourra informer pleinement de ces chefs d'accusation contre ce criminel.

V. I. Qui etiã templũ violare conatus est, quẽ apprehensum voluimus secundùm legem nostrã iudicare.

VII. Superueniens autem Tribunus Lysias, cũ vi magna eripuit eum de manib⁹ nostris.

VIII. Iubẽs accusatores eius ad te venire: à quo poteris ipse iudicans, de omnibus istis cognoscere, de quib⁹ nos accusamus eum.

Les Iuifs n'auoient garde de démentir l'Aduocat qui parloit pour eux, ils se porterent mesme parties contre le Saint, & proteſterent que la chose estoit telle que l'auoit declaré Tertullus.

IX. Adjecerũt autem & Iudæi, dicentes hoc ita se habere.

Cependant le Iuge reseruoit vne autre aureille pour S. Paul, & luy feit signe de parler. Et lors il se defendit auec autant de grace que de zele. Le long tẽps qu'il y a que vous gouuernez cette Prouince, & que vous y prenez cognoissance des afaires, fait que je vous rends vo-

X. Respondit autem Paulus (annuente sibi Præsidẽ di-

cere:) Ex multis annis te esse iudicem genti huic sciens, bono animo pro me satisfaciam. X I. Potes enim cognoscere, quia non plus sunt mihi dies quàm duodecim, ex quo ascendi adorare in Ierusalem. XII. Et neque in templo inuenerũt me cum aliquo disputantem, aut concursum facientem turbæ, neque in Synagogis. XIII. Neque in ciuitate: neque probare possunt tibi de quibꝰ nunc me accusant. XIV. Confiteor autem hoc tibi, quod se-

lontiers raiſon de mes actions. Vous pouuez aiſément ſçauoir quand il vous plaira vous en inſtruire, qu'il n'y a pas plus de douze jours que je ſuis venu dans Ieruſalem, où j'ay monté pour adorer le vray Dieu.

Ils ne m'y ont trouué, ny diſputant dans le Temple, ny aſſemblant le peuple, ou dans les Synagogues, ou par la ville, comme ils diſent, ny faiſant aucune de ces actions dont ils me crient coupable; de ſorte que toute leur accuſation n'eſt qu'vne calomnie, dont ils ne peuuent produire de preuue.

A la verité, ſi c'eſt vn crime de ſeruir Dieu, je me confeſſe criminel, & vous aduoüe que j'embraſſe ce parti & cette forme de viure qu'ils appellent hereſie & inuention nouuelle des hommes. Mais je veux bien qu'ils ſçachent, ce que je vous prie de conſiderer, que c'eſt vne ſainte religion, que les ſeruices que.

Digitized by Google

j'y rends à celuy que j'honore comme mon Pere, & que j'adore comme mon Dieu, & le Dieu de nos Peres, ne me rendent point infidele aux saintes Escritures, qu'au contraire j'ay vne creance aussi entiere qu'eux à tout ce qui est couché dans la loy & dans les Prophetes, & l'esperance en Dieu comme eux dans l'attente de la resurrection, où les bons & les méchans reprendront leurs corps, les vns auec gloire, & les autres par supplice.

cundum sectam 2, quã dicunt hæresim, sic deseruio Patri & Deo meo 3. credens omnibus quæ in lege & Prophetis scripta sunt. XV. Spem habens in Deum, quã & hi ipsi expectant, resurrectionem futurã iustorum & iniquorum.

Sur ces mesmes principes j'estudie la pieté, & c'est en cette escole que ie me forme vne conscience pure & innocente deuant Dieu & deuant les hommes, qui n'a point dementi jusques icy ma profession. Si je me suis rendu dans Ierusalem plusieurs années apres auoir embrassé cette Religion, ce n'a esté que pour y faire des aumosnes à ceux de ma nation & de la

XVI. In hoc & ipse studeo sine offendiculo conscientiã habere ad Deũ, & ad homines semper. XVII. Post annos autem plures, eleemosynas facturus in gentem meam veni, & oblationes, & vota.

XVIII. In quibus inuenerunt me purificatum in templo non cũ turba, neque cum tumultu.

leur, & pour y rendre à leur Dieu & au mien mes offrandes & mes vœux; & s'ils m'ont trouué dans le Temple, ils ne m'y ont veu qu'apres que ie me suis purifié selon la loy, sans trouble, sans amas de peuple, & sans tumulte.

XIX. Quidam autem ex Asia Iudæi, quos oportebat apud te præsto esse, & accusare, si quid haberent aduersum me: XX. Aut hi ipsi dicãt si quid inuenerũt in me iniquitatis, cum stem in cõcilio.

En toute nostre afaire il n'y a eu de seditiõ que celle qu'ont émeu quelques Iuifs venus d'Asie, qui deuoient icy comparoistre deuant vous pour m'accuser, s'ils ont à dire quelque chose contre moy. Ie les appelle maintenant eux-mesmes à ce siege de Iustice, où me voila prest de respondre; qu'ils viennent declarer s'ils ont trouué quelque crime ou quelque faute en mon procedé, lors que ie me suis rendu dans leurs assemblées.

En vn mot, c'est leur passion qui me fait criminel, & non pas ma faute; & si ceux de Ierusalem m'en veulent, c'est qu'ils

ont succé le venin de leurs Asiatiques, ou qu'ils se sont bandez & partis entre eux-mesmes, aussi bien que contre moy, sur cette seule parole que i'ay dite hautement en leur assemblée, qu'ils me vouloient faire maintenant mon procez sur le point de la resurrection des morts.

XXI. Nisi de vna hac solùmodò voce quà clamaui inter eos stàs: quoniàm de resurrectione mortuorum ego iudicor hodie à vobis.

Le Iuge n'estoit pas assez méchant pour condamner l'innocent, ny assez homme de bien pour le renuoyer absous, quoy qu'il fust suffisamment instruit du Iudaïsme & du Christianisme; mais il fut assez adroit pour se défaire de cette cause, en surseant l'afaire iusques à l'arriuée, disoit-il, du Colonel Lysias, à laquelle il leur promeit audience, & meit cependant l'Apostre à la garde d'vn Capitaine, auec ordre de le laisser en paix, & de permettre à ses amis de l'assister. Ce ne fut pas seulement en cela qu'il monstra l'estime qu'il faisoit de son prisonnier, mais en-

XXII. Distulit autem illos Felix, certissimè sciés de via hac, dicens, cùm Tribunus Lysias descenderit, audiam vos.

XXIII. Iussitque Centurioni b' custodire eũ, & habere requiem, nec quemquã de suis prohibere ministrare ei.

XXIV. Post aliquot autem dies veniẽs

Felix cum Drusilla vxore sua, quę erat Iudæa, vocauit Paulum, & audiuit ab eo fidē, quæ est in Christum IESVM.

core par vne audience extraordinaire qu'il luy donna quelques jours apres, lors que l'ayant mandé, il l'oüit auec sa femme Drusilla, Iuiue de naissance, prescher la foy de IESVS-CHRIST; où l'Apostre leur

XXV. Disputante autem illo de iustitia, & castitate, & de iudicio futuro, tremefactus Felix, respōdit: Quod nūc attinet, vade: tempore autem opportuno accersam te.

parla de la grace, de la saincte retenüe & pureté de corps & d'ame, & nommément du iugement diuin que nous deuons subir, auec telle efficacité, que ce Magistrat Romain en trembla; mais ce fut d'vne crainte vn peu trop humaine, qui luy feit faire cette response: Retirez-vous maintenant, & ie vous appelleray quand il sera temps.

XXVI. Simul & sperās quod pecunia ei daretur à Paulo, propter quod & frequenter accersens eū loquebatur cum eo.

Ce fut vn mot que luy feit dire en partie la mauuaise honte des mondains, hardis à mal faire, & reseruez à embrasser le bien; mais principalement l'esperance qu'il auoit qu'il tireroit quelque argent du Sainct: car cette ame venale couroit apres ce demon du monde, qui luy

XXVII. Biennio autem exple-

faiſoit mander le priſonnier, & parler ſouuent auec luy, juſques là, qu'il traina l'afaire, & tint le Sainct en priſon, en faueur des Iuifs, deux ans entiers, au bout deſquels il eut pour ſucceſſeur en ſon gouuernement Portius Feſtus.

to, accepit ſucceſſorem Felix Portium Feſtũ. Volens autem gratiã præſtare Iudæis Felix, reliquit Paulum vinctũ.

1 *ducem Gr. & Syr.* 2 *viam, Syr.* 3 *colo Deum patrum noſtrorum, Syr.* 4 *ſtarem. Syr.* 5 *eorum, ad. Syr.* 6 *Gr. continentia, Syr. ſanctimonia.*

CHAPITRE XXV.

Sainct Paul appelle à l'Empereur, & eſt preſenté au Roy Agrippa.

VOILA le point où Feſtus trouua l'afaire de Saint Paul à ſon arriuée en ſa Prouince, le Saint priſonnier, & les méchans ſupportez. Il n'arreſta que trois jours dans Ceſarée où eſtoit ce priſonnier, apres leſquels il prit le chemin qui mon-

1. Feſtus ergo cùm veniſſet in Prouinciã, poſt triduũ aſcendit Ieroſolymam à Cæſarea.

toit en Ierusalem. Là il donna audience contre Saint Paul à ceux d'entre les Iuifs qui tenoient les premieres charges parmy eux, les vns dans l'Eglise, les autres dans la Iustice, & qui le vindrent trouuer en corps pour accuser plus solennellement celuy qui n'ayant autre crime que sa saincteté, ne pouuoit auoir autres parties que leurs ames sacrilegues.

II. Adieruntque eũ Principes sacerdotũ, & primi Iudæorũ, aduersus Paulum: & rogabant eũ,

Ils luy demandoient par faueur qu'il commandast que ce prisonnier fust mené de Cesarée à Ierusalem, parce qu'ils auoient dressé des embuches sur le chemin pour luy oster la vie. Mais Dieu qui conduit les pensées des hommes & les conjonctures des afaires à l'aduancement de sa gloire, & au seruice qu'il veut tirer des siens, fait naistre l'occasion qui retint Saint Paul à Cesarée, & qui fait respondre à Festus qu'on le gardast prisonnier en cette ville, parce qu'il

III. Postulantes gratiam aduersùs eum, vt iuberet perduci eũ in Ierusalem, insidias tendentes vt interficerẽt eum in via.

IV. Festus autem respondit seruari Paulũ in Cæsarea: se autẽ ma-

s'y rendroit bien toſt, & que les plus notables d'entre eux, & les autres qu'ils pourroient deputer, y viendroient à ſa ſuite pour déduire leurs charges contre luy.

Il tint ſa parole, car apres huict ou dix jours de ſejour dans Ieruſalem, il deſcendit de ceſte ville à celle de Ceſarée, & dés le lendemain tint l'audience, où il commanda qu'on amenaſt Saint Paul, & où les méchans entourerent le ſeruiteur de Dieu, & l'acuſerent de mille crimes dont ils ne pouuoient produire de preuue, parce que c'eſtoient autant de fauſſetez, & que le Sainct rendoit raiſon de ſes actions tres-pertinemment, monſtrant qu'il n'auoit rien fait, ny contre la loy des Iuifs, ny contre l'honneur du Temple, ny contre celuy de l'Empereur.

Le Iuge toutefois, plus courtiſan que juſte, ne voulut pas abſoudre l'innocent, mais pour

turiùs profecturum.
V. Qui ergo in vobis (ait) poſſunt, deſcendentes ſi quid eſt in viro crimen, accuſent eum.
VI. Demoratus autem inter eos dies non ampliùs quàm octo, aut decem, deſcendit Cæſaream, & altera die ſedit pro tribunali, & juſſit Paulũ adduci.
VII. Qui cùm perductus eſſet, circumſteterunt eum, qui ab Ieroſolyma deſcenderat Iudæi, multas & graues cauſas obijcientes, quas non poterant probare.

VIII. Paulo rationem reddente, quoniã neque in legem Iudæorum, neque in templũ, neque in Cæsarem quidquam peccaui.

s'acommoder à la passion des Iuifs, ausquels il desiroit agréer, il luy demanda seulement s'il ne vouloit pas bien venir à Ierusalem, où il jugeroit son afaire? Sainct Paul resolu de tout souffrir gayement pour son maistre, ne craignoit, ny les injustices de ce Gouuerneur, ny les armes ou les embuches des ses ennemis: mais il auoit à obeïr à son Dieu, qui luy auoit fait entendre comme il l'enuoyoit à Rome, & luy en offroit l'occasion pour lors. Ce fut ce qui tira de luy cette responsе: Ie suis resolu de comparoistre au tribunal, où l'Empereur a son lict de justice ordinaire, c'est là où il me faut estre jugé.

IX. Festus autem volens gratiã præstare Iudæis, respõdens Paulo, dixit: vis Ierosolymã ascendere, & ibi de his iudicari apud me?

X. Dixit autem Paulus: Ad tribunal Cæsaris sto, ibi me oportet iudicari. Iudæis non nocui, sicut tu melius nosti.

Ie n'ay point offensé les Iuifs, comme vous pouuez assez voir vous mesme par la foiblesse de leurs accusations. Si je leur ay fait quelque tort, ou si l'on me trouue coupable de quelque crime capital, me voila prest de

XI. Si enim nocui, aut dignũ morte aliquid feci, non recuso mo-

donner ma vie à la justice : mais puis-que tous leurs chefs d'accusation contre moy n'ont rien de veritable, il n'y a personne qui me puisse raisonnablement mettre entre leurs mains. I'en appelle à l'Empereur, & implore la protection de sa justice contre ces violences.

ti : si vero nihil est eorum, quæ hi accusant me, nemo potest me illis donare. 2 Cæsarem appello.

Ceste libre parole de l'acusé feit aler le Gouuerneur aux opinions, où ses Conseillers furent d'aduis qu'il deuoit deferer à l'appel; & de fait, ce fut ce qu'il prononça en ces termes : Tu as appellé à l'Empereur, tu iras à luy.

XII. Tunc Festus cum concilio locutus, respondit: Cæsarem appellasti, ad Cæsarem ibis.

Il n'y fut pas neantmoins enuoyé si tost. Ce Prince Iuif Agrippa, qui faisant la cour à l'Empereur Caïus & Claudius, auoit obtenu le Royaume entier, que son grand pere auoit acquis, & le titre de Roy, que personne de sa race n'auoit osé prendre bien ouuertement depuis, eut loisir de le voir deuant

XIII. Et cū dies aliquot transacti essent, Agrippa rex & Berenice descendérunt Cæsaream ad salutandum Festum.

son partement. Ce fut quelques jours apres son appel interjeté, que ce curieux, qui marchoit en Roy de toute la Palestine, il y auoit plus de deux ans, & courtisoit neantmoins le Magistrat Romain, se rendit à Cesarée, auec son incestueuse & adultere Berenice, qu'il auoit auec soy pour femme, quoy qu'elle l'euſt pour frere, & vn autre Roy pour mari. Le subjet du voyage estoit, de saluer le Gouuerneur Festus son alié.

XIV. Et cū dies plures ibi demorarentur, Festus regi indicauit de Paulo, dicens: vir quidam est derelictus à Felice vinctus.

Ils y arresterét plusieurs jours, pendant lesquels Festus entretint ce Roy Agrippa de l'afaire de Saint Paul, & luy en feit ce recit. I'ay icy vn prisonnier d'entre vos Iuifs que Festus m'a laissé. Lors que j'estois dans Ierusalem, vos Prestres me sont

XV. De quo cum essem Ierosolymis, adierunt me Principes

venus trouuer au siege, & y ont comparu deuant moy par les premiers de leur corps, auec vos Anciens, & m'ont fait vne requeste

queſte verbale contre luy, qui au lieu de plaintes raiſonnées ne portoit qu'vne ſimple concluſion, que je leur rendiſſe juſtice, & que je feiſſe le procez à cet homme.

sacerdotũ, & seniores Iudæorum, postulantes aduersus eũ damnationem 6.

Ma reſponſe fut, que ce n'eſtoit point la couſtume des Romains de condamner à la mort vn homme, comme par gratification, ſur vne ſimple demande: qu'il faloit prealablement que ſes accuſateurs comparuſſent en perſonne pour déduire leurs ſubjets de plainte, & qu'il euſt le temps & le lieu de ſe defendre, de faire entendre ſes moyens de juſtification, & de ſe purger des crimes dont on le charge.

XVI. Ad quos respõdi: quia nõ est Romanis consuetudo damnari aliquem homine priusquam is qui accusatur præsentes habeat accusatores, locumque defendendi accipiat ad abluenda crimina.

Cela les a fait venir juſques icy, où ſans faire trainer l'affaire, je leur ay donné audience en mon ſiege, en preſence de l'accuſé, qui fut amené par mon commandement. Mais comme ils ſe furent preſentez, & comme leur Aduocat eut plaidé, je

XVII. Cũ ergo huc cõuenissent sine vlla dilatione, sequenti die sedens pro tribunali iussi adduci virum.

XVIII. De quo cùm starent

accusatores, nullam causam deferebāt, de quibus ego suspicabar malum.

ne trouué en tout ce qu'ils peûrent dire aucune charge contre luy, qui meritaſt à mon aduis qu'on le feit coupable, ou meſme qu'on le ſoupçonnaſt de mal.

XIX. Quæstiones vero quasdam de suâ superstitione habebāt aduersus eū, & de quodam IESV defuncto, quem affirmabat Paulus viuere.

Tout leur different ſe reſoluoit à certaines queſtions de leur loy ſuperſtitieuſe, qu'ils diſputoient, ſur vn certain IESVS, mort il y a quelque temps parmy eux, & que cet homme-cy dit eſtre encore viuant.

XX. Hæsitans autem ego de huiusmodi quæstionibus, dicebā, si vellet ire Ierosolymā & ibi iudicari de istis.

Ce ſont diſputes deſquelles je ne me meſle pas, & que je ne ſçauois comment reſoudre. Tout ce que je pûs, fut de luy faire offre de l'emmener en Ieruſalem, où ſon afaire ſeroit jugée.

XXI. Paulo autem appellante vt seruaretur ad Augusti cognitionē, iussi seruari eum, dōnec mittam eū ad Cæsarem.

Mais au lieu de l'accepter, il a appellé de toute cette procedure à l'Empereur, au tribunal duquel il veut transferer la cognoiſſance & le jugement de ſa cauſe. C'eſt le ſubjet pour lequel je le fais garder juſques à ce que l'occaſion ſe preſente de l'enuoyer où il deſire.

Digitized by Google

Il y auoit en ce rapport d'afaire quelque verité, mais elle n'y estoit pas pure, & sans ce meslange de fausseté que la dissimulation d'vn esprit malicieusemẽt politique fourre par tout à son auantage. Son dessein de remettre l'afaire à son sejour dans Ierusalem, ne venoit, ny de l'ignorance qu'il eust de l'innocence de l'accusé, ny de l'estime qu'il feist de la religion qu'il venoit d'appeller superstition; mais d'vn air de Cour, qui abandonne facilement l'innocent à la faueur de ceux qu'il veut obliger. Les Iuifs qui paroissoient en corps estoient puissans aupres de sa femme Drusilla, qui estoit de leur nation. L'Apostre, au contraire, estoit seul & mépriſé, parce qu'il n'auoit pour luy que la vertu. Voila pourquoy il ne trouua point de support chez le Proconsul, & quoy qu'il eust vn peu plus d'abord & plus d'audience à l'arriuée du

Roy Agrippa, tout cela s'éuanoüit en vn compliment inutile, & sans effect, tant pour son afaire que pour la conuersion de ce Roy, qui fut touſiours bon courtisan, mais jamais bon Prince, ny homme de bien.

XXII. Agrippa autē dixit ad Festum, Volebā & ipse hominē audire. Cras, inquit, audies eum.

Sa curiosité seule le porta à declarer au Gouuerneur, qu'il entendroit aussi volontiers ce prisonnier, & quand il eut parole de luy, qu'il le luy feroit parler le lendemain, son ambition le feit venir en la salle de l'audience, auec sa pretendüe femme Berenice, & vne suite superbe & fastueuse, où estoient meſme les Capitaines & les premiers de la ville. Deuant toute cette assemblée le Gouuerneur Festus exposa premierement l'afaire en deux mots, apres que par son commandement on eut amené Saint Paul.

XXIII. Altera autem die cū veniſſet Agrippa, & Berenice, cū multa ambitione, & introiſſent in auditorium cum tribunis, & viris principalibus ciuitatis, iubente Feſto adductus eſt Paulus.

Vous voyez, Sire, & vous tous, Meſſieurs, qui nous tenez icy compagnie, l'homme duquel il

XXIV. Et dicit Feſtus: Agrip-

s'agit, voila celuy duquel tout le peuple Iuif m'a demandé l'execution dans Ierusalem, par ses deputez, me pressant auec grande instance, & criant qu'il estoit tres-important qu'il mouruſt. Pour moy je vous aduoüe, que je n'ay rien trouué dans toutes les charges de son procez, qui merite la mort. Mais comme il a luy mesme appellé à l'Empereur, & requis qu'on le gardaſt juques à ce que la Cour Imperiale priſt cognoissance de sa cause, j'ay jugé qu'il falloit déferer à l'appel, & commandé qu'on le menaſt à Rome.

pa rex, & omnes qui simul adestis nobiscum viri, videtis hunc, de quo omnis multitudo Iudæorum interpellauit me Ieroſolymis, petentes & acclamantes, non oportere eũ viuere amplius. XXV. Ego vero comperi nihil dignũ morte eum admisiſſe: Ipſo autem hoc appellante ad Augustũ 7, iudicaui mittere.

Neantmoins ne voyant pas clair en cette afaire, je ne puis suffiſamment inſtruire le procez, ny en fournir à l'Empereur noſtre maiſtre de bons memoires, ou d'aduis certains. C'eſt de vous autres, Meſſieurs, & de vous principalement, Sire, que je deſire apprendre le fonds de cette cauſe. C'eſt pour cela que

XXVI. De quo quid certum scribam Domino non habeo, propter quod produxi eũ ad vos, & maximè ad te, rex Agrip-

pa, vt interrogatione factâ, habeã quid scribam.

je le fais comparoiſtre deuant vous, afin que ſur vos interrogations & ſur ſes reſponſes je puiſſe aſſeoir jugement, & en eſcrire quelque choſe d'aſſeuré:

XXVIII. Sine ratione enim mihi videtur mittere vinctum, & causas eius non significare.

car ce ſeroit faire ſans raiſon, d'enuoyer vn priſonnier ſans informations ſur le ſubjet de ſon enuoy, & ſur la qualité de ſon crime.

1 *Syr. in manibus veſtris, id eſt, quos delegare poteſtis.* 2 *protectiones Cæſaris, Syr.* 3 *vxor regis Chalcidis adultera, & ſoror ipſius Agrippæ, vt & Druſilla feſti coniux, v. Ioſ. 29. Ant. c. 9. & 20. c. 5. & 18. c. 7.* 4 *retulit iudicium ſuum negotium Pauli, Syr.* 5 *indicauerunt mihi de eo, Syr.* 6 *vt facerem eis iudicium de eo, Syr.* 7 *poſtulantes vt ſeruaretur ad iudicium Cæſaris Syr.*

CHAPITRE XXVI.

Saint Paul plaide sa cause, & oblige Agrippa & Festus à recognoistre son innocence.

VOILA vne belle entrée de jugement en apparence, & vne proposition assez specieuse pour pallier l'injuste lascheté d'vn Iuge qui ne vouloit, ny condamner nettement la calomnie, ny supporter fortement l'innocence contre le credit. Elle fut receüe & flatée par ceux qui honoroient le pouuoir plus que la verité, & comme si c'eust esté faueur de donner la parole à l'innocence opprimée; ce Roy Agrippa dit à Saint Paul, qu'on luy faisoit cette grace, & qu'on luy permettoit de plaider luy-mesme sa cause.

1. Agrippa vero ad Paulum ait: Permittitur tibi loqui pro temetipso. Tunc Paulus extentâ manu cœpit rationem reddere.

Le Saint sentant que c'estoit vne precieuse ocasion de parler, que Dieu luy presentoit, auance la main, comme pour demander vn nouueau silence, prend haleine, & d'vne voix forte comme son cœur, entre dans le discours de sa justification, qu'il adressa particulierement à ce Prince, & qui fut tel.

II. De omnibus quibus accusor à Iudæis, rex Agrippa, æstimo me beatum, apud te cũ sim defensurus me hodie.

Ie tiens à bon heur, Sire, de me voir aujourd'huy en estat de me defendre, & me purger deuant vous de tout ce que m'imposent les Iuifs, mes acusateurs, veu principalement que je sçay comme vous n'ignorez aucune des loix, ny des coustumes & façons de viure Iudaïques, ny des differens qui en peuuent naistre. C'est pourquoy je ne vous demande autre faueur qu'vne audience patiente & attentiue.

III. Maximè te sciente omnia, & quæ apud Iudæos sunt consuetudines 2, & quæstiones, propter quod obsecro patienter me audias

Les Iuifs mesmes, mes parties aduerses, sçauent comme j'ay vécu dans Ierusalem depuis ma

IV. Et quidem vitam

premiere jeuneſſe, parmy ceux de ma nation, qui n'eſt autre que la leur; & s'ils ont aſſez de bonne volonté pour la verité, ils peuuent teſmoigner qu'ils m'ont veu dés le commencement ſuiure la doctrine la plus eſtimée dans noſtre Religion, & profeſſer la plus ſainte de leurs vies, qui eſt celle des Phariſiens.

meam à iuuétute quæ ab initio fuit in gente mea, in Ieroſolymis nouerunt omnes Iudæi.

V. Præſcientes me ab initio, (ſi velint teſtimoniũ perhibere) quoniam ſecundùm certiſſimam ſectã noſtræ religionis vixi Phariſæus.

Ce n'eſt point ma cauſe particuliere que je plaide icy, elle m'eſt commune auec eux, ils me font comparoiſtre en ce jugement comme criminel, parce que j'ay les meſmes maximes & la meſme eſperance qu'ont eu leurs peres & les miens ſur la promeſſe qu'il a pleu à Dieu leur faire, ſur la grace de celuy qu'ils ont attendu ſi long temps, & ſi amoureuſement, & dans l'attente duquel comme du Mediateur de leur ſalut, toutes nos douze Tribus rendent à Dieu ſon culte ſingulier jour & nuict,

VI. Et nunc in ſpe, quæ ad patres noſtros repromiſſionis facta eſt à Deo, ſto iudicio ſubiectus.

VII. In quã duodecim tribus noſtræ, nocte ac die deſer-

nientes 4, & ſe nourriſſent ſaintement de
ſperant de- l'aſſeurance de leur gloire, &
uenire, de luy rendent vn hommage conti-
quâ ſpe ac- nu de prieres également reſpe-
cuſor à Iu- ctueuſes & aſſidües.
dæis, Rex.

Oüy, Sire, c'eſt parce que je préche cette diuine eſperance, que je les ay pour parties & pour accuſateurs, la ſainteté de cette confiance eſt mon crime capital; la propoſition des merueilles que Dieu a fait & doit faire, non ſeulement pour nos ames, mais auſſi pour nos corps, eſt mon erreur & mon peché; je parle de la reſurrection, ſource d'vne nouuelle vie, & on me veut faire pour ce ſubiet digne
VIII. Quid incredibile iudicatur apud vos, ſi Deus mortuos ſuſcitat? de mort. Mais eſt-ce choſe qui vous puiſſe paroiſtre incroyable, que la toute-puiſſance diuine reſuſcite les morts?

Pardonnez moy, ſi je vous dis que je ne m'en étonne pas. l'ay autrefois eſté incredule
IX. Et ego quidem exiſtimaueram comme vous, & plus mauuais que vous contre ceux qui hono-

roiét celuy que je préche maintenant; je l'apellois par mépris, comme vous faites, ce IESVS de Nazareth; je croyois meriter en faisant tout ce que je pourrois d'injurieux à son nom, & me resoluois à tenir impitoyablement le parti contraire.

6 me aduersus nomen IESV Nazareni debere multa contraria agere.

On sçait la guerre que j'ay faite aux siens dans Ierusalem; comme au lieu de respecter leur saintеté, j'en ay jeté plusieurs en prison, par commission des plus considerables de nos Prestres; comme j'aprouuois & loüois leur condamnation lors qu'on les faisoit mourir; comme j'allois par toutes les Synagogues les contraindre de blasphemer contre leur Sauueur & le mien; comme plein de rage, & non content de les persecuter en cette sainte ville, je les poursuiuois à outrance jusques aux villes estrangeres de la Syrie Grecque.

X. Quod & feci Ierosolymis, & multos sanctorum ego in carceribus inclusi, à principib⁹ sacerdotum potestate accepta, & cùm occiderentur, detuli 7 sententiam.

XI. Et per omnes Synagogas, frequentes puniés eos, compellebã blasphemare, & amplius insanies in eos, persequebar vsque in exteras ciuitates.

Mais Dieu m'attendoit sur le

chemin meſme de ces recherches auſſi ardentes qu'injuſtes, non pas pour me perdre comme je meritois, mais pour me ſauuer, lors que j'alois en intention de deſtruire les ſiens. Comme j'auançois vers Damas auec pouuoir & commiſſion des principaux Preſtres des Iuifs, ſur le midy je veis ſur moy, & ſur tous ceux de ma compagnie, vne lumiere plus luiſante que celle du Soleil qui eſtoit lors en ſon plein jour, laquelle nous couuroit & enuironnoit de toutes parts.

XII. In quibus 8 dum irem Damaſcum potestate, & permiſſu 9 principum ſacerdotũ.

XIII. Die media in via vidi, Rex, de cælo ſuprà ſplendorem Solis circumfulſiſſe me 10 fulmen, & eos qui mecum ſimul erant.

Ce ne fut pas ſans frayeur, nous en tombaſmes tous par terre. où dans mon abatement d'eſprit & de corps, j'oüis vne voix qui me diſoit en Hebreu, noſtre langue ſaincte & doctrinale: Saul, Saul, pourquoy me perſecutes-tu? tu as beau faire, c'eſt choſe trop malaiſée pour toy de faire touſiours le mauuais, & de ruer contre l'eſperon, au lieu d'aler où je veux.

XIV. Omneſque nos cùm decidiſſemus in terram, audiui vocem loquentem mihi Hebraïca lingua: Saule, Saule, quid me perſequeris? durum eſt tibi contrà ſtimulum calcitrare.

C'estoit vne voix nouuelle, à laquelle mes aureilles n'estoient pas acoustumées, & comme je ne la cognoissois point, j'eus encore bien cette hardiesse au milieu de ma peur, de demander qui estoit celuy qui me parloit. Ie ne sçauois pas que c'estoit le maistre des cœurs, seigneur souuerain de tous les hommes: mais il me le monstra bien par sa response, & par l'effect qu'elle eut sur moy.

XV. Ego autem dixi: Quis es, Domine? Dominus autē ii dixit: Ego sum IESVS quē tu persequeris.

Ie suis, dit-il, ce IESVS de Nazareth, duquel tu t'es declaré le persecuteur, & que tu poursuis maintenant en la personne des siens. Mais afin que tu sçaches que tout le mal que je veux à mes ennemis, est leur bien, & que mes punitions sur eux sont de les appeller à mon seruice & à mon amour; leue-toy ferme sur tes pieds, la faueur que je te viens de faire en t'honorant ainsi de ma presence & de ma veüe reelle, n'est pas sans dessein, c'est

XVI. Sed exurge, & sta super pedes tuos: ad hoc enim apparui tibi, vt con-

ſtituam te miniſtrum, & teſtē eorum quæ vidiſti, & eorum quibus apparebo tibi 12.

pour t'eſtablir mon officier, & te rendre teſmoin conſtant & inébranlable des merueilles que tu as veües maintenant en me voyant, & de celles dont je te reſerue les leçons à ces heureux momens de nos ſainctes & ſçauantes entreueües qui ſuiuront celle-cy, afin que tu ſois mon bon eſcolier, & le maiſtre diuin de ceux à qui je t'enuoye.

XVII. Eripiēs de populis 13 & gentibus, in quas nunc ego mitto te, aperire oculos eorum.

Tu y patiras, & ſubiras des dangers & des maux plus grands que ton courage, ſi je ne l'aſſiſtois; il te faudra ſouſtenir le combat dedans & dehors, des Iuifs & des Gentils; mais je te tireray de leurs perſecutions, & te donneray la victoire ſur ce peuple mutin, & ſur ces nations eſtrangeres, auſquelles je te deſtine mon Ambaſſadeur, pour leur ouurir les yeux, qu'ils ferment il y a ſi long-temps à la verité, pour faire vn peuple de lumiere de ces enfans de tenebres, & de ces eſclaues du dia-

XVIII. Vt conuertantur à tenebris ad lucem, & de poteſtate Satanæ ad Deū, vt accipiant remiſ.

ble des ſubjets de Dieu, par vne conuerſion negociée viſiblement par toy, mais ſecretement & originairement inſpirée par moy-meſme, qui ſuis maiſtre des cœurs, qui les receuray en grace en leur pardonnant & remettant leurs pechez; & leur donneray leur place & leur part entre les ſaints par le moyen de la foy qui les fera croire en moy.

Ie n'auois garde, Sire, de dénier creance, ou reſiſter opiniaſtrement à vne viſion que je ſentois ſi certainement venir du Ciel. Cette voix qui auoit terraſſé mon corps, trouua mon cœur obeïſſant. Ie me meis incõtinent à prẽcher dans Damas, & de là dans Ieruſalem, & par toutes les bourgades de Iudée, meſmes aux Gentils. Le ſubiet de mes predications eſtoit la penitence & la conuerſion ſerieuſe de leur ame à Dieu, laquelle je leur faiſois entendre abſolument neceſſaire; à quoy j'adjou-

ſionem peccatorum, & ſortem inter ſanctos, per fidem quæ eſt in me.

XIX. Vnde, Rex Agrippa, non fui incredulus cælesti viſioni.

XX. Sed his qui ſunt Damaſci primùm & Ieroſolymis, & in omnẽ regionem Iudææ & Gentibus annuntiabã, vt pœnitentiam agerent, & cõuerterentur ad Deũ digna pœnitentiæ opera facientes.

ſtois que cette penitence ne deuoit pas eſtre froide ny ſterile, mais acompagnée de ſes fruits, & mere de mille bonnes actiõs, dignes d'vne ame veritablement & ſaintement touchée.

XXI. Hac ex cauſa me Iudæi cùm eſſem in templo, comprehenſum tentabant volétes me interficere.

Voila l'occaſion de la haine des Iuifs contre moy, voila ce qui me fait ſi noir à leurs yeux ébloüis de fureur & d'ignorance. Voila pourquoy ils ſe ſont jettez ſur moy dans le Temple, où j'eſtois en priere, & ont cherché tant de moyens de m'oſter la vie. Mais, graces à Dieu, me voicy encore aujourd'huy, pour ſeruir de teſmoin & de Predicateur de ſes merueilles aux petits & aux grands, non pas pour contredire Moïſe & les Prophetes, comme on vous veut faire croire, mais pour ne rien auancer que ce qu'ils ont eux-meſmes veu de loin par ces lumieres prophetiques qui deſcouurent & éclairent les objets auant qu'ils ſoient, & pour dire ou

XXII. Auxilio autem adjutus Dei, vſque in hodiernũ diem ſto, teſtificans mĩnori atque maiori nihil extra dicens quã ea quæ Prophetæ locuti ſunt futura eſſe, & Moyſes.

monſtrer ſeulement preſentes les meſmes choſes qu'ils ont predit deuoir arriuer.

Ils ont prophetiſé que le Meſſie deuoit venir paſſible & mortel, & qu'en effect il perdroit la vie, & moy je declare & maintiens qu'il eſt mort; ils ont eſcrit & prononcé qu'il ſeroit le premier & le chef de ceux qui reſuſciteroient, pour viure glorieux, & ne plus mourir; que par ſa parole & par ſa vie il porteroit cette lumiere de verité qui ne ſe peut eſteindre, à ſon peuple Iuif, au milieu duquel nous voicy, & aux Gentils. C'eſt cela meſme que je préche & que je vous publie eſtre maintenant executé.

XXIII. Si paſſibilis 15 Chriſtus, ſi primus 16 ex reſurrectione mortuorũ, lumen annuntiaturus 17 eſt populo & Gentibus.

Ce diſcours de l'Apoſtre deuoit auoir vn grand effect, s'il euſt trouué des auditeurs ou intelligens & raiſonnables, ou portez au bien. Mais des deux chefs de l'aſſemblée, l'vn eſtoit ignorant des choſes dont il par-

XXIV. Hæc loquente eo, & rationem reddente, Feſtº magna voce dixit: Inſanis Paule. Multæ te lit terx ad in-

famam contrectant.

loit, & trop indifferent pour le bien, afin de le croire; l'autre assez malicieux pour ne le pas croire, encore qu'il l'entendist. Festus qui sçauoit mieux les loix de Cour & du monde, que la Mosaïque ny la Chrestienne, prit ce que disoit Sainct Paul pour réuerie, jusques à interrompre son discours, qui rendoit raison de sa vie & de sa doctrine, pour luy dire en riant qu'il extrauaguoit, & qu'il auoit tant estudié qu'il en estoit fol.

Vne telle impertinence meritoit bien sa repartie. Mais parce que c'estoit à vn Apostre à la faire, & qu'elle deuoit estre adressée au Magistrat, elle fut toute modeste & respectueuse. Sainct Paul le salüa par son titre d'honneur, que les Latins ont exprimé par ce mot de Tres-bon, & les estrangers par celuy de Tres-braue, de Genereux ou Victorieux; & se contenta de respondre qu'il n'auoit point

XXV. Et Paulus: Non insanio, in-

perdu l'esprit, mais que ses paroles estoient toutes de verité, de prudence, de retenüe, & de raison. Puis se tournant vers ce Prince Iuif, l'autre chef de l'assemblée; Le Roy luy-mesme, dit-il, est assez informé des choses que ie viens de dire, & j'aurois mauuaise grace de croire, ou de douter qu'il en ignorast vne seule, puis qu'elles sont toutes éclaté en public, & qu'aucune ne s'est faite dans le secret, ny à la dérobée.

quit, optime 18 Feste, sed veritatis & sobrietatis 19 verba loquor.

XXVI. Scit enim de his Rex, ad quem & constanter loquor. Latere enim eum nihil horum arbitror, neque enim in angulo 20 quicquam horum gestum est.

Il aloit adresser tout de bon sa parole à ce Roy, & luy disoit desia: Ie ne veux pas vous demander, Sire, si vous croyez les Prophetes, car je n'en doute point; lors que la replique flateuse & artificieuse de ce Prince, rompit son discours, & le coup de Dieu, qui n'est jamais tel que l'efficacité de ses graces produise en nous de bons vouloirs independamment de nos volontez.

XXVII. Credis, Rex Agrippa Prophetis? Scio quia credis.

Ce courtisan craignit d'estre conuerti au lieu de le desirer, & pour destourner le propos de celuy qu'il sentoit prest de gagner son cœur en conuainquant son esprit, s'aduisa de prendre la parole, & de luy dire par compliment: Peu s'en faut que tu ne me persuades de me faire Chrestien.

XXVIII. Agrippa autem ad Paulum: In modico suades me Christianũ fieri.

Il ne pouuoit donner plus belle occasion de replique au zele de l'Apostre, qui luy repart sur le champ, que tout son desir seroit de le voir conuerti, luy, & tous les assistans, à vne vie & à vne religion telle que la sienne; que s'ils auoient quelque estime de luy, il prioit Dieu de bon cœur qu'il les reduisist tous au mesme estat, mais qu'il les exemptast de ses chaines; que pour voir ce desir acompli, il n'épargneroit point ses trauaux, quoy que luy coustast le gain de leur ame, ou peu, ou beaucoup.

XXIX. Et Paulus: Opto apud Deum, & in modico, & in magno, non tantùm te, sed etiã omnes qui audiunt hodie, fieri tales, qualis & ego sum, exceptis vinculis his.

C'estoient des paroles d'a-

Digitized by Google

mour, capables d'embraſer, ou d'amolir, ſi elles euſſent trouué des cœurs, ou pieux, ou recognoiſſans. Mais ceux des aſſiſtans eſtoient poſſedez d'vne impieté & d'vne malice endurcie, qui ne cedoit pas à Dieu meſme. Le Roy, le Gouuerneur, & cette Berenice, qui faiſoit la Reyne, auec leurs conſeillers, & toute leur ſuite, leuerent le ſiege, & quiterent le Predicateur, parce qu'ils ne vouloient pas croire ny ſuiure le bien qu'il leur monſtroit, & de la veiie duquel leur mauuaiſe volonté pretendoit diuertir leur entendement.

XXX. Et exurexit Rex, & præſes, & Berenice, & qui aſſidebant eis 21.

XXXI. Et cùm ſeceſſiſſent, loquebãtur adinuicem, dicentes, quia nihil morte aut vinculis dignum quid fecit homo iſte.

Ils ne laiſſerent pas au ſortir de là d'aduoüer l'innocence de l'Apoſtre, & de ſe dire entre eux, que cet homme n'auoit rien fait qui meritaſt ny la mort ny la priſon, & Agrippa luy-meſme porta cette parole à Feſtus, que cet accuſé pouuoit eſtre

XXXII. Agrippa

autem Festo dixit, dimitti poterat homo hic, si non appellasset Cæsarem.

rennoyé absous s'il n'eust point appellé à l'Empereur.

1 *& depremens Spiritum ad. Syr. quæ tamen phrasis significat locutionem tantùm ex v. seqq.* 2 *leges, Gr. & Syr.* 3 *à longo (Gr. & superiore) tempore persuasi, Syr.* 4 *in assiduitate, ad. Gr. precibus assiduis, Syr.* 5 *quòd, Syr.* 6 *in mente posueram, Syr. cui accedit Gr.* 7 *suffragabar, Syr. & Gr.* 8 *propter hoc, Syr.* 9 *procuratione, mandato, Syr.* 10 *super me, Syr. v. c. 9. & 22. sup.* 11 *noster, ad. Syr.* 12 *quod me videris, & posthac visurus es, Syr. vel ut Pagninus & alii explicant. eorum sup. causa, ad quos mittendus es, quod consonat seqq.* 13 *populo Iudæorum, Syr.* 14 *obstiti per contumaciam, Syr.* 15 *quod passurus esset, Syr.* 16 *quod primitiæ, &c. Syr.* 17 *quod futurum esset ut prædicaret, &c. Syr.* 18 *generosè, victoriosè, Gr. & Syr.* 19 *rectitudinis, Syr.* 20 *abdita, Syr.* 21 *erant cum eis, Syr.*

Digitized by Google

CHAPITRE XXVII.

La nauigation de Sainct Paul, du Leuant en Italie, & le naufrage du vaisseau dans lequel il estoit.

SVR cet aduis, ce magistrat Romain, trop lâche pour bien faire, au lieu de se porter à l'absolution de l'innocent, luy demandant s'il persistoit en son appel, & la luy offrir au cas qu'il s'en desistast, ordonna qu'il seroit mené par mer en Italie, & que pour cet effect il seroit mis auec quelques autres prisonniers qu'on y deuoit conduire, entre les mains d'vn Capitaine de la Compagnie appellée Augusta, nommé Iulius, qui nous jeta dans vn vaisseau Africain de la ville d'Adrumete, qui partoit pour prendre la route de

I. Vt autem iudicatum est nauigare eum in Italiã, & tradi Paulum & cũ reliquis custodiis ad Centurionem nomine Iulio cohortis Augustæ.

II. Ascendentes nauem Adrumetinam cœpimus incipientes nauigare.

circà Asiæ loca, sustulimus perseuerante nobiscum Aristarcho.

l'Asie, & deuoit aborder à diuers ports des villes maritimes du païs.

III. Sequẽti autem die deuenimus Sidonem. Humanè autem tractans Iulius Paulũ, permisit ad amicos ire, & curã sui agere 4.

Nous leuâmes les ancres, ayans auec nous Aristarchus Macedonien, de la ville de Thessalonique, qui nous acompagnoit fidelement, & abordâmes le lendemain à Sidon, où le Capitaine Iulius traita Sainct Paul auec vne humanité charitable. Il luy permeit d'aller voir ses amis, pour vn-peu respirer auec eux, & pour refaire son corps, que les peines auoient abatu.

IV. Et inde cùm sustulissemus, subnauigauimus Cyprum, propterea quòd essent venti contrarij.

Au sortir de ce port, comme nous fusmes en mer, vn vent contraire nous contraignit de relascher, & de costoyer l'Isle de Cypre, d'où nous cinglasmes par la mer de Cilicie, & de Pamphylie, que nous passasmes, & prismes terre à la ville de Myre, qu'on appelle aussi quelquefois Lystre en Lycie.

V. Et pelagus Ciliciæ & Pamphyliæ nauigãtes, venimꝰ Lystrã quæ est Lyciæ 5.

VI. Et ibi inueniens

Là nostre Capitaine trouua vn vaisseau Alexandrin qui aloit en

en Italie, dans lequel il nous mit. Mais il se leua derechef vn vent contraire, qui nous retarda si fort, que nous fusmes plusieurs jours à nous rendre seulement à l'Isle de Gnidos, assez proche de Myre. Ce qui nous obligea de prendre la route de Crete, où apres auoir bien tourné, nous approchasmes l'Isle du costé du Cap & de la ville de Salmo, jusques à ce qu'en fin à toute peine nous y abordasmes, en vn lieu qu'ils apellent le Bon Port, qui auoit vne ville proche appellée Thalassa, & par corruption Lasæa, où nous arrestasmes si long-temps, que la saison de la nauigation se passa, & la mer ne fut plus seure pour les vaisseaux, car desia les jours de jeusne du dixiesme mois Iudaïque, que les Chrestiens mesmes ont obserué depuis, estoient écoulez.

Cēturio naue Alexandrina nauigātem in Italiam, transposuit nos in eam. VII. Et cum multis diebus tardè nauigaremus, & vix deuenissemus contra Gnidum 6, prohibente nos vento, adnauigauimus Cretæ iuxta Salomonem. VIII. Et vix nauigantes venimus in locū quendam qui vocatur Boni portus, cui iuxta erat ciuitas Thalassa 7. IX. Multo autem tempore peracto 8, & cū iā non esset tuta nauigatio, eo quod & ieiunium iam præteriisset con-

Ce fut pourquoy Sainct Paul voyant qu'on parloit de se re-

solabatur 9 eos Paulus.

X. Dicens eis: Viri, video quoniam cum iniuria & multo damno non solùm oneris & nauis, sed etiam animarum nostrarum incipit esse nauigatio.

XI. Centurio autem gubernatori & nauclero magis credebat, quàm his quæ à Paulo dicebantur.

mettre en mer, ne manqua pas de donner aduis de ce peril. Ie voy, leur disoit il, que cét embarquement & ce voyage ne sera pas seulement penible & coustteux, mais qu'outre la fatigue & la disete, il est pour mettre en danger le vaisseau & sa charge, & mesmes nos vies. Mais il auoit afaire à vn capitaine qui n'estoit qu'homme du monde, & qui ne cognoissant pas cette science vniuerselle des Saincts dans toutes les occasions où Dieu les veut éclairer, ne pouuoit croire qu'elle s'estendist jusques à la marine, & croyoit bien plus en cela le conseil d'vn Pilote, que celuy d'vn Apostre. De maniere que nostre Pilote & le maistre du vaisseau estans d'aduis contraire au Sainct, & le plus grand nombre suiuant ceste mauuaise opinion, qu'il croyoit la meilleure, Parce que le port où nous estions n'estoit pas propre pour y passer l'Hy-

XII. Et cũ apt⁹ portus non esset ad hyemandũ, plurimi statuerunt consilium nauigare inde, si quomodo

uer, il fut resolu que le vaisseau partiroit de là pour essayer s'il pourroit gagner vn autre port de la mesme Isle qu'ils nommoient Phœnix, qui regardoit le Midy, & ne receuoit que les vents plus chauds entre le Midy & le Couchant, tantost celuy qu'ils nomment Africus, plus Meridional, tantost celuy de Corus, plus Occidental, & plus retiré du Midy, ce qui le rendoit plus commode & plus abrié pour hyuerner.

posent deuenientes Phœnicé ut hemare, portum Cretæ respicientem ad Africum & ad Corum ut.

La resolution prise, vn vent de Midy se leue, qui leur estant fauorable leur fait aisément croire qu'ils estoient desia où ils tendoient, ou du moins qu'ils y arriueroient heureusement selon leur desir. Sur cette esperance voila les ancres leuées, & le vaisseau démaré de ce port de Talassa, qui par diminution a changé ce nom quelquefois en celuy d'Asson, d'où il aloit costoyant l'Isle, lors qu'ils reco-

XIII. Aspirante autem Austro, æstimates propositum se tenere, cùm sustulissent de Asson 13, legebãt Cretam.

gnurent dans l'effet, & dans leur malheur, la verité de la Prophetie de Saint Paul qu'ils mépriſoient auparauant.

XIV. Non poſt multũ autem miſit ſe contra ipſam ventus Typhonicus, qui vocatur Euro aquilo.

Ce ne fut pas long-temps apres, car le vaiſſeau fut bien toſt ataqué d'vn tourbillon qui le vint ſaiſir, porté par ce vent, qu'ils appelloient Euro Aquilo, parce qu'il tient du Leuant & du Septentrion. Il nous emportoit ſi violemment, que le vaiſſeau ne luy pouuant reſiſter, force nous fut de le laiſſer aler, & de l'abandonner à la mercy des vents, qui nous jeterent à vne petite Iſle appellée Caude, où nous euſmes bien de la peine de tirer à nous vn eſquif en paſſant. En fin en eſtans venus à bout, lors qu'il fut en mer proche du vaiſſeau, ils ſe ſeruirent de cables, d'ancres, & d'autres ſemblables arreſts qui ſe portoient & poſoient à propos par le moyen de cet eſquif, pour tenir le vaiſſeau en eſtat, l'empeſ-

XV. Cùmque arrepta eſſet nauis, & non poſſet conari, in ventum data naue flatibus ferebamur.

XVI. In inſulã autem quandam deducerentes 14, quæ vocatur Cauda 15, potuimus vix obtinere 15 ſcapham.

XVII. Quâ ſublata adiutoriis vtebantur accingentes 17 nauem

choient de renuerſer, luy donnoient ſon contrepoids, & de peur qu'il n'alaſt briſer ou échoüer ſur quelque banc, ils baiſſerent l'antenne & les voiles.

timentes ne in ſyrtim inciderent, ſummiſſo vaſe, 18 ſic ferebantur.

Nous voguions ainſi, lors que la tempeſte plus forte que deuant mena ſi rudement noſtre nauire, que le lendemain il falut jeter en mer, premierement toutes les marchandiſes, & tous nos équipages, & bonne partie des prouiſions, & le troiſieſme jour l'armement meſme, & l'equipage du vaiſſeau, que leurs mains & les noſtres ſembloient en les jetant donner à la mer, de peur qu'elle ne nous oſtaſt auſſi la vie.

XVIII. Valida autẽ nobis tempeſtate iactatis ſequenti die iactum fecerunt 19.

Il faiſoit ſi noir, que durant pluſieurs journées le jour ſembloit vne nuict, & la nuict vne eclipſe totale de toute ſorte de lumieres; à peine celle du Soleil nous paroiſſoit-elle le jour, & la nuict celle des autres aſtres

XIX. Et tertia die ſuis 20 manibus armamenta nauis proiecerunt.

XX. Neque autem sole neque syderibus apparentibus per plures dies, & tempestate non exigua imminente, iã ablata erat spes omnis saluti nostræ.

nous estoit entierement ostée; d'autre part, vne autre tempeste, dont les preparatifs n'estoient pas moins terribles, nous menaçoit. Tout cela nous mettoit à deux doigts de la mort, & n'y auoit plus sans doute d'esperance de nous sauuer par les moyens naturels, & dans le jugement de la prudence humaine. Les ames estoient abatuës par le desespoir, & les corps par la disete, parce qu'ils auoient demeuré quelques jours sans manger que fort peu, lors

XXI. Et cũ multa ieiunatio fuisset, tunc stans Paulus in medio eorũ, dixit: Oportebat quidem, ô viri, audito me non tollere à Creta, lucrique facere iniuriam hãc & iacturam.

que Sainct Paul, qui auoit le fonds de sa confiance au dessus de la nature, dans les tresors de sa puissance inepuisable de son Dieu, prit la parole pour donner courage à ceux qui ne cognoissoient pas ce que vaut la protection de cette bonté diuine, & auançant au milieu d'eux, leur dit:

Il faloit m'escouter & suiure mon aduis, lors que je vous dis-

suadois de partir de Crete ; par ce moyen nous eussions sauué cette perte, & ces miseres que nous souffrons. Toutefois apres ce conseil que vous auez malheureusement rejeté, je veux bien vous en donner vn autre maintenant, qui ne vous sera pas peut estre moins estrange, mais sans doute plus agreable ; c'est d'auoir bon courage, parce que je vous asseure que dans le danger où nous sommes, il n'y aura que le vaisseau qui perira, & que vous vous en tirerez tous la vie sauue.

XXII. Et nũc suadeo vobis bono animo esse, amissio enim nullius animæ erit ex vobis præterquàm nauis.

Ie le sçay de bonne part ; mon grand Dieu, à qui je suis entierement, & que je sers, qui a pour ses messagers des Anges, men a cette nuict enuoyé vn, qui m'a porté cette parole par son ordre : Ne craignez point, Paul, il vous faut comparoistre deuant l'Empereur. Dieu le veut, & non content de vous sauuer la vie en ce peril, vous donne encore celle

XXIII. Astitit enim mihi hac nocte Angelus Dei, cuius sum ego, & cui deseruio.

XXIV. Dicens, ne timeas, Paule, Cæsari te oportet assistere, & ecce donauit tibi Deus

omnes qui nauigant tecum.

de tous ceux qui ſont icy ſur mer auec vous.

XXV. Propter quod bono animo eſtote, viri, credo enim Deo quia ſic erit, quemadmodum dictum eſt mihi.

Ne doutez point de l'effect de cette promeſſe, & ſi vous auez perdu le cœur reprenez-le maintenant; car i'ay vne ferme creance en ce Tout-puiſſant, que ce qu'il m'a dit arriuera. Il permettra bien que la tourmente bate noſtre vaiſſeau juſques à le mettre en eſtat de perte, mais il eſt arreſté que deuant qu'en voir le debris, nous gagnerons vne certaine Iſle, où nous aurons moyen de nous ſauuer.

XXVI. In inſulam autem quamdam oportet nos deuenire.

XXVII. Sed poſtea quam quartadecima nox ſuperuenit nauigantibus nobis in Adria circa mediam noctem, ſuſpicabantur nautæ apparere ipſi aliquam regionem.

Il y auoit deſia quatorze jours que nous auions la mort preſente, expoſez à la furie de l'orage & des vents courroucez contre nous, & voguans dans ce peril ſur la mer Adriatique, lors que dans la quatorzieſme nuict l'on eut quelque eſtincelle d'eſperance, & quelque creance en ce que l'Apoſtre auoit dit. Ce fut ſur la minuict, que nos matelots croyans entreuoir quelque ter-

XXVIII. Qui & ſummittentes

re, & en approcher, jetterent la sonde, & trouuerent qu'ils n'auoient que vingt brasses d'eau, & vn peu au delà, plus que quinze.

bolidé, inuenerũt passus 23 viginti: & pusillùm inde separati, inuenerũt passus quindecim.

Cela les feit apprehender les escueils, & jeter quatre ancres en mer. Mais pendant que nous attendions le jour auec desir & prieres, voila que soubs pretexte de retirer les cables atachez vers la proüe, & de l'éloigner par ce moyen des ancres qui l'arrestoient, afin qu'il en souffrist moins, ils descendent l'esquif en mer pour se jeter dedans, ne cherchans qu'à s'échaper, & à se mettre en seureté hors du vaisseau.

XXIX. Timentes autem ne in aspera loca incideremꝰ, de puppi mittentes anchoras quatuor, optabant 24 diem fieri.

XXX. Nautis vero quærentibus fugere de naui, cùm misissent scaphã in mare, sub obtentu quasi inciperẽt à prora anchoras extẽdere 25.

Ce fut lors que Sainct Paul declara au Capitaine & à ses soldats vn secret bien nouueau. Il leur auoit à tous promis la vie de la part de Dieu, & il leur proteste mainrenant, que si ces matelots ne demeurent dans le vaisseau, ils ne peuuent euiter la

XXXI. Dixit Paulus Centurioni & militibus: Nisi hi in naui manserint,

vos salui fieri non potestis.

mort; non pas que Dieu ne peuſt accomplir ſa promeſſe ſans cette condition, mais parce que ne voulant pas touſiours agir luy ſeul, il auoit reſolu de ne les point ſauuer qu'auec le trauail & l'induſtrie de ces gens de marine.

Ce dernier aduis du Sainct fut fut plus aiſément creu ques les autres, par des gens qui raiſonnoient humainemét, parce qu'il leur ſembla fort naturel. Auſſitoſt les ſoldats coupent les cables qui tenoient encore l'eſquif que les matelots mettoient en mer, le laiſſent tomber tout vuide, & voguer à l'abandon des flots. Le danger qui fait croire facilement conſeil, donnoit credit à l'Apoſtre ſur leurs eſprits, & luy s'en ſeruant auec charité, les pria tous de manger, en attendant le point du jour, parce qu'il y auoit quatorze jours, depuis le commencement de la tempeſte, qu'ils n'a-

XXXII. Tuncabſciderunt milites funes ſcaphæ, & paſſi ſunt eam excidere 26.

XXXIII. Et cùm lux inciperet fieri, rogabat Paulus omnes ſumere cibũ, dicés: quarta decima

uoient preſque rien pris, que cela leur eſtoit neceſſaire pour ſouſtenir & ſauuer leur vie, & qu'il ne la faloit pas negliger par deſeſpoir, parce qu'elle n'eſtoit pas vn bien abandonné comme ils croyoient, mais qu'il les aſſeuroit qu'ils ſortiroient tous du danger, ſans y auoir perdu vn ſeul poil de leur teſte.

die 27 hodie expectantes, ieiunii permanentis nihil accipientes.

XXXIV. Propter quod rogo vos accipere cibum pro ſalute veſtra 28, quia nullius veſtrûm capillus de capite peribit.

Leur ayant ainſi parlé, il prend vn pain, rend graces & honneur à Dieu deuant toute l'aſſiſtance, le rompt, & en mange le premier. Ce fut aſſez pour leur remettre le cœur à tous; les voila tous conſolez & réjoüis qui prennent leur repas. Nous eſtions deux cens ſeptante-ſix en tout dans le vaiſſeau, qui receûmes tous de nouuelles forces d'eſperance & de courage à ſa parole. Ils n'eurent pas ſi toſt acheué leur repas, qu'ils longerent à décharger le vaiſſeau, & jeterent le bled dans la mer, afin que n'ayant plus beſoin d'vne

XXXV. Et cùm hæc dixiſſet, ſumens panẽ gratias egit 29 Deo in conſpectu omnium: & cùm fregiſſet, cœpit mãducare.

XXXVI. Animæquiores autem facti omnes, & ipſi ſumpſerunt cibum.

XXXVII. Eramus vero vniuerſæ

animæ in naui ducentæ septuaginta sex.

si grande eau, il peût aborder sans couler à fonds.

XXXVIII. Et satiati cibo alleuiabant nauem, iactãtes triticum in mare

En fin le jour venu la terre nous parut visiblement, mais nos matelots ne cognoissoient point la coste ni le païs, seulemẽt ils apperceurent vn petit golphe auec son riuage assez proche, dans lequel ils s'aduiserent de conduire le vaisseau, s'il leur estoit possible. Sur ce dessein ils leuent les ancres qui tenoient le vaisseau arresté, laschent le gouuernail, détachans ce qui le joignoit au corps du nauire, & leuans vn de leurs voiles qu'ils tendirent, nous laisserent voguer à la faueur d'vn petit vent, & du courant de ce petit bras de mer, pour gagner son riuage.

XXXIX Cũ autem dies factus esset, terram non agnoscebãt, sinum vero quẽdã considerabant, habentem littus, in quem cogitabant, si possent, eicere nauem

Mais au lieu d'aborder à vn lieu fauorable, le vaisseau échoüa contre vne langue de terre aduancée dans la mer, qui la bat des deux costez, où nous nous trouuasmes dans l'extremité du peril; la proüe du vais-

XL. Et cùm anchoras fustulissent, committebant se mari simul laxantes iuncturas gubernaculorum, & leuato artemone 30 secundùm au-

seau estoit tellement engagée dans cette pointe de terre, qu'elle y demeuroit immobile, & cependant la poupe batüe des vagues se brisoit. En ce dernier point de malheur, les soldats estoient resolus de tuer les prisonniers, de peur qu'ils ne se sauuassent à la nage. Mais le Capitaine qui vouloit preseruer S. Paul, le defendit, & commanda que ceux qui sçauoient nager se jetassent dans l'eau les premiers, & se sauuassent en gagnant la terre. Pour les autres, ils les feirent passer, les vns sur des planches, les autres sur quelques pieces dn débris mesme du vaisseau. Mais il n'y en eut vn seul qui n'eschapast, & qui ne vinst à terre vie sauue.

rę flatum tendebant ad littus.

XLI. Et cùm incidissemus in locum Dithalassum 31, impegerũt nauem: & prora quidẽ fixa manebat immobilis: puppis verò soluebatur à vi maris.

XLII. Militum autem consilium fuit, vt custodias occiderent: ne quis, cùm enatasset, effugeret.

XLIII. Centurio autẽ volens seruare Paulum, prohibuit fieri, iussitque eos qui possent natare, emittere se primos, & euadere, & ad terram exire. XLIV. Et cæteros alios in tabulis ferebant: quosdam super ea quæ de naui erant. Et sic factum est vt omnes animæ euaderent ad terram.

1 *vinctis Gr. & Syr. v. suprà. ad. c. 12. v. 6.*
2 *ex Adrumeto, ciuitate Byzacij regionis in Africa, S. Hier. de loc. Hebr. & alij.* 3 *vsque*

miſericordia, Syr. 4 *reſpirare, Syr.* 5 *Myram, Gr. & Syr. quam dictam quoque coniiciunt Lyſtram, ſed Lyciæ, ad diſcrimen alterius cognominis in Lycaonia de qua, ſuprà. c.* 14. *v.* 6. 6 *quam aliqui vrbem, Tabulæ autem peregrinationis D. Pauli inſulam faciunt.* 7 *Laſæa in Gr. & Syr. vbi mendum ſuſpicatur Arias.* 8 *illic, ad. Syr.* 9 *conſulebat, Syr.* 10 *domino nauis, Syr.* 11 *de quo Ptol. l.* 3 *c. vlt.* 12 *venti ſunt medij inter Occidentem & Meridiem, de quibus conſule Tabulas nauticas.* 13 *deeſt hoc nomen in Syr. nec eſt vrbs illa iuxta Troadem de qua ſupra c.* 20. *v.* 3. *ſed Thalaſſa de qua hic. v.* 8. 14 *cum præteriremus, Syr.* 15 *Caudos Ptol. l.* 3. *c.* 17. *aliis aliter.* 16 *prehendere, Syr.* 17 *& dirigentes, ad. Syr.* 18 *antenna, Syr.* 19 *ſuppellectilis noſtræ, Syr.* 20 *noſtris, Syr.* 21 *nemo quidquam cibi ſumpſiſſet, Syr. ſ. miſſe modicum.* 22 *quod ad terram appropinquarent, Syr.* 23 *quos ad* 5. *pedes reducunt vulgo.* 24 *Gr. & Syr. preces etiam indicant.* 25 *alligare nauim in terra, Syr.* 26 *reliquerunt eam errantem, Syr.* 27 *à tempeſtate, Syr.* 28 *ad confirmationem vitarum veſtrarum, Syr.* 29 *glorificauit Deum, Syr.* 30 *vlo, Syr.* 31 *nunc Cala di S. Paolo, v Cluuer. l.* 2 *de ant. Sicil. c.* 16. 32 *tranſiregit ſ. Centurio. Syr.*

Digitized by Google

CHAPITRE XXVIII.

Sainct Paul dans Malte, & de là dans Rome.

ESTANT CHAPEZ du naufrage nous nous recogneuſmes vn peu, & appriſmes que la terre où nous veniõs de nous ſauuer, eſtoit l'Iſle de Malte, où nous trouuaſmes des Barbares fort humains. Quoy qu'ils ne fuſſent ny Iuifs, ny Romains, ny Grecs, ils nous feirent vne reception, en laquelle parut vne courtoiſie qui n'eſtoit pas commune; ils nous alumerent du feu, & nous inuiterent tous à nous ſecher & chaufer; parce qu'outre que nous eſtions moüillez du naufrage, nous auions lors, & la pluye qui tomboit bien forte, & le froid qui ſe faiſoit ſentir fort aſpre.

I. Et cùm euaſiſſemus tunc cognouimus quia Melita inſula vocabatur. Barbari 1 vero præſtabant non modicam 2 humanitatem nobis.

II. Accenſa enim pyra, reficiebant nos omnes propter imbrem, qui imminebat, & frigus.

Digitized by Google

III. Cùm congregasset autem Paulus sarmentorũ aliquantam multitudinem, & imposuisset super ignem, vipera à calore cùm processisset, invasit manum eius.

Chacun trauailloit à faire le feu, & l'Apoſtre qui n'épargnoit point ſon corps en ces employs de charité, fut des premiers à amaſſer du bois, où apres auoir pris vne bonne braſſée de quelques branches, comme il les mettoit au feu, vne vipere qui ſentit la chaleur, ſortit de ce bois, & le vint mordre à la main, où elle ſe tint quelque temps opiniaſtrement atachée, ſans laſcher priſe.

IV. Vt verò viderũt Barbari pendentem bestiã de manu eius, ad inuicem dicebant: Vtique homicida est homo hic, qui cùm euaserit de mari, vltio non sinit eum viuere.

A la veüe de cette vipere qui demeuroit pendüe à la main du Sainct, ces pauures Barbares ſe meirent à parler entr'eux de cela, par vn jugement groſſierement ſoupçonneux, & vn raiſonnement d'ignorans, qui ne cognoiſsãs point d'autres maux ny d'autres peines, ny d'autres biens, ou d'autres recompenſes, que celles qui font le bonheur ou le malheur de cette vie, concluënt aiſément que toutes ces rencontres que le monde

appelle mauuaises, sont autant de punitiõs deües à celuy auquel elles s'adressent. Sur ce discours vrayement sauuage, ils se disoient l'vn à l'autre: Cet homme-cy est sans doute quelque meurtrier, qui s'estant sauué du naufrage, est poursuiui de cette Iustice vengeresse qui punit les méchans, & qui luy veut oster la vie que la mer a épargné.

Mais ils changerent bien de langage, lors que l'Apostre ayãt secoüé cette vipere dans le feu, sans auoir receu la moindre incommodité de sa morsure, leur parut aussi sain qu'auparauant, au lieu qu'ils croyoient voir son corps enfler aussi-tost, & tomber mort sur le champ. C'estoit l'effect qu'ils attendoient du coup mortel de ce serpent; jusques à ce que s'estans longtemps arrestez à considerer vn homme, dont la santé n'estoit pas seulement alterée par le venin le plus present, ils prirent

V. Et ille quidem excutiens bestiã in ignẽ, nihil mali passus est.

VI. At illi existimabãt eũ in tumorem cõuertendum, & subito casurũ, & mori.

vne penſée toute contraire à la premiere ; & comme l'eſprit du peuple eſt vn air fort ſuſceptible de diuerſes impreſſions, & a ſes changemens tres-prompts & tres-faciles, voila leurs mauuais ſoupçons bien-toſt changez en admiration. Ils appellent & eſtiment vn Dieu, celuy qu'ils auoient pris pour vn ſcelerat.

La merueille eſtoit ſans doute aſſez grande pour eſtre miracle, & pour venir de Dieu, mais c'eſtoit bien aſſez à celuy en la perſonne duquel elle paroiſſoit, d'eſtre ſeruiteur de cette diuine Majeſté, de laquelle il tenoit ce don de miracles, qui éclata dans cette Iſle en mille autres occaſions, pendant le ſejour que nous y feiſmes.

VII. In locis autem illis erant prædia principis Inſulæ, nomine Publij, qui nos ſuſcipiens tridu

Vn certain Publius qui commandoit dans Malte pour les Romains, comme Lieutenant en cette Iſle du Gouuerneur de Sicile ſoubs lequel elle eſtoit, nous y receut de bonne grace, &

nous traita chés luy fort hõneſtement trois jours durant. Il auoit là ſes terres, ſa maiſon, & ſon pere meſme, qui tomba lors malade d'vne dyſenterie accompagnée de fiévre, Saint Paul eſtoit trop recognoiſſant pour ne point rendre au pere de ſon bon hoſte vne viſite de charité dans ſa maladie, & quelque choſe de plus. Il feit meſme miracle pour luy, le gueriſſant par ſes prieres, & par l'impoſition de ſes mains.

benignè 4 exhibuit.

VIII. Contigit autem patrem Publij febribus & dyſenteria vexatum iacere, ad quem Paulus intrauit, & cum oraſſet & impoſuiſſet ei manus ſaluauit eũ.

Vn tel Medecin n'auoit garde de manquer de practique. Il fut incontinent pluſtoſt couru que recherché par toute l'Iſle, tous les malades qu'ils auoient vindrent à luy, & il les guerit. De quoy ces bons inſulaires ne furent pas mécognoiſſans; ils nous rendirẽt beaucoup d'honneur, & à noſtre embarquement nous fournirent les prouiſions qui nous eſtoient neceſſaires.

IX. Quo facto, omnes qui in Inſula habebant infirmitates accedebãt, & curabantur.

X. Qui etiã multis honoribus nos honorauerũt, & nauigãtibus impoſuerunt quæ neceſſaria erant.

Ce fut apres trois mois de ſejour parmy eux, que nous par-

XI. Poſt menſes autem tres na-

uigamus in naui Alexãdrina, qua in insula hyemauerat cui erat insigne Castorum.

tismes dans vn vaisseau Alexandrin, qui auoit hyuerné au port de cette Isle, & portoit pour enseigne Castor & Pollux. Il

XII. Et cùm venissemus Syracusam, mansimus ibi triduo.

nous rendit premierement à Syracuse, où nous arrestasmes trois jours. De là costoyans les

XIII. Inde circũlegentes deuenimus Regiũ, & post vnũ diem, flante Austro, secunda die venimus Puteolos.

terres, nous gagnasmes Regio, d'où vn jour apres nous partismes, & abordasmes à Pouzzoles le lendemain de nostre depart, à la faueur d'vn vent de Midy.

XIV. Vbi inuentis fratribus, rogati sumus manere apud eos dies septem: & sic venimus Romam.

Là nous trouuasmes les Chrestiens, nos freres de religion & de cœur, qui nous prierent de demeurer sept jours auec eux. Ce que l'Apostre leur acorda, & apres auoir pris son congé, nous mena à Rome auec luy, où

XV. Et inde cùm audissent fratres, occurrerũt nobis vsque ad Appij forũ, ac tres-Tabernas.

le bruit de son arriuée ayant couru parmy les Chrestiens de cette capitale de l'vniuers, ils luy vindrent au deuant, les vns jusques à la place d'Appius, seize ou dix-sept lieües au deçà de la ville; les autres jusques au

lieu qu'ils appellent les trois Hales, plus proche de Rome, six ou sept lieües.

Quos cùm vidisset Paulus, gratias agens Deo, accepit fiduciam.

Leur veüe & leur abord fut vn nouueau subjet à l'Apostre de rendre graces à Dieu, & fortifia son courage dans ses saincts resolutions de prescher son maistre & sa foy en vray Apostre. La liberté que luy donna le Capitaine qui le menoit prisonnier, fut vn des moyens desquels Dieu se seruit à ce dessein; non pas que cet homme laissast le Sainct entieremẽt libre, mais il luy donna vne prison moins estroite, qui n'empescha point ses predications ny ses conferences. A nostre entrée dans Rome il se contenta de le laisser à la garde d'vn soldat, qui demeura, selon leur coustume, lié d'vne mesme chaine auec luy, & luy permeit mesme de prendre tel logis qu'il voudroit.

XVI. Cùm autem venissemus Romã, permissum est Paulo manere sibimet cum custodiente se milite.

Il n'y auoit que trois jours que nous estions arriuez, lors qu'il

XVII. Post tertium autem diem

conuocauit primos Iudæorum.

assembla les principaux d'entre les Iuifs,& leur dit quand ils furent venus: Mes freres, je veux bien d'abord vous declarer mon innocence, parce que j'ay subjet de craindre que l'eſtat où vous me voyez, & les aduis que vous pourriez auoir receus de moy, n'ayent deſia preuenu voſtre eſprit, & fait tort à la bonne cauſe aupres de vous. Ie vous puis aſſeurer que c'eſt ſans auoir rien fait, ny contre noſtre nation, ny contre ſes loix, ou contre les couſtumes de nos Peres, leſquelles j'honore, que j'ay eſté liuré à la Iuſtice Romaine, qui m'a conſtitué priſonnier depuis mon ſejour de Ieruſalem.

Cũque conueniſſent, dicebat eis: Ego, viri fratres, nihil aduerſus plebem faciens aut morem paternũ, vinctus ab Ieroſolymis, traditusſum in manus Romanorũ.

XVIII. Qui cùm interrogationem de me habuiſſent, voluerunt me dimittere, eo quod nulla eſſet cauſa mortis in me.

Mes Iuges meſmes l'ont ainſi recognu; apres diuers interrogatoires ils ont eu deſſein de me renuoyer, declarans publiquement qu'ils ne trouuoient rien en toutes les charges de mon procez, qui meritaſt la

mort, comme on pretendoit. Mais ceux de mon païs m'ont eſté ſans cõparaiſon plus cruels que les eſtrangers. Ils ont reſiſté à mon abſolution & à la juſtice ſi opiniaſtrement, que j'ay eſté contraint d'appeller à l'Empereur de toutes les procedures qu'on permettoit, ou diſſimuloit contre moy en leur faueur.

XIX. Contradicentibus autem Iudæis, coactus sũ appellare Cæsarem, non quasi gentẽ meam habẽs aliquid accusare.

Ie n'ay pas interjeté cet appel afin de me porter pour accuſateur contre ceux de ma nation, j'ay trop d'amour pour elle; & c'eſt ce que j'ay deſiré vous dire, & pour quoy je vous ay donné la peine de venir icy. Sçachez que ce n'eſt point pour crime, mais parce que je ſouſtiens voſtre cauſe auſſi bien que la mienne, & que je préche celuy qui ſeul eſt l'eſperance des Iſraëlites, que je porte cette chaine de criminel autour de moy.

XX. Propter hanc igitur causam rogaui vos videre & alloqui, propter spẽ enim Israël catena hac circumdatus sum.

Il ne fut oüi, ny auec rebut, ny auec vne entiere approbation, parce que ſes auditeurs

n'eſtans pas Chreſtiens, ne luy pouuoient eſtre encore bien fauorables. Ils luy dirent ſeulement, qu'ils n'auoient, ny par lettres, ny de bouche receu de leurs freres nouuelle aucune de luy, que perſonne n'eſtoit encore venu du païs qui leur en euſt parlé en mauuaiſe part. Mais parce qu'ils auoient iugé de ſes derniers mots, qu'il parloit le langage nouueau des Chreſtiens, qui n'eſtoit pas agreé vniuerſellement, ils adjouſterent, qu'ils deſiroient oüir là deſſus ſes ſentimens, & qu'ils ſçauoient aſſez que c'eſtoit vne ſecte odieuſe, & combatüe par tout.

XXI. At illi dixerunt ad eũ: Nos neque litteras accepimus de te à Iudæa, neque adueniens aliquis fratrũ nũtiauit, aut locutus eſt quid de te malum.

XXII. Rogamus autẽ à te audire quæ ſentis: nam de ſecta hac notum eſt nobis quia vbique ei contradicitur.

De fait, ils luy donnerent jour pour cela, auquel ils ne manquerent pas de ſe trouuer en grand nombre où il logeoit, & entendirent du matin juſques au ſoir vn diſcours, par lequel il leur declara le Royaume de Dieu, qui n'eſt autre que l'Egliſe, &

XXIII. Cum conſtituiſſent autem illi diẽ, venerunt ad eum in hoſpitium plurimi, quibus exponebat teſtificãs re-

se, & les grandeurs de IESVS, duquel il leur faisoit voir clairement les mysteres passez conformes aux oracles qui les auoient predits, & qui estoient couchez dans les liures de la loy Mosaïque & des Prophetes, dõt il produisoit les tesmoignages. Il en parloit assez fortement & pertinemment pour les cõuaincre. Cependant il ne gagna à la foy qu'vne partie de son auditoire, qui fut persuadée, les autres demeurerent incredules.

gnum Dei, suadénsque eis de IESV ex lege Moysi & Prophetis, à mane vsque ad vesperã.

XXIV. Et quidam credebant his quæ dicebantur, quidã vero non credebant.

Ce succez, trop petit pour son courage, changea son zele d'amour en vn feu de saincte colere. Lors qu'il veit qu'ils n'estoient pas tous d'acord entre eux, parce qu'ils ne s'acordoient pas pour la pluspart auec la verité, & que l'assemblée se departoit sur cette diuision d'esprits, il leur dit vne parole qui les feit penser à eux.

XXV. Cũque inuicem nõ essent consentientes, discedebãt, dicẽte Paulo vnũ verbum: Quia benè Spiritus sanctus locutus est per Isaiam Prophetam ad patres nostros.

Vous monstrez bien que le Sainct Esprit a aduerti fort à

propos nos peres & les voſtres, par la ſaincte bouche de ſon Prophete Iſaïe, lors qu'il luy a fait faire deuant eux le raport de ce qu'il luy diſoit de vous. Alez à ce peuple, & luy portez cette parole de ma part : Mes aduis & ceux des miens iront biẽ juſques à vos aureilles, mais ils ne paſſeront pas à voſtre eſprit, les oyans vous ne les entendrez pas ; vous verrez des yeux du corps, mais celuy de l'ame ſe formera, & en regardant vous ne cemprendrez nullement.

XXVI. Dicens: Vade ad populum iſtũ, & dic ad eos: Aure audietis, & non intelligetis: & videntes videbitis, & non perſpicietis.

XXVII. Incraſſatum eſt enim cor populi huius, & auribꝰ grauiter audierunt, & oculos ſuos cõpreſſerunt, ne fortè videãt oculis, & auribus audiant, & corde intelligant, & conuertantur, & ſanẽ cos 10.

Vous le leur pouuez bien dire, Iſaïe, car c'eſt vn peuple qui a l'eſprit plus eſpais & plus impenetrable à mes veritez, que les nuées les plus chargées ne le ſont à la lumiere du Soleil ; ils ont l'aureille auſſi dure & auſſi peſante que les ſourds, & ſe tiennent les yeux clos & bandez par leur malice cõme aueugles volontaires ; d'où il arriuera qu'ils auront à jamais des

yeux ſans veüe, des aureilles ſans oüie, & vn cœur ſans ſentiment; que ce ſeront autant de pecheurs endurcis leſquels je ne conuertiray point, & autant d'incurables auſquels je ne donneray jamais la ſanté de l'ame, qui eſt le pardon de leurs pechez.

Sçachez donc ce que je vous declare, que ce ſalut des hommes, digne preſent de Dieu, n'eſt plus pour vous, mais qu'il eſt maintenant enuoyé aux Gentils, qui nous eſcouteront. Ce dernier mot fut dit ſi Apoſtoliquement, & auec tant d'eſprit de Dieu, qu'il les écarta comme vn quarreau de foudre jeté ſur eux. Ils le quitterent tous, mais en ſortant ils diſputoient fortement entre eux-meſmes, parce que ſon diſcours auoit emporté les vns, & ébranlé les autres.

XXVIII. Notũ ergò ſit vobis, quoniam Gentibus miſſum eſt hoc ſalutare Dei ; & ipſi audient.

XXIX. Et cùm hæc dixiſſet, exierunt ab eo Iudæi, multam habentes inter ſe quæſtionem.

Pour luy, il loüa vn logis, où il demeura deux ans entiers, &

XXX. Manſit autem biénio

toto in suo cõducto 12, & suscipiebat omnes qui ingrediebantur ad eum.

receut pendant ce temps tous ceux qui le vindrent trouuer, lesquels il entretenoit de discours de Chrestien & d'Apostre; car comme les Princes de la terre n'auoient point encore fait

XXXI. Prædicans regnũ Dei, & docens quæ sunt de Domino IESV, cum omni fiducia, sine prohibitione.

defenses de parler à Rome le langage du Ciel, il préchoit librement & hardiment le Christianisme, qui fait l'estat du Royaume de Dieu, & enseignoit vtilement tous les mysteres de nostre Seigneur IESVS-CHRIST, & le tresor infini de biens que nous auons en ce Sauueur.

1 *Græcorum nomine, ex phrasi Scripturæ in N. T. intelliguntur passim populi cultiores alij à Iudæis, per barbaros autem reliqui, id est, minùs culti, 1. Cor. 1. 11. Græci sapientiam quærunt, & Rom. 1. 14. Græcis ac barbaris, sapientibus & insipientibus debitor sum.* 2 *non quamlibet, Gr.* 3 *amorum, Syr.* 4 *hilariter, Syr.* 6 *quæcunque vellet, Syr.* 7 *Christum, qui dicitur spes gloriæ, ad Colos. 1. 27. & spes nostra, 1. ad Tim. 1. 1.* 8 *cupimus, Syr.* 9 *per os sanctitatis Isaiæ, ad. Syr. v. ad Isaiæ 6. 9. & 2. p. vitæ Christi, cap. 37. ad Mat. 13. 14.* 10 *remittam eis, Syr.* 11 *hæc redemptio Dei, Syr.* 12 *domo quam sibi conduxerat, Syr.*

FIN.

Digitized by Google

PRIVILEGE DV ROY.

LOVIS par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre. A nos amez & feaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nostre hostel, Baillifs, Seneschaux, Preuosts, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Iusticiers & officiers qu'il appartiendra, salut. Nostre cher & bien amé Iean Camusat, Marchand Libraire Iuré de nostre bonne ville de Paris, nous a fait remonstrer qu'il desireroit faire imprimer *l'Histoire de l'Eglise naissante compriſe dans l'explication des Actes des Apostres, par le Pere* BERNARDIN DE MONTEREVL *de la Compagnie de* IESVS, s'il nous plaisoit de luy accorder nos Lettres sur ce necessaires humblement nous requerant icelles. A ces causes, Nous auons permis & permettons par ces presentes audit Camusat d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter en tous les lieux de nostre obeïssance ledit liure en tel volume, en telle marge, en tels caracteres, & autant de fois que bon luy semblera, durant l'espace de sept ans entiers & accomplis, à compter du iour que ledit liure sera acheué d'imprimer, vendre ny debiter durant ledit temps en aucun lieu de nostre obeïssance sans le consentement de l'Exposant, sous pretexte d'augmentation, correction, changement de tiltre, fausses marques, ou autrement, en quelque sorte & maniere que ce soit, à peine de quinze cens liures d'amende payables par chacun des contreuenans, & applicables vn tiers à Nous, vn tiers à l'Hostel Dieu de nostre bonne ville de Paris, & l'autre tiers à l'Exposant: de confiscation de tous les exemplai-

Digitized by Google

res contrefaits, & de tous despens dommages & interests : A condition qu'il sera mis deux exemplaires dudit liure en blanc en nostre Bibliotheque publique, & vn en celle de nostre tres-cher & feal le Sieur SEGVIER, Chevalier, Chancelier de France, auant que de l'exposer en vente, à peine de nullité des presentes : Du contenu desquelles nous vous mandons que vous faciez iouïr & vser plainement & paisiblement l'Exposant, & tous ceux qui auront droict de luy, sans qu'il leur soit donné aucun trouble ny empeschement. Voulons aussi qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit liure vn extraict des presentes, elles soient tenuës pour deüement signifiées, & que foy y soit adiousté, & aux copies collationnées par l'vn de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, comme à l'original. Mandons au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'execution des presentes, tous exploits necessaires, sans demander autre permission : Car tel est nostre plaisir, nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & autres à ce contraires. Donné à Paris le vnzieſme iour de Ianuier l'an de grace mil six cens trente-neuf, & de nostre regne le vingt-neufieſme.

Par le Roy en son Conseil,

CONRART.

APPROBATION DES Docteurs.

NOus soubssignez Docteurs en la Faculté de Theologie en l'Vniuersité de Paris, certifions auoir leu & examiné ce present liure, qui porte pour titre, *l'Histoire de l'Eglise naissante compriſe dans l'explication des Actes des Apostres, par le* P. BERNARDIN DE MONTEREVL *de la Compagnie de* IESVS: Auquel n'auons rien trouué qui ne soit conforme à la foy & creance de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, & au Texte sacré de l'Escriture, plein d'edification pour les bonnes mœurs, & tres-digne de voir le public. Fait ce 27. de Ianuier 1639.

H. DE HEV.

P. HARDIVILLIER.

Digitized by Google

APPROBATION ET permiſſion du R. P. Prouincial.

IE Eſtienne Binet, Prouincial de la Compagnie de IESVS en la Prouince de France, ſuiuant le Priuilege qui nous a eſté octroyé par les Roys Tres-Chreſtiens Henry III. Henry IV. & Loüis XIII. à preſent regnant, touchant l'impreſſion des liures compoſez par les Religieux de noſtre Compagnie, permets à Iean Camuſat Libraire Iuré de l'Vniuerſité de Paris, de pouuoir imprimer vn liure intitulé, *l'Hiſtoire de l'Egliſe naiſſante compriſe dans l'explication des Actes des Apoſtres, par le Pere* BERNARDIN DE MONTEREVL *de la Compagnie de* IESVS. Et enſemble certifie qu'il a eſté veu & approuué par trois Theologiens de noſtre Compagnie, qui l'ont iugé digne d'eſtre mis au iour. En foy dequoy i'ay ſigné la preſente ce 28. d'Octobre 1638. à Bourges.

ESTIENNE BINET.

FINE

Digitized by Google

oogle